



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

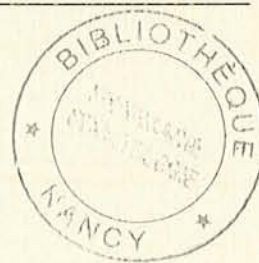
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE HENRI POINCARÉ - NANCY 1

2008

FACULTE DE PHARMACIE



LE TUTORAT A LA FACULTE DE PHARMACIE DE
NANCY : BILANS ET EXPERIENCES PERSONNELLES

THESE

Présentée et soutenue publiquement

Le 15 janvier 2008

pour obtenir

le Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie

par **Hélène GORRIA**
née le 26 février 1983 à Neufchâteau (88)

Membres du Jury



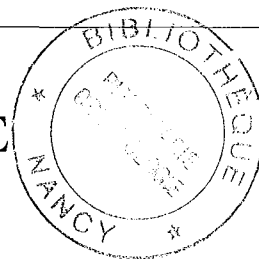
Président : Mme Chantal FINANCE, Professeur et Doyen, Faculté de Pharmacie de Nancy

Juges : M. Joël COULON, Maître de Conférences, Faculté de Pharmacie de Nancy
M. Pierre LABRUDE, Professeur, Faculté de Pharmacie de Nancy
Mme Alexandrine LAMBERT, Maître de Conférences, Faculté de Pharmacie de Nancy
M. Matthieu LOSA, Docteur en Pharmacie

UNIVERSITE HENRI POINCARÉ - NANCY 1

2008

FACULTE DE PHARMACIE



**LE TUTORAT A LA FACULTE DE PHARMACIE DE
NANCY : BILANS ET EXPERIENCES PERSONNELLES**

T H E S E

Présentée et soutenue publiquement

Le 15 janvier 2008

pour obtenir

le Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie

par **Hélène GORRIA**
née le 26 février 1983 à Neufchâteau (88)

Membres du Jury

Président : Mme Chantal FINANCE, Professeur et Doyen, Faculté de Pharmacie de Nancy

Juges : M. Joël COULON, Maître de Conférences, Faculté de Pharmacie de Nancy
M. Pierre LABRUDE, Professeur, Faculté de Pharmacie de Nancy
Mme Alexandrine LAMBERT, Maître de Conférences, Faculté de Pharmacie de Nancy
M. Matthieu LOSA, Docteur en Pharmacie

UNIVERSITE Henri Poincaré - Nancy 1
FACULTE DE PHARMACIE

DOYEN

Chantal FINANCE

Vice-Doyen

Francine PAULUS

Président du Conseil de la Pédagogie

Pierre LABRUDE

Responsable de la Commission de la Recherche

Jean-Claude BLOCK

Directeur des Etudes

Gérald CATAU

Responsable de la Commission des Relations Internationales

Janine SCHWARTZBROD

Responsable de la Communication

Francine KEDZIEREWICZ

Responsable de la Commission Hygiène Sécurité

Laurent DIEZ

Responsable de la filière Officine :

Gérald CATAU

Responsables de la filière Industrie :

Isabelle LARTAUD

Jean-Bernard REGNOUF de VAINS

Responsable du CEPH :

(Collège d'Enseignement Pharmaceutique Hospitalier)

Jean-Michel SIMON

Doyen Honoraire : Claude VIGNERON

Professeur Emérite : Gérard SIEST

Professeurs Honoraires

Roger BONALY
Thérèse GIRARD
Maurice HOFFMAN
Michel JACQUE
Lucien LALLOZ
Pierre LECTARD
Vincent LOPPINET
Marcel MIRJOLET
François MORTIER
Maurice PIERFITTE
Louis SCHWARTZBROD

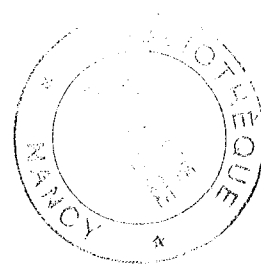
Maîtres de Conférences Honoraires

Marie-Claude FUZELLIER
Marie-Andrée IMBS
Marie-Hélène LIVERTOUX
Jean-Louis MONAL
Marie-France POCHON
Anne ROVEL
Maria WELLMAN-ROUSSEAU

Assistante Honoraire

Madame BERTHE

ENSEIGNANTS



PROFESSEURS

Alain ASTIER (en disponibilité)	Pharmacie clinique
Jeffrey ATKINSON	Pharmacologie
Gilles AULAGNER	Pharmacie clinique
Alain BAGREL	Biochimie
Jean-Claude BLOCK	Santé publique
Christine CAPDEVILLE-ATKINSON	Pharmacologie cardiovasculaire
Chantal FINANCE	Virologie, Immunologie
Pascale FRIANT-MICHEL	Mathématiques, Physique, Audioprothèse
Marie-Madeleine GALTEAU.....	Biochimie clinique
Christophe GANTZER	Microbiologie environnementale
Max HENRY	Botanique, Mycologie
Jean-Yves JOUZEAU	Bioanalyse du médicament
Pierre LABRUDE	Physiologie, Orthopédie, Maintien à domicile
Dominique LAURAIN-MATTAR.....	Pharmacognosie
Isabelle LARTAUD.....	Pharmacologie
Pierre LEROY.....	Chimie physique générale
Philippe MAINCENT.....	Pharmacie galénique
Alain MARSURA.....	Chimie thérapeutique
Jean-Louis MERLIN.....	Biologie cellulaire oncologique
Alain NICOLAS.....	Chimie analytique
Jean-Bernard REGNOUF de VAINS.....	Chimie thérapeutique
Bertrand RIHN.....	Biochimie, Biologie moléculaire
Janine SCHWARTZBROD	Bactériologie, Parasitologie
Jean-Michel SIMON.....	Economie de la santé, Législation pharmaceutique
Claude VIGNERON.....	Hématologie, Physiologie

MAITRES DE CONFERENCES

Monique ALBERT.....	Bactériologie, Virologie
Sandrine BANAS.....	Parasitologie
Mariette BEAUD.....	Biologie cellulaire
Emmanuelle BENOIT.....	Communication et Santé
Michel BOISBRUN.....	Chimie thérapeutique
Catherine BOITEUX.....	Biophysique, Audioprothèse
François BONNEAUX.....	Chimie thérapeutique
Cédric BOURA.....	Physiologie
Gérald CATAU.....	Pharmacologie
Jean-Claude CHEVIN.....	Chimie générale et minérale
Igor CLAROT.....	Chimie analytique
Jocelyne COLLOMB.....	Parasitologie, Organisation animale
Joël COULON.....	Biochimie
Sébastien DADE.....	Bio-informatique
Bernard DANGIEN.....	Botanique, Mycologie
Dominique DECOLIN.....	Chimie analytique
Béatrice DEMORE.....	Pharmacie clinique
Joël DUCOURNEAU.....	Biophysique, Audioprothèse, Acoustique
Florence DUMARCA Y.....	Chimie thérapeutique
François DUPUIS.....	Pharmacologie
Raphaël DUVAL.....	Microbiologie clinique

Béatrice FAIVRE.....	Hématologie
Luc FERRARI.....	Toxicologie
Stéphane GIBAUD.....	Pharmacie clinique
Françoise HINZELIN.....	Mycologie, Botanique
Thierry HUMBERT.....	Chimie organique
Frédéric JORAND.....	Santé et Environnement
Francine KEDZIEREWICZ.....	Pharmacie galénique
Alexandrine LAMBERT.....	Informatique, Biostatistiques
Brigitte LEININGER-MULLER.....	Biochimie
Stéphanie MARCHAND.....	Chimie physique
Faten MEHRI-SOUSSI.....	Hématologie biologique
Patrick MENU.....	Physiologie
Christophe MERLIN.....	Microbiologie environnementale et moléculaire
Blandine MOREAU.....	Pharmacognosie
Dominique NOTTER.....	Biologie cellulaire
Francine PAULUS.....	Informatique
Christine PERDIAKIS.....	Chimie organique
Caroline PERRIN-SARRADO.....	Pharmacologie
Virginie PICHON.....	Biophysique
Anne SAPIN.....	Pharmacie galénique
Marie-Paule SAUDER.....	Mycologie, Botanique
Nathalie THILLY.....	Santé publique
Gabriel TROCKLE.....	Pharmacologie
Mohamed ZAIYOU.....	Biochimie et Biologie moléculaire
Colette ZINUTTI.....	Pharmacie galénique

PROFESSEUR ASSOCIE

Anne MAHEUT-BOSSER..... Sémiologie

PROFESSEUR AGREGÉ

Christophe COCHAUD..... Anglais

ASSISTANT

Annie PAVIS..... Bactériologie

SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITE (SCD)

Anne-Pascale PARRET..... Directeur

Frédérique FERON..... Responsable de la section Pharmacie-Odontologie

SERMENT DES APOTHICAIRES



Je jure, en présence des maîtres de la Faculté, des conseillers de l'ordre des pharmaciens et de mes condisciples :

De honorer ceux qui m'ont instruit dans les préceptes de mon art et de leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur enseignement.

De exercer, dans l'intérêt de la santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur, mais aussi les règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement.

De ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine ; en aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre les mœurs et favoriser des actes criminels.

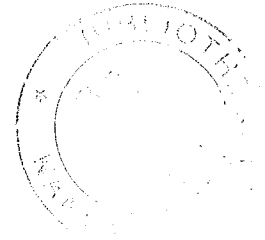
Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.



***« LA FACULTE N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION, NI
IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS LES THESES, CES
OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A
LEUR AUTEUR ».***

REMERCIEMENTS



A Monsieur Joël COULON, Maître de Conférences

Je te remercie pour l'aide, le soutien et la confiance que tu m'as accordés tout au long de mes expériences au Tutorat et de la direction de ce travail. Tu m'as donné toute la liberté nécessaire dans mon travail et dans mes choix. Merci de m'avoir toujours accompagnée (notamment par nos échanges de mails) au cours de toutes ces années.

A Madame Chantal FINANCE, Doyen de la Faculté de Pharmacie de Nancy

En tant que Doyen, vous avez accordé au Tutorat et à ses membres un soutien et une confiance indéfectible. Cette thèse n'aurait pas été possible sans votre volonté de développer le Tutorat au sein de notre Faculté et je vous suis très reconnaissante de l'intérêt que vous me témoignez en me faisant l'honneur et le plaisir de présider le jury de cette thèse.

A Monsieur Pierre LABRUDE, Professeur

Vous avez été mon enseignant tuteur et le Président du Conseil de la Pédagogie tout au long de mon cursus universitaire. Vous m'avez accompagné et conseillé avec gentillesse tout au long de mes études et vous me faites aujourd'hui l'honneur de votre présence dans mon jury de thèse. Soyez-en remercié.

A Monsieur Matthieu LOSA, Docteur en Pharmacie

En tant qu'initiateur du Tutorat au sein de notre Faculté, ta présence dans ce jury est une évidence. Je suis heureuse et te remercie pour ton aide et pour ta présence.

A Madame Alexandrine LAMBERT,

Vous m'avez aidé avec une très grande gentillesse dans la réalisation des statistiques de ce travail et je vous en remercie.

A Monsieur MENETRE

En tant que maître de stage de sixième année, vous participez activement à ma formation. Je vous remercie pour votre présence.

A Mesdames Sandrine BANAS, Jocelyne COLLOMB, Francine KEDZIEREWICZ, Pascale FRIANT-MICHEL, Marie Madeleine GALTEAU, Françoise HINZELIN, Alexandrine LAMBERT, Stéphanie MARCHAND, Francine PAULUS, Christine PERDICAKIS, Virginie PICHON-PESME, Colette ZINUTTI

A Messieurs Jean-Claude BLOCK, Jean-Claude CHEVIN, Joël DUCOURNEAU, Max HENRY, Thierry HUMBERT, Lucien LALLOZ, Pierre LEROY, Philippe MAINCENT, Alain MARSURA, Patrick MENU, Dominique NOTTER, Bertrand RIHN, Claude VIGNERON

Aux personnels administratifs et en particulier à Madame FERRY

pour votre confiance, votre soutien et votre aide tout au long de mon investissement et de mon travail.

A Hervé, Céline, Samuel, Marion, Stéphanie, Aurélie, Anthony, Axel et Sabrina

Tous les tuteurs 2005-2006 et 2006-2007 mais aussi ceux des années précédentes qui m'ont tutorée puis avec qui je me suis lancée dans cette aventure

c'est avec vous et grâce à vous que « la grande famille du Tutorat » existe. Je suis heureuse et fière d'y participer. Je garderai en mémoire tous les moments passés dans la salle Tutorat en votre compagnie.

A les étudiants des différentes promotions, les responsables des tutorats des Facultés de Pharmacie de France

Et plus spécialement tous les étudiants de première année et notamment les étudiants tutorés

pour m'avoir fait confiance en participant aux enquêtes.

Je dédie cette thèse

A mes parents, Joëlle et Dominique

*Pour l'amour, la confiance et le soutien que vous me portez,
Pour la liberté que vous m'avez toujours donnée,
Je suis fière et heureuse de ce lien unique qui nous lie.*

A mon fiancé, Sébastien

A notre amour et à nos projets de vie ensemble...

A toute ma famille

Pour votre présence et vos encouragements.

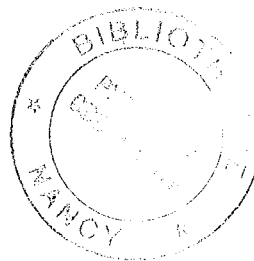
A Aude, Arnaud, Nadine, Amandine, Thibault, Carole, Bastien, Jean-Baptiste, Emilie, Audrey

*Pour la pancarte d'encouragement lors de ma première intervention au Tutorat
Pour vos passages à la salle Tutorat
Pour tous les moments passés ensemble et pour votre amitié.*

A Maud

« Comme un avion sans ailes... »

SOMMAIRE



I	<u>INTRODUCTION</u>	5
II	<u>GENERALITES</u>	6
II.1	Bases légales du Tutorat en France	7
II.1.1	Circulaire n°96-246 du Ministère de l'Education Nationale du 24.10.1996	7
II.1.1.1	Le texte	7
II.1.1.2	Analyse du texte	9
II.1.2	Arrêté du 18.3.1998 relatif à l'organisation et à la validation du Tutorat en 1er cycle	9
II.1.2.1	Le texte	9
II.1.2.2	Analyse de texte	11
II.2	Le fondé du Tutorat	12
II.2.1	L'accueil et le soutien étudiant	12
II.2.1.1	L'accueil	13
II.2.1.2	Le soutien étudiant	13
II.2.2	Les méthodes de travail et les outils de travail	14
II.2.2.1	Les méthodes de travail	14
II.2.2.2	Les outils de travail	14
II.2.3	Les connaissances disciplinaires	15
II.2.3.1	La méthodologie disciplinaire	15
II.2.3.2	La distanciation disciplinaire	15
II.2.3.3	Le renforcement disciplinaire	16
II.2.3.4	Le rattrapage disciplinaire	17
II.2.4	Le projet personnel et professionnel	17
II.3	Les pratiques tutoriales en UFR de Pharmacie	18
II.3.1	Un rapide tour de France	18
II.3.2	Le Tutorat à la Faculté de Pharmacie de Nancy	21
II.3.2.1	Les modalités du Tutorat	21
II.3.2.1.1	L'organisation	21
II.3.2.1.2	Les participants	22
II.3.2.1.3	Les acteurs	25
II.3.2.2	Les quatre premières années du Tutorat	30
II.3.2.2.1	Année universitaire 2001-2002	30
II.3.2.2.2	Année universitaire 2002-2003	34
II.3.2.2.3	Année universitaire 2003-2004	37
II.3.2.2.4	Année universitaire 2004-2005	41
II.3.2.3	Année universitaire 2005-2006	46
II.3.2.4	Année universitaire 2006-2007	46
II.3.2.5	Résultats et analyse de l'enquête sur les aides au concours de première année de 2001 à 2006	47

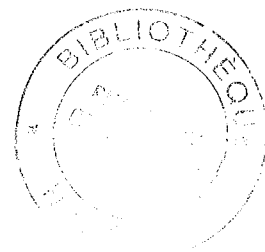
III ETUDE DU TUTORAT 2005-2006 ET 2006-2007 A LA FACULTE DE PHARMACIE DE NANCY

53

III.1 Objectifs de l'étude	54
III.2 Déroulement et supports de l'étude	54
III.2.1 Populations étudiées	54
III.2.1.1 Les étudiants inscrits en première année	55
III.2.1.2 Les étudiants inscrits au Tutorat	55
III.2.1.3 Les étudiants reçus au concours de première année	55
III.2.2 Supports de l'étude	56
III.2.2.1 Enquête auprès des étudiants de première année concernant les aides à la préparation au concours	57
III.2.2.2 Fiches d'évaluation des colles et soutiens	58
III.2.2.3 Questionnaires concernant les deux semestres du Tutorat	59
III.2.2.4 Listes des tutorés et relevé de notes obtenues au concours	60
III.2.3 Méthodes d'analyse	61
III.2.3.1 Caractéristiques des différentes populations étudiées	61
III.2.3.2 Fréquentation et nombre de copies rendues au Tutorat	62
III.2.3.3 Impact du Tutorat	63
III.2.3.4 Evaluation du Tutorat par les tutorés	63
III.2.4 Résultats 2005-2006	64
III.2.4.1 Effectifs des différentes populations	64
III.2.4.1.1 Pour les 3 cas, l'étudiant est-il une fille ou un garçon ?	64
III.2.4.1.2 Pour les 3 cas, l'étudiant est-il primant, doublant ou triplant ?	65
III.2.4.1.3 Pour les 3 cas, l'étudiant participe-t-il à une ou plusieurs aides à la préparation au concours ?	66
III.2.4.2 Fréquentation et nombre de copies rendues	67
III.2.4.2.1 Nombre moyen de tutorés présents et de copies rendues par séance	67
III.2.4.2.2 Nombre moyen de tutorés présents et de copies rendues par matière	68
III.2.4.2.3 Nombre moyen de séances où un étudiant rend sa copie	70
III.2.4.2.4 Pour quelles raisons un étudiant rend ou ne rend-il pas sa copie ?	73
III.2.4.3 Impact du Tutorat sur les résultats au concours	74
III.2.4.3.1 Impact sur la moyenne générale	74
III.2.4.3.2 Impact par « type » de matière	76
III.2.4.4 Impact du Tutorat sur la réussite au concours	77
III.2.4.4.1 Impact global sur la réussite au concours	77
III.2.4.4.2 Impact sur la réussite au concours en fonction du nombre d'inscription en première année	77
III.2.4.5 Evaluation du Tutorat par les tutorés	79
III.2.4.5.1 Satisfaction des tutorés	79
III.2.4.5.2 Evaluation des séances de colles et de soutiens par les tutorés	80
III.2.4.5.3 Assiduité des tutorés sur les deux semestres	84
III.2.5 Résultats 2006-2007	86
III.2.5.1 Effectifs des différentes populations	86
III.2.5.1.1 Pour les 3 cas, l'étudiant est-il une fille ou un garçon ?	86
III.2.5.1.2 Pour les 3 cas, l'étudiant est-il primant, doublant ou triplant ?	87
III.2.5.1.3 Pour les 3 cas, l'étudiant participe-t-il à une ou plusieurs aides à la préparation au concours ?	88

III.2.5.2	Fréquentation et nombre de copies rendues	89
III.2.5.2.1	Nombre moyen de tutorés présents et de copies rendues par séance	89
III.2.5.2.2	Nombre moyen de tutorés présents et de copies rendues par matière	90
III.2.5.2.3	Nombre moyen de séances où un étudiant rend sa copie	92
III.2.5.2.4	Pour quelles raisons un étudiant rend ou ne rend-il pas sa copie ?	95
III.2.5.3	Impact du Tutorat sur les résultats au concours	96
III.2.5.3.1	Impact sur la moyenne générale	96
III.2.5.3.2	Impact par « type » de matières	98
III.2.5.4	Impact du Tutorat sur la réussite au concours	99
III.2.5.4.1	Impact global sur la réussite au concours	99
III.2.5.4.2	Impact sur la réussite au concours en fonction du nombre d'inscription en première année	99
III.2.5.5	Evaluation du Tutorat par les tutorés	101
III.2.5.5.1	Satisfaction des tutorés	101
III.2.5.5.2	Evaluation des séances de colles et de soutiens par les tutorés	102
III.2.5.5.3	Assiduité des tutorés sur les deux semestres	106
IV	<u>EXPERIENCES PERSONNELLES</u>	108
IV.1	En tant que tutoré en première année	109
IV.2	En tant que tutrice	110
IV.2.1	En deuxième année	110
IV.2.2	En troisième année	111
IV.3	En tant que co-responsable étudiant en quatrième année	112
IV.3.1	Les projets	112
IV.3.1.1	La poursuite des acquis antérieurs	112
IV.3.1.2	Les évolutions nécessaires	112
IV.3.2	Au fil des mois	113
IV.3.2.1	Les inscriptions	113
IV.3.2.2	La pré-rentree	114
IV.3.2.2.1	Le relais des responsabilités	114
IV.3.2.2.2	Programme	115
IV.3.2.2.3	Bilan	117
IV.3.2.3	Le premier semestre	118
IV.3.2.3.1	Le recrutement des tuteurs	118
IV.3.2.3.2	Le planning	120
IV.3.2.3.3	La gestion des corrections et des classements	121
IV.3.2.3.4	Le concours blanc	122
IV.3.2.4	Le second semestre	124
IV.3.2.4.1	Le recrutement des tuteurs	124
IV.3.2.4.2	Le planning	125
IV.3.2.4.3	La gestion des corrections et des classements	126
IV.3.2.4.4	Le concours blanc	126
IV.3.2.5	La communication	127
IV.3.2.5.1	Avec les tutorés	127
IV.3.2.5.2	Avec les tuteurs	129
IV.3.2.5.3	Avec l'enseignant responsable	129
IV.3.2.5.4	Avec les enseignants et la Faculté	130
IV.3.2.5.5	Avec les étudiants de première année	131
IV.3.2.5.6	Avec les futurs étudiants de première année	131

IV.3.3	Les modifications apportées	133
IV.3.3.1	Les trois jours de pré-rentrée	133
IV.3.3.2	La boîte aux lettres et le panneau d'affichage	133
IV.3.3.3	Le recrutement de 5 tuteurs par matière	134
IV.3.3.4	Une standardisation de l'organisation	135
IV.3.3.4.1	Le logo	135
IV.3.3.4.2	Les tickets de pré-inscription	135
IV.3.3.4.3	Les tableaux de classement	137
IV.3.3.4.4	Les en-têtes	137
IV.3.3.4.5	Les corrections écrites	137
IV.3.4	Les difficultés rencontrées	140
IV.3.4.1	L'élection	140
IV.3.4.2	Les inscriptions	140
IV.3.4.3	Le recrutement des tuteurs	140
IV.3.4.4	La gestion de l'équipe et de la salle Tutorat	141
IV.3.4.5	Répondre à l'exigence des tutorés	142
IV.3.4.6	L'investissement au quotidien	142
IV.3.5	« La grande famille du Tutorat »	143
IV.3.5.1	Un travail convivial en équipe	143
IV.3.5.2	Une entraide importante	143
IV.3.5.3	Des contacts diversifiés	143
IV.3.5.4	Des moments de détente	143
V	<u>TEMOIGNAGES</u>	144
VI	<u>AVEC LE REcul...</u>	154
VII	<u>CONCLUSION</u>	163



I INTRODUCTION

La première année des études de Pharmacie est sanctionnée par un concours. Celui-ci limite l'accès en deuxième année en fonction d'un *numerus clausus* déterminé par arrêté ministériel. Au niveau national, ce concours ne peut être présenté que deux fois.

Un grand nombre d'étudiants s'inscrivent en première année. Le nombre d'étudiants de première année du premier cycle des études pharmaceutiques autorisés à poursuivre leurs études est actuellement de 2990 au niveau national et de 119 pour la Faculté de Pharmacie de Nancy.

En raison de la relative difficulté de ce concours, il s'est créé des « aides à la préparation au concours de première année » par des sociétés privées puis au sein même des différentes Facultés de Pharmacie.

Mon expérience d'étudiante inscrite à une aide privée la première année, puis au Tutorat de notre Faculté lors de mon redoublement, puis en tant que tutrice durant deux ans et enfin en tant que co-responsable étudiante a été très enrichissante. Elle m'a donnée envie, en 2006, de faire un bilan du Tutorat de la Faculté. Avec l'accord de Madame Le Doyen et de Monsieur COULON, enseignant responsable du Tutorat, c'est maintenant mon sujet de thèse.

J'y évoquerai, tout d'abord, les bases légales du Tutorat en France puis l'historique du Tutorat à la Faculté de Pharmacie de Nancy. J'y commenterai ensuite une étude réalisée durant les années universitaires 2005-2006 et 2006-2007.

Après une place pour mon expérience personnelle et quelques témoignages, j'essayerai d'émettre des propositions pour l'avenir.

Je souhaite aux lecteurs de ce travail, une lecture aisée mais surtout digne d'intérêt et enrichissante.

II GENERALITES

II.1 Bases légales du Tutorat en France

II.1.1 Circulaire n°96-246 du Ministère de l'Éducation Nationale du 24.10.1996

II.1.1.1 Le texte (1)

Les Etats Généraux de l'Université ont montré l'importance des mesures à prendre pour favoriser la réussite des étudiants dès l'entrée à l'Université. Le Tutorat est l'une des réponses concrètes et adaptées à cet objectif prioritaire.

Conformément au calendrier de la réforme de l'Université, la mise en place du Tutorat est effective dans toutes les Universités dès la rentrée 1996.

1. Un Tutorat adapté aux besoins des étudiants de première année

Le Tutorat d'accompagnement méthodologique et pédagogique s'adresse aux étudiants qui effectuent leur première rentrée à l'université dans un DEUG.

- Le Tutorat vise à favoriser la réussite de l'étudiant en lui permettant de s'adapter aux exigences méthodologiques nouvelles des études supérieures. Il est organisé pendant six mois au cours de la première année de DEUG.*

- Il s'effectue sur la base du volontariat pour les étudiants. Il ne fait l'objet d'aucune évaluation ou notation rentrant dans le contrôle des connaissances. Toutes dispositions seront prises, par les établissements, pour que les étudiants qui en ont le plus besoin puissent bénéficier des séances de Tutorat.*

- Ce nouveau type de Tutorat revêt nécessairement des formes variées :*

-l'aide au travail personnel de l'étudiant, qu'il s'agisse de l'Organisation et de la gestion de l'emploi du temps ou de l'apprentissage des méthodes de travail propres à l'université (prises de notes en cours et en travaux dirigés, exploitation efficace de ces notes, entraînement à l'oral, élaboration de fiches de travail...). Cette forme de Tutorat ne saurait remplacer, en aucun cas, le travail personnel de l'étudiant.

-l'aide au travail documentaire, à savoir la maîtrise des outils bibliographiques et l'usage efficace des bibliothèques.

-l'appui aux techniques d'autoévaluation et d'autoformation.

Enfin, le tuteur permet d'établir des relations de proximité entre les étudiants et leurs professeurs. Il importe de préciser que le Tutorat d'accompagnement n'a pas vocation à se substituer à l'enseignement dispensé en cours, travaux dirigés ou travaux pratiques.

2. Un Tutorat exercé par des étudiants sous la responsabilité d'universitaires

• Le Tutorat est effectué par des étudiants confirmés de deuxième ou de troisième cycle, des élèves d'écoles d'ingénieurs ou des étudiants des IUFM sous la tutelle et la responsabilité des enseignants d'université.

• Dans le cadre du Tutorat d'accompagnement, les tuteurs auront en charge des groupes de l'ordre de quinze étudiants avec lesquels ils feront un travail d'encadrement et non d'enseignement.

• Il importe que l'implication des tuteurs ne pénalise pas leur réussite personnelle. En conséquence, cette forme d'engagement des étudiants dans la vie universitaire est prise en compte dans leur parcours de formation et validée comme stage.

3. Mise en oeuvre du Tutorat par les universités

• L'Organisation pratique des diverses formes de Tutorat, son suivi, son appréciation par rapport aux objectifs visés ainsi que le recrutement des tuteurs relèvent de la responsabilité des universités.

-les responsables des tuteurs sont des enseignants. Ils organisent régulièrement des réunions d'encadrement des tuteurs, notamment au début de l'année. Ces réunions permettent aux enseignants d'apprécier les difficultés rencontrées par les étudiants et de rechercher les éléments de réponses les plus adaptés.

-l'engagement des universitaires dans le suivi des tuteurs est reconnu dans le cadre de contrats pédagogiques définis au sein de chaque établissement, sous formes d'heures spécifiques.

-Il appartient aux universités de prendre en compte la situation des étudiants qui suivent des formations dans des antennes universitaires ou des sites excentrés, en proposant des solutions adaptées aux contraintes propres à ces formations (recours à des étudiants de deuxième année si nécessaire).

• La rétribution nette de chaque tuteur se fera sur la base d'une bourse de stage de 1000 francs (152,45 €) par mois pendant six mois.

Je vous invite à m'adresser au plus tard le 12 novembre 1996, sous le présent timbre vos propositions pour l'année en cours et à remplir le questionnaire ci-joint, après avoir recueilli l'avis du CEVU. Afin de dresser un bilan d'étape, de confronter et de mutualiser les expériences de généralisation du Tutorat, j'organiserai un séminaire courant février 1997.

Christian FORESTIER

II.1.1.2 Analyse du texte

Le Tutorat a été officiellement instauré durant l'année universitaire 1996-97 par François Bayrou, alors Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le principe du tutorat existait avant cette date dans de nombreuses Universités mais laissait apparaître une grande diversité dans son application. Cette officialisation se fait sous forme d'une circulaire (1) rédigée par Christian Forestier, Directeur Général des Enseignements Supérieurs et adressée aux Présidents d'Université. Elle pose des principes fondamentaux :

1. Le Tutorat a pour mission d'améliorer l'intégration des étudiants néo-bacheliers et de lutter contre l'échec en première année de DEUG. Il vise à « favoriser la réussite de l'étudiant » (1).

2. L'organisation du Tutorat relève « de la responsabilité des universités » (1) à qui ce texte laisse beaucoup de liberté. Le Tutorat « revêt nécessairement des formes variées » (1) qui vont de « l'aide au travail personnel » (1) à l'établissement de « relations de proximité entre les étudiants et leurs professeurs » (1). L'importance est mise sur le fait que le Tutorat ne se « substitue pas à l'enseignement dispensé en cours, travaux dirigés ou travaux pratiques ».

3. Les tuteurs sont « des étudiants confirmés de deuxième ou troisième cycle » « sous la responsabilité des enseignants d'Université » (1). Etre tuteur est pris en compte comme une « forme d'engagement dans la vie universitaire » (1) qui peut être validée comme un stage et être gratifiée par une « bourse de 1000 francs (152,45€) par mois pendant six mois »(1).

II.1.2 Arrêté du 18.3.1998 relatif à l'organisation et à la validation du Tutorat en 1er cycle

II.1.2.1 Le texte (2)

Article 1er : Afin de favoriser la réussite des étudiants, les établissements d'enseignement supérieur organisent prioritairement dans toutes les premières années d'enseignement de premier cycle un dispositif d'appui sous la forme de Tutorat d'accompagnement méthodologique et pédagogique. Les formes du Tutorat d'accompagnement peuvent être variées (aide au travail personnel de l'étudiant, aide au travail documentaire, appui aux techniques d'autoformation...). Ce dispositif bénéficie à tous

les étudiants de première année de premier cycle qui le souhaitent. L'établissement fait connaître le dispositif et le propose aux étudiants qui en ont le plus besoin. Chaque établissement définit et précise, après avis du conseil compétent, les conditions d'organisation du Tutorat, en cohérence avec sa politique pédagogique. Le président de l'Université ou le chef de l'établissement arrête ces dispositions.

Article 2 : Le Tutorat est effectué sous la responsabilité pédagogique des enseignants ou des enseignants-chercheurs par des étudiants confirmés de deuxième ou troisième cycle. Ces enseignants et enseignants-chercheurs choisissent, forment et encadrent régulièrement les étudiants-tuteurs dans les conditions déterminées par chaque établissement.

Article 3 : En lien avec l'équipe pédagogique, et sous la responsabilité d'un enseignant ou d'un enseignant-chercheur, chaque étudiant-tuteur a la responsabilité d'encadrer, par une aide personnalisée, un groupe d'étudiants de taille restreinte (au maximum dix étudiants) qui lui est affecté pour une durée maximum de six mois. Une gratification est allouée par l'établissement à l'étudiant-tuteur, sous forme de bourse de stage. Le montant de cette gratification est fixé annuellement par le ministre chargé de l'enseignement supérieur. L'activité de l'étudiant-tuteur et ses obligations, qui ne peuvent excéder soixante heures en présence des étudiants, sont fixées, conformément aux orientations du troisième alinéa de l'article 1er, dans une convention signée par l'étudiant, le président de l'université ou le chef d'établissement, le directeur de la composante de l'université qui a la charge du Tutorat et l'enseignant ou enseignant-chercheur qui assure la responsabilité de maître de stage.

Article 4 : L'action de Tutorat assurée par les étudiants-tuteurs est validable dans le parcours de formation suivi par l'étudiant-tuteur dans les conditions fixées par l'établissement. Cette validation peut être effectuée dans le cadre des unités d'enseignement. Elle peut avoir lieu au titre des stages, des travaux d'études et de recherche ou d'enseignements optionnels prévus dans la formation.

Article 5 : Dans chaque établissement, une évaluation qualitative et quantitative du Tutorat est établie annuellement et présentée au conseil compétent.

Article 6 : La directrice de l'enseignement supérieur, les présidents d'Université et chefs d'établissement d'enseignement supérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

II.1.2.2 Analyse de texte

L'arrêté du 9 avril 1997 paru au Bulletin Officiel n° 16 (2) concernant l'enseignement supérieur et la recherche précise que « la première année d'enseignement de premier cycle comporte un dispositif d'appui sous forme de tutorat d'accompagnement... » (Article 5) (2).

La définition du Tutorat est ensuite détaillée dans l'arrêté du 18 mars 1998 (3) paru au Bulletin Officiel n° 21, dans les mêmes termes que dans la circulaire de 1996 (1).

Ici sont aussi définis des principes de base :

Article 1^{er} : Le Tutorat se définit comme une méthode « d'accompagnement méthodologique et pédagogique » (3) qui bénéficie « à tous les étudiants de première année qui le souhaitent » (3). Son organisation est laissée au libre souhait de chaque établissement.

Article 2 : Les Tuteurs sont « des étudiants confirmés de deuxième ou troisième cycle » (3) et sont encadrés par des enseignants responsables du bon fonctionnement et du sérieux du Tutorat.

Article 3 : L'enseignant responsable du Tutorat établit avec chaque tuteur une convention qui définit son activité et ses obligations. Le tuteur reçoit de l'établissement « une gratification sous forme de bourse de stage dont le montant est fixée annuellement par le ministre » (3).

Article 4 : Le Tutorat peut être considéré comme une option et donc valider une unité d'enseignement.

Article 5 : Chaque année, le Tutorat doit faire l'objet d'un bilan permettant une « évaluation qualitative et quantitative » (3).

Article 6 : Chaque établissement d'enseignement supérieur doit mettre en place un Tutorat.

II.2 Le fondé du Tutorat

Les premières années du cycle universitaire sont souvent appréhendées négativement par les lycéens (ainsi que par leurs parents) du fait de la transition, parfois difficile, entre le « cocon » du lycée et la vie universitaire. En effet, bien plus qu'un passage dans l'enseignement supérieur, elles représentent un changement dans leurs habitudes de travail, d'acquisitions de connaissances, de méthodes d'évaluation et voire même de mode de vie.

Le Tutorat peut être alors une aide et un soutien dans cette phase d'adaptation puisqu'il est, par définition, mené par des étudiants de cycles supérieurs qui sont, eux aussi, « passés par là ». Il a donc pour mission première d'aider les ex-lycéens à s'adapter au mieux à leur nouvelle vie universitaire et ceci par différentes activités qui peuvent être :

1. L'accueil et le soutien étudiant
2. La diffusion des méthodes de travail et des outils de travail
3. Le développement des connaissances et compétences disciplinaires
4. L'information et le soutien des projets professionnels

Pour tous ces besoins, le Tutorat n'est bien évidemment pas le premier à pouvoir fournir des réponses : les différentes composantes universitaires (Enseignants, Université et Ministère) ont bien entendu ici une place prépondérante. Les solutions apportées sont diverses, plus ou moins proches de l'étudiant nouvel arrivé, mais elles contribuent, ensemble, à l'adaptation et à la future réussite de celui-ci.

II.2.1 L'accueil et le soutien étudiant

Le passage du lycée où l'étudiant était piloté et encadré, à l'Université, où il est le seul à devoir gérer et planifier son travail, est parfois difficile. Or une adaptation rapide à la vie universitaire est primordiale afin de pouvoir travailler au mieux et se donner les moyens de réussir.

C'est pourquoi le Tutorat, bien plus qu'un soutien scolaire, doit être une aide pour l'étudiant : les Tuteurs doivent l'accueillir et le soutenir au cours de l'année en mettant en place une relation de confiance basée sur un sentiment d'égalité.

II.2.1.1 L'accueil

Lors de la rentrée universitaire, les enseignants-chercheurs prennent généralement le temps de présenter leur matière, le contenu et le programme de leurs enseignements. Faute de temps (et d'un programme étendu), il leur est généralement difficile de parler de notions plus floues comme le fonctionnement de l'université, le déroulement des études, les choix qui peuvent s'offrir à l'étudiant et les services dont il peut profiter.

C'est pourquoi la réforme Savary de 1984 prévoit des journées de pré-rentrée afin de faciliter cette transition lycée université. Elles peuvent faire partie intégrante du Tutorat et même constituer une de ses principales missions.

II.2.1.2 Le soutien étudiant

L'adaptation à la vie universitaire n'est bien évidemment pas uniquement un problème lié aux premiers jours de rentrée : différents soucis, questionnements peuvent apparaître au cours de l'année universitaire comme des interrogations sur les modalités du contrôle des connaissances, le déroulement des examens, l'accès aux résultats, la gestion du temps de travail. Un soutien moral peut même être nécessaire au cours de cette année de travail...

Les tuteurs, eux-mêmes certainement préoccupés par les mêmes types de questions lors de leur première année, sont tout à fait à même d'y répondre. En outre, il est très commode pour les étudiants inquiets d'interroger leurs aînés: il se crée alors une relation simple et confiante de partage des expériences.

Contrairement à la partie accueil qui semble être bénéfique pour tous les nouveaux arrivants à la Faculté, cette demande de suivi n'est pas obligatoirement formulée par tous les étudiants. Elle le sera plutôt volontiers de façon spontanée aux détours d'une conversation entre étudiants que l'objet d'un cours spécifique. En effet, lorsque ce soutien est nécessaire, il ne s'agit que rarement de prévention d'un souci mais plus d'une demande de résolution d'un problème. Il s'agit alors d'aider rapidement l'étudiant en difficulté et de l'orienter dans son choix afin qu'il se sente reconnu, compris et soutenu.

II.2.2 Les méthodes de travail et les outils de travail

Selon l'arrêté du 9 avril 1997 (2), le semestre initial de la première année universitaire doit comporter « une unité de méthodologie du travail universitaire permettant l'apprentissage des méthodes, pratiques et savoir-faire nécessaires à la réussite d'études à l'université ». Ainsi l'intérêt de l'apprentissage des méthodes et des outils de travail est reconnu par le Ministère qui estime que cet apprentissage doit permettre « à chaque étudiant de construire son projet de formation et de développer ses capacités d'autonomie dans le travail et la vie universitaire ».

Cependant, l'emploi du temps de cette année de sélection (dans le cas des études en pharmacie) ne permet souvent pas ce semestre d'orientation. En effet, les enseignants-chercheurs doivent avancer dans leur programme de cours en fonction des dates du concours. Ils regrettent quelquefois de ne pas pouvoir parfaitement répondre à cette obligation. Ils trouvent alors dans le Tutorat l'aide nécessaire à la réalisation, même partielle, de cette mission institutionnalisée.

II.2.2.1 Les méthodes de travail

Une méthode de travail peut se définir par tout ce qui permet de travailler efficacement dans différents champs disciplinaires. Il s'agit par exemple de savoir rédiger des fiches résumées, de savoir planifier son travail hebdomadaire, d'être capable de prendre des notes synthétiques en cours, de restituer des informations clairement...

Il est bien évident que ces notions sont déjà acquises pour un certain nombre d'étudiants. Mais il n'en reste pas moins vrai que la plupart d'entre eux sont très demandeurs de quelques rappels ou « trucs et astuces » d'étudiants chevronnés lors, par exemple, des journées de pré-rentree.

II.2.2.2 Les outils de travail

Les outils de travail, quant à eux, se définissent par l'acquisition de techniques permettant l'utilisation autonome et judicieuse des aides disponibles. Il s'agit par exemple de savoir utiliser au mieux les ressources d'une bibliothèque universitaire, acquérir des notions de travail informatique (traitement de texte...), connaître des sources de données fiables (PubMed...)...

Là encore, l'apprentissage de ces notions ne peut se limiter aux seuls jours de rentrée mais il doit s'étendre et se développer au cours de l'année. Il est, en outre, toujours le fruit d'une collaboration entre plusieurs acteurs. Le Tutorat y trouve sa place même si les étudiants trouvent, bien à tort, cet apprentissage parfois ennuyant et inutile.

II.2.3 Les connaissances disciplinaires

Chaque discipline enseignée a pour but de faire acquérir à l'étudiant des connaissances spécifiques. Pour arriver à cette fin, il faut, à l'étudiant, plusieurs apports distincts :

II.2.3.1 La méthodologie disciplinaire

Comme nous l'avons déjà vu, l'arrêté du 9 avril 1997 (2) prévoit la méthodologie générale au premier semestre de la première année de DEUG (Diplôme d'Etudes Universitaires Générales) mais également « une unité de méthodologie disciplinaire centrée sur les exigences pédagogiques et scientifiques de la ou des disciplines fondamentales » au second semestre.

Contrairement à la méthodologie générale, les enseignants-chercheurs conservent la charge de cet item, tant ils en connaissent l'absolue nécessité. Néanmoins, ils ne dispensent aucun cours spécifique considérant qu' « en enseignant la discipline, on enseigne la méthodologie disciplinaire puisque l'une ne va pas sans l'autre ». Ainsi l'étudiant doit parfois acquérir et entretenir de lui même le fonctionnement de cette méthodologie au fil des enseignements.

Un des rôles du Tutorat est alors d'aider les étudiants à ne pas s'engager sur une fausse route et se laisser décontenancer par des matières nouvelles, là où la connaissance de la méthodologie est le garant d'une bonne compréhension.

II.2.3.2 La distanciation disciplinaire

Tout apprentissage d'une discipline nécessite de savoir prendre de la hauteur afin de savoir retenir l'essentiel, pouvoir l'utiliser et être capable de le replacer dans des conditions différentes. Dans cette optique, deux types de distanciations semblent nécessaires.

Tout d'abord, la distanciation vis-à-vis du contenu : il s'agit de « prendre de la hauteur » et de mieux maîtriser les imbrications du savoir. Etant donné la rapidité du déroulement des enseignements de première année, il peut être complexe pour un étudiant de réussir cette prise de hauteur. Le Tutorat peut alors l'aider à créer des liens utiles entre divers points de cours, des relations entre la pratique vue en travaux dirigés et la théorie apprise en cours. Cela peut aussi concerner les bases communes à plusieurs enseignements, non systématiquement rappelées. Cette distanciation permet à l'étudiant de mettre en relation des connaissances diverses et ainsi de mieux pouvoir les assimiler pour mieux les restituer en créant des réseaux de raisonnement.

Enfin l'étudiant doit être capable de réaliser une certaine hiérarchisation de ses acquisitions. Il est nécessaire de réaliser un tri entre les choses fondamentales (à retenir absolument) et les « détails » qui ne font qu'apporter des précisions. Cette distanciation de contenu est indispensable pour des étudiants qui vont être amenés à répondre aux évaluations. Il s'agit d'être sur « la même longueur d'onde » que l'enseignant pour acquérir de meilleures connaissances et donc de mieux réussir. On peut remarquer également que toute autoévaluation reste impossible en l'absence de cette distanciation.

Néanmoins cette prise de distance ne doit pas aboutir à l'équation simpliste : « ce qui est à retenir, c'est ce qui est demandé à l'examen » car les évaluations servent avant tout à la préparation et l'obtention d'un diplôme garant d'un certain niveau de connaissance indispensable. La réussite aux évaluations n'est certainement pas une finalité en soi.

II.2.3.3 Le renforcement disciplinaire

Du fait de la forte densité des programmes de première année, de leurs nouveautés et de leurs diversités, certains étudiants rencontrent des difficultés. Sans vouloir prendre la place des enseignants ou tout ré-expliquer, il peut s'avérer utile de reprendre quelques notions de base. Bien que ce « rattrapage » puisse être parfois connoté négativement n'étant destiné qu'à « ceux qui n'ont pas compris du premier coup », les étudiants en sont néanmoins toujours demandeurs tant ils sont conscients de son importance.

Le Tutorat peut donc mettre en place des séances dites de soutien mais il va s'en dire que ce renforcement doit être effectué en collaboration étroite avec les enseignants responsables de la discipline afin qu'il soit adapté, pertinent, judicieux et efficace.

II.2.3.4 Le rattrapage disciplinaire

Il peut arriver que certains étudiants ne possèdent malheureusement pas tous les prérequis indispensables à l'acquisition d'un enseignement disciplinaire ou qu'ils les maîtrisent très mal. Le rattrapage trouve alors toute son utilité mais il est connoté très négativement par les étudiants qui y voient, non pas une main tendue, une aide, mais bien un révélateur de leurs points faibles.

Pour éviter cela et ne pas devoir animer des séances dédiées aux rattrapages qui ne regrouperaient que peu de monde, ces prérequis doivent être rappelés lors des journées de pré-rentrée et alors constituer une « mise en route » des premiers cours.

II.2.4 Le projet personnel et professionnel

Les Universités sont de plus en plus attentives à l'orientation des étudiants au cours de leur cursus : des journées d'informations, des rencontres avec des professionnels, des forums et tables rondes sont très régulièrement organisés afin de communiquer et de répondre aux interrogations des étudiants concernant leurs futurs projets.

Les tuteurs s'intègrent parfaitement dans ce cadre du fait de leur statut d'étudiant. En effet, on remarque, lors des journées Portes Ouvertes par exemple, qu'une présence étudiante est souhaitée par les futurs entrants : une discussion autour des conditions de travail, des difficultés souvent rencontrées et les perspectives d'avenir peut s'engager plus librement et plus facilement avec un « ancien » qu'avec un enseignant face à qui le lycéen aura plus de réserve, de réticences et auprès de qui il aura plus de mal à poser ces questions qu'il pourra considérer comme « annexes ».

En outre, au cours de la première année, certains étudiants peuvent être victimes d'une période de doute sur leur motivation, leur intérêt pour leur future formation et futur métier. Le tuteur prend alors un rôle de confident qui peut écouter, conseiller en expliquant, par exemple, sa motivation personnelle, cette formation et ses projets d'orientation future.

II.3 Les pratiques tutoriales en UFR de Pharmacie

II.3.1 Un rapide tour de France

Comme nous l'avons vu précédemment, c'est la circulaire du 24 octobre 1996 (1) et l'arrêté de 1998 (3) qui officialise les pratiques tutoriales dans les universités de France. On peut ici noter deux points importants. Tout d'abord, ces textes officiels n'ont fait que légitimer des expériences déjà existantes dans certaines universités. En outre, dans le but de permettre le développement de ces pratiques, ils laissent une grande liberté d'organisation aux Facultés qui souhaiteraient mettre en place un Tutorat.

Dans le cadre de mon étude, j'ai été amené à réaliser une enquête (annexe 1) auprès des Facultés de Pharmacie pour connaître le nombre de Tutorats mis en place ainsi que leur ampleur, ancienneté et mode de fonctionnement.

Etant donné le caractère associatif du Tutorat, je me suis appuyée sur les rassemblements en assemblée générale de l'A.N.E.P.F. (Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France) en février 2006 puis en janvier 2007 (après contact avec les présidents : successivement, Christophe BISI et Guillaume BARDY) afin d'assurer la distribution des questionnaires. Dans les cas où le Tutorat ne fait pas partie d'une association étudiante, les responsables des Tutorats sont généralement connus au sein de leur Faculté et les étudiants présents aux assemblées ont bien voulu leur transmettre.

La France compte 24 UFR de Pharmacie. L'arrêté du 19 avril 2006 fixe le numerus clausus à 2990 en 2005-2006. Il se divise différemment selon les UFR : de 65 places à Limoges à 528 à Paris (119 pour Nancy).

L'analyse des réponses à cette enquête m'a permis d'identifier de nettes différences de pratiques tutoriales dans les Facultés. En effet, si tous les Tutorats offrent aux étudiants la possibilité de participer à des colles, soutiens et concours blancs en dehors des heures de cours, chaque Faculté l'a instauré selon une organisation propre. Ceci aboutit à une importante diversité de responsables (doyen, enseignant, étudiant...), de gestion et de financement (Universités, associations...).

Ainsi il est intéressant de noter :

- des différences de développement : nombre d'inscrits, ancienneté...
- des différences dans l'organisation : inscription gratuite, entrée libre...
- des différences en matière de responsabilités : présence d'étudiants responsables et d'enseignants référents, indemnités...

Le tableau suivant récapitule succinctement les différentes modalités de Tutorat dans les Facultés de Pharmacie de France. Nous étudierons le Tutorat à la Faculté de Nancy dans les chapitres suivants.

Faculté	Ancienneté du Tutorat	Inscrits 1ère année	Numerus clausus 2007	Nombre de tuteurs	Tarif	Nombre de tuteurs	Responsables étudiants	Enseignant référent	Indemnités des tuteurs
Tours	11 ans	350	100	200	1,5€ de l'heure	entre 20 et 30 (3 ou 4/matière)	2	2 (dont le doyen)	rémunérés par le Tutorat
Nantes	11 ans	384	95	200	10-15€/an	entre 10 et 20	0	1	rémunérés par le Tutorat
Bordeaux	9 ans	508	137	200 - 300	35€/an (trousse à dissection offerte si réussite au concours)	nb variable	2	1	rémunéré par l'Université
Grenoble	8 ans	320	92	100 - 200	gratuit	entre 20 et 30	1	1	validation d'une UE optionnelle
Dijon	8 ans	330	76	200 - 300	gratuit	entre 20 et 30	0	2	rémunérés par le Tutorat
Marseille	8 ans	750	191	650	5€ inscription à l'assoc +0,20€ le cours +6€/CCB = 31€	entre 10 et 20	1	0	bénévolat
Reims	5 ans	290	86	200 - 300	gratuit	entre 20 et 30	2	1	validation d'une UE optionnelle
Clermont-Ferrand	5 ans	235	89	100 - 200	gratuit	entre 20 et 30 (2/matière)	1	1	validation d'une UE optionnelle
Besançon	5 ans	200	66	100	gratuit	8	0	1	rémunérés par le Tutorat
Poitiers	3 ans	250	68	100	gratuit	moins de 10	0	enseignant de chaque matière	rémunérés par le Tutorat
Angers	3 ans	275	70	entrée libre	gratuit	entre 10 et 20	0	1	rémunérés par le Tutorat
Lyon	Non répondu	615	216	204 participants et 120 sur liste d'attente	Non répondu	entre 10 et 20	0	1	rémunérés par le Tutorat
Limoges	Non répondu	215	65	Non répondu	Non répondu	Non répondu	Non répondu	Non répondu	Non répondu
Montpellier	8 ans	740	188	200-300	gratuit	30-40	0	enseignant de chaque matière	rémunéré par le Tutorat après validation d'une "UE tuteur"
Rouen	1 an	330	79	pas encore d'inscrits	moins de 5€/an	nb variable	1	0	rémunérés par l'Université

Plusieurs Facultés restent encore sans système de type Tutorat. Caen, Lille, Amiens, Paris 11 et Strasbourg sont dans ce cas. Les Facultés de Rennes et de Toulouse sont quant à elles en réflexion pour une éventuelle mise en place pour la rentrée prochaine (2007-2008).

Ce tour de France des Tutorats montre toutes les possibilités qu'offre ce dispositif. Il est évident que le travail des tuteurs est à la base de ces systèmes. Cependant dans tous les cas, la Faculté et les enseignants participent fortement, aussi bien à la validation qu'à la gestion des séances.

Pour sa part, la Faculté de Pharmacie de Nancy a instauré un Tutorat à compter de l'année universitaire 2001-2002 et son développement est constant.

II.3.2 Le Tutorat à la Faculté de Pharmacie de Nancy

II.3.2.1 Les modalités du Tutorat

Avant même d'en observer le développement et l'évolution, il me semble important de rappeler ici les grands principes de fonctionnement du Tutorat dans notre Faculté.

II.3.2.1.1 L'organisation

Le Tutorat est un système d'aide à la préparation au concours de première année qui s'adresse donc à tous les étudiants de première année qui le souhaitent. Il est basé sur le bénévolat d'étudiants de deuxième, troisième et quatrième année.

En tant qu'initiative associative, le Tutorat fait partie intégrante de l'A.A.E.P.N. (Association Amicale des Etudiants en Pharmacie de Nancy) et ses responsables en sont chargés de mission. Cependant, le Tutorat dispose de moyens propres et indépendants. La salle Tutorat (ex salle N.A.B.U.C.O.) est située dans le deuxième hall, à côté de l'amphithéâtre BRUNTZ. Les comptes du Tutorat sont financièrement indépendants mais toutefois en lien administratif avec l'Association des Etudiants. Enfin, les responsables du Tutorat sont élus par les tuteurs, habituellement lors du repas de fin d'année et n'ont aucune autre responsabilité au sein de l'Association, bien qu'ils soient statutairement nommés « chargés de mission ».

En tant qu'initiative reconnue et soutenue par la Faculté, pour en favoriser l'information et en faciliter le développement, une page du Livret de l'Etudiant est dédiée à la présentation du Tutorat (annexe 2). Elle mentionne :

- l'intérêt du Tutorat pour des étudiants de première année : « faire régulièrement le point sur la qualité et l'efficacité de leur travail personnel »,
- le déroulement pratique de cette aide au cours de l'année : une ou plusieurs colles ou soutiens hebdomadaires avec des tests d'1h30 en moyenne suivis de leurs corrections. L'étudiant tuteur a la possibilité de rendre sa copie afin d'obtenir une correction personnelle, une note et un classement indicatif,
- le point d'honneur mis sur la collaboration enseignants - tuteurs : « le Tutorat veut aussi être un relais entre les exigences des professeurs (toutes les colles sont

supervisées par les responsables de chaque matière) et les difficultés des étudiants (les tuteurs pouvant rendre compte a posteriori auprès des responsables d'enseignements d'éventuels aspects du cours, sources d'obstacles pour un certain nombre d'étudiants) ». Cette collaboration est un des atouts majeurs du Tutorat face aux formations privées existantes.

Le Tutorat est donc une structure associative d'aide et de soutien pour les étudiants de première année. Il est intégré au sein même de la Faculté et bénéficie d'un double engouement de la part de ses participants et de ses acteurs.

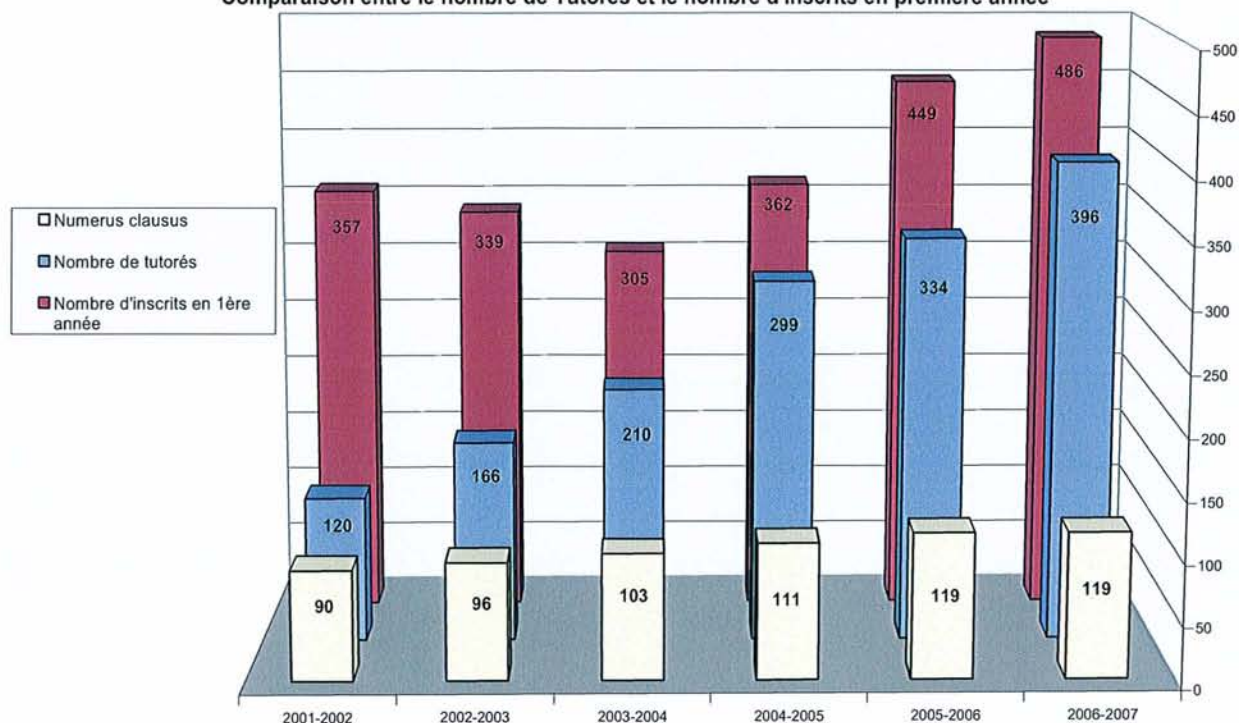
II.3.2.1.2 Les participants

En tant qu'aide à la préparation du concours, le Tutorat s'adresse aux étudiants de première année. L'inscription se fait généralement lors de la pré- rentrée ou au cours des premières semaines d'enseignement.

Le nombre d'inscrits en première année a diminué de 2001 à 2004. Depuis la rentrée 2004, ce nombre augmente en moyenne de 16% par an. Le nombre de tutorés a toujours été en hausse depuis 2001, avec une augmentation moyenne de 27,5% par an. Le nombre de tutorés a donc été en constante évolution, comparativement au nombre d'inscrits en première année.

Année	Nombre d'inscrits en 1ère année	Evolution du nombre d'inscrits en 1ère année	Nombre de tutorés	Soit % des inscrits	Evolution du nombre de tutorés	Numerus clausus	Evolution du numerus clausus
2001-2002	357		120	33,61%		90	
2002-2003	339	-5,0%	166	48,97%	38,3%	96	6,7%
2003-2004	305	-10,0%	210	68,85%	26,5%	103	7,3%
2004-2005	362	18,7%	299	82,60%	42,4%	111	7,8%
2005-2006	449	24,0%	334	74,39%	11,7%	119	7,2%
2006-2007	486	8,2%	396	81,48%	18,6%	119	0,0%

Comparaison entre le nombre de Tutorés et le nombre d'inscrits en première année



En pratique, chaque tutoré se voit remettre, lors de son inscription, une carte du Tutorat (annexe 3) avec un numéro d'anonymat. Ce numéro facilite la correction des copies, l'affichage des résultats et des classements tout en conservant l'anonymat des participants.

Enfin, de manière à assurer un déroulement optimum de chaque colle durant toute l'année, il est distribué à chaque tutoré le guide des « Bonnes Pratiques à l'usage du tutoré » (BPT) (annexe 4). Ce guide reprend point par point ce que chaque tutoré se doit de connaître concernant l'organisation du Tutorat à savoir :

- vis-à-vis de l'équipe du Tutorat.

Les tutorés ont parfois du mal à appréhender le statut des tuteurs. Il leur est donc rappelé que les tuteurs sont, tout comme eux, des étudiants bénévoles. Un certain respect est donc de rigueur mais les tutorés doivent aussi pouvoir leur parler librement « sans les vieillir plus que de raison ».

- vis-à-vis des locaux.

Les « Bonnes Pratiques des Tutorés » précisent que le Tutorat se déroule au sein de la Faculté en dehors des horaires habituels d'ouverture. Il est donc évident que les salles ou amphithéâtres doivent être laissés « dans un état de propreté et de rangement satisfaisant ». En

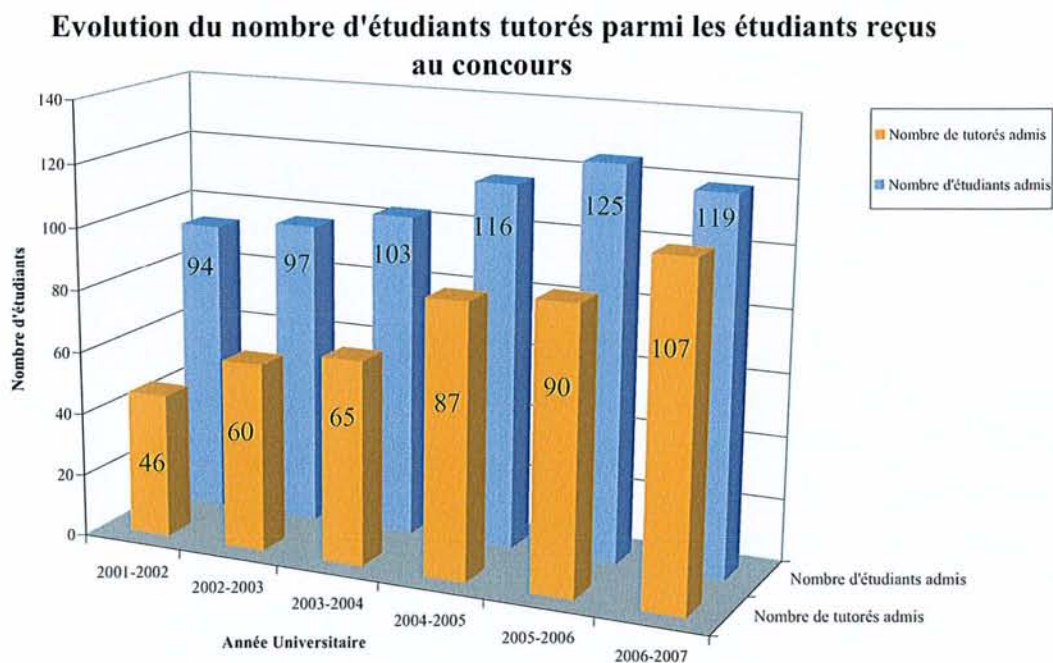
outre, les tutorés devront être attentifs aux allers et venues de chacun et réduire, autant que faire se peut, leurs sorties afin que les tuteurs assurent la bonne fermeture des locaux.

- vis-à-vis de l'organisation des colles et soutiens.

Ce paragraphe explique au tutoré le système et l'intérêt des pré-inscriptions lors des colles. En effet, du fait de l'augmentation du nombre de tutorés, il est nécessaire de connaître le nombre de futurs participants à une colle afin de réserver les salles ou amphithéâtres de manière pertinente mais également afin de photocopier le sujet dans de bonnes proportions. Ainsi chaque tutoré, souhaitant participer à une colle de la semaine suivante, se voit remettre un ticket de pré-inscription qu'il présentera le jour dit afin d'obtenir un sujet.

La réussite au concours des étudiants tutorés n'a cessé d'évoluer. Les étudiants tutorés représentent aujourd'hui une large majorité des étudiants admis.

Année	Nombre d'étudiants admis	Nombre de tutorés admis	Soit %
2001-2002	94	46	48,94%
2002-2003	97	60	61,86%
2003-2004	103	65	63,11%
2004-2005	116	87	75,00%
2005-2006	125	90	72,00%
2006-2007	119	107	89,92%



Les tutorés, de plus en plus nombreux et de plus en plus exigeants, requièrent une équipe du Tutorat extrêmement active, dynamique et sérieuse et dont tous les acteurs doivent être impliqués et solidaires.

II.3.2.1.3 Les acteurs

L'équipe du Tutorat se compose de tuteurs bénévoles et volontaires recrutés par les responsables étudiants élus. Un enseignant référent est responsable de cette équipe étudiante.

La responsabilité enseignante du Tutorat à la Faculté de Pharmacie de Nancy est, depuis sa création, assurée par Monsieur Joël COULON, Maître de Conférences en Biochimie. Il collabore avec les étudiants responsables, les supervise mais leur délègue l'organisation quotidienne. Il fait le lien entre les professeurs et l'équipe étudiante qui collaborent alors plus aisément. Cet enseignant référent est signe de l'importance et de l'autonomie accordée par la Faculté au Tutorat.

Les étudiants responsables du Tutorat sont actuellement au nombre de deux. Anciens tuteurs (pendant au moins un semestre), ce sont des étudiants de troisième ou quatrième année élus par l'équipe du Tutorat en fin d'année. Ils participent alors à l'Unité d'Enseignement libre sous la responsabilité de Monsieur COULON, dont les objectifs pédagogiques sont précisés dans le Livret de l'Etudiant (annexe 5) :

- « gestion du système d'aide à la préparation au concours de première année ». Les étudiants responsables sont en charge de l'organisation de la semaine de pré-rentree, de l'organisation des plannings de colles et soutiens, de la gestion des salles et des horaires, de la gestion des corrections de copies, distributions et affichages, de la préparation et gestion des deux concours blancs...
- « acquisition d'une expérience dans le domaine de l'enseignement ». En effet, les étudiants responsables doivent faire état d'au moins un semestre d'expérience en qualité de tuteur.

- « mise en pratique des cours de communication ». Une communication orale et écrite de bonne qualité est un des atouts nécessaires aux responsables étudiants. En effet, afin que le Tutorat s'intègre au mieux à la Faculté, la communication doit se faire avec tous les interlocuteurs aussi variés soient ils (enseignant référent, professeurs, enseignants, responsables de la Scolarité, responsables de la Faculté, tutorés, journalistes...) afin qu'ils acceptent, accordent leur confiance et soutiennent le Tutorat.
- « acquisition de l'expérience du travail en équipe ». Les deux responsables étudiants doivent se partager les tâches de manière équitable en fonction des aptitudes de chacun. Cette répartition peut se faire selon le modèle précisé dans la description de l'Unité d'Enseignement.
- « animation d'un groupe de tuteurs ». Les responsables étudiants sont en charge du recrutement des tuteurs lors du début de chaque semestre. Par la suite, ils devront présenter leur équipe aux différents enseignants de première année et assurer le respect du sérieux du travail de chaque tuteur. Ils devront également assurer une bonne communication et cohésion entre les tuteurs chargés d'une même matière.

D'autres missions doivent être remplies par les étudiants responsables afin d'assurer le bon développement du Tutorat. Ils participent en effet à la présentation du Tutorat lors de manifestations telles que : OriAction, Journées « portes ouvertes » de la Faculté de Pharmacie, « Les clés de la réussite »... et assurent la « gestion des dépenses du tutorat : photocopies, transparents, matériel bureautique... ».

Enfin les étudiants responsables doivent, à la fin de l'année, pour accéder à la validation de leur Unité d'Enseignement, présenter un bilan de l'année au responsable référent. Comme il l'est précisé dans les modalités du contrôle des connaissances (annexe 6), ce bilan annuel se divise en deux parties :

- « Rédaction d'un rapport sur le déroulement des séances d'aide à la préparation au concours de 1^{ère} année du Diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie. Notation sur 10 points. »

- « Présentation orale du rapport devant un jury composé de trois membres :
 - le Doyen, Président de jury de 1^e année, ou son représentant
 - le Président du Conseil de la Pédagogie ou son représentant
 - l'enseignant référent.

Notation sur 10 points. »

La validation de cette Unité d'Enseignement « Enseignement libre » permet aux étudiants responsables d'être dispensés, dans le cadre d'une formation facultative, de l'acquisition d'une autre Unité d'Enseignement.

Les tuteurs sont des étudiants bénévoles de deuxième, troisième et quatrième année qui assurent, par groupe de quatre à cinq, la préparation au concours d'une matière par semestre. Recrutés par les responsables étudiants en fonction de leur motivation et de leurs aptitudes (notes au concours, expériences...), leur nombre n'a cessé d'augmenter en parallèle avec l'augmentation des inscrits au Tutorat.

Comme pour les tutorés, chaque tuteur se voit remettre les « Bonnes Pratiques à l'usage des Tuteurs » (BPT) (annexe 7) qui explique point par point ce qui est souhaité et attendu.

Tout d'abord, il est précisé que « faire partie de l'équipe du Tutorat impose de ne pas intégrer un organisme privé de préparation au concours de première année ».

Un paragraphe est ensuite consacré à l'organisation des colles et des soutiens. Il y est précisé le déroulement chronologique de la préparation d'une colle ou d'un soutien. De la semaine précédant la colle ou le soutien avec « préparation de façon concertée par l'ensemble des tuteurs de la colle et de sa correction », « présentation (...) du sujet au responsable de l'enseignement afin d'obtenir son avis éclairé tant sur la colle que sur sa correction », au jour de la colle ou du soutien avec précision du matériel nécessaire (photocopies des sujets, fiches d'évaluation...), accueil des tutorés et déroulement de la colle et enfin aux jours suivants la colle ou le soutien avec corrections des copies, récapitulatif des notes, tout y est résumé.

Un autre paragraphe rappelle la conduite à l'égard des locaux. Il est précisé aux tuteurs qu'ils doivent être particulièrement attentifs au respect de la propreté des salles et de la fermeture des salles, amphithéâtres et portes de la Faculté après leur départ.

Enfin, les « Bonnes Pratiques à l'usage des Tuteurs » soulignent « l'attitude à l'égard des étudiants » que doivent adopter les tuteurs. « Disponibilité, respect et fermeté » sont de rigueur. De plus, concernant la correction des copies, les tuteurs doivent faire preuve du plus grand professionnalisme et ainsi, certaines règles sont de mise : « Les annotations sur les copies devront être succinctes, jamais blessantes et en aucun cas faire référence aux capacités de l'étudiant à réussir le concours ».

Ces « Bonnes Pratiques à l'usage des Tuteurs », terminées par la mention « Lu et approuvé », sont signées par l'enseignant référent, les étudiants responsables ainsi que par tous les tuteurs.

Il me semble pertinent d'introduire ici une estimation du temps nécessaire à chaque tuteur pour la réalisation d'une colle ou d'un soutien :

1. Remise à niveau du tuteur dans la matière concernée (démarche personnelle) : 2 à 3 h
2. Recherche dans le cours d'éléments susceptibles de faire l'objet de questions ou d'exercices dans la colle ou le soutien. Rédaction des questions et de la correction : 4 à 5 h
3. Mise en commun (travail en groupe) des travaux personnels et réalisation de la colle ou du soutien sur support informatique, de la correction sur transparents : 2 à 3 h
4. Prise de contact par mail et rendez-vous avec l'enseignant responsable de la matière afin de lui soumettre la colle ou le soutien (non évalué en temps)
5. Présence durant la colle (ou le soutien) et la correction : de 3h pour les soutiens jusqu'à 5h pour les colles
6. Correction des copies, notation et mise en commun sur le relevé de notes : 6 à 10 h
7. Divers : passage à la salle Tutorat, photocopies, réponses apportées aux tutorés... (non évalué)

Ainsi selon cette évaluation, l'investissement total d'un tuteur représente :

- pour une colle : de 19 à 26 heures
- pour un soutien : de 11 à 14 heures

Dans de nombreuses Facultés de Pharmacie en France, les tuteurs sont rémunérés. La Faculté de Pharmacie de Nancy a choisi un autre mode de compensation du travail effectué par les tuteurs. Dans le cadre d'une formation facultative, les modalités du contrôle des connaissances (annexe 6) prévoient que « l'enseignant référent et les deux responsables du tutorat apprécient le travail effectué par les tuteurs et attribuent ou non un supplément de 1,5 % du total des points de l'année ». Cette compensation se monte donc à une valorisation de 5,25 points supplémentaires en deuxième année, 4,8 points en troisième année et 4 points en quatrième année. Ces points donnent un « petit coup de pouce » appréciable à l'étudiant. En effet, ils lui permettent soit de gagner quelques places au classement final de son année et ainsi de mieux se positionner lors du choix des stages hospitaliers en cinquième année soit de compenser un « oubli » lors d'un examen.

Ainsi les attentes des participants et des acteurs sont diverses. Les tutorés se préparent plus aisément au concours. Les tuteurs trouvent ici une expérience d'enseignement et de travail en groupe. Les responsables étudiants apprennent à gérer une équipe, à réaliser des projets, à assurer une bonne communication. Pour tous, des atouts qui leur seront grandement profitables au cours de leur vie professionnelle future... Ils forment tous ensemble une « grande famille » qui assure depuis maintenant plus de six ans le développement du Tutorat au sein de notre Faculté.

II.3.2.2 Les quatre premières années du Tutorat

Le Tutorat à la Faculté de Pharmacie de Nancy a été créé en début d'année universitaire 2001-2002. Il est nécessaire, je crois, de rappeler ici qu'un tel dispositif est la résultante de diverses volontés :

- volonté des étudiants
- volonté des enseignants
- volonté du Doyen
- volonté de l'Université

Sans cette synergie, rien n'aurait été possible. Nous allons le voir dans l'historique.

II.3.2.2.1 Année universitaire 2001-2002

L'histoire du Tutorat commence en octobre 2001. Matthieu LOSA, alors étudiant en quatrième année, propose à Avenir Jeune (organisme privé) de prendre la responsabilité d'une matière. Cet étudiant, se destinant à rentrer dans l'enseignement, ne comprend pas les motifs du refus qu'on lui oppose. Un jour, alors qu'il se trouve dans les locaux de l'Association des étudiants, une étudiante de première année demande pourquoi il n'existe pas, comme à la Faculté de Médecine, un Tutorat. C'est ainsi que l'idée d'un système d'aide à la préparation au concours de première année interne à la Faculté naît dans l'esprit de Matthieu qui y trouve un esprit d'entraide entre étudiants. Quelques jours après, il se rend dans l'amphithéâtre de première année pour proposer la mise en place du Tutorat aux principaux intéressés. Après un vote à mains levées, l'instauration d'un Tutorat est décidée. Matthieu se rapproche de Stéphane HENRY, président de l'A.A.E.P.N., et de ses amis de l'Association qui mettent à disposition du Tutorat les bureaux de l'Association et une carte de photocopies de 25€. Il est décidé que le Tutorat, pour cette année de démarrage, sera gratuit. Dernière étape obligatoire : obtenir l'accord de la Faculté. Matthieu s'entretient donc avec Madame Le Doyen. Il obtient pour cette initiative un accord indéfectible mais non sans certaines conditions. Le Tutorat devra se faire obligatoirement dans un amphithéâtre rue Lebrun les mercredis soir en même temps que les séances de mycologie et l'ouverture et la fermeture des salles devront impérativement être effectuées par le responsable.

Les inscriptions se font alors que les cours ont déjà débuté depuis quelques semaines (nous verrons par la suite que cela explique certainement le faible nombre de participants). Il y aura alors au total environ 120 inscrits sur les 357 étudiants de première année.

Les premiers tuteurs sont pour la plupart des amis de Matthieu qui soutiennent son projet. Ils sont 18 au premier semestre (annexe 8). On peut citer notamment :

- Marie-Thérèse HENRY et Frédérique CHATTOR en Biologie Cellulaire
- Thiébaud HANSER en Chimie Générale
- Aurélien POUPPART et Etienne DAGUE en Botanique
- Julien PERRIN, Céline KHALIFE et Matthieu LOSA en Physiologie.

J'en oublie certainement un grand nombre, qu'ils veulent bien m'en excuser.

La première colle a lieu le mardi 16 octobre à 18h30.

L'emploi du temps du premier semestre (annexe 9) comprend :

en Mathématiques	:	2 colles	et 1 concours blanc,
en Botanique et Physiologie Végétale	:	2 colles	et 1 concours blanc,
en Chimie physique générale	:	1 colle	et 1 concours blanc,
en Biologie Cellulaire	:	1 colle	et 1 concours blanc,
en Physiologie, Anatomie, Embryologie humaine	:	1 colle	et 1 concours blanc,
en Initiation à la Connaissance du Médicament	:		1 concours blanc.

A chaque colle, 80 à 90 tutorés sont présents et malgré la phase de démarrage, la satisfaction est importante.

Le deuxième semestre se déroule tout aussi bien. On retrouve notamment Hervé JAVELOT comme tuteur de Chimie Organique et Matthieu s'occupe de sa matière de prédilection, la Biologie Moléculaire (pour laquelle il préparera une question de concours blanc semblable à celle du concours).

Cependant Matthieu n'ayant pas fait de rapport écrit, il m'a été difficile de retrouver des données précises et notamment les listings des tuteurs du second semestre. C'est de mémoire que Matthieu a aimablement répondu à mes questions.

Evidemment, pour assurer le développement du Tutorat, Matthieu doit le faire accepter, reconnaître et valider par les autorités de la Faculté. En tant qu'élue étudiant au

Conseil de la pédagogie et au Conseil de Faculté, il lui est aisé de trouver les appuis nécessaires pour un tel projet. Dans le dossier qu'il prépare, le système d'aide à la préparation de première année se nomme « Tutorat ». La responsabilité en revient à un enseignant référent qui pourrait être Monsieur DECOLIN et à deux responsables étudiants (qui pourraient se voir accréditer d'une Unité d'Enseignement chacun car le travail estimé est de 150h/an). Il prévoit également le système de compensation par points pour les tuteurs.

Les Conseils élus de la Faculté approuvent à l'unanimité ce projet. Monsieur DECOLIN, alors fortement occupé à la mise en place de la plate-forme de Chimie Analytique, préfère laisser la responsabilité à Monsieur COULON qui l'accepte volontiers. En revanche, l'intitulé « Tutorat » ne satisfait pas les membres des Conseils. En effet, ce terme est déjà employé dans le cadre d'un projet qui mettrait en relation chaque étudiant ayant obtenu le concours avec un professeur désigné qui l'aiderait tout au long de son cursus. Mais il semble difficile de trouver un autre terme plus satisfaisant que « aide à la préparation au concours de première année » et l'officialisation du terme « Tutorat » dans les textes cités précédemment conduit à le conserver malgré ces réticences (en annexe 10 le procès verbal de la réunion du 24 mai 2002 où il est retranscrit les réflexions concernant la mise en place du Tutorat).

Le Tutorat existe alors légitimement à la Faculté de Pharmacie de Nancy. Une page explicative est introduite dans le Livret de l'Étudiant de l'année universitaire 2002-2003 (annexe 11). Le Tutorat est défini comme « un soutien, sous forme d'une ou plusieurs colles hebdomadaires, apporté aux étudiants de première année en vue de les préparer au concours », le but premier étant de « faire régulièrement le point sur la qualité et l'efficacité de leur travail personnel avec des tests d'1h30 en moyenne suivis de leurs corrections ». Il est précisé que « étant proposé au sein même de la Faculté, le Tutorat veut aussi être un relais entre les exigences des professeurs (toutes les colles sont supervisées par les responsables de chaque matière) et les difficultés des étudiants (les tuteurs devant rendre compte, a posteriori, auprès des responsables d'enseignements d'éventuels aspects du cours, sources d'obstacles pour un certain nombre d'étudiants). »

De même, une description de l'Unité d'Enseignement « Enseignement libre » est introduite dans les pages descriptives des différentes unités proposées au sein de la Faculté (annexe 12). Cette Unité d'Enseignement est proposée aux étudiants dans le cadre des

formations facultatives au même titre qu'un stage d'initiation à la recherche. Ces formations facultatives entrent dans le contrôle des connaissances suivant le texte suivant: « au cours des deux premiers cycles, à l'exclusion de la première année, les étudiants ont la possibilité de suivre, à côté des enseignements prévus dans la formation commune de base et dans la formation optionnelle, une formation facultative proposée par toute unité de formation et de recherche ou établissement public d'enseignement supérieur. Dans ce cas, l'étudiant doit obtenir l'accord préalable du Doyen de la Faculté. L'étudiant se voit attribuer des points supplémentaires ou est dispensé de certains enseignements. Un étudiant ne peut cumuler, au cours d'une même année universitaire, que les points supplémentaires accordés pour une seule formation facultative ». Dans le cadre du Tutorat, chaque responsable étudiant obtient une équivalence après validation de l'U.E. Enseignement libre.

En fin d'année, devant l'adhésion de la Faculté et des étudiants, le Tutorat semble s'être mis en place de façon satisfaisante dans notre Faculté. Reste à Matthieu à trouver des « repreneurs » pour la suite. C'est bien sûr parmi les tuteurs qu'il pourra recruter. En effet, Hervé JAVELOT (tuteur de Chimie Organique) et Céline KHALIFE (tutrice de Physiologie) sont intéressés et se proposent.

Nous verrons par la suite que, très souvent, l'on retrouve la plupart des tuteurs parmi les anciens tutorés et les responsables parmi les anciens tuteurs... Ainsi parmi les tutorés de cette année, on trouve :

- 14 futurs tuteurs : Alice AARNINK, Pauline BOYER, Jennifer ANCEL, Aurélie GRANDVALLET, Régis MASCARO, Nadège MAST, Bruno PETITCOLAS, Guillaume PFLIEGER, Jean-Damien PICAUT, Emilie SOGNE, Corinne TAUERRITI, Yasmine THIBAUD, Audrey THOMAS et Gabrielle VERMILLARD.
- 2 futurs responsables : Nadine FIEGEL et Cathelyne HANSER.

Matthieu est donc le « père fondateur » du Tutorat dans notre Faculté. Il garde d'excellents souvenirs de cette année pourtant très chargée. Grâce au soutien des étudiants, de la Faculté et des enseignants, ce dispositif novateur est très rapidement utilisé. Il peut alors se développer au cours des années suivantes. Si des améliorations et des développements renforcèrent ce système, il faut constater que la base de l'organisation reste la même depuis cette création.

Pour cette deuxième année du Tutorat, une communication accrue est mise en place dès la rentrée pour que chaque étudiant de première année puisse connaître les dates d'inscriptions et de début des colles : Madame Le Doyen présente en personne le Tutorat lors de la rentrée le 23 septembre. Les deux nouveaux responsables étudiants, Céline KHALIFE et Hervé JAVELOT, tous deux en cinquième année AHU, apportent des précisions dès le lendemain sur la date des inscriptions.

En effet, comme le notent Céline et Hervé dans leur rapport de fin d'année (4), « il est rapidement apparu face à la charge de travail qu'implique une telle fonction qu'il était indispensable pour le Tutorat de se doter de deux dirigeants » mais seul Hervé apparaît dans le livret de l'étudiant comme responsable car Céline est nommée en tout début d'année.

L'inscription au Tutorat est réalisée à l'A.A.E.P.N. durant les mois d'octobre et de novembre. Comme il avait été convenu l'année précédente et en accord avec le professeur référent M. COULON, la cotisation annuelle au Tutorat est fixée à 12 €. Le Tutorat compte cette année-là 166 tutorés parmi les 305 étudiants inscrits en première année. Le Tutorat est crédité par l'Association d'un budget de 1980 € qui lui est versé sur un compte indépendant.

Chaque tutoré se voit remettre la carte du Tutorat (annexe 13) qu'il lui permet d'assister aux colles et soutiens de son choix. Céline et Hervé notent une participation assez importante au cours de l'année. En moyenne, 99 présents au 1er semestre et 97 au second soit une moyenne de 98 étudiants sur l'année pour les colles et soutiens. On remarque « une grande variabilité de présence en fonction des matières : présence supérieure à 110 étudiants pour les colles de chimie physique, maths et chimie organique ; inférieure à 50 étudiants pour les colles d'initiation à la connaissance du médicament ou culture générale » (4).

Les colles ou soutiens s'effectuent les lundis et mercredis soir selon la répartition suivante :

Au premier semestre

Mathématiques	:	3 colles et 1 soutien	et 1 concours blanc,
Botanique et Physiologie végétale	:	2 colles	et 1 concours blanc,
Chimie physique générale	:	3 colles et 2 soutiens	et 1 concours blanc,
Physiologie, Anatomie, Embryologie humaine	:	1 colle	et 1 concours blanc,

Initiation à la connaissance du médicament	:	1 colle	et 1 concours blanc,
Biochimie	:	2 colles et 1 soutien	et 1 concours blanc,
Biologie Moléculaire	:	1 colle et 1 soutien	et 1 concours blanc,
Chimie Organique	:	1 soutien.	

Au second semestre

Chimie Organique1	:	1 colle et 4 soutiens	et 1 concours blanc,
Chimie Organique2	:	3 colles	et 1 concours blanc,
Physique	:	2 colles et 1 soutien	et 1 concours blanc,
Systèmes Chimiques Hétérogènes	:	2 colles et 1 soutien	et 1 concours blanc,
Biologie cellulaire et génétique	:	2 colles	et 1 concours blanc,
Organisation Animale	:	1 colle	et 1 concours blanc.

27 et 28 tuteurs sont recrutés respectivement pour le premier et le second semestre.

Outre l'introduction de la carte Tutorat, on note la mise en place en cours d'année de plusieurs innovations :

- en vue d'améliorer la qualité du Tutorat, de « nouvelles mesures d'organisation (correction rapide des copies, correction présentée sur transparents, réalisation de soutiens à la demande, début des soutiens et colles immédiatement après les heures de cours...) » (4) sont instaurées afin de mieux répondre à la demande des tutorés mais aussi de contrer le reproche d'amateurisme faite par quelques-uns au Tutorat jusqu'ici.
- il faut noter que jusqu'alors aucun classement n'était effectué au Tutorat en fonction des notes obtenues aux colles. Céline et Hervé souhaitant effectuer un classement final pour le concours blanc du second semestre, il est nécessaire de mettre en place une décharge signée par chaque tutoré qui « a permis au Tutorat de se protéger contre d'éventuels recours de la part des étudiants contre le classement du concours final de la Faculté » (4) (annexe 14).

- afin d'« estimer le réel intérêt que représente le système pour les étudiants de première année » (4), une fiche d'évaluation des colles et soutiens est élaborée par les responsables (annexe 15). Elle évalue, en 4 questions, la difficulté de la colle, son intérêt, la pertinence du sujet et la qualité de la présentation. Quelques fiches sont distribuées au hasard à chaque colle et sont remplies immédiatement par des tutorés. Après analyse, on peut ainsi évaluer « les points à améliorer, les points à envisager et les points demandés par les étudiants mais non envisageables » (4). Ainsi les tutorés reconnaissent unanimement une « amélioration de l'organisation générale du Tutorat » (4) mais regrettent par ailleurs « l'absence de directives suffisamment claires données aux tuteurs » (4).
- face à ce point négatif soulevé par les tutorés et devant une demande des tuteurs d'« être mieux informés sur les démarches que l'on attendait d'eux avant et après les colles » (4), il est mis en place « les Bonnes Pratiques à l'usage des Tuteurs » (annexe 7) qui a pour but d'être une « référence écrite sur le rôle exacte du tuteur » (4).
- Matthieu avait déjà pensé à effectuer au cours du mois de septembre une semaine de pré rentrée mais faute d'un recrutement de tuteurs en juin de l'année précédente, cela n'a pas été possible cette année. « Dans l'optique de réaliser un stage de ce type pour le Tutorat 2003-2004, le recrutement des tuteurs, l'élection des deux responsables ainsi que la planification d'une pré-rentrée seront réalisés sur les mois de juin et juillet 2003 » (4).

En terme de résultats, la moyenne sur l'ensemble des colles et concours blancs est de 9,27. Au concours, « les résultats des étudiants du Tutorat sont sensiblement meilleurs. Il faut préciser que le Tutorat a été tout au long de l'année un lieu d'échange pour les étudiants de première année. Les tuteurs et les responsables se sont en effet attachés à motiver régulièrement les étudiants » notent Céline et Hervé dans leur bilan final (4). La promotion 2003 est représentée à 62 % par des tutorés. En effet, 60 des 97 étudiants reçus au concours étaient inscrits au Tutorat.

La principale difficulté que Céline et Hervé rencontrent cette année est leur manque de disponibilité à la Faculté en raison de leur stage hospitalo-universitaire et donc de leur non présence régulière dans les locaux de la Faculté. On s'aperçoit alors que le suivi du Tutorat nécessite un investissement quotidien de la part des responsables.

Céline et Hervé proposent des projets pour l'année suivante. Il est prévu que le Tutorat se dote d'une certaine indépendance vis-à-vis de l'A.A.E.P.N. « Le Tutorat a aujourd'hui besoin de prendre une nouvelle dimension et, tout en continuant à faire partie intégrante de l'assoc', d'avoir une certaine autonomie en terme de locaux et de matériels informatiques »(4).

Ce sera alors aux deux nouveaux responsables élus, Cathelyne HANSER et Samuel MARCHAL, de mettre en application cette directive et de poursuivre les améliorations réalisées au cours de cette année.

II.3.2.2.3 Année universitaire 2003-2004

Elu en fin d'année 2003 après avoir été tuteur de Chimie Physique, puis de Physique, Samuel MARCHAL prend finalement seul les fonctions de responsable étudiant. En effet, Cathelyne HANSER, elle aussi élue lors de la seconde réunion bilan du 24 mars 2003, participe à un échange ERASMUS au cours de cette année universitaire et part donc à l'étranger.

Samuel, alors en troisième année, prend la relève de Céline et de Hervé lors de la semaine de pré-rentrée. Cette semaine, organisée par les deux anciens responsables, a pour but « de faire découvrir la Faculté aux étudiants et les différentes matières du premier semestre », comme le note Samuel dans son mémoire (5), d'où au programme (annexe 16) : accueil, quelques rappels de cours, introduction de notions nouvelles et visites des locaux, de la bibliothèque, du restaurant universitaire... « Cette semaine a pu permettre aux étudiants qui ont eu leur baccalauréat en 2003 de découvrir les cours en amphithéâtre et donc d'être plus à l'aise lors de leur vraie rentrée » (5). Ces quelques jours sont également l'occasion de rencontrer de nouveaux étudiants, de tisser des liens amicaux. « Elle a pu aussi permettre aux étudiants un peu esseulés de faire connaissance avec d'autres étudiants et ainsi de mieux appréhender le premier semestre » (5).

Comme toujours, la participation demandée est modique. « Le prix de cette semaine a été fixée à 2€ par étudiant et sera réévalué à la hausse pour l'édition de l'an prochain » (5).

Le bilan de cette innovation est très positif : « Ce fut une réussite, tant au niveau du nombre de participants (102) qu'au niveau de l'organisation. Il faut noter que cette nouveauté n'aurait pas pu voir le jour si les étudiants tuteurs de l'année passée n'avaient pas volontairement raccourci leurs vacances pour accueillir les nouveaux étudiants» (5).

Enfin cette semaine de pré-rentrée permet d'effectuer facilement la transition des responsables. « La semaine de pré rentrée est donc bénéfique pour les étudiants, ainsi que pour les responsables du Tutorat. En effet, cette semaine m'a permis de prendre les fonctions en douceur et la co-organisation de cette semaine entre anciens et nouveaux responsables m'a permis de comprendre le fonctionnement du Tutorat » (5). Bien qu'avec une expérience d'ancien tuteur, la responsabilité du Tutorat demande une autre volonté, une autre organisation et une implication plus forte. Le partage de l'expérience des anciens est la bienvenue durant les premiers jours.

La présentation du Tutorat est faite cette année là par Madame Le Doyen assistée de Monsieur COULON et de Samuel lors de l'accueil (le lundi 22 septembre).

Les inscriptions s'effectuent au moment des inscriptions définitives à la Faculté (Samuel tient un stand devant la Scolarité) et durant le mois de septembre à l'A.A.E.P.N.. Le Tutorat compte alors 210 inscrits (contre 165 l'année précédente) : « Cette augmentation est le fruit du travail et des améliorations effectuées l'an dernier » (5). Samuel ne prépare pas de carte du Tutorat à proprement parler. En guise d'inscription, une simple perforation de la carte de l'Association est faite.

Les plannings des colles et des soutiens tiennent compte de l'emploi du temps des étudiants de première année. Il comprend deux colles par semaine selon la répartition suivante :

Au premier semestre

Mathématiques	:	2 colles, 2 soutiens	et 1 concours blanc,
Botanique et Physiologie végétale	:	2 colles	et 1 concours blanc,
Chimie physique générale	:	3 colles, 2 soutiens	et 1 concours blanc,
Physiologie, Anatomie, Embryologie humaine	:	1 colle	et 1 concours blanc,

Initiation à la Connaissance du Médicament	:	1 colle	et 1 concours blanc,
Biochimie	:	2 colles, 1 soutien	et 1 concours blanc,
Biologie Moléculaire	:	1 colle, 1 soutien	et 1 concours blanc.

Au second semestre

Chimie Organique1	:	2 colles, 3 soutiens	et 1 concours blanc,
Chimie Organique2	:	3 colles	et 1 concours blanc,
Physique	:	2 colles, 1 soutien	et 1 concours blanc,
Systèmes Chimiques Hétérogènes	:	3 colles, 2 soutiens	et 1 concours blanc,
Biologie Cellulaire	:	2 colles	et 1 concours blanc,
Organisation Animale	:	2 colles	et 1 concours blanc,
Culture Générale	:	1 colle	et 1 concours blanc.

En moyenne sur l'année, on compte 85 étudiants présents et 64 copies rendues.

Le premier semestre est assuré par 28 tuteurs (« les étudiants ayant participé à la semaine de pré-rentree ont été prioritaires quant au choix de la matière qu'ils désirent prendre en charge au premier semestre» (5)) tandis que 25 tuteurs sont recrutés pour le second.

Samuel a repris l'idée des « Bonnes Pratiques à l'usage des Tuteurs » mises au point l'an dernier. « Bonnes Pratiques qu'il me semble essentiel de suivre pour devenir un bon tuteur. Néanmoins chaque tuteur avait mon numéro de téléphone et a pu me joindre en cas d'interrogation ou pour avoir plus de précisions » (5).

Samuel est très présent tout au long de cette année. Il prend l'initiative de plusieurs changements au sein du Tutorat qui permettent une nette avancée de son développement, avec l'aide de la Faculté :

- La Salle NA.BU.CO. est mise à la disposition par la Faculté. Cette pièce située à coté de l'amphithéâtre BRUNTZ était jusqu'alors utilisée comme rangements de service. Samuel note dans son rapport (5) : « Le Tutorat prend de l'indépendance ». En effet, contrairement aux deux années passées où les bureaux de l'Association était son point de chute, « le Tutorat dispose donc d'une salle qui lui est propre » (5) et gagne

ainsi en autonomie. Cette salle est munie d'un ordinateur, financé grâce aux cotisations annuelles, et de tout le matériel nécessaire aux étudiants tuteurs.

- Toujours dans le but d'acquérir une indépendance et une certaine autonomie vis-à-vis de l'Association, un compte bancaire indépendant est ouvert. « Le Tutorat dispose d'un compte sous la tutelle de l'A.A.E.P.N., ce qui facilite l'achat de fournitures par le responsable » (5).
- Etant donné l'intérêt porté par les tutorés pour le classement du deuxième concours blanc de l'année passée, Samuel élargit cette initiative à l'ensemble des colles de l'année. « Il a été mis en place un système de classement après chaque colle, grâce auquel les étudiants peuvent demander individuellement leur classement, et ainsi mieux se situer au sein de la promotion. Il n'est jamais mis à disposition directe des étudiants. Chaque étudiant a dû signer, comme l'année précédente, une décharge (annexe 14) l'empêchant de désigner le classement comme élément de contestation du résultat au concours final » (5). Ainsi en fonction des notes obtenues par les participants d'une colle, un classement est établi et le classement d'un tutoré lui est divulgué s'il en fait la demande à un tuteur.
- En matière de communication, Samuel s'implique encore davantage. « En tant que responsable du Tutorat, il m'a semblé normal d'aller présenter la Faculté de Pharmacie de Nancy à OriAction sur le stand de l'Université Henri Poincaré» (5). Le Tutorat participe également grâce à Samuel ou des tuteurs aux « Clefs de la réussite » et aux « Journées Portes Ouvertes » de la Faculté.
- Enfin, de manière à encore mieux faire connaître le Tutorat aux futurs inscrits en première année et ainsi qu'ils prévoient leur future inscription, Samuel rédige une feuille de présentation (annexe 17) glissée dans le dossier d'inscription. « Il a été placé un fascicule de présentation du Tutorat dans chaque dossier d'inscription distribué par la Scolarité. Il est à noter que cette opération n'aurait pas pu se faire sans la gentillesse des secrétaires de la Scolarité, qui n'ont pas hésité à effectuer cette tâche» (5).

Les résultats du Tutorat de cette année sont tout aussi satisfaisants que ceux de l'année précédente. En effet, on retrouve 76 Tutorés parmi les 103 étudiants admis au concours (dont la majeure) soit 62% des étudiants admis inscrits au Tutorat.

Malgré la difficulté engendrée par sa solitude en tant que responsable, le bilan de Samuel est lui aussi très positif. « La gestion du Tutorat est une expérience enrichissante tant sur le plan humain que formateur. C'est une responsabilité au sein de la Faculté de Pharmacie qui nécessite beaucoup de temps et d'investissement » (5). Samuel se souvient de bons moments avec l'équipe de tuteurs, les tutorés (dont il connaissait pour beaucoup les noms et prénoms)...

II.3.2.2.4 Année universitaire 2004-2005

Cette quatrième promotion du Tutorat a pour responsables étudiants Marion MASCHERIN et Stéphanie MASSON, toutes deux alors inscrites en quatrième année. Comme l'année précédente, un étudiant est élu en fin d'année mais son départ pour Erasmus l'empêche d'assurer ses responsabilités. C'est pourquoi le nom de Benjamin CHARLES figure dans le Livret de l'Étudiant mais c'est bien finalement Stéphanie qui rejoint Marion en début d'année.

Instaurée l'année précédente et grâce à son succès, l'initiative d'une semaine de pré rentrée est reconduite. Le prix de la semaine est alors fixé à 10 €.

La présentation du Tutorat aux étudiants de première année est, comme toutes les années précédentes, une grande préoccupation :

- Une fiche de présentation dans le dossier d'inscription a été instaurée par Samuel.
- Marion et Stéphanie assistent aux inscriptions définitives lors de la première quinzaine de septembre.
- Les services offerts durant l'année par le Tutorat sont présentés au cours de la semaine de pré rentrée.
- Marion et Stéphanie participent à l'accueil des étudiants par Madame Le Doyen avec Monsieur COULON le lundi 20 septembre 2004.

- Une fiche explicative du Tutorat est, comme toujours, introduite dans le Livret de l'Étudiant.

Marion et Stéphanie assurent les inscriptions au Tutorat grâce à un stand placé devant la Scolarité durant la première quinzaine de septembre (en collaboration avec les membres de l'A.A.E.P.N.) puis durant le mois de septembre lors de permanences à la salle Tutorat ou à l'A.A.E.P.N. Cette année, le Tutorat compte 299 tutorés (contre 210 l'année précédente). La cotisation au Tutorat reste de 12 €.

Marion et Stéphanie réintroduisent la carte Tutorat (annexe 18), provisoirement abandonnée par Samuel. Cette carte, nominative, doit être présentée à chaque colle ou soutien.

Les plannings des deux semestres comportent deux colles ou soutiens par semaine et sont effectuées selon l'emploi du temps des étudiants de première année :

Au premier semestre

Mathématiques	:	2 colles, 1 soutien	et 1 concours blanc,
Botanique et Physiologie végétale	:	1 colle, 1 soutien	et 1 concours blanc,
Chimie physique générale	:	3 colles, 1 soutien	et 1 concours blanc,
Physiologie, Anatomie, Embryologie végétale	:	1 colle, 1 soutien	et 1 concours blanc,
Initiation à la Connaissance du Médicament	:	1 colle	et 1 concours blanc,
Biochimie	:	2 colles	et 1 concours blanc,
Biologie Moléculaire	:	1 colle, 1 soutien	et 1 concours blanc.

Au second semestre

Chimie Organique 1	:	2 colles	et 1 concours blanc,
Chimie Organique 2	:	2 colles	et 1 concours blanc,
Physique	:	1 colle, 1 soutien	et 1 concours blanc,
Systèmes Chimiques Hétérogènes	:	2 colles	et 1 concours blanc,
Biologie Cellulaire	:	2 colles	et 1 concours blanc,
Organisation Animale	:	1 colle	et 1 concours blanc.

La participation aux colles est variable selon les matières mais on compte, en moyenne, 200,5 Tutorés présents et 116,1 copies rendues au premier semestre et 140,8 et 67,5 copies rendues au second.

Etant donné l'augmentation du nombre de tutorés, 89 en plus que l'année précédente, et la relativement faible disponibilité de tuteurs au premier semestre, il est décidé d'augmenter le nombre de tuteurs pour certaines matières. Ainsi on compte 32 tuteurs au total soit entre 4 et 6 tuteurs par matière (contre 3 à 4 l'année passée). Cependant, au second semestre, comme l'année passée, 25 tuteurs sont recrutés, seulement, faute de volontaires. Marion et Stéphanie sont mêmes contraintes d'assurer elles mêmes la Chimie Organique 2.

Fortes de leur expérience de tutrices et du soutien de Samuel (étudiant de la même promotion et ami de Marion et Stéphanie), les deux responsables mettent en œuvre de nombreuses améliorations au sein du Tutorat. Elles notent dans leur bilan (6) : « grâce au travail considérable des anciens responsables du Tutorat, le Tutorat est maintenant bien en place. Mais dans l'optique de toujours s'améliorer et de proposer un service de plus en plus performant, nous avons installé quelques nouveautés cette année ».

- Un numéro d'anonymat est attribué à chaque tutoré. Il figure sur la carte Tutorat (annexe 18). « La carte Tutorat est remise à chaque étudiant inscrit au Tutorat. Elle est nominative et comporte un numéro d'anonymat ainsi que des « cases » représentant les différentes matières bénéficiant de colles au Tutorat » (6).
- Un système de pré inscriptions facilite l'organisation quotidienne du Tutorat. Face à l'augmentation du nombre de tutorés, ce système permet de planifier aisément le nombre de salles à réserver mais aussi le nombre de photocopies à réaliser. « Les pré-inscriptions permettent d'évaluer le nombre de sujets à photocopier, afin d'éviter trop de gaspillage » (6). Elles permettent également de mieux suivre le nombre réel de participants à chaque colle et responsabilisent le tutoré. Les pré-inscriptions sont réalisées par les tuteurs après chaque colle ou soutien pour la ou les colles de la semaine suivante. Une permanence est établie, le vendredi de 12h à 14h au bureau du Tutorat afin de permettre aux étudiants absents aux colles de se pré-inscrire. Un tampon « tut » est acheté. Il sert à estampiller la carte Tutorat de l'étudiant sur la case de la matière correspondante (cf. carte Tutorat annexe 18). « Afin de finaliser les pré-inscriptions, il convient alors de noter le nombre d'étudiants pré-inscrits sur une feuille prévue à cet effet au bureau du Tutorat. Lorsque les pré-inscriptions pour une

colle sont terminées, les responsables communiquent aux tuteurs concernés le nombre de photocopies à réaliser. Au début de la colle, les sujets sont distribués prioritairement aux étudiants pré-inscrits (vérification de la carte Tutorat tamponnée de l'étudiant par les tuteurs). Les étudiants non pré-inscrits peuvent néanmoins participer à la séance (il suffit de présenter sa carte Tutorat) mais ne sont pas certains d'avoir un sujet (à cet effet, les tuteurs prévoient un sujet sur transparents) » (6).

- L'attribution d'un numéro d'anonymat à chaque tutoré permet également l'affichage du classement de chaque colle. Pour garantir l'anonymat, Samuel ne communiquait sa note qu'aux tutorés qui le souhaitaient. Devant le nombre de copies et l'intérêt que portent les tutorés à cette information, cette communication individuelle devient peu commode et un affichage devient nécessaire. « Un classement anonyme est effectué après chaque colle. Il permet à l'étudiant de situer son travail par rapport aux autres. Une fois les notes inscrites dans le cahier des notes par les tuteurs, les responsables effectuent le classement par note décroissante et en n'utilisant seulement que le numéro d'anonymat des étudiants. Il est ensuite affiché sur les portes du bureau » (6).
- Afin de faire connaître ces nouveautés aux tutorés, il est mis en place un règlement du Tutorat (annexe 19). Il permet également de constituer un référentiel et de rappeler les grands principes d'organisation du Tutorat, les devoirs du tutoré... : « ce règlement explicite l'utilité de cette carte Tutorat munie d'un numéro d'anonymat ainsi que la nouveauté des pré-inscriptions. Il rappelle également le statut et les tâches des tuteurs, le respect nécessaire des étudiants envers les tuteurs et les locaux durant les colles et les soutiens » (6).
- Comme chaque année, lors du premier semestre, la fin du premier concours blanc coïncide avec le début des vacances de Noël (période de révisions pour les premières années). Il est alors difficile pour certains tutorés (quelques fois éloignés et toujours très occupés) de revenir à la Faculté afin d'obtenir leurs copies, leurs notes et leurs classements. C'est pourquoi Marion et Stéphanie ont l'initiative de faire parvenir par courrier les notes du concours blanc de chaque tutoré qui le souhaite: « Afin de ne pas demander aux étudiants de 1^{ère} année de venir à la Faculté pendant les vacances

(et donc pendant leurs révisions) pour avoir leurs résultats, nous avons cette année envoyé à chaque étudiant le désirant, ses résultats par courrier postal, lors de la première semaine des vacances » (6). Pour réaliser cet envoi, une feuille (annexe 20) circule pour que chaque tutoré intéressé note ses coordonnées. Marion et Stéphanie réalisent alors un publipostage. Chaque tutoré reçoit une lettre comportant en regard de chaque matière, sa note, son classement, le nombre de copies, la moyenne, la note maximale et la note minimale (annexe 21). Les copies ne sont pas elles-mêmes annexées à ce courrier (envoi trop important) mais elles restent à la disposition de tous les tutorés lors de permanences assurées par Marion et Stéphanie.

- Lors de la rentrée du second semestre, Marion et Stéphanie souhaitent féliciter les tutorés ayant obtenu les meilleurs résultats au premier concours blanc. « Afin de les féliciter de leur travail et de les encourager à poursuivre leurs efforts, ont été récompensés, par des ouvrages scientifiques, les 15 meilleurs étudiants du concours blanc du 1er semestre » (6) (annexe 22). « Ces récompenses étaient destinées seulement aux étudiants ayant assisté et rendu leurs copies à chaque épreuve du concours blanc de manière à inciter les étudiants à participer à la totalité du concours blanc » (6). En effet, en raison d'un programme chargé (une colle chaque soir pendant deux semaines), assez peu d'étudiants participent à l'ensemble du concours blanc. Marion et Stéphanie veulent ainsi encourager et récompenser l'assiduité des étudiants, en plus de leurs résultats.

Les résultats des tutorés au concours sont, cette année là encore, très satisfaisants et en progression. Sur les 116 étudiants admis, 87 étaient tutorés dont la première au concours soit 75% des étudiants admis (contre 62% l'année précédente).

Avec la gestion quotidienne du Tutorat, mais aussi leur scolarité et leurs examens, Marion et Stéphanie ont eu une année bien chargée. Si certains moments ont été assez difficiles (par exemple, leurs examens au même moment que le premier concours blanc ou les semaines de stage officinaux qu'elles n'effectuaient pas à Nancy), il leur a fallu une bonne organisation et une excellente coordination pour assurer conjointement la réussite à leurs examens et l'excellence du Tutorat.

Le Tutorat à la Faculté de Pharmacie de Nancy est instauré en 2001-2002 par des étudiants et plus particulièrement par Matthieu LOSA motivés par l'entraide étudiante. Cette expérience est largement soutenue par la Faculté. Au cours du temps, les responsables étudiants n'ont eu de cesse d'améliorer le système grâce à leurs idées personnelles. Nous verrons, dans les paragraphes suivants, que cette motivation est restée intacte lors des années 2005-2006 et 2006-2007.

II.3.2.3 Année universitaire 2005-2006

Cette année universitaire accueille la cinquième promotion du Tutorat. Il s'agit de l'année où Nadine FIEGEL et moi-même avons assuré la responsabilité étudiante.

Mon expérience en tant que co-responsable sera abordée plus loin dans ce travail.

II.3.2.4 Année universitaire 2006-2007

Aurélien SCHUMACHER et Anthony LEON ont été élus en fin d'année précédente. Les résultats de cette promotion du Tutorat seront analysés au point III 2.5..

II.3.2.5 Résultats et analyse de l'enquête sur les aides au concours de première année de 2001 à 2006

Début 2006, année de début de mon travail de thèse, les promotions d'étudiants de cinquième, quatrième, troisième et deuxième année ont pu participer aux diverses aides à la préparation au concours de première année, en particulier au Tutorat. Il est donc possible de les interroger sur ce thème.

Grâce à une enquête (annexe 23) auprès de ces différentes promotions, j'ai pu évaluer l'impact du Tutorat et son intégration au sein de notre Faculté, de sa création jusqu'à aujourd'hui.

Au total, près de 600 enquêtes ont été distribuées. Cependant il est à noter que le recueil d'informations a été plus aisé pour les étudiants de deuxième année (promotions 2005 et 2006). En effet, grâce à l'aide de Monsieur COULON, la distribution s'est réalisée au cours des Travaux Pratiques de Biochimie. Par ailleurs, grâce à l'accord de Madame Le Doyen et de Monsieur CATAU, la distribution aux promotions 2002 et 2003 s'est effectuée lors du choix des Unités d'Enseignement, le jeudi 24 novembre 2005. C'est lors d'un intercoures le lundi suivant qu'elle se réalisa pour la promotion 2001.

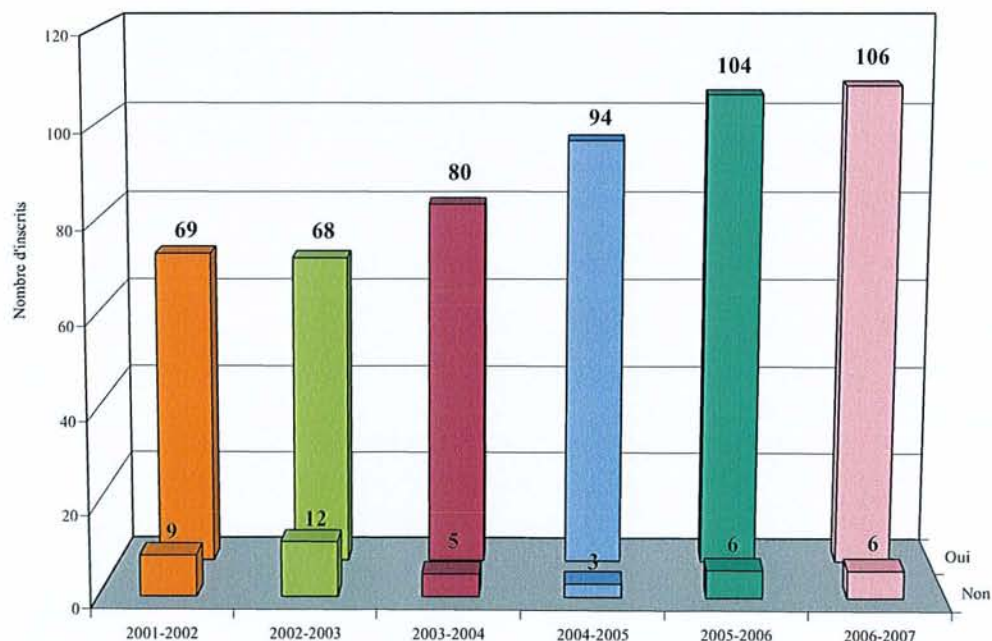
1. Il est intéressant de noter qu'à la question « Avez-vous, lors de votre première année, bénéficié d'une aide à la préparation au concours ? », la majorité des étudiants répondent « oui », et ceci pour toutes les promotions. De plus, on constate alors que cette participation (et donc les inscriptions) à une aide au concours augmente de façon constante avec les années.

« Avez-vous, lors de votre première année, bénéficié d'une aide à la préparation au concours ? »

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Non	9	12	5	3	6	6
Oui	69	68	80	94	104	106
oui, de plusieurs	12	7	11	12	11	16
oui, d'une seule	57	61	69	82	93	90
Nombre de réponses	78	80	85	97	110	112
Non	11,5%	15,0%	5,9%	3,1%	5,5%	5,4%
Oui	88,5%	85,0%	94,1%	96,9%	94,5%	94,6%
oui, de plusieurs	15,4%	8,8%	12,9%	12,4%	10,0%	14,3%
oui, d'une seule	73,1%	76,3%	81,2%	84,5%	84,5%	80,4%
Nombre de réponses	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Ces données ont été recueillies grâce à l'enquête auprès des étudiants des différentes promotions (annexe 23). Le nombre de réponses correspond au nombre de questionnaires recueillis.

Avez- vous, lors de votre première année, bénéficié d'une aide à la préparation au concours ?

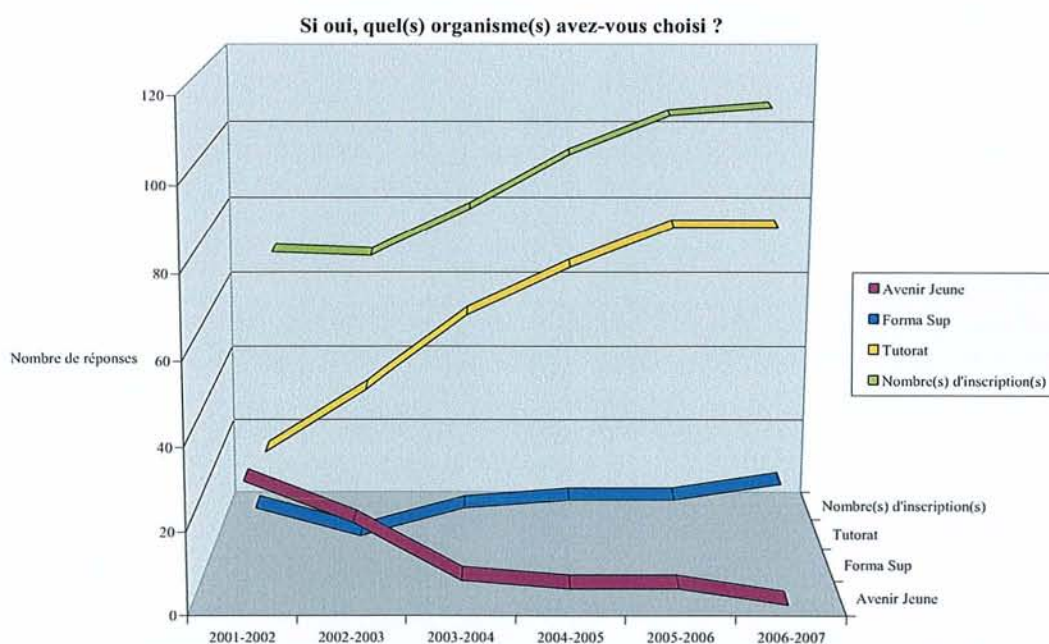


2. Concernant le choix de l'organisme, des variations sont repérables. Si le nombre d'inscriptions au Tutorat et à Forma Sup' n'ont cessé de progresser, on remarque la baisse de celles au sein d'Avenir Jeune (ce qui aboutira à la fermeture de sa branche Pharmacie à la fin de l'année 2005-2006). Cependant, il faut noter ici que les informations concernant les deux sociétés d'aides privées, Avenir Jeune et Forma Sup', qui pourront être données dans ce travail, ne sont issues que des enquêtes et faute de collaboration de ces derniers, non des organismes eux-mêmes. Il ne s'agit donc que d'une estimation réaliste de la place occupée par ces systèmes d'aides privées. La répartition des inscriptions au sein des différentes aides au concours est donc basée sur l'analyse des réponses de l'enquête auprès des différentes promotions (annexe 23).

« Si oui, quel(s) organisme(s) aviez vous choisi ? »

Année	Nombre(s) d'inscription(s)	Organismes				
		Tutorat	Forma Sup	Avenir Jeune	Stan'Santé	Autres
2001-2002	69	23	16	30	-	0
2002-2003	68	39	9	20	-	0
2003-2004	80	58	16	6	-	0
2004-2005	94	70	18	4	-	2
2005-2006	104	80	18	4	-	2
2006-2007	106	80	22	-	4	0

Ces données ont été recueillies grâce à l'enquête auprès des étudiants des différentes promotions (annexe 23). Le nombre d'inscription correspond au nombre d'étudiants ayant répondu participé à une ou plusieurs aides au concours.

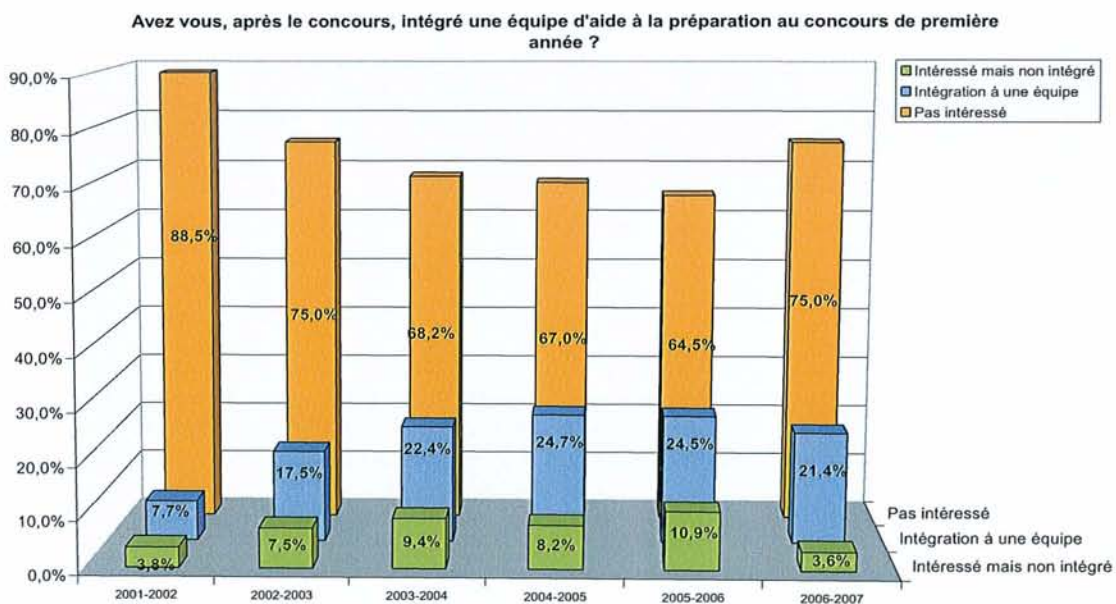


3. On peut supposer que les anciens tutorés, après leur réussite au concours, ne deviennent tuteurs que s'ils adhèrent au système d'aide à la préparation et qu'ils la jugent efficace. Le tableau suivant indique l'intégration dans les différentes équipes.

« Avez-vous souhaité, après le concours, intégrer une équipe d'aide à la préparation au concours de première année ? »

Intégration à une équipe	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007	
Tutorat	4		7		15		18		18		17	
Forma Sup	1		7		3		5		6		6	
Avenir Jeune	1		0		1		1		3		-	
Stan' Santé	-		-		-		-		-		1	
Total	6	7,7%	14	17,5%	19	22,4%	24	24,7%	27	24,5%	24	21,4%
Pas intéressé	69	88,5%	60	75,0%	58	68,2%	65	67,0%	71	64,5%	84	75,0%
Intéressé mais non intégré	3	3,8%	6	7,5%	8	9,4%	8	8,2%	12	10,9%	4	3,6%
Total des réponses	78	100%	80	100%	85	100%	97	100%	110	100%	112	100%

Ces données ont été recueillies grâce à l'enquête auprès des étudiants des différentes promotions (annexe 23). Le nombre d'inscription correspond au nombre d'étudiants ayant répondu participé à un ou plusieurs aides au concours.



Ainsi on remarque que le pourcentage d'étudiants non intéressés par l'intégration à une équipe d'aide diminue entre 2001 et 2006. Cette décroissance est certainement à mettre en relation avec l'augmentation du nombre d'inscriptions durant cette même période. L'étudiant ayant participé à une aide lors de sa première année sera en effet plus volontiers prêt à s'intégrer dans ces aides, son concours obtenu. Cet intérêt reflète donc l'intégration et la systématisation de ces aides dans « l'environnement » étudiant.

Cependant on peut noter que le nombre d'étudiants intéressés mais non retenus est relativement faible et constant. Deux hypothèses sont ici à avancer :

- si le nombre d'étudiants se disant intéressé par le fait de devenir membre et acteur d'une aide à la préparation au concours de première année, peu d'entre eux se présente effectivement au recrutement. Ils sont, en effet, conscients du travail et de l'implication que cela représente (préparations, remise à niveau, corrections...) et bien qu'intéressés ils ne se sentent pas toujours capables d'en assurer la charge en raison d'un manque de motivation ou par manque de confiance en soi.
- au cours de ces années, les aides à la préparation au concours de première année (et notamment le Tutorat) se sont développées. Pour assurer cette croissance, elles ont nécessairement élargi leurs équipes et donc augmenté le recrutement.

Par cet effet ciseau, le nombre d'étudiant non retenus lors des recrutements devient faible.

Globalement le nombre d'étudiants intégrés à une équipe d'aide à la préparation au concours de première année connaît une importante augmentation. On remarque que c'est le Tutorat qui « recrute » le plus. En effet, les tuteurs sont de préférence des étudiants de deuxième année alors que les étudiants enseignants d'Avenir Jeune ou de Forma Sup' sont parfois en quatrième, cinquième ou sixième année en raison de leur fidélité à l'organisme choisi.

Enfin il faut noter que l'année 2006-2007 se démarque des autres avec un pourcentage d'étudiants non intéressés plus important, une intégration forte et donc un pourcentage de non retenus encore plus faible. On peut ici évoquer plusieurs explications :

- ces systèmes d'aides se développant, elles font preuve d'une certaine exigence et leur intégration demande un travail de plus en plus important de la part des étudiants. Un relatif amateurisme est donc désormais impossible. On assiste peut-être alors à une démotivation d'une partie des étudiants qui, bien qu'en ayant profité en première année, ne souhaitent pas y participer en tant qu'acteur.
- Après une prédominance au sein des aides à la préparation au concours de première année de Pharmacie, Avenir Jeune a fermé sa branche Pharmacie au terme de l'année 2005-2006. Aucun étudiant n'a alors été recruté lors de l'année suivante : ceci explique peut être aussi en partie la baisse du nombre d'étudiants intégrés.

Il faut également noter que les tuteurs sont bénévoles alors que les étudiants des autres aides sont rémunérés pour leur travail.

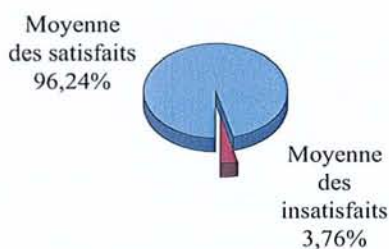
Enfin lorsque l'on interroge les étudiants sur leur satisfaction concernant les aides à la préparation, une extrême majorité (environ 90%) répondent être plutôt ou très satisfait. Ce pourcentage de satisfaction est relativement constant.

«Vous avez été :

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	Moyenne
Très satisfait	24	15	29	40	44	46	33
Plutôt satisfait	42	44	48	51	58	56	49,83
Total satisfait	66	59	77	91	102	102	82,83
Peu satisfait	3	6	1	1	0	1	2,00
Pas du tout satisfait	0	1	1	1	1	1	0,83
Total insatisfait	3	7	2	2	1	2	2,83
Très satisfait	34,78%	22,73%	36,71%	43,01%	42,72%	44,23%	37,36%
Plutôt satisfait	60,87%	66,67%	60,76%	54,84%	56,31%	53,85%	58,88%
Total satisfait	95,65%	89,39%	97,47%	97,85%	99,03%	98,08%	96,24%
Peu satisfait	4,35%	9,09%	1,27%	1,08%	0,00%	0,96%	2,79%
Pas du tout satisfait	0,00%	1,52%	1,27%	1,08%	0,97%	0,96%	0,96%
Total insatisfait	4,35%	10,61%	2,53%	2,15%	0,97%	1,92%	3,76%

Soit

Satisfaction moyenne des étudiants fréquentant les aides à la préparation au concours de première année



Le bilan général des aides à la préparation au concours de première année semble apparaître positif grâce au nombre de participants en constante augmentation, une adhésion ainsi qu'une satisfaction des étudiants qui ne cessent de progresser. Ces données confirment l'impression globale que ces systèmes sont devenus, en quelques années, efficaces, utiles et incontournables pour tout étudiant préparant le concours.

Cependant qu'en est-il dans le cas particulier du Tutorat ? Est-il plébiscité par les étudiants de première année et les étudiants des années supérieures ? Constitue-t-il réellement une aide à la préparation au concours ? Les études réalisées en 2005-2006 et 2006-2007 ont pour objectif de répondre à ces questions et mettre en lumière l'impact positif ou non du Tutorat.

**III ETUDE DU TUTORAT 2005-2006 et 2006-2007 A LA FACULTE DE
PHARMACIE DE NANCY**

III.1 Objectifs de l'étude

Comme nous l'avons vu précédemment, l'article 5 de l'arrêté du 18 mars 1998 (3) préconise une évaluation annuelle, qualitative et quantitative, du Tutorat dans chaque établissement universitaire.

Les bilans, présentés par les responsables étudiants en vue de la validation de l'Unité d'Enseignement libre, entrent dans ce cadre. Cependant ils se limitent jusqu'à présent aux actions entreprises durant l'année et aux résultats des étudiants tutorés au concours. Aucune autre information n'est disponible concernant le profil des étudiants tutorés et l'impact éventuel du Tutorat sur les résultats et la réussite au concours.

La présente étude a donc pour double ambition de :

- montrer le profil des étudiants tutorés, leurs comportements et leur éventuelle satisfaction
- mesurer l'impact du Tutorat sur les résultats et la réussite au concours.

Une telle étude peut se justifier par l'obligation législative, mais aussi et surtout par la demande de la Faculté, demande parfaitement légitime en raison du soutien important et continu de cette initiative étudiante. Il est donc normal de « présenter des comptes » du suivi et des résultats du Tutorat après quelques années.

III.2 Déroulement et supports de l'étude

III.2.1 Populations étudiées

Trois populations ont fait l'objet de cette étude :

- les étudiants inscrits en première année
- les étudiants tutorés
- les étudiants reçus au concours

III.2.1.1 Les étudiants inscrits en première année

Cela comprend l'ensemble des étudiants inscrits en première année à la Faculté de Pharmacie de Nancy soit un nombre total de :

- **449 inscrits pour l'année 2005-2006**
- **486 inscrits pour l'année 2006-2007**

III.2.1.2 Les étudiants inscrits au Tutorat

Cet ensemble comprend tous les tutorés.

Toutefois un étudiant qui n'a fréquenté qu'une ou deux séances au Tutorat ne peut être considéré, statistiquement, de la même manière qu'un autre plus assidu. C'est pourquoi j'ai distingué quatre sous-ensembles :

- les étudiants tutorés qui n'ont jamais rendu leurs copies après les 34 séances organisées au cours des 2 semestres)
- ceux qui ont rarement rendu leurs copies (de 1 à 10 fois sur les 34 soit moins de la moitié)
- ceux qui ont irrégulièrement rendu leurs copies (de 10 à 20 fois sur les 34 soit environ la moitié)
- et ceux qui ont régulièrement rendu leurs copies (de 20 à 34 fois sur les 34 soit plus de la moitié).

En raison de la libre participation au Tutorat souhaitée par Monsieur COULON et par les responsables étudiants, il est difficile d'affiner la participation des tutorés. En effet, aucune liste de présence n'est remplie lors des colles et soutiens. Par ailleurs, j'ai déjà mis l'accent sur le caractère aléatoire et faible du rendu de copies.

Cette distinction en sous-ensembles reste néanmoins intéressante.

III.2.1.3 Les étudiants reçus au concours de première année

Cet ensemble se limite aux étudiants ayant été admis au concours de première année. Le nombre de ces étudiants reçus est fonction du *numerus clausus* fixé annuellement par arrêté ministériel.

III.2.2 Supports de l'étude

Afin d'obtenir les données nécessaires à mon étude, j'ai utilisé différents documents.

J'ai notamment mis en place différentes enquêtes permettant de sonder les étudiants concernés et ceci dans les différentes populations. Ce projet d'étude est né durant ma présence en tant que co-responsable étudiant du Tutorat. C'est à ce moment que mes questionnaires ont été validés par Monsieur COULON et Monsieur le Professeur LABRUDE.

Afin d'expliquer ces enquêtes et d'éviter d'influencer les réponses, chaque document distribué aux étudiants comporte la note suivante :

« Dans le cadre d'un travail personnel faisant l'objet d'une thèse, je cherche à recueillir des informations concernant les étudiants ayant bénéficié d'une aide à la préparation au concours de première année. Vous m'aideriez beaucoup en acceptant de remplir ce questionnaire totalement anonyme. »

De plus, à chaque distribution, ce même rappel est effectué oralement.

Il est, en effet, primordial que les étudiants soient renseignés sur le devenir des informations recueillies. Mon investissement au sein du Tutorat ne devait en aucun cas interférer avec le recueil des données. Lors des distributions, il a donc été mis l'accent sur le fait qu'il s'agissait d'un travail de thèse que j'effectuais en tant qu'étudiante de cinquième année et que mon objectif était de refléter au mieux la réalité.

Le recueil des données s'est déroulé sur les années 2005-2006 et 2006-2007 selon 6 étapes :

1. Distribution, à l'ensemble des étudiants en première année, lors d'un interours du mois de février, de l'enquête concernant les aides à la préparation au concours (annexe 24).
2. Distribution, durant deux semaines, lors des colles ou soutiens du Tutorat, des questionnaires concernant le premier semestre au Tutorat (annexe 25).
3. Distribution en cours d'année universitaire, lors des interours, de l'enquête concernant les étudiants de deuxième, troisième, quatrième et cinquième année (annexe 23).

4. Distribution, au hasard, à la fin de chaque colle ou soutien, d'une dizaine de fiches d'évaluation des colles ou soutiens (annexe 15).
5. Distribution, durant deux semaines, lors des colles ou soutiens du Tutorat, des questionnaires concernant le second semestre au Tutorat (annexe 26).
6. Recueil du listing de tutorés et du relevé de notes obtenues au concours par l'ensemble des étudiants de première année.
7. Analyse des résultats.

L'étude a donc nécessité 3 types de questionnaires qui sont décrits et commentés dans les points suivants.

III.2.2.1 Enquête auprès des étudiants de première année concernant les aides à la préparation au concours

Cette enquête (annexe 24) destinée à l'ensemble des étudiants de première année comporte douze questions. Elle interroge l'étudiant de façon anonyme sur sa participation ou non à une aide à la préparation au concours :

- si l'étudiant n'est inscrit à aucune aide, la question 11 l'interroge sur le motif éventuel.
- si l'étudiant est inscrit à une aide, on lui demande de préciser à laquelle, à quelle fréquence il y participe, sa satisfaction, les avantages et inconvénients qu'il y trouve.

Ce questionnaire est distribué et rempli lors d'un intercours (ou avant le début d'un cours) dans l'amphithéâtre PARISOT. La distribution s'effectue aux alentours du mois de février, au moment où les étudiants ont déjà suivi un semestre de cours et participé à un concours blanc.

Au total, environ 600 questionnaires ont été distribués (la distribution s'étant réalisée lors des cours magistraux réunissant de fait les étudiants primants et doublants) mais seulement 400 ont été remplis sur les deux années d'étude. Certains étudiants ont refusé de remplir ce questionnaire pour environ un tiers des cas. On peut émettre trois hypothèses à ces refus :

- malgré la présence de Monsieur COULON et la mienne lors de la distribution et nos explications sur le caractère anonyme de cette enquête, certains étudiants ont peut être eu des difficultés à donner leur avis.
- certains étudiants n'ont peut être pas compris la finalité de l'étude et n'ont donc pas été motivés pour remplir le questionnaire.
- les étudiants de première année n'ont pas d'intérêt à répondre à cette étude, d'autant qu'elle empiète sur leur temps libre.

Cette enquête a dû être modifiée pour la seconde distribution, l'année suivante. En effet, lors de la rentrée 2006, Avenir Jeune a cédé la place à Stan' Santé, nouvel organisme privé.

Cette enquête a pour but de quantifier la participation des étudiants à une aide à la préparation au concours, la part de chacune de ces aides, mais aussi de mieux cerner la satisfaction générale apportée par celles-ci.

III.2.2.2 Fiches d'évaluation des colles et soutiens

Ces fiches (annexe 15) élaborées, dès le début du Tutorat en 2002-2003 par Céline KHALIFE et Hervé JAVELOT, n'ont subi que de petites modifications (essentiellement de vocabulaire) durant les années suivantes.

Elles constituent la principale source d'information continue sur la satisfaction des tutorés au cours de l'année. En effet, à la fin de chaque colle ou soutien, les tuteurs distribuent, au hasard, une dizaine de questionnaires aux présents. Les tutorés peuvent alors se prononcer sur la qualité de la séance en répondant à trois questions :

- « Comment estimez-vous la qualité de la séance d'aujourd'hui ? »
- « Le sujet et les thèmes abordés répondaient-ils à vos attentes ? »
- « La présentation était-elle claire, concise, compréhensible ? »

Cette méthode d'écoute et de retour d'informations est appréciée par les tutorés car elle est continue, anonyme et efficace. En effet, la lecture rapide des questionnaires recueillis

à la fin d'une séance permet aux tuteurs et aux responsables de connaître les pensées mais également les souhaits des tutorés. Des demandes peuvent, en effet, concerner aussi bien des suppléments d'explications pour les colles suivantes, des informations ou des soucis de planning....

Mises en place et utilisées dès le début du Tutorat, ces fiches d'évaluation des colles et soutiens permettent de mieux connaître les attentes des tutorés et d'estimer leur satisfaction.

III.2.2.3 Questionnaires concernant les deux semestres du Tutorat

Il est bien entendu nécessaire, dans le cadre de cette étude, de pouvoir interroger tous les étudiants inscrits au Tutorat. C'est pourquoi ont été mises en place deux enquêtes (annexe 25 et 26) concernant les deux semestres du Tutorat.

Les questions abordent :

- l'inscription éventuellement simultanée à une autre aide à la préparation au concours,
- la fréquence de participation aux colles, soutiens et corrections,
- l'intérêt porté au classement et la remise des copies,
- la satisfaction générale.

La distribution de ce questionnaire a été réalisée au début (pour interroger sur le premier semestre) et en fin de deuxième semestre, lors des colles et des soutiens pendant deux semaines consécutives afin de toucher le maximum de tutorés.

Au total, environ 700 questionnaires ont été remplis pour environ 800 questionnaires distribués. On peut supposer que les tutorés, sensibles à la vie et à l'amélioration du Tutorat, donnent facilement leur avis et considèrent ce type d'enquête comme un espace de libre parole, ce qui peut les amener à des remarques plus ou moins constructives.

L'analyse des résultats de cette enquête a pour finalité de mieux estimer la participation, comprendre les attentes et prendre en compte les remarques des tutorés afin d'en déterminer le profil et d'améliorer la qualité du soutien.

III.2.2.4 Listes des tutorés et relevé de notes obtenues au concours

Les relevés des notes obtenus aux concours 2006 et 2007 par l'ensemble des étudiants de première année m'ont été aimablement fournis par la Sclarité. Les documents comportent des données très utiles pour cette étude :

- nom et prénom de l'étudiant
- redoublant ou non redoublant
- classement au concours
- notes dans les différentes matières, moyenne et résultat final.

C'est en analysant les listes des tutorés et ces données officielles qu'il m'a été possible d'évaluer l'impact du Tutorat sur les résultats et la réussite au concours.

III.2.3 Méthodes d'analyse

III.2.3.1 Caractéristiques des différentes populations étudiées

Il faut connaître certains éléments de chaque ensemble afin de mieux analyser les résultats obtenus.

Ainsi il est utile de se renseigner sur :

- le sexe des étudiants concernés soit la proportion de filles / garçons dans chaque population,
- le nombre d'inscriptions en première année soit la proportion primants / doublants / triplants dans chaque population,
- et enfin le nombre d'inscriptions à des aides à la préparation au concours de première année.

Ces données sont toujours présentées en effectifs. Les tests statistiques ont été réalisés dans Excel (version 2003), à partir du test du χ^2 (khi 2) de Pearson. Il s'agit d'un test non paramétrique de conformité d'une répartition expérimentale à une répartition théorique. Les conditions d'application du test ont été vérifiées et dans les cas des petits échantillons (effectifs théoriques entre 3 et 5), la correction de Yates a été appliquée.

Comme pour tous les tests statistiques à venir, le seuil de signification est fixé à 5%. On note « p » la probabilité associée à la statistique du test. On distingue alors deux cas :

- si $p \leq 0,05$ alors le test est dit significatif.
- si $p > 0,05$ alors le test est dit non significatif.

Pour connaître le sexe des étudiants et le nombre d'inscriptions en première année, j'ai utilisé les listings des résultats au concours. Pour évaluer le nombre d'inscrits à des aides à la préparation au concours, l'enquête auprès des étudiants de première année a été exploitée.

III.2.3.2 Fréquentation et nombre de copies rendues au Tutorat

L'existence même d'une aide à la préparation au concours de première année est avant tout basée sur la demande des étudiants de première année. Le Tutorat doit donc répondre à leurs besoins. La fréquentation est donc le signe de l'intérêt pour celui-ci.

Il faut donc connaître les données suivantes :

- la fréquentation globale par étudiant tutoré et par séance,
- la fréquentation par « type » de matières. Afin de décrire au mieux les fréquentations variables selon les matières, j'ai regroupé les matières dites « à exercices » (matières où la validation des connaissances reposent souvent sur des problèmes, exercices...) et les matières dites « de cours » (matières où les notions acquises sont à restituer en répondant à des questions ouvertes),
- la participation au classement.

Ces données sont présentées en effectifs.

Les tests statistiques utilisés sont ici :

- le test du χ^2 (khi 2) de Pearson (cf. paragraphe III 2.3.1),
- l'analyse de variance (ANOVA) à un facteur. Cette méthode a pour but de tester l'effet d'un facteur A (ici le temps) sur une variable aléatoire. Il s'agit d'une comparaison multiple de moyennes basée sur la comparaison des variances. Les conditions d'application de ce test ont été vérifiées. Les données ont été exportées et analysées dans un tableur GraphPad Prism (version 5 démo),
- le test t de Student. Il s'agit d'un test paramétrique reposant sur des comparaisons de moyennes de deux échantillons indépendants. Les données ont été exportées et analysées dans un tableur GraphPad Prism (version 5 démo).

Pour obtenir ces données, j'ai utilisé, pour les deux années, le planning des colles (annexes 27, 28, 29 et 30) et le listing des tutorés. En effet, pour chaque colle, j'ai effectué un recensement des présents grâce aux pré-inscriptions, du nombre de copies rendues, ce qui m'a permis de mesurer la fréquentation globale par séance et la fréquentation par semestre.

Pour la fréquentation par tutoré, j'ai utilisé les classements de chaque colle. Comme il a déjà été noté, le Tutorat n'impose pas la présence aux colles et soutiens organisés et aucune

liste de présence ne circule. C'est pourquoi je ne peux ici qu'approximativement évaluer la fréquentation par étudiant en additionnant le nombre de copies rendues. Mais il faut garder à l'esprit que assez peu d'étudiants ont rendu systématiquement leur copie, comme nous le verrons dans la participation au classement.

III.2.3.3 Impact du Tutorat

L'analyse de l'impact du Tutorat est basée d'une part sur l'étude des résultats, et d'autre part sur l'étude de la réussite des étudiants ne fréquentant jamais, rarement, irrégulièrement ou régulièrement le Tutorat (cf. paragraphe III 2.1.2.).

Concernant l'impact sur les résultats, une approche globale des notes moyennes puis classées par « types de matières » est réalisée. En fonction de la fréquentation au Tutorat, on détermine ses effets sur les résultats en fonction de différents critères (inscriptions, « type » de matières).

L'impact du Tutorat sur la réussite au concours est mesuré par le paramètre « admis » ou « recalé », ce qui inclue les étudiants ajournés et les étudiants exclus au concours.

Ces données sont présentées en effectifs.

Les tests statistiques utilisés sont ici :

- le test du χ^2 (khi 2) de Pearson (cf. paragraphe III 2.3.1)
- l'analyse de variance (ANOVA) à un facteur (cf. paragraphe III 2.3.2)
- le test t de Student (cf. paragraphe III 2.3.2)

III.2.3.4 Evaluation du Tutorat par les tutorés

Pour évaluer la satisfaction des tutorés, deux supports sont utiles. Les fiches d'évaluation des colles et soutiens (annexe 15) ainsi que l'enquête distribuée à la fin des deux semestres (annexe 25 et 26). Ces questionnaires évaluent la qualité des prestations, la satisfaction générale des tutorés, etc.

En outre, le second questionnaire tend à faire un bilan de la participation au second semestre par rapport au premier. En effet, si une certaine démotivation peut expliquer une baisse de participation, il est nécessaire de savoir si l'aide apportée répond toujours autant aux attentes des tutorés.

III.2.4 Résultats 2005-2006

III.2.4.1 Effectifs des différentes populations

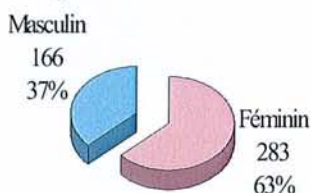
On compte cette année 2005-2006 :

- 449 étudiants inscrits en première année à la Faculté de Pharmacie de Nancy
- 334 étudiants inscrits au Tutorat
- et 125 étudiants ont été admis en deuxième année. En effet, 6 étudiants étrangers viennent se rajouter aux 119 étudiants admis fixés par le *numerus clausus*.

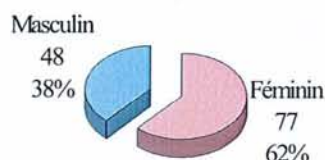
III.2.4.1.1 Pour les 3 cas, l'étudiant est-il une fille ou un garçon ?

	Féminin	Masculin	Total
Etudiants inscrits en première année	283 63,0%	166 37,0%	449 100,0%
Etudiants tutorés	222 66,5%	112 33,5%	334 100,0%
Etudiants reçus	77 61,6%	48 38,4%	125 100,0%

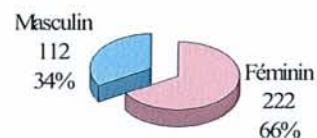
Sexe des étudiants inscrits en première année



Sexe des étudiants reçus



Sexe des étudiants tutorés



Les filles sont largement majoritaires dans les 3 populations. Il n'y a pas de lien significatif entre le sexe des étudiants et l'admission au concours ($p=0,697$) mais ce sont les filles qui s'inscrivent significativement plus au Tutorat ($p=0,010$).

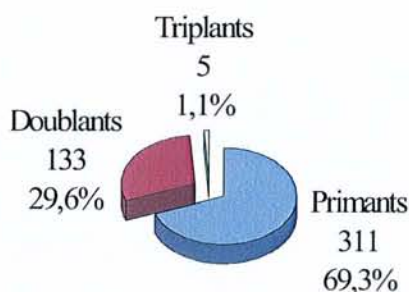
III.2.4.1.2 Pour les 3 cas, l'étudiant est-il primant, doublant ou triplant ?

	Primants	Doublants	Triplants	Total
Etudiants inscrits en première année	311 69,3%	133 29,6%	5 1,1%	449 100,0%
Etudiants tutorés	242 72,5%	89 26,6%	3 0,9%	334 100,0%
Etudiants reçus	53 42,4%	66 52,8%	4 3,2%	125 100,0%

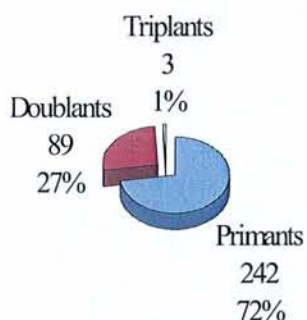
On entend par primants les étudiants effectuant leur première inscription en première année de Pharmacie.

On entend par doublants les étudiants effectuant leur seconde inscription en en première année de Pharmacie et par triplants ceux effectuant leur troisième inscription en en première année de Pharmacie. Les triplants et les doublants ont été regroupés afin d'effectuer la comparaison statistique avec les primants.

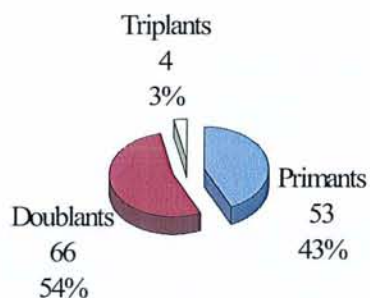
Nombre d'inscription des étudiants inscrits en première année



Nombre d'inscription des étudiants tutorés



Nombre d'inscription des étudiants reçus



Les étudiants primants sont les plus nombreux en première année (69,3%). Ce sont également ceux qui sont majoritaires parmi les inscrits au Tutorat ($p=0,041$). Les doublants réussissent significativement mieux au concours ($p<0,0001$).

III.2.4.1.3 Pour les 3 cas, l'étudiant participe-t-il à une ou plusieurs aides à la préparation au concours ?

	Total des étudiants inscrits	Primants	Doublants	Forma Sup'	Tutorat	Avenir Jeune	Autres
Inscrits à une aide	165	128	37	7	149	7	0
	86,39%	90,14%	75,51%	4,24%	90,30%	4,24%	0,00%
Inscrits à plusieurs aides	13	4	9	9	13	2	2
	6,81%	2,82%	18,37%	69,23%	100,00%	15,38%	15,38%
Non inscrits à une aide	13	10	3				
	6,81%	7,04%	6,12%				
Total	191	142	49	16	162	9	2

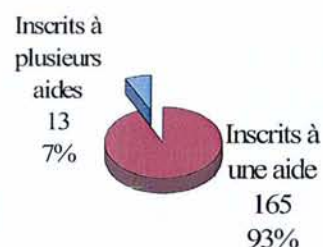
Ces données ont été recueillies grâce à l'enquête effectuée auprès des 449 étudiants de première année (annexe 24).

Ici seulement 191 questionnaires ont été recueillis. Les nombres d'inscriptions aux aides privées de préparation (Forma Sup et Avenir Jeune) n'ont pu être contrôlés.

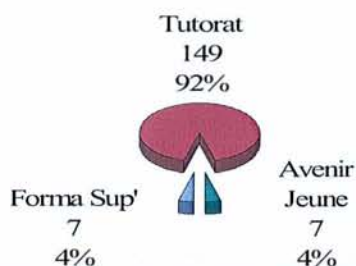
Inscription(s) à une ou plusieurs aide(s) à la préparation au concours de première année



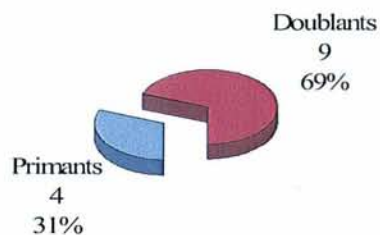
Inscription à une ou plusieurs aides à la préparation au concours



Inscription à une seule aide à la préparation au concours



Inscrits à plusieurs aides à la préparation au concours



La plupart des étudiants de première année sont inscrits à une seule aide à la préparation de première année. Le Tutorat est largement l'aide la plus utilisée. Parmi les étudiants inscrits, ce sont significativement les doublants qui s'inscrivent à plusieurs aides ($p=0,0003$). On ne retrouve pas de lien significatif entre être inscrit à aucune aide et le nombre d'inscription en première année ($p=0,64$).

III.2.4.2 Fréquentation et nombre de copies rendues

III.2.4.2.1 Nombre moyen de tutorés présents et de copies rendues par séance

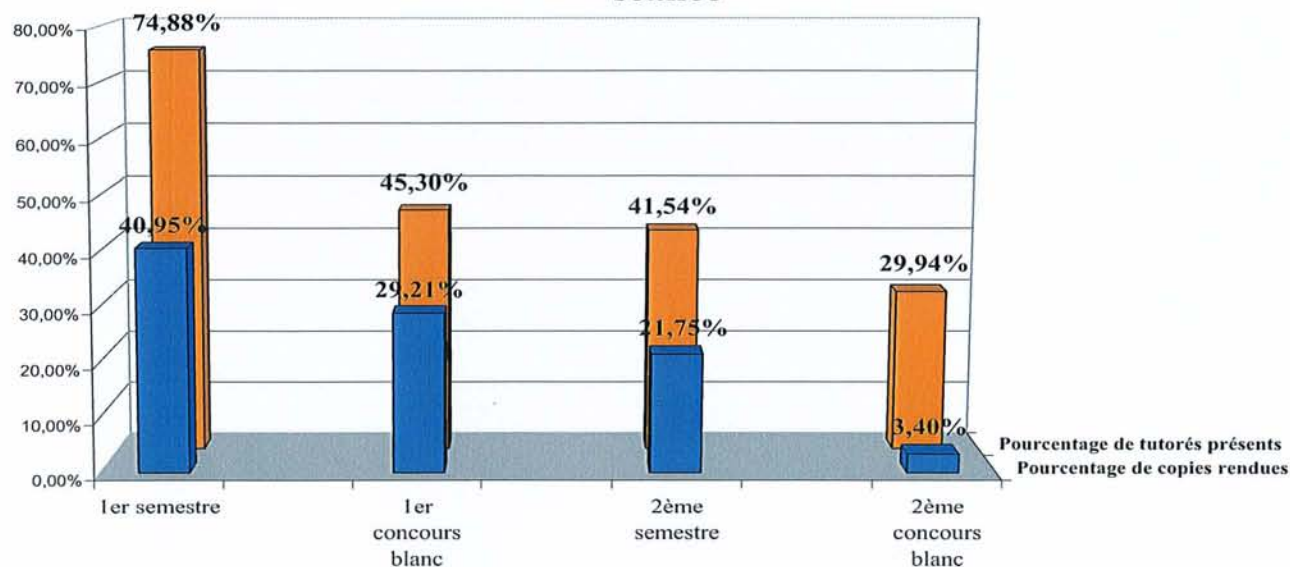
Fréquentation globale moyenne par séance : 160,03 étudiants sur 334 (47,91%)				
	1er semestre	1er concours blanc	2ème semestre	2ème concours blanc
Nombre moyen de tutorés présents	250,11 74,88%	151,29 45,30%	138,73 41,54%	100 29,94%

Ce tableau prend en compte le nombre d'étudiants présents au cours des différentes colles.

Nombre de copies rendues par séance : 79,59 copies sur 334 (23,83%)				
	1er semestre	1er concours blanc	2ème semestre	2ème concours blanc
Nombre moyen de copies rendues	136,78 40,95%	97,57 29,21%	72,64 21,75%	11,34 3,40%

Ce tableau prend en compte le nombre de copies rendues au cours des différentes colles.

Pourcentage de tutorés présents et de copies rendues par séance



Si au premier semestre, près de trois quarts des étudiants participent, ce taux diminue significativement au fil de l'année ($p < 0,0001$) pour atteindre moins d'un tiers au second concours blanc. Cette diminution significative s'observe également pour le rendu des copies ($p < 0,0001$) qui est toujours beaucoup plus faible que le nombre de tutorés présents.

III.2.4.2.2 Nombre moyen de tutorés présents et de copies rendues par matière

Premier semestre

Matières de cours du premier semestre	Colle	Nombre de tutorés présents	%	Nombre de copies rendues	%
Biologie moléculaire	Colle N°1	302	90,42%	128	38,32%
	Colle N°2	127	38,02%	72	21,56%
	Concours blanc	132	39,52%	71	21,26%
Biochimie	Colle N°1	244	73,05%	143	42,81%
	Concours blanc	123	36,83%	90	26,95%
Botanique	Colle N°1	297	88,92%	185	55,39%
	Colle N°2	245	73,35%	70	20,96%
	Concours blanc	102	30,54%	86	25,75%
Physiologie	Colle N°1	222	66,47%	131	39,22%
	Concours blanc	139	41,62%	92	27,54%
Initiation à la Connaissance du Médicament	Colle N°1	202	60,48%	105	31,44%
	Concours blanc	182	54,49%	121	36,23%
Moyenne du nombre d'étudiants sur 334		193,08	57,81%	107,83	32,29%

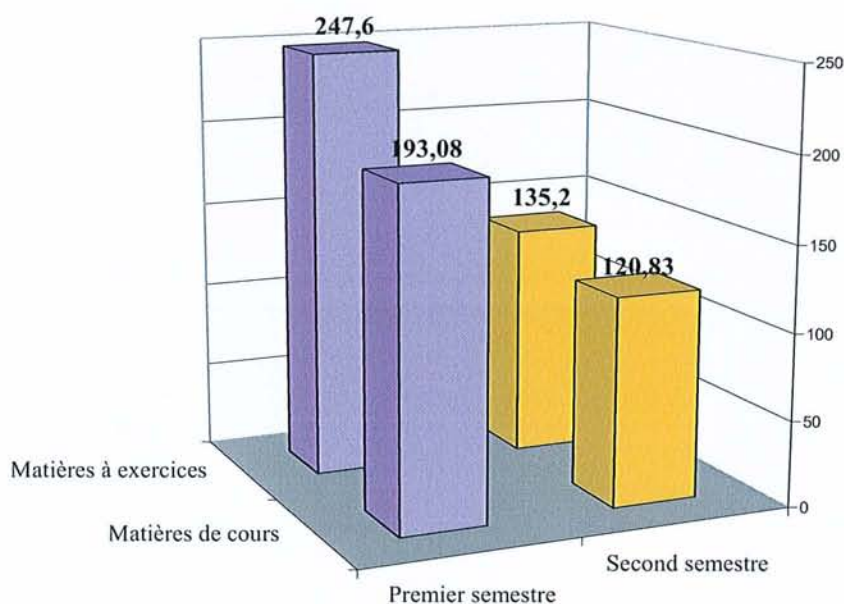
Matières à exercices du premier semestre	Colle	Nombre de tutorés présents	%	Nombre de copies rendues	%
Chimie Physique générale	Colle N°1	316	94,61%	191	57,19%
	Concours blanc	186	55,69%	102	30,54%
Mathématiques	Colle N°1	307	91,92%	165	49,40%
	Colle N°2	234	70,06%	111	33,23%
	Concours blanc	195	58,38%	121	36,23%
Moyenne du nombre d'étudiants sur 334		247,6	74,13%	138	41,32%

Second semestre

Matières de cours du second semestre	Colle	Nombre de tutorés présents	%	Nombre de copies rendues	%
Biologie cellulaire	Colle N°1	145	43,41%	94	28,14%
	Colle N°2	112	33,53%	76	22,75%
	Concours blanc	87	26,05%	50	14,97%
Organisation animale	Colle N°1	111	33,23%	75	22,46%
	Colle N°2	108	32,34%	50	14,97%
	Concours blanc	76	22,75%	47	14,07%
Chimie organique I	Colle N°1	156	46,71%	100	29,94%
	Colle N°2	139	41,62%	77	23,05%
	Concours blanc	102	30,54%	83	24,85%
Chimie organique II	Colle N°1	178	53,29%	50	14,97%
	Colle N°2	124	37,13%	43	12,87%
	Concours blanc	112	33,53%	66	19,76%
Moyenne du nombre d'étudiants sur 334 inscrits		120,83	36,18%	67,58	20,23%

Matières à exercices du second semestre	Colle	Nombre de tutorés présents	%	Nombre de copies rendues	%
Physique	Colle N°1	168	50,30%	75	22,46%
	Colle N°2	133	39,82%	69	20,66%
	Concours blanc	119	35,63%	75	22,46%
Systèmes Chimiques Hétérogènes	Colle N°1	152	45,51%	90	26,95%
	Concours blanc	104	31,14%	86	25,75%
Moyenne du nombre d'étudiants sur 334 inscrits		135,2	40,48%	79	23,65%

Fréquentation en nombre de tutorés présents par "types" de matières et par semestre



Les matières dites de cours sont, le premier semestre, la Biologie Moléculaire, la Biochimie, la Physiologie, la Botanique et l'Initiation à la Connaissance du Médicament et pour le second semestre, l'Organisation Animale, la Chimie Organique I et II et la Biologie Cellulaire.

Les matières dites à exercices sont, le premier semestre, la Chimie Physique Générale et les Mathématiques et pour le second semestre, la Physique et les Systèmes Chimiques Hétérogènes. Cette répartition est arbitraire mais elle a été choisie de manière à représenter au mieux l'impression des étudiants.

La participation n'est pas significativement différente entre les matières dites « à exercices » et les matières dites « de cours » ($p=0,1806$). Cependant on note une baisse significative de la participation au second semestre, et ceci aussi bien pour les matières « à exercices » ($p=0,0053$) que pour les matières de cours ($p=0,0031$).

III.2.4.2.3 Nombre moyen de séances où un étudiant rend sa copie

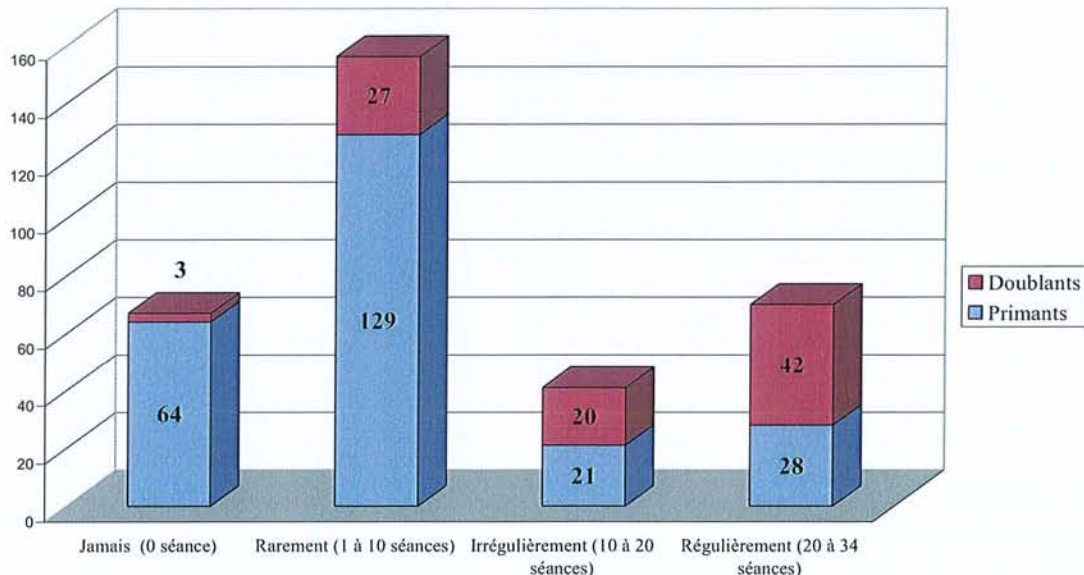
III.2.4.2.3.1 Selon le nombre d'inscription en première année

Nombre moyen de séances où un étudiant a rendu sa copie : 9,03 séances sur 34 (26,56 %)						
Nombre moyen de séances où un étudiant primant a rendu sa copie : 6,18 séances sur 34 (18,18 %)						
Nombre moyen de séances où un étudiant doublant a rendu sa copie: 16,52 séances sur 34 (48,59 %)						
Nombre de séances où l'étudiant a rendu sa copie pour les deux semestres		Jamais (0 séance)	Rarement (1 à 10 séances)	Irrégulièrement (10 à 20 séances)	Régulièrement (20 à 34 séances)	Total
Nombre d'étudiants tutorés ayant rendu leurs copies	Primants	64 26,45%	129 53,31%	21 8,68%	28 11,57%	242 100,00%
	Doublants	3 3,26%	27 29,35%	20 21,74%	42 45,65%	92 100,00%
	Total	67 20,06%	156 46,71%	41 12,28%	70 20,96%	334 100%

Les étudiants triplants sont inclus parmi les étudiants doublants.

Ces nombres de séances sont calculés à partir de 10 colles pour le premier semestre, 7 pour le premier concours blanc, 11 pour le deuxième semestre et 6 pour le deuxième concours blanc soit 34 au total.

Nombre de séances par étudiant selon le rendu des copies



En moyenne, un étudiant tutoré rend sa copie seulement à un quart des séances. Il faut noter que près de la moitié des étudiants doublants rend régulièrement ses copies alors que la moitié des étudiants primants ne le font que rarement.

III.2.4.2.3.2 Selon le « type » de matière

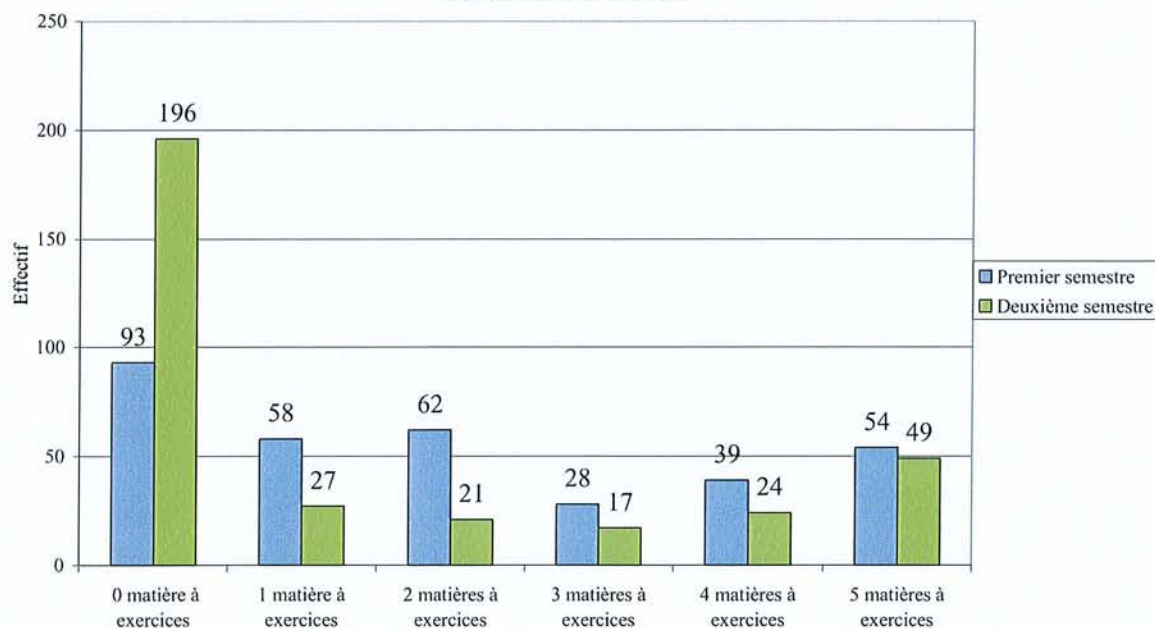
Matières dites « à exercices »

Nombre moyen de séances de matières à exercices du 1er semestre où un étudiant a rendu sa copie: 2,07 matières à exercices sur 5 (41,4 %)							
	0 matière à exercices	1 matière à exercices	2 matières à exercices	3 matières à exercices	4 matières à exercices	5 matières à exercices	Total
Nombre de tutorés ayant rendu leur copie	93 27,84%	58 17,37%	62 18,56%	28 8,38%	39 11,68%	54 16,17%	334 100,00%

Nombre moyen de séance de matières à exercices du 2nd semestre où un étudiant a rendu sa copie: 1,38 matières à exercices sur 5 (27,6 %)							
	0 matière à exercices	1 matière à exercices	2 matières à exercices	3 matières à exercices	4 matières à exercices	5 matières à exercices	Total
Nombre de tutorés ayant rendu leur copie	196 58,68%	27 8,08%	21 6,29%	17 5,09%	24 7,19%	49 14,67%	334 100,00%

Nombre moyen de séances de matières à exercices où un étudiant a rendu sa copie : 3,45 matières à exercices sur 10 (34,5 %)						
	0-2 matières à exercices	3-4 matières à exercices	5-6 matières à exercices	7-8 matières à exercices	9-10 matières à exercices	Total
Nombre de tutorés ayant rendu leur copie	180 53,89%	46 13,77%	23 6,89%	36 10,78%	49 14,67%	334 100,00%

Nombre d'étudiants ayant rendu leurs copies par nombre de séances de matières à exercices



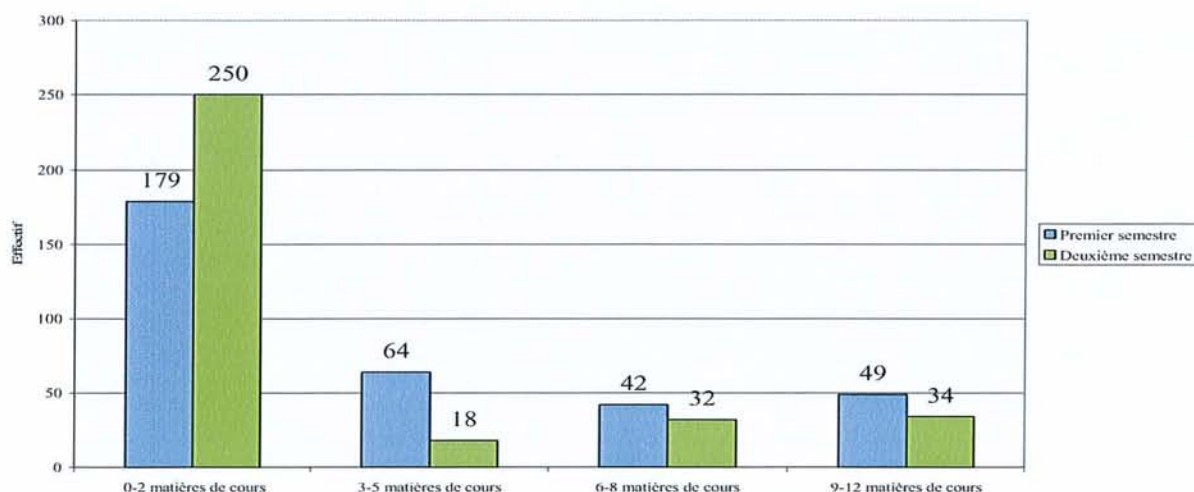
Matières dites «de cours »

Nombre moyen de séances de matières de cours du 1er semestre où un étudiant a rendu sa copie : 3,43 matières de cours sur 12 (28,6 %)					
	0-2 matières de cours	3-5 matières de cours	6-8 matières de cours	9-12 matières de cours	Total
Nombre de tutorés ayant rendu leur copie	179 53,59%	64 19,16%	42 12,57%	49 14,67%	334 100,00%

Nombre moyen de séances de matières de cours du 2nd semestre où un étudiant a rendu sa copie: 2,07 matières de cours sur 12 (17,25 %)					
	0-2 matières de cours	3-5 matières de cours	6-8 matières de cours	9-12 matières de cours	Total
Nombre de tutorés ayant rendu leur copie	250 74,85%	18 5,39%	32 9,58%	34 10,18%	334 100,00%

Nombre moyen de séances de matières de cours où un étudiant a rendu sa copie: 5,50 matières de cours sur 24 (22,91 %)						
	0 à 5 matières de cours	5 à 10 matières de cours	10 à 15 matières de cours	15 à 20 matières de cours	20 à 24 matières de cours	Total
Nombre de tutorés ayant rendu leur copie	211 63,17%	42 12,57%	25 7,49%	37 11,08%	19 5,69%	334 100,00%

Nombre d'étudiants ayant rendu leurs copies par nombre de séances de matières de cours



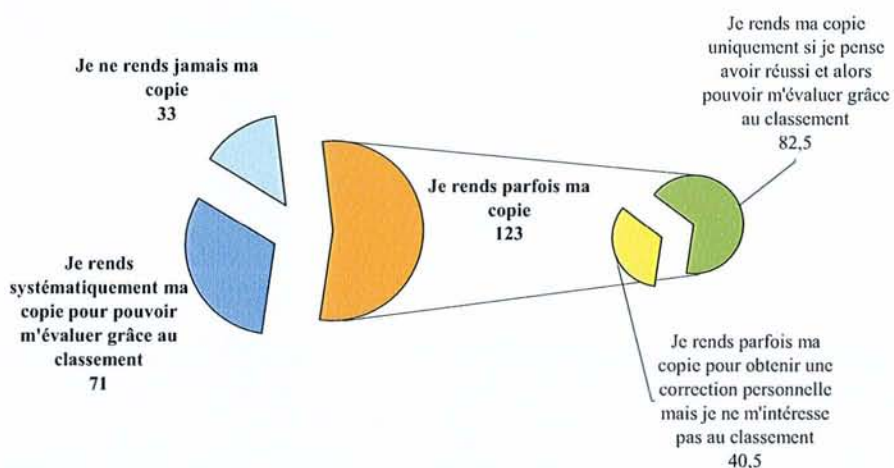
Sur les deux semestres, le nombre de séances de matières à exercices où un étudiant rend sa copie est 1,5 fois plus important que celui des matières de cours. Mais le rendu des copies est relativement faible et ceci pour les deux types de matières. Concernant des matières à exercices, la moitié des tutorés rend ses copies à moins de la moitié des séances et environ un sixième à plus de la moitié. Concernant les matières de cours, près de 80% des tutorés rend leurs copies à moins de la moitié des séances.

III.2.4.2.4 Pour quelles raisons un étudiant rend ou ne rend-il pas sa copie ?

	1er semestre	2ème semestre	Moyenne des 2 semestres
Je rends systématiquement ma copie pour pouvoir m'évaluer grâce au classement	90 41,28%	52 22,03%	71 31,28%
Je rends parfois ma copie	98 44,95%	148 62,71%	123 54,19%
Je rends parfois ma copie pour obtenir une correction personnelle mais je ne m'intéresse pas au classement	35 16,06%	46 19,49%	40,5 17,84%
Je rends ma copie uniquement si je pense avoir réussi et alors pouvoir m'évaluer grâce au classement	63 28,90%	102 43,22%	82,5 36,34%
Je ne rends jamais ma copie	30 13,76%	36 15,25%	33 14,54%
Total	218 100,00%	236 100,00%	227 100,00%

Ces participations au classement sont calculées à partir des enquêtes (annexe 25 et 26) distribuées aux tutorés à la fin de chaque semestre. 218 questionnaires ont été remplis à la fin du premier semestre et 236 à la fin du second car les 334 tutorés ne sont jamais présents au complet lors des dernières séances.

Rendu des copies



Les étudiants tutorés ne rendent pas systématiquement leurs copies. Ils ne le font qu'en fonction de leurs résultats supposés, afin de pouvoir s'évaluer par le classement. Une part non négligeable des tutorés ne rend jamais sa copie.

III.2.4.3 Impact du Tutorat sur les résultats au concours

III.2.4.3.1 Impact sur la moyenne générale

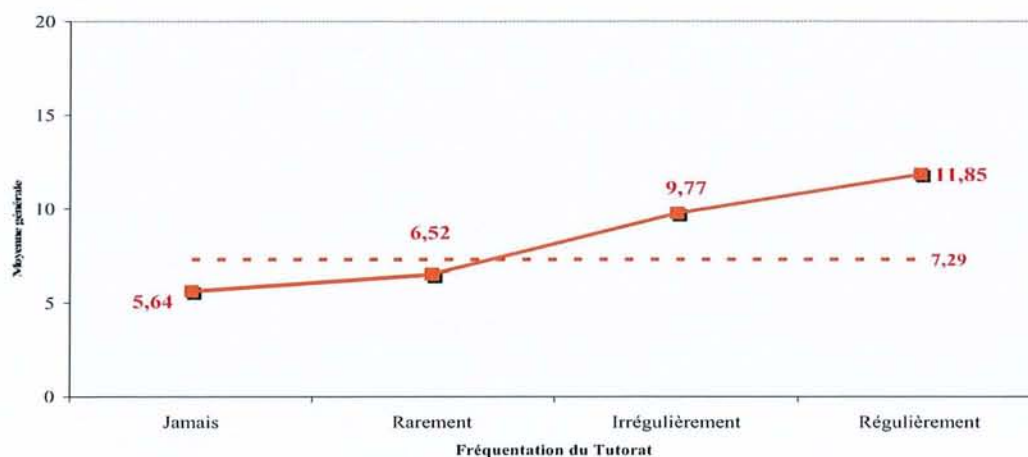
III.2.4.3.1.1 Impact global sur la moyenne générale

Moyenne générale au concours : 7,29 sur 20					
Moyenne générale au concours d'un étudiant fréquentant le Tutorat régulièrement : 11,85 sur 20					
Nombre de participation pour les deux semestres	Jamais (0 séance)	Rarement (1 à 10 séances)	Irrégulièrement (10 à 20 séances)	Régulièrement (20 à 34 séances)	Soit au total
Moyenne générale	m = 5,64 $\sigma = 4,56$ n = 182	m = 6,52 $\sigma = 3,74$ n = 156	m = 9,77 $\sigma = 3,1$ n = 41	m = 11,85 $\sigma = 2,65$ n = 70	m = 7,29 $\sigma = 4,51$ n = 449

m : moyenne ; σ : écart type ; n : effectif.

La moyenne générale est sur 20. Parmi les 182 étudiants n'ayant jamais participé au Tutorat, on compte les 115 étudiants non inscrits au Tutorat et les 67 étudiants inscrits au Tutorat n'ayant jamais rendu de copies.

Impact global sur la moyenne générale



Moyenne générale au concours des étudiants admis : 13,05 sur 20			
	Etudiants admis	Etudiants admis tutorés	Etudiants admis non tutorés
Moyenne générale	m = 13,05 $\sigma = 1,59$ n = 125	m = 13,16 $\sigma = 1,51$ n = 90	m = 12,78 $\sigma = 1,79$ n = 35

Une fréquentation assidue du Tutorat augmente la moyenne générale au concours. Les étudiants participant régulièrement au Tutorat ont une moyenne significativement supérieure à la moyenne générale des étudiants ne le fréquentant jamais ($p < 0,0001$) : on constate une augmentation de 6,21 points. Les étudiants tutorés admis au concours ont une moyenne générale augmentée d'environ 0,4 points par rapport à celles des étudiants admis non tutorés mais cette différence n'est pas significative ($p = 0,235$).

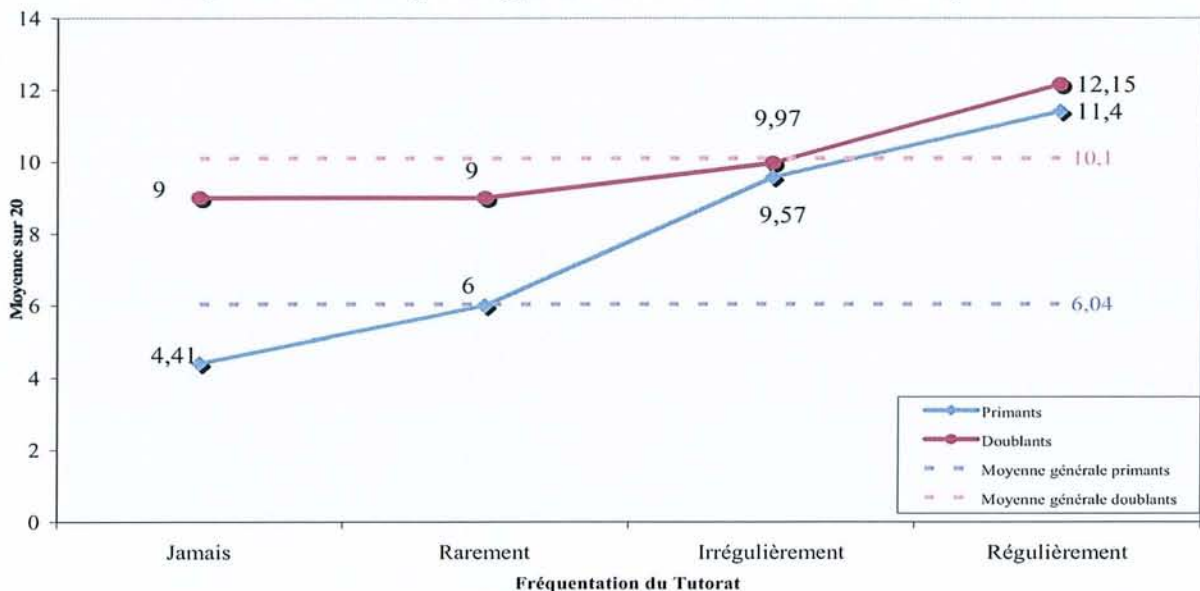
III.2.4.3.1.2 Impact sur la moyenne générale en fonction du nombre d'inscription en première année

Nombre de participation pour les deux semestres		Jamais (0 séance)	Rarement (1 à 10 séances)	Irrégulièrement (10 à 20 séances)	Régulièrement (20 à 34 séances)	Soit au total
Moyenne générale	Primants	m = 4,41 $\sigma = 4,01$ n = 133	m = 6,00 $\sigma = 3,51$ n = 129	m = 9,57 $\sigma = 3,56$ n = 21	m = 11,4 $\sigma = 2,74$ n = 28	m = 6,04 $\sigma = 4,24$ n = 311
	Doublants	m = 9,00 $\sigma = 4,3$ n = 49	m = 9,00 $\sigma = 3,87$ n = 27	m = 9,97 $\sigma = 2,6$ n = 20	m = 12,15 $\sigma = 2,58$ n = 42	m = 10,10 $\sigma = 3,78$ n = 138

m : moyenne ; σ : écart type ; n : effectif.

La moyenne générale est sur 20. Les étudiants triplants sont inclus parmi les étudiants doublants.

Impact sur la moyenne générale en fonction de l'inscription



Indépendamment du Tutorat, les étudiants doublants ont une moyenne générale meilleure que celle des étudiants primants ($p < 0,0001$). Mais que l'on soit primant ou doublant, la participation au Tutorat améliore la moyenne générale ($p < 0,0001$). La fréquentation régulière du Tutorat augmente la moyenne générale de 5,36 points pour les étudiants primants ($p < 0,0001$) et de 2,05 points pour les étudiants doublants ($p < 0,0001$).

On peut enfin noter qu'une fréquentation régulière du Tutorat réduit considérablement l'écart de moyenne entre primants et doublants : globalement, un doublant a quatre points de plus qu'un primant ($p < 0,0001$), mais cette différence est réduite à moins d'un point dans le cas d'une fréquentation régulière ($p = 0,1315$).

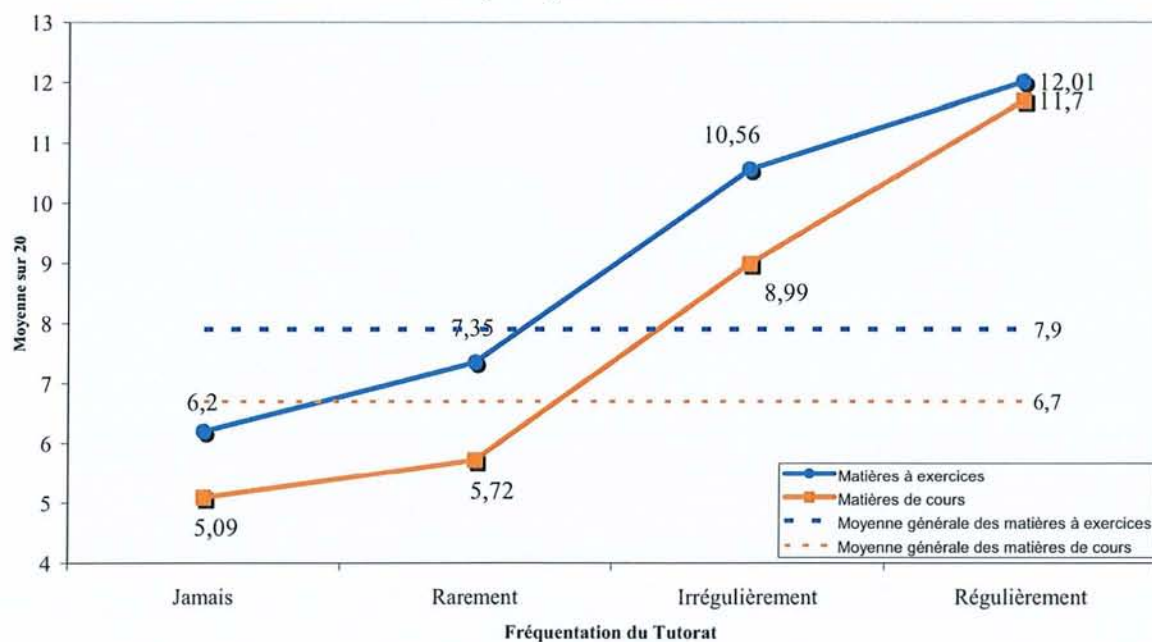
III.2.4.3.2 Impact par « type » de matière

Moyenne des notes des matières à exercices : 7,9 sur 20					
Moyenne des notes des matières de cours : 6,7 sur 20					
Nombre de participation pour les deux semestres	Jamais (0 séance)	Rarement (1 à 10 séances)	Irrégulièrement (10 à 20 séances)	Régulièrement (20 à 34 séances)	Soit au total
Moyenne des matières à exercices	m = 6,20 $\sigma = 4,7$ n = 182	m = 7,35 $\sigma = 3,86$ n = 156	m = 10,56 $\sigma = 3,09$ n = 41	m = 12,01 $\sigma = 2,71$ n = 70	m = 7,9 $\sigma = 4,54$ n = 449
Moyenne des matières de cours	m = 5,09 $\sigma = 5,01$ n = 182	m = 5,72 $\sigma = 4,15$ n = 156	m = 8,99 $\sigma = 3,73$ n = 41	m = 11,7 $\sigma = 3,19$ n = 70	m = 6,7 $\sigma = 5$ n = 449

m : moyenne ; σ : écart type ; n : effectif.

Les moyennes sont exprimées sur 20. Parmi les 182 étudiants n'ayant jamais participé au Tutorat, on compte les 115 étudiants non inscrits au Tutorat et les 67 étudiants inscrits au Tutorat n'ayant jamais rendu leur copie. Les matières dites à exercices sont la chimie physique générale, les mathématiques, la physique et les systèmes chimiques hétérogènes. Les matières dites de cours sont la biologie moléculaire, la biochimie, la physiologie, la botanique et l'initiation à la connaissance du médicament, l'organisation animale, la chimie organique I et II et la biologie cellulaire.

Impact par matières



Il existe un écart de 1,2 points entre la moyenne des matières de cours et celle des matières à exercices ($p=0,734$) mais une fréquentation régulière du Tutorat permet de réduire cette différence ($p=0,101$). Une participation assidue au Tutorat augmente la moyenne des deux types de matières ($p<0,0001$).

III.2.4.4 Impact du Tutorat sur la réussite au concours

III.2.4.4.1 Impact global sur la réussite au concours

Nombre de participation moyen d'un tuteur admis : 18,08 séances sur 34					
Nombre de participation moyen d'un tuteur recalé : 8,07 séances sur 34					
Nombre de participation pour les deux semestres	Jamais (0 séance)	Rarement (1 à 10 séances)	Irrégulièrement (10 à 20 séances)	Régulièrement (20 à 34 séances)	Total
Etudiants admis	37 29,60%	23 18,40%	17 13,60%	48 38,40%	125 100,00%
Etudiants recalés	145 44,75%	133 41,05%	44 13,58%	22 6,79%	324 100,00%

On entend par étudiants recalés les étudiants ajournés et les étudiants exclus. Parmi les 182 étudiants n'ayant jamais participé au Tutorat, on compte les 115 étudiants non inscrits au Tutorat et les 67 étudiants inscrits au Tutorat n'ayant jamais rendu leur copie.

Une participation assidue au Tutorat augmente significativement les chances d'admission au concours ($p < 0,0001$). Ainsi près d'un étudiant admis sur quatre fréquentait régulièrement le Tutorat et plus de 80% des étudiants recalés n'y participaient jamais ou rarement.

III.2.4.4.2 Impact sur la réussite au concours en fonction du nombre d'inscription en première année

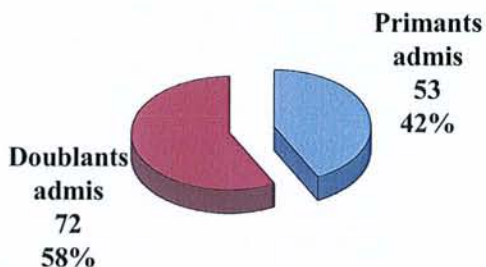
	Résultats	Admis	Recalés	Total
Primants	Total des étudiants de 1ère année	53 17,04%	258 82,96%	311 100,00%
	Tutorés	42 17,36%	200 82,64%	242 100,00%
Doublants	Total des étudiants de 1ère année	72 52,17%	66 47,83%	138 100,00%
	Tutorés	48 52,17%	44 47,83%	92 100,00%

On entend par primants les étudiants effectuant leur première inscription en première année de Pharmacie.

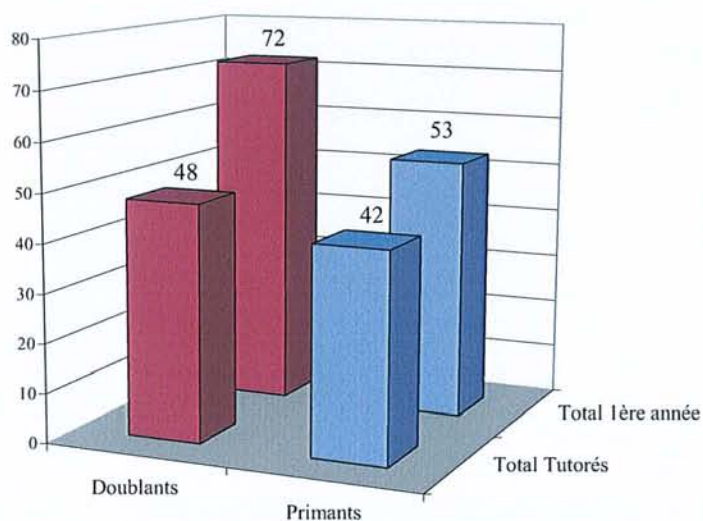
On entend par doublants les étudiants effectuant leur seconde inscription en en première année de Pharmacie.

Les étudiants triplants sont inclus parmi les étudiants doublants.

Proportion primants / doublants parmi les étudiants admis



Proportion de tutorés parmi les étudiants primants et doublants admis



Le nombre d'étudiants doublants reçus au concours est plus important que celui des étudiants primants ($p < 0,0001$). Les proportions admis / recalés sont significativement identiques au Tutorat que sur l'ensemble des étudiants de première année, et ceci pour les primants ($p = 0,783$) comme pour les doublants ($p = 1$).

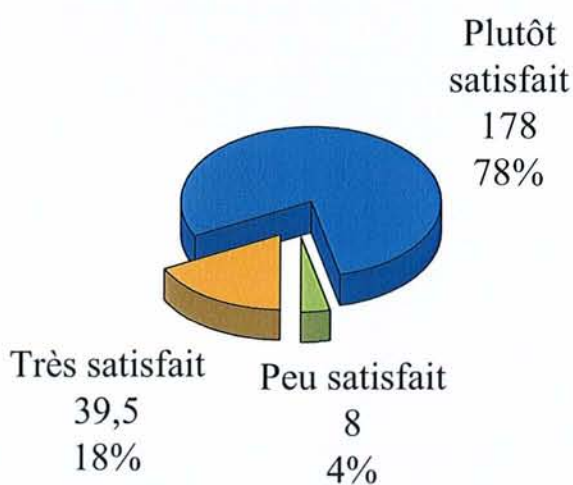
III.2.4.5 Evaluation du Tutorat par les tutorés

III.2.4.5.1 Satisfaction des tutorés

	1er semestre	2ème semestre	Moyenne des 2 semestres
Très satisfait	35 16,28%	44 18,64%	39,5 17,52%
Plutôt satisfait	169 78,60%	187 79,24%	178 78,94%
Peu satisfait	11 5,12%	5 2,12%	8 3,55%
Pas du tout satisfait	0 -	0 -	0 -
Total	215 100,00%	236 100,00%	225,5 100,00%

L'évaluation de la satisfaction des tutorés a été réalisée grâce aux enquêtes (annexe 25 et 26) distribuées à la fin des deux semestres du Tutorat. 215 questionnaires ont été remplis à la fin du premier semestre et 236 à la fin du second.

Satisfaction des tutorés concernant les deux semestres au Tutorat



Ce graphique prend en compte la moyenne des réponses des deux semestres.

Malgré une fréquentation assez peu assidue, les étudiants tutorés se montrent satisfaits du Tutorat à plus de 95 % et ceci pour les deux semestres.

III.2.4.5.2 Evaluation des séances de colles et de soutiens par les tutorés

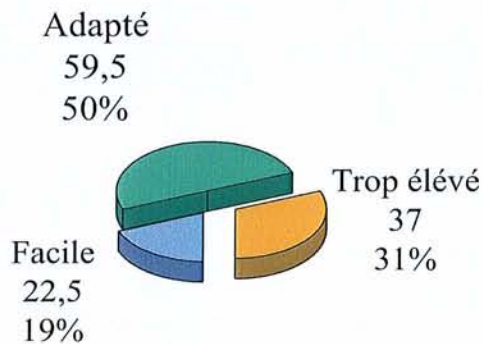
III.2.4.5.2.1 Niveau de la séance

« Comment estimez-vous le niveau de la séance d'aujourd'hui ? »

	1er semestre	2ème semestre	Moyenne des 2 semestres
Facile	27 19,85%	18 17,65%	22,5 18,91%
Adapté	69 50,74%	50 49,02%	59,5 50,00%
Trop élevé	40 29,41%	34 33,33%	37 31,09%
Total	136 100,00%	102 100,00%	119 100,00%

Ces données sont tirées de l'analyse des fiches d'évaluation des colles et des soutiens (annexe 15). Les tuteurs distribuent une dizaine de questionnaires à la fin de chaque séance : 136 questionnaires ont ainsi été recueillis au cours du premier semestre et 102 au cours du second.

Comment estimez vous le niveau de la séance d'aujourd'hui ?

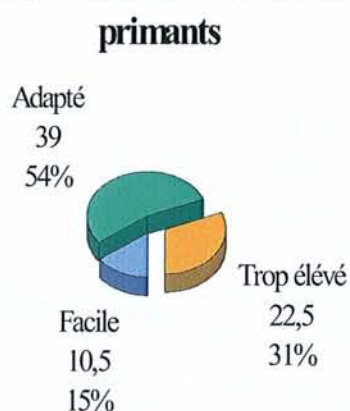


50 % des étudiants tutorés estiment le niveau moyen des séances du Tutorat adapté. Toutefois, pour près d'un tiers des tutorés, ce niveau semble trop élevé.

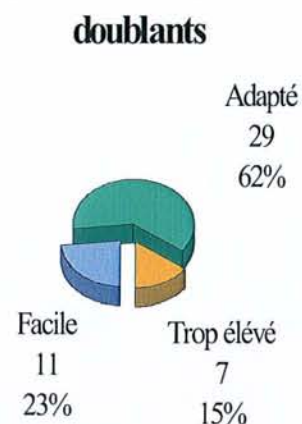
	1er semestre		2ème semestre		Moyenne des 2 semestres	
	Primants	Doublants	Primants	Doublants	Primants	Doublants
Facile	11 13,41%	14 25,93%	10 16,13%	8 20,00%	10,5 14,58%	11 23,40%
Adapté	40 48,78%	32 59,26%	38 61,29%	26 65,00%	39 54,17%	29 61,70%
Trop élevé	31 37,80%	8 14,81%	14 22,58%	6 15,00%	22,5 31,25%	7 14,89%
Total	82 100,00%	54 100,00%	62 100,00%	40 100,00%	72 100,00%	47 100,00%

Les étudiants triplants ont été, pour plus de clarté, comptés parmi les étudiants doublants.

Niveau de la séance selon les tutorés primants



Niveau de la séance selon les tutorés doublants



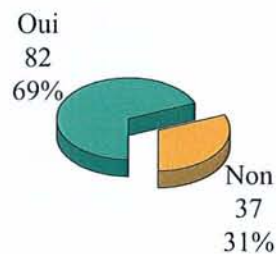
Qu'ils soient primants ou doublants, la majorité des étudiants tutorés estiment que le niveau moyen des séances du Tutorat est adapté. Parmi les réponses non adaptées, le niveau est considéré trop élevé par un plus grand nombre de primants ($p=0,016$).

« Le sujet et les thèmes abordés répondaient ils à vos attentes ? »

	1er semestre	2ème semestre	Moyenne des 2 semestres
Oui	98 72,06%	66 64,71%	82 68,91%
Non	38 27,94%	36 35,29%	37 31,09%
Total	136 100,00%	102 100,00%	119 100,00%

Ces données sont tirées de l'analyse des fiches d'évaluation des colles et des soutiens (annexe 15). Les tuteurs distribuent une dizaine de questionnaires à la fin de chaque séance : 136 questionnaires ont ainsi été recueillis au cours du premier semestre et 102 au cours du second.

Le sujets et les thèmes abordés répondaient-ils à vos attentes ?

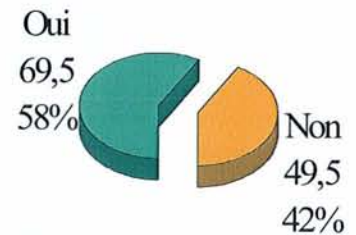


Dans près de 70% des cas, les étudiants tutorés sont satisfaits des sujets et des thèmes abordés.

« La présentation faite était-elle claire ? »

	1er semestre	2ème semestre	Moyenne des 2 semestres
Oui	80 58,82%	59 57,84%	69,5 58,40%
Non	56 41,18%	43 42,16%	49,5 41,60%
Total	136 100,00%	102 100,00%	119 100,00%

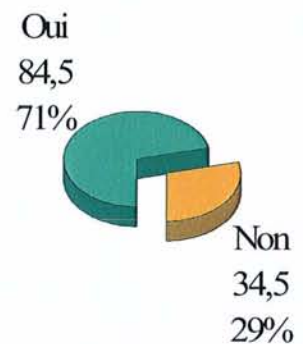
La présentation faite était-elle claire ?



« La présentation faite était-elle concise ? »

	1er semestre	2ème semestre	Moyenne des 2 semestres
Oui	97 71,32%	72 70,59%	84,5 71,01%
Non	39 28,68%	30 29,41%	34,5 28,99%
Total	136 100,00%	102 100,00%	119 100,00%

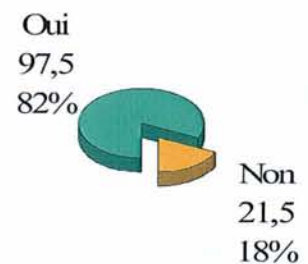
La présentation faite était-elle concise ?



« La présentation faite était-elle compréhensible ? »

	1er semestre	2ème semestre	Moyenne des 2 semestres
Oui	109 80,15%	86 84,31%	97,5 81,93%
Non	27 19,85%	16 15,69%	21,5 18,07%
Total	136 100,00%	102 100,00%	119 100,00%

La présentation faite était-elle compréhensible ?



En moyenne, 70 % des étudiants tutorés considèrent la présentation claire, concise et compréhensible. Néanmoins, c'est sur le point de la clarté que les étudiants sont le plus critiques.

III.2.4.5.3 Assiduité des tutorés sur les deux semestres

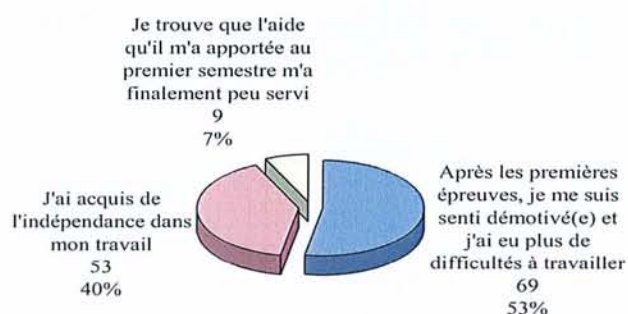
En comparaison avec le premier semestre, vous diriez que :	
Vous avez participé comme au 1er semestre	62 26,27%
Vous avez moins participé aux colles et soutiens	131 55,51%
Vous avez été plus assidu aux colles et soutiens	43 18,22%
Total	236 100,00%

Ces données sont tirées de l'analyse de l'enquête concernant le second semestre au Tutorat (annexe 26).

J'ai moins participé au Tutorat car :	
Après les premières épreuves, je me suis senti démotivé(e) et j'ai eu plus de difficultés à travailler	69 52,67%
J'ai acquis de l'indépendance dans mon travail	53 40,46%
Je trouve que l'aide qu'il m'a apporté au premier semestre m'a finalement peu servi	9 6,87%
Total	131 100,00%

Le total de 131 correspond aux étudiants qui ont répondu qu'ils avaient moins participé au Tutorat sur les 236 enquêtes recueillies concernant le deuxième semestre au Tutorat.

Vous avez moins participé ce semestre car:

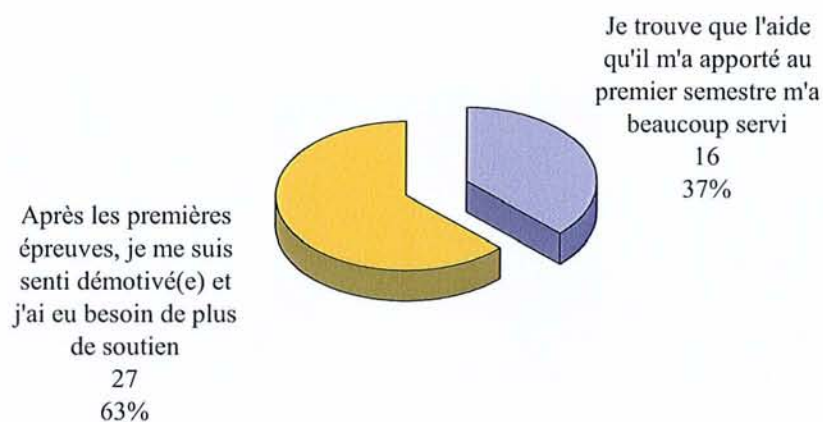


Les étudiants participent moins au Tutorat lors du second semestre non pas parce que l'aide apportée est inutile mais soit parce qu'ils sont devenus plus indépendants soit parce qu'ils se sentent démotivés. Il faut alors noter que ces deux raisons sont diamétralement opposées et posent question.

J'ai plus participé au Tutorat car :	
Je trouve que l'aide qu'il m'a apporté au premier semestre m'a beaucoup servi	16 37,21%
Après les premières épreuves, je me suis senti démotivé(e) et j'ai eu besoin de plus de soutien	27 62,79%
Total	43 100,00%

Le total de 43 correspond aux étudiants qui ont répondu qu'ils avaient plus participé au Tutorat sur les 236 enquêtes recueillies concernant le deuxième semestre au Tutorat.

Vous avez été plus assidu aux colles et soutiens ce semestre car:



Ceux qui participent plus au Tutorat lors du second semestre pensent que l'aide apportée les a beaucoup aidés et souhaitent intensifier leurs efforts.

III.2.5 Résultats 2006-2007

III.2.5.1 Effectifs des différentes populations

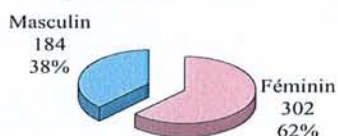
On compte cette année 2006-2007 :

- 486 étudiants inscrits en première année à la Faculté de Pharmacie de Nancy
- 396 étudiants inscrits au Tutorat
- et 119 étudiants ont été admis en deuxième année.

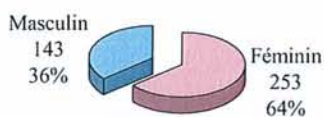
III.2.5.1.1 Pour les 3 cas, l'étudiant est-il une fille ou un garçon ?

	Féminin	Masculin	Total
Etudiants inscrits en première année	302 62,1%	184 37,9%	486 100,0%
Etudiants tutorés	253 63,9%	143 36,1%	396 100,0%
Etudiants reçus	72 60,5%	47 39,5%	119 100,0%

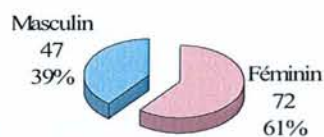
Sexe des étudiants inscrits en première année



Sexe des étudiants tutorés



Sexe des étudiants reçus



Les filles sont largement dans les trois populations. Le sexe des étudiants n'entraîne pas de différence significative ni pour l'admission au concours ($p=0,095$) ni pour l'inscription au Tutorat ($p=0,672$).

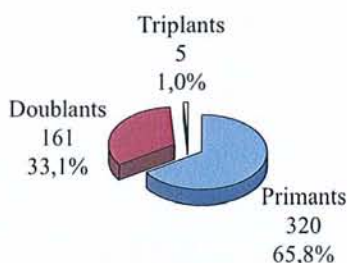
III.2.5.1.2 Pour les 3 cas, l'étudiant est-il primant, doublant ou triplant ?

	Primants	Doublants	Triplants	Total
Etudiants inscrits en première année	320 65,8%	161 33,1%	5 1,0%	486 100,0%
Etudiants tutorés	259 65,4%	134 33,8%	3 0,8%	396 100,0%
Etudiants reçus	56 47,1%	60 50,4%	3 2,5%	119 100,0%

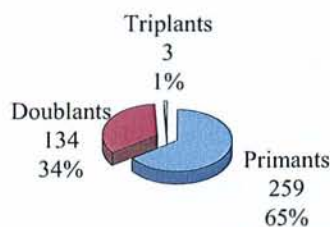
On entend par primants les étudiants effectuant leur première inscription en première année de Pharmacie.

On entend par doublants les étudiants effectuant leur seconde inscription en en première année de Pharmacie et par triplants ceux effectuant leur troisième inscription en en première année de Pharmacie. Les triplants et les doublants ont été regroupés afin d'effectuer la comparaison statistique avec les primants.

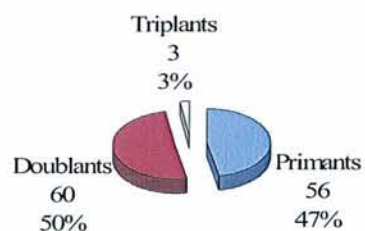
Nombre d'inscription des étudiants inscrits en première année



Nombre d'inscription des étudiants tutorés



Nombre d'inscription des étudiants reçus



Les étudiants primants sont les plus nombreux en première année (65,8%). Les étudiants primants ne s'inscrivent pas significativement plus au Tutorat que les étudiants doublants ($p=0,383$). Mais parmi les étudiants reçus, ce sont les étudiants doublants qui sont en majorité ($p<0,0001$)).

III.2.5.1.3 Pour les 3 cas, l'étudiant participe-t-il à une ou plusieurs aides à la préparation au concours ?

	Total des étudiants inscrits	Primants	Doublants	Forma Sup'	Tutorat	Stan'Santé	Autres
Inscrits à une aide	166	127	39	21	139	6	0
Inscrits à plusieurs aides	14	8	6	10	14	2	2
Non inscrits à une aide	13	10	3				
Total	193	145	48	36	153	8	2

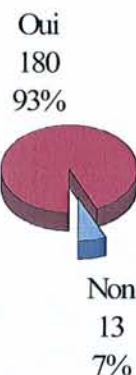
Ces données ont été recueillies grâce à l'enquête effectuée auprès des 449 étudiants de première année (annexe 24).

Ici seulement 191 questionnaires ont été recueillis. Les nombres d'inscriptions aux aides privées de préparation (Forma Sup et Avenir Jeune) n'ont pu être contrôlés.

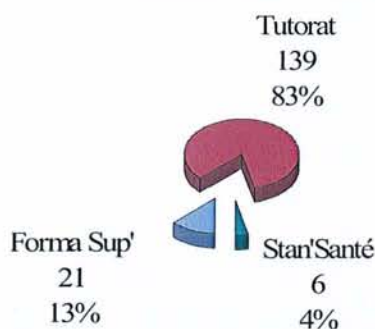
Inscription à une ou plusieurs aides à la préparation au concours



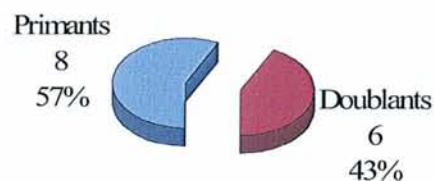
Inscription(s) à une (ou plusieurs) aide(s) à la préparation au concours de première année



Inscription à une seule aide à la préparation au concours



Inscrits à plusieurs aides à la préparation au concours



Plus de 90 % des étudiants de première année sont inscrits à une seule aide à la préparation au concours. Le Tutorat réunit plus de 80% des inscriptions. On observe aucun lien significatif entre être un étudiant doublant et s'inscrire à plusieurs aides ($p=0,133$) ou être un étudiant primant et ne participer à aucune aide ($p=0,672$).

III.2.5.2 Fréquentation et nombre de copies rendues

III.2.5.2.1 Nombre moyen de tutorés présents et de copies rendues par séance

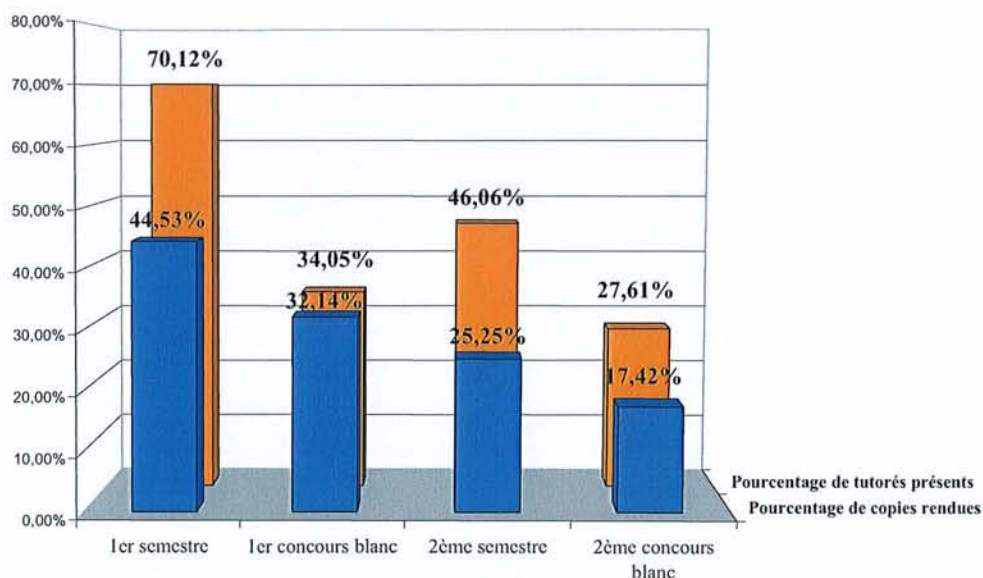
Fréquentation globale moyenne par séance : 176,06 étudiants sur 396 (44,45%)				
	1er semestre	1er concours blanc	2ème semestre	2ème concours blanc
Nombre moyen de tutorés présents	277,66 70,12%	134,85 34,05%	182,4 46,06%	109,33 27,61%

Ce tableau prend en compte le nombre d'étudiants présents au cours des différentes colles.

Nombre de copies rendues par séance : 118,15 copies sur 396 (29,83%)				
	1er semestre	1er concours blanc	2ème semestre	2ème concours blanc
Nombre moyen de copies rendues	176,33 44,53%	127,28 32,14%	100 25,25%	69 17,42%

Ce tableau prend en compte le nombre de copies rendues au cours des différentes colles.

Pourcentage de tutorés présents et de copies rendues par séance



En moyenne sur l'année, 45 % des étudiants tutorés participent aux séances mais seulement un tiers rend ses copies. La participation et le nombre de copies rendues diminuent significativement au fil des séances ($p < 0,0001$). La participation aux concours blancs est inférieure à celles observées pour les deux semestres ($p < 0,0001$).

III.2.5.2.2 Nombre moyen de tutorés présents et de copies rendues par matière

Premier semestre

Matières de cours du premier semestre	Colle	Nombre de tutorés présents	%	Nombre de copies rendues	%
Biologie moléculaire	Colle N°1	254	64,14%	153	38,64%
	Concours blanc	132	33,33%	110	27,78%
Biochimie	Colle N°1	326	82,32%	243	61,36%
	Concours blanc	153	38,64%	113	28,54%
Botanique	Colle N°1	304	76,77%	169	42,68%
	Concours blanc	124	31,31%	100	25,25%
Physiologie	Colle N°1	303	76,52%	229	57,83%
	Concours blanc	122	30,81%	102	25,76%
Initiation à la Connaissance du Médicament	Colle N°1	178	44,95%	234	59,09%
	Concours blanc	134	33,84%	197	49,75%
Moyenne du nombre d'étudiants sur 396		203,00	51,26%	165,00	41,67%

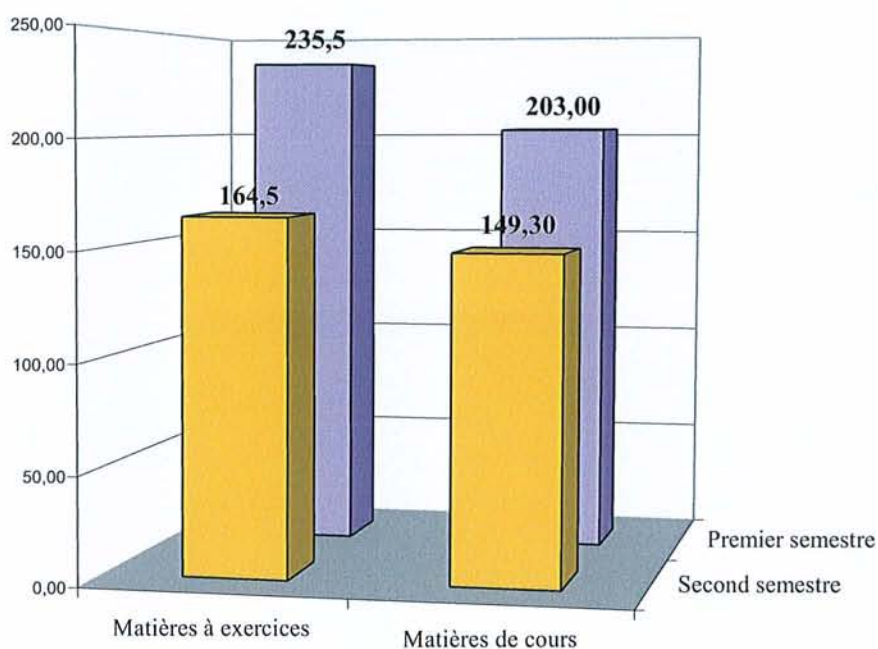
Matières à exercices du premier semestre	Colle	Nombre de tutorés présents	%	Nombre de copies rendues	%
Chimie Physique générale	Colle N°1	289	72,98%	134	33,84%
	Colle N°2	256	64,65%	146	36,87%
	Concours blanc	123	31,06%	157	39,65%
Mathématiques	Colle N°1	307	77,53%	170	42,93%
	Colle N°2	282	71,21%	109	27,53%
	Concours blanc	156	39,39%	112	28,28%
Moyenne du nombre d'étudiants sur 396		235,5	59,47%	138	34,85%

Second semestre

Matières de cours du second semestre	Colle	Nombre de tutorés présents	%	Nombre de copies rendues	%
Biologie cellulaire	Colle N°1	213	53,79%	110	27,78%
	Colle N°2	112	28,28%	70	17,68%
	Concours blanc	87	21,97%	60	15,15%
Organisation animale	Colle N°1	203	51,26%	117	29,55%
	Concours blanc	123	31,06%	74	18,69%
Chimie organique I	Colle N°1	198	50,00%	134	33,84%
	Colle N°2	156	39,39%	118	29,80%
	Concours blanc	111	28,03%	81	20,45%
Chimie organique II	Colle N°1	178	44,95%	43	10,86%
	Concours blanc	112	28,28%	54	13,64%
Moyenne du nombre d'étudiants sur 396		149,30	37,70%	86,10	21,74%

Matières à exercices du second semestre	Colle	Nombre de tutorés présents	%	Nombre de copies rendues	%
Physique	Colle N°1	129	32,58%	68	17,17%
	Colle N°2	133	33,59%	54	13,64%
	Concours blanc	119	30,05%	87	21,97%
Systèmes Chimiques Hétérogènes	Colle N°1	245	61,87%	117	29,55%
	Colle N°2	257	64,90%	169	42,68%
	Concours blanc	104	26,26%	58	14,65%
Moyenne du nombre d'étudiants sur 396		164,5	41,54%	92,17	23,27%

Fréquentation en nombre de tutorés présents par "types" de matières et par semestre



Les matières dites de cours sont, le premier semestre, la Biologie Moléculaire, la Biochimie, la Physiologie, la Botanique et l'Initiation à la Connaissance du Médicament et pour le second semestre, l'Organisation Animale, la Chimie Organique I et II et la Biologie Cellulaire.

Les matières dites à exercices sont, le premier semestre, la Chimie Physique Générale et les Mathématiques et pour le second semestre, la Physique et les Systèmes Chimiques Hétérogènes. Cette répartition est arbitraire mais elle a été choisie de manière à représenter au mieux l'impression des étudiants.

La fréquentation des deux types de matières n'est pas différente significativement au cours de l'année ($p=0,3851$). Mais on note, comme toujours, une diminution nette de la participation au cours du second semestre ($p=0,0185$).

III.2.5.2.3 Nombre moyen de séances où un étudiant rend sa copie

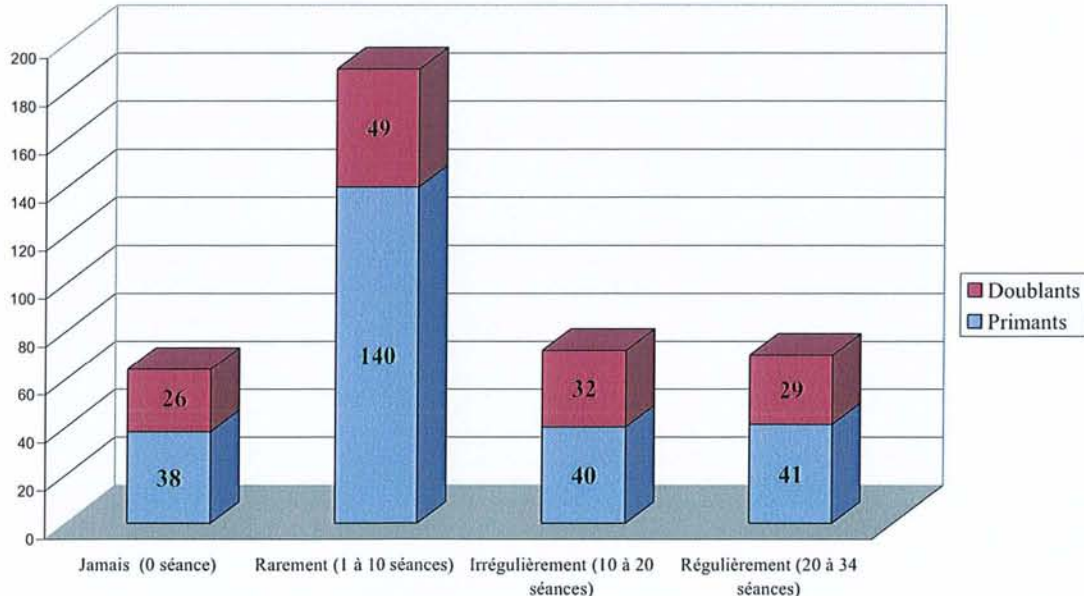
III.2.5.2.3.1 Selon le nombre d'inscription en première année

Nombre moyen de séances où un étudiant a rendu sa copie : 8,77 séances sur 32 (27,40 %)						
Nombre moyen de séances où un étudiant primant a rendu sa copie : 8,04 séances sur 32 (25,12 %)						
Nombre moyen de séances où un étudiant doublant a rendu sa copie : 10,15 séances sur 32 (31,71 %)						
Nombre de séances où l'étudiant a rendu sa copie pour les deux semestres		Jamais (0 séance)	Rarement (1 à 10 séances)	Irrégulièrement (10 à 20 séances)	Régulièrement (20 à 32 séances)	Total
Nombre d'étudiants tutorés ayant rendu leurs copies	Primants	38 14,67%	140 54,05%	40 15,44%	41 15,83%	259 100,00%
	Doublants	26 18,98%	49 35,77%	32 23,36%	29 21,17%	137 100,00%
	Total	64 16,16%	189 47,73%	72 18,18%	70 17,68%	396 100%

Les étudiants triplants sont inclus parmi les étudiants doublants.

Ces nombres de séances sont calculés à partir de 9 colles pour le premier semestre, 7 pour le premier concours blanc, 10 pour le deuxième semestre et 6 pour le deuxième concours blanc soit 32 au total.

Nombre de séances par étudiant selon le rendu des copies



En moyenne, un étudiant tutoré rend sa copie seulement à une colle sur quatre. La moitié des étudiants primants ne rendent que rarement leurs copies.

III.2.5.2.3.2 Selon le « type » de matière

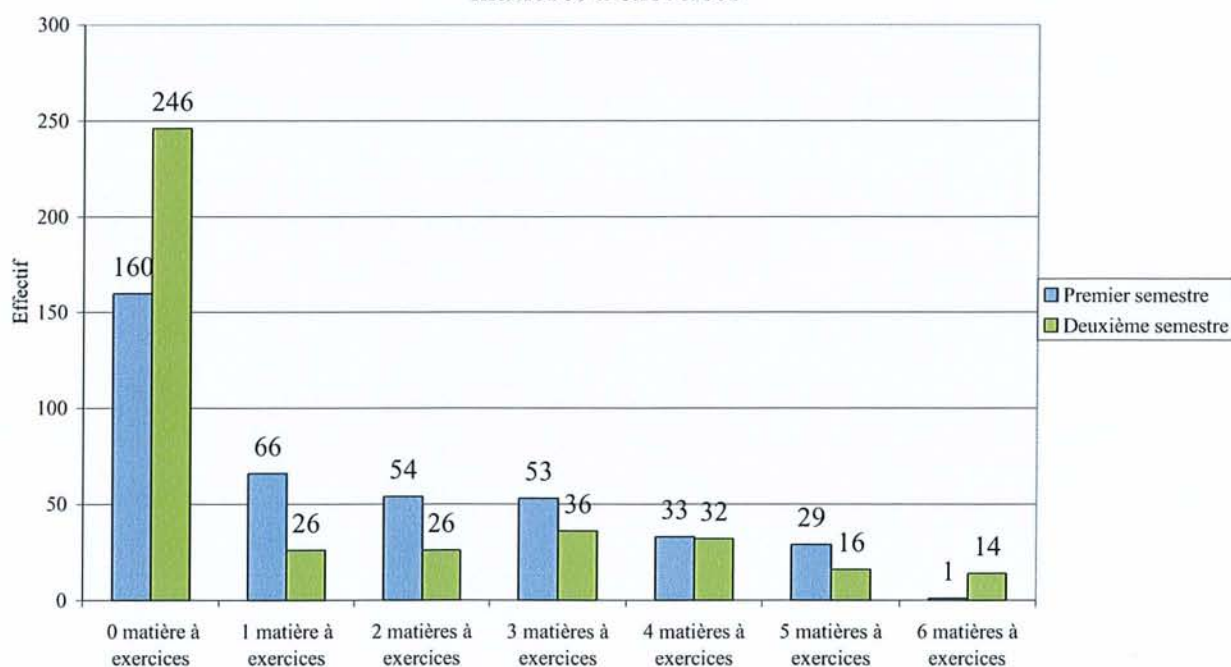
Matières dites « à exercices »

Nombre moyen de séances de matières à exercices du 1er semestre où un étudiant a rendu sa copie : 1,54 matières à exercices sur 6 (25,6 %)								
	0 matière à exercices	1 matière à exercices	2 matières à exercices	3 matières à exercices	4 matières à exercices	5 matières à exercices	6 matières à exercices	Total
Nombre de tutorés ayant rendu leur copie	160 40,40%	66 16,67%	54 13,64%	53 13,38%	33 8,33%	29 7,32%	1 0,25%	396 100,00%

Nombre moyen de séances de matières à exercices du 2nd semestre où un étudiant a rendu sa copie : 1,19 matières à exercices sur 6 (19,83%)								
	0 matière à exercices	1 matière à exercices	2 matières à exercices	3 matières à exercices	4 matières à exercices	5 matières à exercices	6 matières à exercices	Total
Nombre de tutorés ayant rendu leur copie	246 62,12%	26 6,57%	26 6,57%	36 9,09%	32 8,08%	16 4,04%	14 3,54%	396 100,00%

Nombre moyen de séances de matières à exercices où un étudiant a rendu sa copie : 2,74 matières à exercices sur 12 (22,83 %)							
	0-2 matières à exercices	3-4 matières à exercices	5-6 matières à exercices	7-8 matières à exercices	9-10 matières à exercices	11-12 matières à exercices	Total
Nombre de tutorés ayant rendu leur copie	246 62,12%	42 10,61%	35 8,84%	40 10,10%	27 6,82%	6 1,52%	396 100,00%

Nombre d'étudiants ayant rendu leurs copies par nombre de séances de matières à exercices



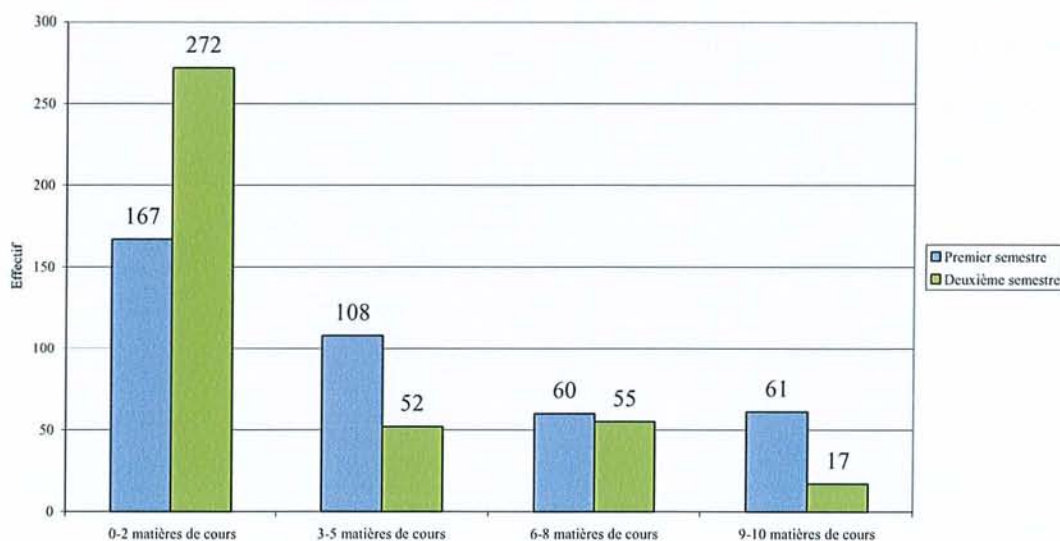
Matières dites « de cours »

Nombre moyen de séances de matières de cours du 1er semestre où un étudiant a rendu sa copie : 3,91 matières de cours sur 10 (39,1 %)					
	0-2 matières de	3-5 matières de	6-8 matières de	9-10 matières de	Total
Nombre de tutorés ayant rendu leur copie	167 42,17%	108 27,27%	60 15,15%	61 15,40%	396 100,00%

Nombre moyen de séances de matières de cours du 2nd semestre où un étudiant a rendu sa copie : 2,12 matières de cours sur 10 (21,2 %)					
	0-2 matières de	3-5 matières de	6-8 matières de	9-10 matières de	Total
Nombre de tutorés ayant rendu leur copie	272 68,69%	52 13,13%	55 13,89%	17 4,29%	396 100,00%

Nombre moyen de séances de matières de cours où un étudiant a rendu sa copie : 6,03 matières de cours sur 20 (30,15 %)					
	0 à 5 matières de cours	5 à 10 matières de cours	10 à 15 matières de cours	15 à 20 matières de cours	Total
Nombre de tutorés ayant rendu leur copie	206 52,02%	84 21,21%	52 13,13%	51 12,88%	396 100,00%

Nombre d'étudiants ayant rendu leurs copies par nombre de séances de matières de cours



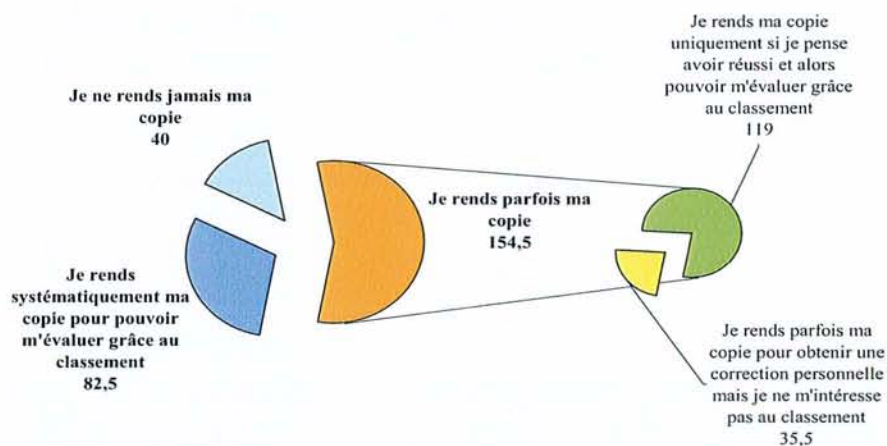
Au cours de l'année, les étudiants tutorés rendent davantage (1,3 fois plus) leurs copies aux séances concernant des matières dites de cours. Mais pour ces deux catégories de matières, le rendu des copies est très faible et cela pour les deux semestres.

III.2.5.2.4 Pour quelles raisons un étudiant rend ou ne rend pas sa copie ?

	1er semestre	2ème semestre	Moyenne des 2 semestres
Je rends systématiquement ma copie pour pouvoir m'évaluer grâce au classement	101 32,58%	64 26,23%	82,5 29,78%
Je rends parfois ma copie	165 53,23%	144 59,02%	154,5 55,78%
Je rends parfois ma copie pour obtenir une correction personnelle mais je ne m'intéresse pas au classement	42 13,55%	29 11,89%	35,5 12,82%
Je rends ma copie uniquement si je pense avoir réussi et alors pouvoir m'évaluer grâce au classement	123 39,68%	115 47,13%	119 42,96%
Je ne rends jamais ma copie	44 14,19%	36 14,75%	40 14,44%
Total	310 100,00%	244 100,00%	277 100,00%

Ces participations au classement sont calculées à partir des enquêtes (annexe 25 et 26) distribués aux tutorés à la fin de chaque semestre. 310 questionnaires ont été remplis à la fin du premier semestre et 244 à la fin du second car les 396 tutorés ne sont jamais présents au complet lors des dernières séances.

Rendu des copies



Un tiers des tutorés rend systématiquement ses copies mais plus de la moitié des étudiants ne le fait qu'occasionnellement. Leur décision est en grande partie influencée par leur impression de réussite et leur souhait de participer au classement.

III.2.5.3 Impact du Tutorat sur les résultats au concours

III.2.5.3.1 Impact sur la moyenne générale

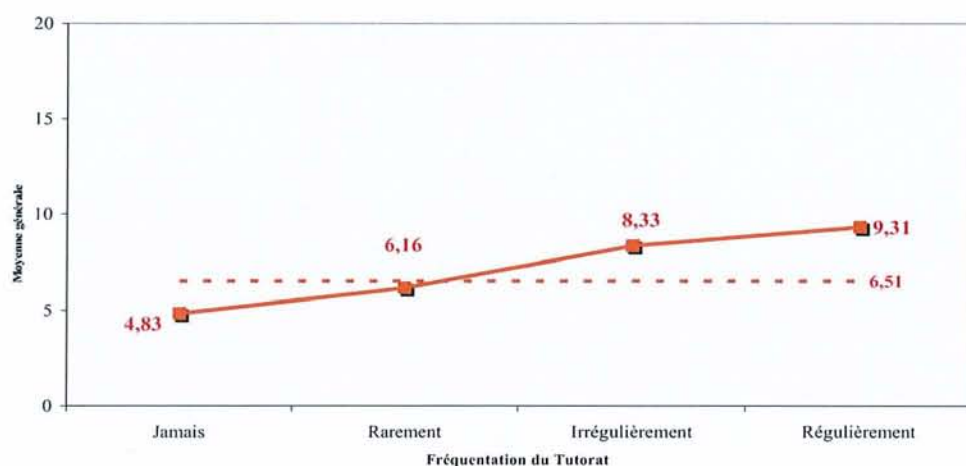
III.2.5.3.1.1 Impact global sur la moyenne générale

Moyenne générale au concours : 6,51 sur 20					
Moyenne générale au concours d'un étudiant fréquentant le Tutorat régulièrement : 9,31 sur 20					
Nombre de participation pour les deux semestres	Jamais (0 séance)	Rarement (1 à 10 séances)	Irrégulièrement (10 à 20 séances)	Régulièrement (20 à 32 séances)	Soit au total
Moyenne générale	m = 4,83 $\sigma = 4,43$ n = 156	m = 6,16 $\sigma = 3,79$ n = 189	m = 8,33 $\sigma = 3,8$ n = 72	m = 9,31 $\sigma = 4,66$ n = 69	m = 6,51 $\sigma = 4,42$ n = 486

m : moyenne ; σ : écart type ; n : effectif.

La moyenne générale est sur 20. Parmi les 156 étudiants n'ayant jamais participé au Tutorat, on compte les 90 étudiants non inscrits au Tutorat et les 66 étudiants inscrits au Tutorat n'ayant jamais rendu de copies.

Impact global sur la moyenne générale



Moyenne générale au concours des étudiants admis : 12,45 sur 20			
	Etudiants admis	Etudiants admis tutorés	Etudiants admis non tutorés
Moyenne générale	m = 12,45 $\sigma = 1,48$ n = 119	m = 12,51 $\sigma = 1,50$ n = 107	m = 11,98 $\sigma = 1,27$ n = 12

Les étudiants participant régulièrement au Tutorat ont une moyenne significativement supérieure à la moyenne générale des étudiants ne le fréquentant jamais ($p < 0,0001$) : on constate une augmentation de 4,5 points. Les étudiants tutorés admis au concours ont une moyenne générale augmentée d'environ 0,5 points par rapport à celles des étudiants admis non tutorés mais cette différence n'est pas significative ($p = 0,243$).

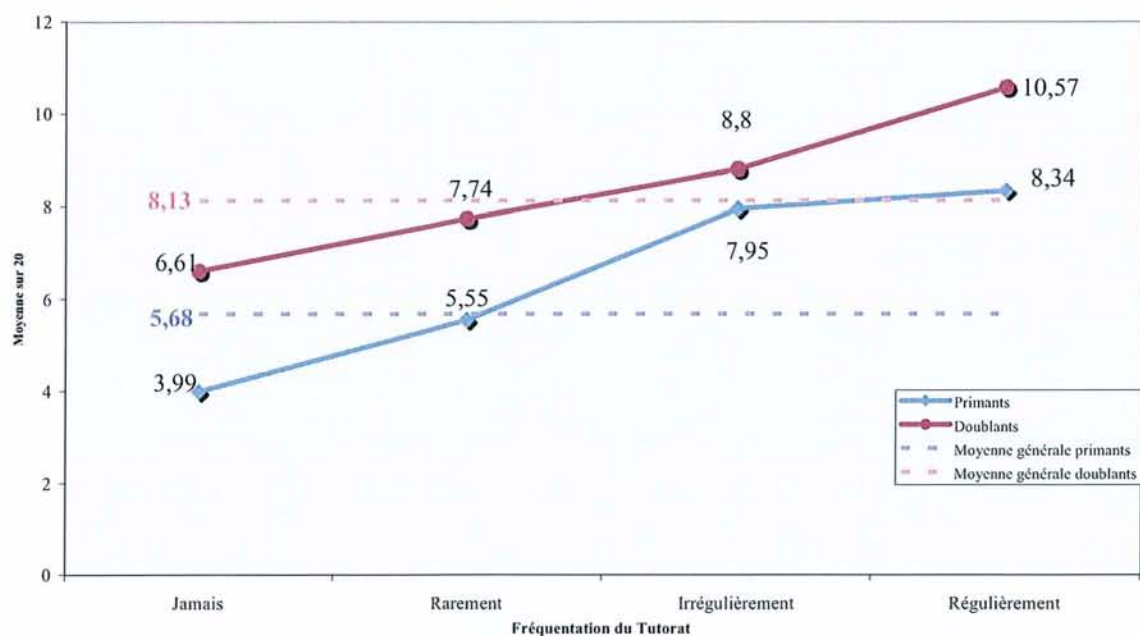
III.2.5.3.1.2 Impact sur la moyenne générale en fonction du nombre d'inscription en première année

Nombre de participation pour les deux semestres		Jamais (0 séance)	Rarement (1 à 10 séances)	Irrégulièrement (10 à 20 séances)	Régulièrement (20 à 32 séances)	Soit au total
Moyenne générale	Primants	m = 3,99 $\sigma = 4,02$ n = 105	m = 5,55 $\sigma = 3,52$ n = 136	m = 7,95 $\sigma = 3,89$ n = 40	m = 8,34 $\sigma = 5,17$ n = 39	m = 5,68 $\sigma = 4,27$ n = 320
	Doublants	m = 6,61 $\sigma = 4,76$ n = 51	m = 7,74 $\sigma = 4,04$ n = 53	m = 8,8 $\sigma = 3,71$ n = 32	m = 10,57 $\sigma = 3,62$ n = 30	m = 8,13 $\sigma = 4,32$ n = 166

m : moyenne ; σ : écart type ; n : effectif.

La moyenne générale est sur 20. Les étudiants triplants sont inclus parmi les étudiants doublants.

Impact sur la moyenne générale en fonction de l'inscription



Les étudiants doublants ont toujours une moyenne générale meilleure que celle des étudiants primants ($p < 0,0001$). Mais dans les deux cas, le Tutorat permet une augmentation de cette moyenne. Une participation régulière du Tutorat augmente de 2,66 points la moyenne des étudiants primants ($p < 0,0001$) et de 2,44 points la moyenne des étudiants doublants ($p = 0,0002$).

III.2.5.3.2 Impact par « type » de matières

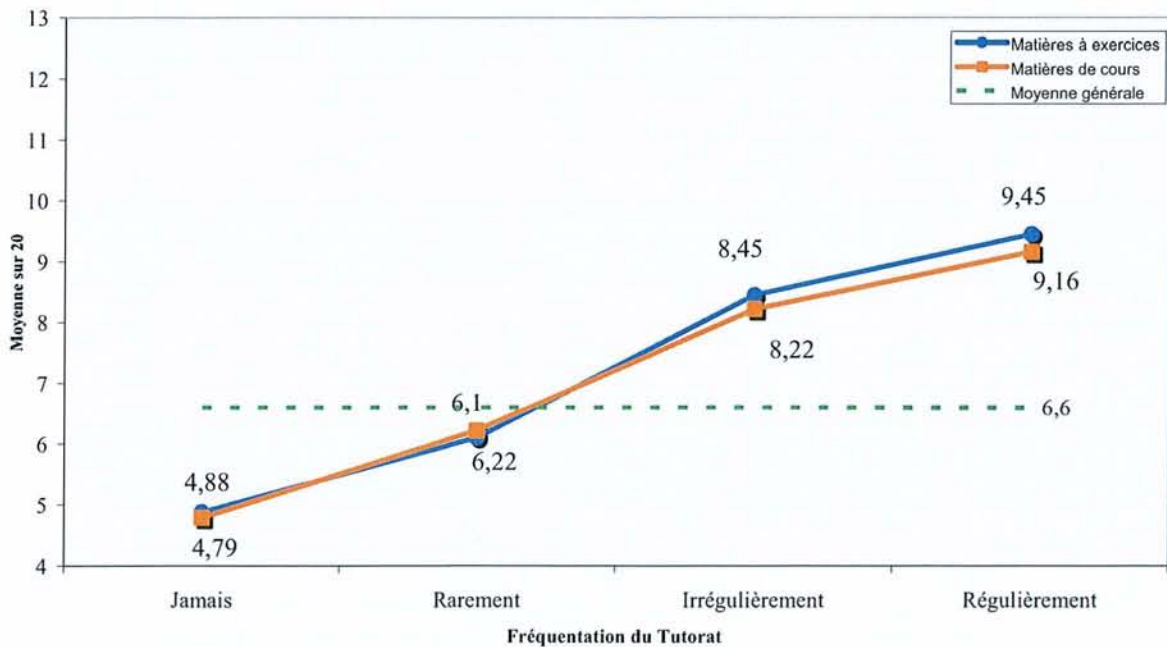
Moyenne des notes des matières à exercices : 6,59 sur 20					
Moyenne des notes des matières de cours : 6,62 sur 20					
Nombre de participation pour les deux semestres	Jamais (0 séance)	Rarement (1 à 10 séances)	Irrégulièrement (10 à 20 séances)	Régulièrement (20 à 32 séances)	Soit au total
Moyenne des matières à exercices	m = 4,88 $\sigma = 4,7$ n = 156	m = 6,10 $\sigma = 3,94$ n = 189	m = 8,45 $\sigma = 4,08$ n = 72	m = 9,45 $\sigma = 4,83$ n = 69	m = 6,59 $\sigma = 4,62$ n = 486
Moyenne des matières de cours	m = 4,79 $\sigma = 4,31$ n = 156	m = 6,22 $\sigma = 3,84$ n = 189	m = 8,22 $\sigma = 3,72$ n = 72	m = 9,16 $\sigma = 4,61$ n = 69	m = 6,62 $\sigma = 4,37$ n = 486

m : moyenne ; σ : écart type ; n : effectif.

Les moyennes sont exprimées sur 20. Parmi les 156 étudiants n'ayant jamais participé au Tutorat, on compte les 90 étudiants non inscrits au Tutorat et les 66 étudiants inscrits au Tutorat n'ayant jamais rendu leur copie.

Les matières dites à exercices sont la chimie physique générale, les mathématiques, la physique et les systèmes chimiques hétérogènes. Les matières dites de cours sont la biologie moléculaire, la biochimie, la physiologie, la botanique et l'initiation à la connaissance du médicament, l'organisation animale, la chimie organique I et II et la biologie cellulaire.

Impact par matières



Il n'existe pas de différence significative entre les moyennes des matières à exercices et celle de cours ($p=0,924$). Une fréquentation régulière du Tutorat permet d'augmenter ces moyennes ($p<0,0001$) et ceci d'environ 2,70 points.

III.2.5.4 Impact du Tutorat sur la réussite au concours

III.2.5.4.1 Impact global sur la réussite au concours

Nombre de participation moyen d'un tutoré admis : 13,52 séances sur 32					
Nombre de participation moyen d'un tutoré recalé : 6,97 séances sur 32					
Nombre de participation pour les deux semestres	Jamais (0 séance)	Rarement (1 à 10 séances)	Irrégulièrement (10 à 20 séances)	Régulièrement (20 à 32 séances)	Total
Etudiants admis	24 20,17%	31 26,05%	26 21,85%	38 31,93%	119 100,00%
Etudiants recalés	131 35,79%	158 43,17%	46 12,57%	31 8,47%	366 100,00%

On entend par étudiants recalés les étudiants ajournés et les étudiants exclus. Parmi les 156 étudiants n'ayant jamais participé au Tutorat, on compte les 90 étudiants non inscrits au Tutorat et les 66 étudiants inscrits au Tutorat n'ayant jamais rendu leur copie.

Une participation assidue au Tutorat augmente significativement les chances d'admission au concours ($p < 0,0001$). Ainsi près d'un étudiant admis sur trois était un tutoré régulier.

III.2.5.4.2 Impact sur la réussite au concours en fonction du nombre d'inscription en première année

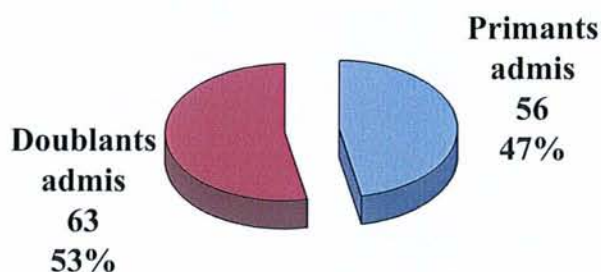
Résultats		Admis	Recalés	Total
Primants	Total des étudiants de 1ère année	56 17,50%	264 82,50%	320 100,00%
	Tutorés	50 19,31%	209 80,69%	259 100,00%
Doublants	Total des étudiants de 1ère année	63 37,95%	103 62,05%	166 100,00%
	Tutorés	57 41,61%	80 58,39%	137 100,00%

On entend par primants les étudiants effectuant leur première inscription en première année de Pharmacie.

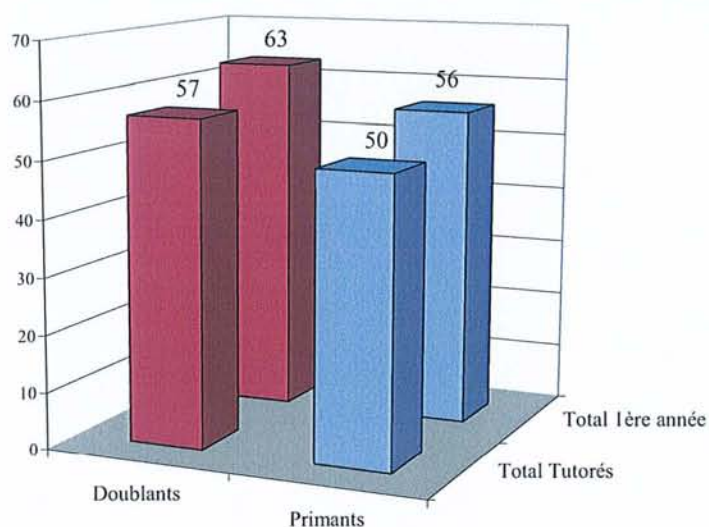
On entend par doublants les étudiants effectuant leur seconde inscription en en première année de Pharmacie.

Les étudiants triplants sont inclus parmi les étudiants doublants.

Proportion primants / doublants parmi les étudiants admis



Proportion de tutorés parmi les étudiants primants et doublants admis



Le nombre d'étudiants doublants admis est supérieur à celui des étudiants primants ($p < 0,0001$). Le Tutorat ne modifie pas significativement les proportions admis / recalés pour les étudiants primants ($p = 0,079$). Mais la proportion d'étudiants tutorés doublants exclus est inférieure à celle des doublants exclus de première année ($p = 0,034$).

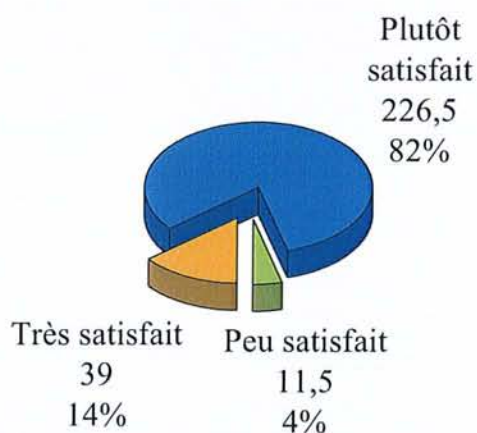
III.2.5.5 Evaluation du Tutorat par les tutorés

III.2.5.5.1 Satisfaction des tutorés

	1er semestre	2ème semestre	Moyenne des 2 semestres
Très satisfait	47 15,16%	31 12,70%	39 14,08%
Plutôt satisfait	249 80,32%	204 83,61%	226,5 81,77%
Peu satisfait	14 4,52%	9 3,69%	11,5 4,15%
Pas du tout satisfait	0 -	0 -	0 -
Total	310 100,00%	244 100,00%	277 100,00%

L'évaluation de la satisfaction des tutorés a été réalisée grâce aux enquêtes (annexe 25 et 26) distribuées à la fin des deux semestres du Tutorat. 310 questionnaires ont été remplis à la fin du premier semestre et 244 à la fin du second.

Satisfaction des tutorés concernant les deux semestres au Tutorat



Ce graphique prend en compte la moyenne des réponses des deux semestres.

Sur l'ensemble de l'année, les tutorés se montrent satisfaits du Tutorat à plus de 95%.

III.2.5.5.2 Evaluation des séances de colles et de soutiens par les tutorés

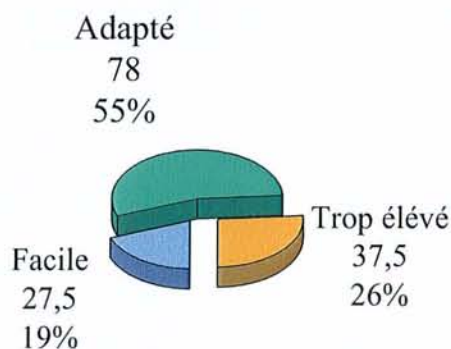
III.2.5.5.2.1 Niveau de la séance

« Comment estimez-vous le niveau de la séance d'aujourd'hui ? »

	1er semestre	2ème semestre	Moyenne des 2 semestres
Facile	23 14,74%	32 24,62%	27,5 19,23%
Adapté	87 55,77%	69 53,08%	78 54,55%
Trop élevé	46 29,49%	29 22,31%	37,5 26,22%
Total	156 100,00%	130 100,00%	143 100,00%

Ces données sont tirées de l'analyse des fiches d'évaluation des colles et des soutiens (annexe 15). Les tuteurs distribuent une dizaine de questionnaires à la fin de chaque séance : 156 questionnaires ont ainsi été recueillis au cours du premier semestre et 130 au cours du second.

Comment estimez vous le niveau de la séance d'aujourd'hui ?

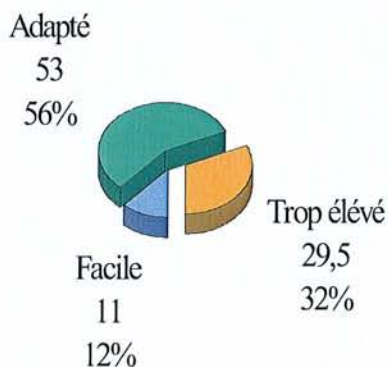


Plus de 50 % des étudiants tutorés considèrent le niveau des séances adapté. Mais tout de même près d'un sur trois le considère trop élevé.

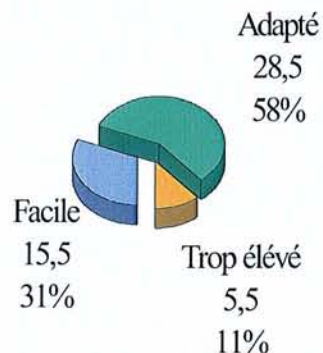
	1er semestre		2ème semestre		Moyenne des 2 semestres	
	Primants	Doublants	Primants	Doublants	Primants	Doublants
Facile	8 8,16%	17 29,31%	14 15,73%	14 34,15%	11 11,76%	15,5 31,31%
Adapté	54 55,10%	35 60,34%	52 58,43%	22 53,66%	53 56,68%	28,5 57,58%
Trop élevé	36 36,73%	6 10,34%	23 25,84%	5 12,20%	29,5 31,55%	5,5 11,11%
Total	98 100,00%	58 100,00%	89 100,00%	41 100,00%	93,5 100,00%	49,5 100,00%

Les étudiants triplants ont été, pour plus de clarté, comptés parmi les étudiants doublants.

Niveau de la séance selon les tutorés primants



Niveau de la séance selon les tutorés doublants



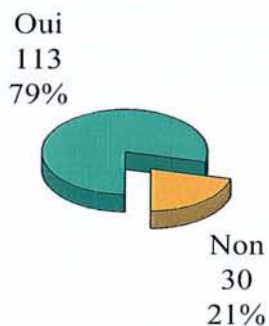
Pour la majorité des étudiants primants ou doublants, le niveau des séances au Tutorat semble adapté. Mais on remarque que pour un tiers des étudiants primants, le niveau est trop élevé ($p=0,007$) alors qu'il est trop facile pour un tiers des étudiants doublants ($p=0,005$).

« Le sujet et les thèmes abordés répondaient ils à vos attentes ? »

	1er semestre	2ème semestre	Moyenne des 2 semestres
Oui	124 79,49%	102 78,46%	113 79,02%
Non	32 20,51%	28 21,54%	30 20,98%
Total	156 100,00%	130 100,00%	143 100,00%

Ces données sont tirées de l'analyse des fiches d'évaluation des colles et des soutiens (annexe 15). Les tuteurs distribuent une dizaine de questionnaires à la fin de chaque séance : 156 questionnaires ont ainsi été recueillis au cours du premier semestre et 130 au cours du second.

Le sujet et les thèmes abordés répondaient-ils à vos attentes ?

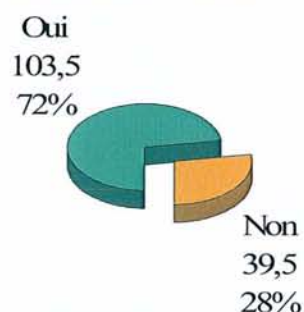


Près de 80 % des étudiants tutorés se disent satisfaits des sujets et thèmes abordés.

« La présentation faite était-elle claire ? »

	1er semestre	2ème semestre	Moyenne des 2 semestres
Oui	105 67,31%	102 78,46%	103,5 72,38%
Non	51 32,69%	28 21,54%	39,5 27,62%
Total	156 100,00%	130 100,00%	143 100,00%

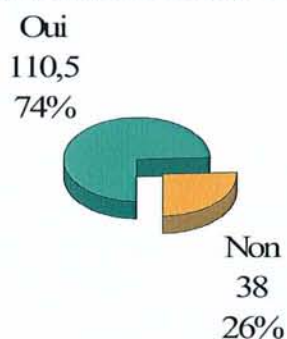
La présentation faite était-elle claire ?



« La présentation faite était-elle concise ? »

	1er semestre	2ème semestre	Moyenne des 2 semestres
Oui	122 78,21%	99 76,15%	110,5 77,27%
Non	45 28,85%	31 23,85%	38 26,57%
Total	156 100,00%	130 100,00%	143 100,00%

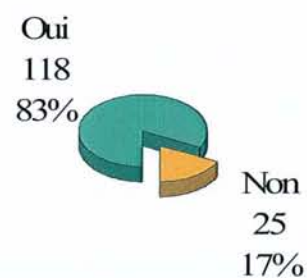
La présentation faite était-elle concise ?



« La présentation faite était-elle compréhensible ? »

	1er semestre	2ème semestre	Moyenne des 2 semestres
Oui	122 78,21%	114 87,69%	118 82,52%
Non	34 21,79%	16 12,31%	25 17,48%
Total	156 100,00%	130 100,00%	143 100,00%

La présentation faite était-elle compréhensible ?



En moyenne, 75 % des étudiants tutorés considèrent la présentation claire, concise et compréhensible. C'est sur le point de la clarté que l'on observe le plus d'insatisfaits.

III.2.5.5.3 Assiduité des tutorés sur les deux semestres

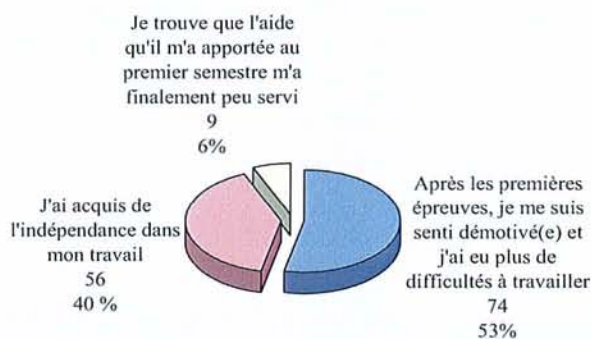
En comparaison avec le premier semestre, vous diriez que :	
Vous avez participé comme au 1er semestre	56 22,95%
Vous avez moins participé aux colles et soutiens	139 56,97%
Vous avez été plus assidu aux colles et soutiens	49 20,08%
Total	244 100,00%

Ces données sont tirées de l'analyse de l'enquête concernant le second semestre au Tutorat (annexe 26).

J'ai moins participé au Tutorat car :	
Après les premières épreuves, je me suis senti démotivé(e) et j'ai eu plus de difficultés à travailler	74 53,24%
J'ai acquis de l'indépendance dans mon travail	56 40,29%
Je trouve que l'aide qu'il m'a apportée au premier semestre m'a finalement peu servi	9 6,47%
Total	139 100,00%

Le total de 139 correspond aux étudiants qui ont répondu avoir moins participé au second semestre du Tutorat sur les 244 enquêtes recueillies.

Vous avez moins participé ce semestre car:

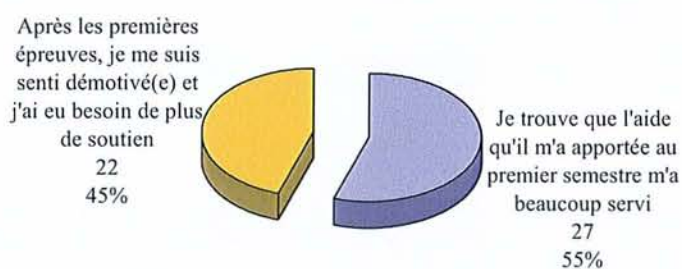


Plus de la moitié des étudiants tutorés participe moins au second semestre. Pour la majorité, c'est une certaine démotivation qui est la cause de cette baisse d'assiduité. Un étudiant sur quatre participe moins car il pense avoir acquis de l'indépendance.

J'ai plus participé au Tutorat car :	
Je trouve que l'aide qu'il m'a apportée au premier semestre m'a beaucoup servi	27 55,10%
Après les premières épreuves, je me suis senti démotivé(e) et j'ai eu besoin de plus de soutien	22 44,90%
Total	49 100,00%

Le total de 49 correspond aux étudiants qui ont répondu avoir plus participé au second semestre sur les 244 enquêtes recueillies.

Vous avez été plus assidu aux colles et soutiens ce semestre car:



Seul un étudiant tutoré sur cinq participe plus au second semestre qu'au premier. Dans ce cas, deux causes sont possibles, soit l'étudiant est démotivé et recherche plus d'aide soit l'étudiant considère que l'aide du Tutorat lui apporte beaucoup.

IV EXPERIENCES PERSONNELLES

IV.1 En tant que tutorée en première année

Mon inscription en première année coïncide avec la création du Tutorat en 2001. Cette année-là, Matthieu LOSA ne peut communiquer sur cette initiative que quelques semaines après la rentrée. A ce moment, je suis déjà inscrite à Avenir Jeune, principale aide à la préparation au concours l'année précédente et je n'ose prendre une autre inscription. Certains comme mon amie Nadine FIEGEL, moins frileux ou plus visionnaires, s'inscrivent dès la première année.

Durant l'année, Nadine et moi échangeons sur les différences entre ces deux aides. Nous nous aidons et comparons nos expériences, nos acquis... Malheureusement nous échouons toutes les deux au concours.

Sans hésitation, c'est au Tutorat que je m'inscris lors de mon redoublement. Je mets à profit la possibilité de choisir les matières qui me semblent les plus utiles. Je ne participe alors qu'à une colle ou à un soutien par semaine, mais le reste du temps m'est bien sûr utile pour réviser chez moi les autres matières.

A la fin de l'année, je réussis le concours. Si cette réussite est évidemment le fruit d'un travail personnel, j'y vois aussi l'aide du Tutorat. En effet, différents points m'ont été utiles et bénéfiques : révéler les points importants du cours, transmettre des méthodes de travail, être un lieu d'échange et de soutien où j'ai pu me rapprocher d'amis aujourd'hui encore très proches (Nadine, Bastien, Thibault, Emilie...) mais aussi l'exemple des tuteurs que j'admirais : eux étaient capables d'avoir réussi le concours et étaient donc des modèles.

Dés les débuts du Tutorat, il m'a semblé évident que cette nouvelle aide à la préparation au concours de première année prendrait une place prépondérante. En tant que tutorée, j'ai été activement aidée et soutenue. C'est donc tout naturellement dès l'annonce des résultats que j'ai su que j'allais continuer à participer à cette expérience les années suivantes en tant que tutrice.

IV.2 En tant que tutrice

IV.2.1 En deuxième année

C'est en effet dès l'annonce des résultats que Samuel nous proposa à Valérianne MORAWSKI et à moi-même d'intégrer sa future équipe de tuteurs. Nous avons connu Samuel en tant que tuteur, le voilà responsable étudiant.

Etant donné ses difficultés de recrutement, il nous propose alors la matière du premier semestre la moins convoitée : les Mathématiques. Grâce à sa force de persuasion et promettant de nous laisser choisir notre matière pour le second semestre, nous acceptons et nous voilà tutrices de Mathématiques dès la pré-rentrée.

Il nous faut donc préparer des rappels de cours de terminale, des exercices et une introduction aux cours avec les points les plus importants. Pendant ces quelques jours de pré-rentrée et plus particulièrement au cours de la séance de Mathématiques, j'ai été impressionnée par l'attention des étudiants. Mais j'ai été aussi très étonnée de leurs questions qui m'ont semblé générales. En effet, ce sont des questions sur l'organisation des cours et des Travaux Dirigés (« Peut on poser des questions en amphithéâtre ? »), sur l'ambiance des cours (« Les doublants sont ils vraiment très dissipés ? »), sur les emplois du temps...qui m'ont été posées. J'essaye alors de répondre au mieux en rassurant et en aidant.

Valérianne MORAWSKI, Pierre VALATA et moi-même assurons donc le rôle de tuteurs en Mathématiques. Pourtant nous en avons une approche bien différente, mais aussi bien complémentaire. Quand Pierre préparait des soutiens « musclés », nous tentions d'expliquer au mieux la logique des exercices. Tous trois demandions aux tutorés beaucoup de travail et d'efforts pour y arriver. Chaque tutoré pouvait avoir alors sa méthode pour appréhender cette matière très sélective.

Cette « matière à exercices » par excellence m'a demandé beaucoup d'énergie durant ce semestre. De l'énergie pour apprendre à restituer des raisonnements mais aussi de l'énergie pour savoir prendre ma place devant un amphithéâtre plein. Merci encore aux panneaux d'encouragements tendus au dernier rang par Bastien, Thibault et d'autres lors de mon premier soutien !

Au second semestre, Samuel respecte son engagement et nous laisse choisir notre matière. J'ai choisi, par goût de la logique, les Systèmes Chimiques Hétérogènes. C'est en groupe et donc en équipe, Alice AARNINK, Nadège MAST, Valérienne MORAWSKI et moi-même, que nous préparons les colles et les soutiens.

Tout au long de cette année, j'ai été frappée par l'engagement sans faille et l'implication de Samuel. En tant que responsable étudiant, il était toujours présent au début de chaque séance. Il rendait les copies personnellement à chaque tutoré avec une capacité d'écoute et de partage étonnante.

Cette implication est, je pense, une des bases fondatrices de la poursuite du Tutorat.

IV.2.2 En troisième année

Au sein de cette équipe soudée de tuteurs, je fais la connaissance de Marion MACHERIN et Stéphanie MASSON, tutrices de Chimie Organique. Naturellement je me propose pour continuer en troisième année et il m'échoit alors la Botanique au premier semestre et à nouveau, les Systèmes Chimiques Hétérogènes au second.

L'expérience de l'année précédente m'est largement profitable et tout me semble plus facile : la préparation d'une colle, la gestion de l'amphithéâtre... Considérée comme « ancienne », j'ai plus de responsabilités : je distribue les copies, je saisis les notes des colles et je participe à la promotion du Tutorat.

Bien que deux, les co-responsables du Tutorat, Marion et Stéphanie, ne chôment pas. Elles apportent de nombreuses nouveautés : numéro d'anonymat, classements, pré-inscriptions... Etudiantes de quatrième année, c'est beaucoup de travail et un emploi du temps chargé qu'elles assument. En effet, leurs examens du premier semestre coïncident avec le premier concours blanc. Elles assurent leurs responsabilités avec détermination et le Tutorat s'en porte bien.

Difficile au début, mon rôle de tutrice me semble profitable. Tout d'abord il m'a permis d'aider des étudiants lors d'une année capitale de leur scolarité. A titre personnel, j'ai également beaucoup appris : appris à travailler en équipe, appris à restituer et à rendre compréhensible des données, appris à prendre la parole en public, à dépasser mon trac et mes craintes. Tous ces apprentissages n'auraient pas été possibles sans le Tutorat. C'est pourquoi il me semble évident de continuer à promouvoir le Tutorat et d'aider au recrutement des futurs tutorés et tuteurs.

IV.3 En tant que co-responsable étudiant en quatrième année

En avril 2005, Marion et Stéphanie posent la question de leur succession. Elles me demandent alors si je suis prête à prendre la suite...et je ne réfléchis pas trop longtemps. J'ai envie de poursuivre car mon investissement en tant que tutrice m'a déjà tellement appris...

Je propose donc à Nadine FIEGEL, amie proche, de s'associer à ce projet et nous sommes d'accord pour nous présenter à l'élection.

Comme le veut la tradition, c'est au cours du repas de fin d'année que nous sommes élues. Nadine et moi avons déjà réfléchi à nos projets communs et deux axes se dégagent de façon évidente.

IV.3.1 Les projets

IV.3.1.1 La poursuite des acquis antérieurs

Il ne semble déjà pas facile de garder le niveau, la crédibilité et la réputation qu'ont obtenu par leur travail Monsieur COULON et les responsables étudiants. Il en va néanmoins de notre responsabilité et il s'agit de notre premier objectif.

IV.3.1.2 Les évolutions nécessaires

L'exigence des tutorés augmente et le « professionnalisme » devient la règle. Il convient donc d'augmenter la qualité et d'améliorer les services du Tutorat.

Ce double objectif, de poursuite et d'amélioration, s'impose à nous de façon évidente. Les importants acquis du Tutorat, mais aussi la concurrence des sociétés privées, représentent un gros challenge.

Il est donc absolument primordial de garder l'esprit et les atouts du Tutorat (proximité avec les enseignants, bénévolat, faible coût...) tout en améliorant la qualité globale.

IV.3.2 Au fil des mois

Comme d'habitude, la « passation de pouvoirs » s'effectue lors de la pré-rentrée. Il est donc de coutume que les nouveaux responsables commencent leur année à ce moment.

Mais l'idée d'une thèse sur ce sujet me « trotte » déjà dans la tête et je décide de remplir un cahier de suivi. J'y note au jour le jour mes idées, mes projets mais aussi mes difficultés et mes doutes.

C'est grâce à ce cahier que j'ai aujourd'hui plus de facilités pour rédiger ce travail.

IV.3.2.1 Les inscriptions

Marion a donc organisé la promotion du Tutorat pour cette nouvelle rentrée. Elle a, comme l'année précédente, rédigé un bulletin de présentation du Tutorat joint au dossier d'inscription en première année. En bas de ce bulletin, les futurs étudiants de première année peuvent découper une partie et la renvoyer à l'adresse indiquée afin de se pré-inscrire au Tutorat et/ou à la pré-rentrée.

Nous avons reçus près de 270 bulletins de pré-inscription, la plupart pour la pré-rentrée.

Et c'est ici que commencent les ennuis.

En effet, ce sont douze euros d'inscription au Tutorat et dix euros pour la pré-rentrée qui sont demandés.

Quelques étudiants ont eu des difficultés à suivre ces règles et se présentent à la pré-rentrée sans vouloir payer tout de suite, soit disant, juste pour évaluer le niveau.

Mais c'est un autre souci qui se répète fréquemment. Comment faire comprendre aux futurs étudiants (ou à leurs parents) qu'il ne faut pas effectuer un règlement global de 22€ ?

En effet, l'inscription pour l'année au Tutorat ne s'effectue que quelques jours après la pré-rentrée dans les bureaux de l'association. Cette organisation s'explique par le fait que le Tutorat est considéré, dans les statuts, comme partie de l'A.A.E.P.N. et donc les inscriptions se déroulent lors de l'ouverture de leurs locaux. Ces inscriptions à l'association obligent les tutorés à prendre la 'carte assoc'. Il est ensuite convenu que l'association nous reverse les sommes dues après encaissement.

Par cette inscription retardée, il existe aussi un décalage de date entre les inscriptions au Tutorat (au sein de l'Association) et la disponibilité de la carte Tutorat (annexe 3) à notre salle. En effet, un certain délai est nécessaire, délai de transmission des informations (nous allons tous les jours relever les nouveaux inscrits) et de réalisation des cartes.

Certaines approximations ou erreurs sur les patronymes écrits par les membres de l'Association nous posent également beaucoup de soucis. Les erreurs dans les noms se retrouvent donc sur les cartes, et c'est d'autant d'approximations repérées par les tutorés...et de protestations et de cartes à refaire...

Il me semble qu'il serait utile de faciliter les inscriptions au Tutorat. Par exemple, l'Association pourrait fournir, après paiement, une preuve d'inscription à chaque étudiant avec son nom et son prénom. En se présentant à la salle Tutorat, cet étudiant corrigerait si nécessaire l'orthographe et il serait immédiatement intégré dans nos listings. Une carte lui serait alors instantanément délivrée.

Il est bien sûr évident qu'il serait encore plus aisé que le Tutorat puisse réaliser ses propres inscriptions. Mais le Tutorat se doit de rester lié à l'A.A.E.P.N., ne serait-ce que par solidarité et unité entre les associations étudiantes de notre Faculté.

Malgré ces quelques difficultés de début, surtout d'ordre administratif, la pré-rentree rencontre un grand succès.

C'est en effet 190 étudiants qui y participent et 332 étudiants qui s'inscrivent au Tutorat.

IV.3.2.2 La pré-rentree

IV.3.2.2.1 Le relais des responsabilités

C'est donc bien au moment de la pré-rentree que, Nadine et moi, prenons la responsabilité du Tutorat.

Marion, présente le premier jour, en a préparé le programme (annexe 31) et le relais est ainsi facilité.

Je savais que je pouvais compter sur les anciens responsables étudiants (je tiens à les en remercier) pour répondre à mes interrogations, m'épauler ou me faire part de leurs

expériences et de leurs avis. Pour fêter le début de cette année, nous avons organisé un repas avec Marion, Stéphanie et Samuel (les anciens responsables étudiants encore présents à la Faculté) pour leur soumettre nos projets, nos idées, partager leurs expériences et écouter leurs avis...

IV.3.2.2.2 Programme

La pré-rentree s'est faite sur trois jours : les lundi 12, mardi 13 et mercredi 14 septembre 2005 (annexe 31).

L'accueil a lieu le lundi 12 septembre à 14 heures dans le hall de la Faculté. Devant le grand nombre de participants, nous devons nous organiser de façon efficace pour recueillir les inscriptions. Trois bureaux d'inscriptions sont mis en place (tenu par Nadine, Marion et moi-même), chacun avec les bulletins d'inscription représentant un tiers de l'alphabet. Après vérification, les étudiants peuvent entrer dans l'amphithéâtre BRUNTZ aimablement réservé au Tutorat. L'amphithéâtre PARISOT que nous souhaitions est malheureusement indisponible pendant ces quelques jours en raison d'un concours administratif. Ce dernier semble malgré tout préférable. D'une part, la capacité des amphithéâtres de la Faculté rue Albert Lebrun est limitée. Les 190 étudiants présents ont été difficiles à placer et nous avons dû rajouter quelques tables et chaises. D'autre part, dans le cadre de la présentation et introduction à la première année, il convient certainement d'effectuer ces quelques jours dans les locaux qu'utiliseront les futurs étudiants.

L'après midi est consacrée à une présentation générale de la Faculté, de la première année, du Tutorat... Les années précédentes, une seule heure environ était consacrée à ce thème mais devant la demande des étudiants, nous avons pensé qu'il serait bon de le renforcer. Nous abordons donc successivement :

- la première année et son déroulement général : matières du premier semestre, épreuves anticipées, matières du second semestre, épreuves finales et proclamation des résultats, notion de numerus clausus... Les étudiants sont très attentifs à cette partie car bien que ces notions soient décrites dans le livret de l'étudiant, beaucoup de futurs étudiants ne se préoccupent de ces modalités qu'après leur inscription.

- le déroulement des études, les filières... Ce point n'est bien sûr qu'abordé de façon succincte. En effet, lors de la pré-rentrée, ces notions importantes semblent encore très lointaines aux étudiants.
- le Tutorat et son organisation générale : qui sommes nous ? qui sont les tuteurs ? comment se déroulera le Tutorat tout au long de l'année (soutiens, colles, classements, pré-inscriptions...) ? ...Monsieur COULON intervient ici pour présenter le Tutorat et les résultats précédents des tutorés au concours. Cette partie est évidemment importante car chaque tutoré doit comprendre au mieux le fonctionnement du Tutorat afin d'en respecter l'organisation et d'en tirer le maximum de bénéfices. Cette explication sera donc réitérée plusieurs fois au cours de ce début d'année (rentrée des premières années, premières séances...) et aux moments où des outils (Bonnes Pratiques...) sont distribués.
- des notions plus générales : après réflexion, nous avons pensé que les réponses aux questions les plus fréquentes de tutorés devaient être introduites dans ces quelques heures. En effet, au début de l'année, par inquiétude, les étudiants viennent vers nous pour des questions pratiques. Nous expliquons donc par exemple comment fonctionne l'emploi du temps des travaux dirigés (tableaux parfois difficiles à lire, liste du matériel à apporter...). Nous les rassurons sur le déroulement des cours magistraux et l'ambiance en amphithéâtre. Nous leur faisons part des techniques de travail les plus répandues et de quelques abréviations utiles... Cette partie de l'après midi est une nouveauté. Auparavant ces réponses étaient données au cas par cas. Cette innovation est très appréciée et des commentaires positifs sont ajoutées à la fiche d'évaluation de la pré-rentrée.
- pour terminer, une visite des locaux utiles pour les étudiants de première année est réalisée en petits groupes. L'amphithéâtre PARISOT, la bibliothèque, les salles de TD, la Scolarité, la salle du Tutorat et même le restaurant universitaire en font l'objet.

Les deux jours suivants sont consacrés à des présentations de cours. Deux tuteurs de l'année précédente par matière consacrent deux heures à effectuer les rappels des notions essentielles et introduisent les premières données utiles aux cours de première année. L'intérêt de ces moments est double. D'une part, ils permettent à l'étudiant d'évaluer ses connaissances et si besoin, l'encouragent à revoir quelques notions. D'autre part, ils facilitent l'adaptation

des premiers jours. En effet, il est plus aisé pour l'étudiant de ne pas oublier l'essentiel de ces premiers cours (même si les enseignants s'efforcent de commencer en douceur) s'il a déjà entendu quelques notions et pris ces marques. Cependant, contrairement aux stages de pré-rentrée qui s'effectuent sur une à deux semaines dans des aides privées, il ne s'agit en aucun cas de délivrer à l'étudiant la quasi totalité des cours de première année. Le but n'est pas de se substituer aux cours mais bien d'en faciliter l'accès et la compréhension.

A la fin de cette pré-rentrée, le mercredi soir, un pot d'amitié est organisé dans le hall de la Faculté avec l'accord de Madame Le Doyen.

IV.3.2.2.3 Bilan

190 étudiants participent à la pré-rentrée 2005. Pour évaluer leur satisfaction, une fiche d'évaluation de la pré-rentrée (annexe 32) leur est distribuée le mercredi en fin de journée.

184 fiches complétées ont été recueillies. 73 participants (soit 39,7 %) trouvent que la pré-rentrée a été très bien organisée et 93 participants (soit 50,5 %) trouvent qu'elle a été plutôt bien organisée soit environ 90,2 % de satisfaction. 18 participants (soit 9,8 %) pensent que l'organisation a été moyenne. La satisfaction selon les matières est généralement bonne. On note cependant une moins bonne satisfaction en biologie moléculaire : on peut donc supposer que les tuteurs responsables de ce cours ont été moins performants (cela reflète d'ailleurs notre sentiment car nous assistons à toutes les interventions et nous en tenons compte lors des prochains recrutements).

Ces quelques jours nous sont également très profitables. En effet, nous avons pris notre place dans la salle Tutorat, nous nous sommes présentées à l'ensemble des participants, nous avons fait la connaissance de quelques futurs tutorés... Nous nous sommes présentées à Madame PAULUS, Vice Doyen et nous lui avons fait la demande d'une boîte aux lettres et d'un panneau d'affichage proche de la salle Tutorat.

La pré-rentrée est un moment fort du Tutorat. Elle permet à la fois aux participants de préparer la rentrée sur de bonnes bases. Mais elle aide aussi les responsables étudiants à entrer dans leurs fonctions.

IV.3.2.3 Le premier semestre

La première séance du premier semestre prévue par le planning (annexe 27) pour le jeudi 6 octobre a demandé beaucoup de travail.

IV.3.2.3.1 Le recrutement des tuteurs

Le recrutement des tuteurs est un point essentiel au bon déroulement du Tutorat. En effet, l'existence même de celui-ci repose évidemment sur la participation et la motivation d'une équipe de bénévoles.

C'est pourquoi il est fondamental de faire connaître et d'expliquer aux étudiants les missions d'un tuteur et d'en valoriser le rôle. Pour ce faire, nous avons, grâce à l'invitation de Madame Le Doyen, pu participer aux rentrées des différentes années concernées (deuxième année et troisième année surtout) afin de promouvoir le Tutorat. Nous avons également communiqué via des affiches (annexe 33) dans la Faculté et effectué une réunion d'informations et de recrutement le mercredi 28 septembre. Cette date peut sembler proche du début des séances du Tutorat. En effet, le recrutement s'effectue donc à moins de deux semaines du premier soutien. Néanmoins cette date s'impose à nous car il convient d'attendre que les étudiants des différentes années soient présents et que la vie universitaire ait repris. Mais il ne faut pas prendre plus de temps car, trois semaines après le début des cours de première année, il est évident qu'il est largement temps de démarrer les colles et les soutiens.

Pour préparer cette première réunion de recrutement, je mets en place une fiche de recrutement (annexe 34) qui regroupe les principales données nécessaires à l'équipe de tuteurs :

- nom, prénom, année d'étude et numéro de téléphone de l'étudiant
- ancienneté et rôle passé au sein du Tutorat (si l'étudiant a déjà une expérience de tuteur)
- matière(s) du premier semestre de prédilection grâce à un tableau. Deux colonnes permettent de justifier les choix en notant ses atouts (ex tuteur dans cette matière, attrait particulier voire note au concours...) et ses motivations (volonté d'aider, attrait pour l'enseignement, volonté de travail en équipe...).

Ainsi nous avons obtenu 45 candidatures. Il n'est alors pas toujours facile d'effectuer des choix pour la formation d'une équipe de 34 tuteurs pour ce premier semestre (soit 5 tuteurs par matières sauf pour l'Initiation à la Connaissance du Médicament). Nous avons évidemment pris en compte la motivation mais également les souhaits des étudiants. Cela est parfois difficile (par exemple : « je veux être tuteur de Botanique et de rien d'autre » ou encore « je souhaite être avec ma copine Sarah en ICM ou alors avec Christian en Physique mais alors il faudrait que Sarah soit avec nous »...).

Il semble important, en accord avec Monsieur COULON, d'intégrer 2 voire 3 étudiants de deuxième année dans l'équipe de chaque matière. En effet, ce sont eux qui ont suivi les dernières modifications de cours et qui les ont encore en mémoire. Les étudiants de quatrième année ont pour eux leur expérience antérieure de tuteur, mais le concours est plus loin pour eux.

L'équipe du Tutorat est finalisée en une après midi après quelques négociations. Sa composition est diffusée par voie d'affichage (annexe 35) et une réunion de l'équipe est effectuée le lundi 3 octobre (annexe 36) afin de distribuer le planning, la liste des tuteurs, les « Bonnes Pratiques du Tuteur » et de permettre la rencontre des différents tuteurs.

L'équipe de tuteurs est la clé de voûte du Tutorat. Il est absolument nécessaire d'y regrouper des étudiants sérieux, motivés et volontaires afin d'assurer la qualité nécessaire à une aide efficace et continue pour les tutorés.

Il n'est évidemment pas facile pour les responsables étudiants d'établir une sélection. Mais on peut supposer que la plupart des étudiants se présentant connaissent l'investissement et le travail nécessaire. La sélection en est donc facilitée et le travail de groupe se fait plus efficace.

IV.3.2.3.2 Le planning

Le planning des colles et soutiens du premier semestre (annexe 27) est réalisé dès la fin du mois de septembre. Il faut respecter une certaine logique dans la mise au point.

- Les matières à exercices se prêtent plus aux soutiens, les matières dites de cours rendent indispensables des colles.
- Chaque matière doit faire l'objet d'au moins une séance avant le concours blanc.
- Les séances consacrées à la même matière ne doivent pas se succéder trop rapidement.
- La planification des colles doit se faire en fonction de l'avancée des cours magistraux.
- Le rythme régulier de séances (les lundis et mercredi soir) doit être, si possible, respecté.
- Le planning doit être ajusté aux horaires des tutorés et de la disponibilité des tuteurs qui assurent l'encadrement des séances. Il doit pouvoir être modifié en fonction des souhaits des tutorés si besoin.

C'est en tenant compte de ces différents et nombreux critères que la première version du planning des colles et soutiens est mise en place. Au cours du semestre, les tutorés nous ont proposé deux modifications (annexe 37). Une colle de Biochimie est alors remplacée par un soutien de Biologie Moléculaire (en accord avec Monsieur COULON, Mademoiselle GALTEAU et les tuteurs chargés de ces deux matières) et une colle de Chimie Générale est transformée en un soutien.

Ainsi 10 colles (plus les 7 colles du concours blanc) et 6 soutiens sont organisés lors de ce premier semestre.

En raison des dates du concours blanc, un planning spécifique (annexe 38) est réalisé au cours du premier semestre. Pour ce faire, nous tenons compte, autant que faire ce peut, de l'emploi du temps des tuteurs qui, pendant ces semaines de décembre, passent leurs examens (exception faite des deuxièmes années). Comme nous tenons à ce que les copies soient corrigées avant les révisions des étudiants de première année, nous tentons de placer les matières demandant le plus de temps de correction (notamment Chimie Générale et Mathématiques) au cours de la première semaine.

Ces plannings sont affichés près de la salle Tutorat et sur les panneaux d'affichage de l'amphithéâtre PARISOT. Ils sont également diffusés ainsi que la liste définitive des tuteurs et de leur coordonnées à Mesdames Le Doyen et Le Vice Doyen, à Monsieur COULON mais aussi aux enseignants de première année (avec un mail de présentation des tuteurs chargés de leur matière d'enseignement) et enfin à la Scolarité (avec qui nous travaillons pour la réservation des salles et amphithéâtres).

IV.3.2.3.3 La gestion des corrections et des classements

Après chaque colle, les tuteurs sont chargés d'assurer la correction des copies. Une partie des « Bonnes Pratiques à l'usage des Tuteurs » (annexe 7) est d'ailleurs consacrée à cette charge. Il leur est demandé d'effectuer une correction objective et constructive des copies.

Afin de pouvoir donner les résultats aux tutorés dans un délai correct et d'éviter les plaintes des tutorés impatientes, nous prions les tuteurs d'assurer cette correction en moins de deux semaines. Ce délai est très rarement dépassé. Cependant il faut les féliciter car ce travail est important. C'est en effet en moyenne environ 117 copies qui sont rendues à chaque colle durant ce premier semestre.

Afin de faciliter ce travail à la charge des tuteurs, je crée un tableur permettant la saisie des notes. En effet, très souvent, chaque tuteur corrige et note l'exercice ou la question qu'il a préparée. Finalement, il convient donc de faire le total des notes pour une même copie. Afin d'éviter tout oubli de correction, toute erreur de total, le tableur contient autant de colonnes que d'exercices ou questions pour lesquelles chaque tuteur peut saisir la note qu'il souhaite. Le total se fait automatiquement, au fur et à mesure des corrections des différentes parties. Ce tableur évite au tuteur qui vient remettre les copies à la salle Tutorat de devoir saisir toutes les notes sur l'ordinateur. Il lui suffit de copier ce tableur dans le dossier prévu à cet effet. Ce tableur est en effet disponible pour les tuteurs à la salle Tutorat ou sur CD RW à emporter.

Une fois ce tableur complété et les copies disponibles à la salle Tutorat, Nadine ou moi convertissons ce fichier en un classement définitif et anonyme (annexe 39) que nous affichons le soir même sur les différents panneaux d'affichage du Tutorat. Enfin nous

remettons aux tuteurs chargés de la séance du jour les copies rangées par ordre alphabétique pour les distribuer.

La gestion des corrections et des classements demande beaucoup de temps et d'organisation. En effet, les tuteurs ne prennent pas toujours la peine de saisir les notes dans le tableur et les tutorés se montrent parfois très impatients, les casiers de copies reviennent parfois mélangés (entre matières, entre patronymes...) et des erreurs de saisie de notes faussent parfois le classement, ce qui nous oblige à tout contrôler et éventuellement à tout ressaisir...

IV.3.2.3.4 Le concours blanc

Nadine et moi sommes, à ce moment, en quatrième année. Nous le savons déjà, grâce à l'expérience de Marion et Stéphanie, nos semaines de révisions et d'examens coïncident avec le concours blanc. Il faut donc le préparer très efficacement dès le mois d'octobre pour que nos absences bien justifiées ne soient pas pénalisantes pour le Tutorat.

Le planning n'est pas aisé à réaliser. Des soucis de salle viennent en effet se greffer : l'amphithéâtre BENE en travaux, l'amphithéâtre BRUNTZ est bien sûr très occupé.

Pour assurer le bon déroulement des séances, nous éditons une note explicative (annexe 40) à l'intention des tuteurs. Il y est rappelé, entre autre, la date pour le rendu des copies et des notes, fixée au vendredi 16 décembre.

Le concours blanc se déroule du lundi 5 au mercredi 14 décembre (annexe 38). A ce moment, Nadine rentre en Moselle pour les révisions et si je reste à Nancy, mes révisions et mes examens m'occupent beaucoup et je ne peux être présente qu'une soirée pour m'assurer que tout va pour le mieux. En effet, les tuteurs ont bien fait leur travail et après un week-end consacré au concours blanc, nous pouvons assurer l'annonce des résultats le lundi 19 décembre au matin, ainsi que la distribution des copies et la mise à disposition des notes. Le travail en amont et l'aide des tuteurs sont des éléments payants !

En ce qui concerne les résultats, plusieurs informations sont faites par voie d'affichage (annexe 41) et au début de nombreuses colles :

- un classement par numéro d'anonymat est effectué pour chaque épreuve et sera affiché à partir du lundi 19 décembre. Pour parfaire l'information, un classement général est effectué avec les notes des tutorés ayant subi la totalité des épreuves du concours blanc.
- un courrier comportant un tableau récapitulatif de leurs notes à chaque épreuve effectuée est envoyé aux tutorés qui le désirent, à condition qu'ils aient participé à un minimum de 4 épreuves (sur les 7 du total). Pour ce faire, les tutorés qui souhaitent recevoir ces informations doivent fournir une enveloppe timbrée avec leur nom, prénom et adresse à partir du mercredi 9 novembre. Pour faciliter l'envoi de ces résultats, nous nous rapprochons de Madame PAULUS et des Assistants en informatique pour mettre en place un système de publipostage qui nous permet d'envoyer aisément une lettre personnalisée comportant un récapitulatif de ses résultats à chaque tutoré (annexe 42).
- les copies corrigées sont à disposition lors de permanences à la salle Tutorat le lundi 19 décembre (9h-12h 14h-17h) et le mardi 20 décembre au matin.

Environ 60 tutorés choisissent de recevoir leurs résultats par courrier alors qu'environ 100 autres se déplacent.

Nous insistons sur le fait que tous les membres de l'équipe du Tutorat sont alors en période d'examens. La volonté de fournir au plus vite les résultats nous demande en effet, aux tuteurs (correction des copies...) et aux responsables (mise en place des sept classements et publipostage pendant le week-end), beaucoup de travail durant cette période.

Au cours de ce premier semestre, il faut se familiariser avec nos nouvelles responsabilités. Mais il convient aussi de mettre en place, et de tester, les améliorations que nous souhaitons.

Grâce à l'aide de Monsieur COULON, à l'investissement des tuteurs, mais aussi grâce à un travail conséquent à deux, nous sommes arrivées, je pense, à réaliser nos objectifs. Monsieur COULON, les tutorés et les tuteurs nous encouragent à poursuivre pour le second semestre.

IV.3.2.4 Le second semestre

Les étudiants de première année se présentent aux épreuves anticipées du concours les lundi 9, mardi 10 et mercredi 11 janvier 2006.

Ce début d'année marque donc la fin du premier semestre au Tutorat. Nous tenons alors à faire parvenir un mail aux enseignants concernés pour les remercier de leur aide et soutien envers toute l'équipe du Tutorat.

Il nous faut aussi préparer en ce début d'année la rentrée de janvier au Tutorat : préparer le nouveau recrutement des tuteurs, constituer le planning,...

IV.3.2.4.1 Le recrutement des tuteurs

Nous fixons, le vendredi 6 janvier, une réunion de recrutement de tuteurs pour le second semestre (annexe 43). En effet, comme les cours des premières années reprennent dès la fin des épreuves anticipées, il est impératif que le Tutorat soit efficient dès le début du mois de février. En outre, les séances de soutien en Chimie Organique sont rapidement nécessaires car la moitié des cours (Chimie Organique I) ont déjà eu lieu et parce que ces notions sont indispensables à la bonne compréhension de la Chimie Organique II.

Nous n'avons malheureusement réuni qu'une dizaine d'étudiants à cette réunion de recrutement. En effet :

- les examens de deuxième et troisième année se rapprochent et peu d'étudiants prennent le temps de venir à cette réunion. De plus, les affiches n'ont probablement pas été vues car les cours n'ont pas repris en deuxième et troisième année. Nous savions que cette date n'était pas facile mais c'était la seule disponible.
- En effet, en cette période d'examen, il semble que la motivation des étudiants à devenir tuteur s'affaiblit...Malgré l'augmentation du nombre de tuteurs, la charge de travail et l'investissement demandé restent très importants.

C'est avec inquiétude que nous remercions les présents. Il est en effet évident qu'une dizaine de tuteurs serait bien insuffisant quand on sait que 34 d'entre eux ont été nécessaires au bon déroulement du premier semestre.

Le samedi 7 janvier, je contacte donc par téléphone une quarantaine d'étudiants (amis, connaissances, anciens tuteurs...) afin de leur faire part de nos difficultés et de tenter de les enrôler. Il m'a fallu nombre d'appels, beaucoup de persuasion, d'arguments et de diplomatie, pour pouvoir en fin de journée, présenter à Nadine une équipe complète et solide (annexe 44).

La constitution de l'équipe de tuteurs du second semestre a été incertaine et difficile. Sans la motivation et l'adhésion d'un grand nombre d'étudiants, le Tutorat ne peut vivre même si le nombre d'inscrits est en constante progression. Heureusement des 'noyaux durs' existent, répondent toujours présents, d'autres ne demandant qu'à être un peu sollicités.

Il faut néanmoins voir ici un risque de fragilisation du système.

IV.3.2.4.2 Le planning

Nadine prépare le planning de la même manière que précédemment. Cependant Monsieur COULON me demande d'étudier l'idée de placer certaines séances du Tutorat les jeudis après midi. En effet, au cours de ce second semestre, les étudiants de première année n'ont pas de cours magistraux les jeudis. Et en ce qui concerne les années supérieures, cet après midi est libéré pour les cours de master, les activités associatives, sportives, etc.

Il semble donc nécessaire d'étudier la possibilité d'effectuer les corrections des colles cet après midi là, ce qui pourrait éviter aux tutorés et aux tuteurs une présence tardive à la Faculté les autres jours. J'effectue donc une simulation de planning intégrant cette nouvelle donnée (annexe 45).

Je soumetts cette idée aux tuteurs, lors de la réunion des tuteurs du second semestre (annexe 46) ainsi qu'aux tutorés, lors d'un interours dans l'amphithéâtre PARISOT. Je me rends alors très vite compte que cette organisation n'est ni souhaitée ni possible. En effet, la plupart des tuteurs sont indisponibles les jeudis après midi. Beaucoup d'entre eux sont en cours de certificat de Master. De plus, après un vote à mains levées dans l'amphithéâtre PARISOT, il a été clair que les étudiants de première année préféreraient garder cette après midi libre pour leurs révisions et être présents les soirs au Tutorat.

J'apporte donc ces nouveaux éléments à Monsieur COULON. La première version du planning est adoptée, sans la modification des jeudis après-midi (annexe 28).

IV.3.2.4.3 La gestion des corrections et des classements

L'organisation adoptée au cours du premier semestre (tableur de notes et classement standardisés, tickets de pré-inscriptions...) étant satisfaisante et validée par Monsieur COULON, nous poursuivons pour cette seconde partie de l'année. Il est cependant parfois nécessaire de reprendre le travail (mauvaises saisies des notes dans le tableur, oubli de corrections...) de certains tuteurs pour répondre aux exigences motivées des tutorés.

IV.3.2.4.4 Le concours blanc

Le second concours blanc est organisé du lundi 10 avril au mercredi 19 avril 2006 (annexe 47).

Nous optons pour les mêmes dispositions de distribution de copies, de classements et d'envoi de résultats qu'au premier semestre. Une cinquantaine d'étudiants souhaitent recevoir leurs résultats par courrier.

Contrairement au premier semestre, où deux jours de nos vacances avaient été consacrés à la distribution des copies, nous décidons pour ce deuxième semestre d'effectuer une permanence d'une demi journée. En effet :

- les tutorés étaient venus de façon très éparse durant ces deux jours et il semble qu'une concentration des horaires ne nuirait en rien à la distribution. Nous indiquons le jour et les horaires de distribution suffisamment à l'avance pour que les tutorés intéressés soient ponctuels.
- la faible participation au concours blanc (cf. paragraphes précédents), nous suggère qu'une demi journée suffit à accueillir les étudiants qui souhaitent récupérer leurs copies.

Environ 70 étudiants se déplacent pour venir chercher leurs copies et connaître leur classement. Cet après midi se déroule sans souci et se révèle donc bien suffisante.

La gestion quotidienne du Tutorat est plus simple au cours de ce deuxième semestre grâce à notre expérience acquise. Malgré un recrutement difficile, le travail avec l'équipe de tuteurs est de qualité. Au cours de ce semestre, nous accordons beaucoup d'importance à la promotion du Tutorat. Pour son avenir, il est, en effet, primordial de faire connaître le Tutorat aux futurs étudiants de première année. Dans cette optique, il nous faut aussi penser à nos successeurs.

IV.3.2.5 La communication

Une initiative étudiante telle que le Tutorat se doit de communiquer de manière simple, claire et efficace.

Mais il est important que cette communication n'omette aucune de ses cibles. Et elles sont nombreuses et variées. Il faut penser bien sûr aux étudiants de première année, tutorés ou futurs tuteurs mais également aux étudiants des années supérieures, futurs tuteurs ou responsables. Il ne faut surtout pas négliger les autorités de la Faculté, Madame Le Doyen, évidemment Monsieur COULON, les enseignants de première année, mais aussi les personnels administratifs : la Scolarité... Cette communication se doit d'être spécifique vis-à-vis de chacun de ces acteurs. Elle permet une mise en commun des informations concernant le Tutorat.

Tout au long de l'année, je me suis efforcée, par nécessité mais aussi avec un grand plaisir et une volonté d'apprendre, de nouer des relations de confiance avec tous ces intervenants.

IV.3.2.5.1 Avec les tutorés

C'est une évidence que le Tutorat et ses responsables doivent communiquer de façon permanente avec les étudiants tutorés. C'était bien évidemment le cas les années précédentes : j'ai souligné d'ailleurs dans les paragraphes précédents que Samuel connaissait le nom de la plupart des tutorés !

Cependant, pour de multiples raisons, ce lien avec les étudiants tutorés se doit d'être conforté :

- le nombre d'inscrits au Tutorat est en augmentation constante. Même s'il est parfois difficile d'établir des liens personnels, l'équipe du Tutorat doit être attentive au fait de rester à l'écoute de chacun. Nous sommes tous des étudiants et même si les uns aident les autres, une communication simple et franche doit être mise en place. Les tutorés ont parfois du mal à intégrer cette donnée. Par excès de politesse et de respect, ils nous vouvoient et nous vieillissent plus que de raison en nous appelant madame ou monsieur. Pour eux, nous sommes les « anciens ».

- certains étudiants tutorés réalisent parfois mal le travail et l'investissement que l'équipe du Tutorat doit fournir. Une communication ciblée sur nos difficultés peut permettre de faciliter la compréhension et d'augmenter la patience des tutorés les plus exigeants.
- même si le Tutorat est une initiative associative, la qualité de ses prestations passe par une amélioration de sa communication. Il s'agit de la « vitrine » du Tutorat et elle doit indéniablement refléter son sérieux et son efficacité.

Nous utilisons différents supports pour notre communication avec les tutorés au cours de l'année.

Tout d'abord, nous nous sommes efforcées d'être les plus disponibles possible lors des colles, soutiens pour favoriser la prise de contact. Très souvent (au moins une fois par semaine), avant le début de la séance, je me rends dans l'amphithéâtre pour annoncer l'affichage d'un classement, le programme des colles à venir, des informations concernant l'organisation générale du Tutorat... Cela m'est également très utile. En effet, malgré des outils mis en place pour faciliter le retour d'information (boîte aux lettres notamment...), peu de tutorés nous informent de leurs souhaits ou de leurs éventuels problèmes (changement d'emploi du temps...). En outre, nous travaillons très souvent le soir après les cours ou entre midi et deux heures à la salle Tutorat. Cette présence soutenue et visible permet aux tutorés de nous rencontrer facilement.

Enfin la communication écrite est évidemment indispensable au cours de cette année. Elle nous permet de diffuser par voie d'affichage le planning des deux semestres et leurs modifications (annexe 27 et 28), la liste des tuteurs (annexe 35 et 44), les notes et classements par numéro d'anonymat... Nous nous autorisons ainsi des affiches plus amicales pour adresser nos vœux aux tutorés (annexe 48) ou pour les remercier de leur confiance en fin d'année (annexe 49)... Ces différentes affiches sont déposées sur le panneau d'affichage, nouveauté de cette année, qui améliore grandement la communication écrite.

Les liens entre l'équipe du Tutorat et les étudiants tutorés sont primordiaux. Le partage d'informations est en effet nécessaire au bon déroulement de toute l'année. Cette communication passe par des écrits clairs et concis, personnels ou par affichage, mais surtout par une grande disponibilité.

IV.3.2.5.2 Avec les tuteurs

Ici aussi la communication avec l'équipe de tuteurs est primordiale. Elle est le garant d'une collaboration entre les différents membres du Tutorat, avec efficacité et respect mutuel.

Ce lien doit se nouer entre les tuteurs et les responsables étudiants mais également et surtout entre les tuteurs eux mêmes et, si nécessaire, entre les tuteurs et l'enseignant référent.

Une communication orale est établie de manière très spontanée et régulière lors des séances du Tutorat ou même dans les couloirs de la Faculté, au téléphone... Des liens d'amitié se créent entre nous, entre les tuteurs... Ces relations privilégiées font partie intégrante de ce que j'ai appelé plus loin « la grande famille du Tutorat » et permettent d'établir des relations de confiance et d'estime réciproque.

Parfois, il nous est nécessaire de faire parvenir rapidement des informations à l'ensemble des tuteurs. Dans la plupart des cas, notre forfait de téléphone portable a été mis à rude épreuve ! Nous avons également déposé des informations, des rappels sur le bureau de la salle Tutorat (annexe 40).

La communication entre les différents membres de l'équipe du Tutorat est naturelle. Ce lien fait que l'ambiance de travail est de manière générale très bonne. Pour preuve, un repas de fin d'année a été organisé au Vertigo (bar- théâtre) pour remercier chaque membre de cette excellente collaboration. C'est un véritable réseau étudiant qui se met chaque année en place. Il faut veiller à ce que cette force puisse perdurer au fil des ans.

IV.3.2.5.3 Avec l'enseignant responsable

Monsieur COULON est le référent enseignant, responsable du bon déroulement du Tutorat au sein de notre Faculté.

Il m'a donc semblé primordial d'assurer, en tant que co-responsable étudiant, une communication régulière et sans faille avec lui. C'est donc par mail que, régulièrement chaque semaine, je lui fais part des avancées de notre travail, de nos difficultés, de nos propositions...

J'ai donc entretenu une correspondance importante avec Monsieur COULON au cours de cette année : ma boîte mail contient environ 150 messages.

Cette relation existait évidemment avec les précédents responsables étudiants mais peut être de manière moins spontanée et moins régulière. Il me semble que la régularité est source de satisfaction réciproque et augmente la qualité des relations, mais améliore aussi la qualité des prestations du Tutorat.

IV.3.2.5.4 Avec les enseignants et la Faculté

Comment ne pas établir une communication avec les enseignants de première année et la Faculté pour une structure étudiante associative telle que la nôtre ?

En effet, la Faculté nous apporte sa confiance et son soutien. Le Tutorat se doit d'en être digne et donc de l'informer de ses actions.

J'ai donc développé la communication envers les enseignants de première année. Au début du premier semestre, après le recrutement des tuteurs, j'ai envoyé un mail (annexe 50) à chaque enseignant avec pour objet « le Tutorat reprend... » afin de nous présenter et envoyer les coordonnées (noms et numéro de téléphone) des tuteurs chargés de la matière. Nous avons reçu un retour très favorable à cette initiative qui a été renouvelée au début du second semestre (annexe 51).

J'ai également informé les tuteurs de l'importance de leurs relations avec les enseignants. En effet, ce lien constitue un des atouts majeurs du Tutorat et doit donc faire l'objet d'une attention toute particulière. Il est absolument nécessaire que les tuteurs fassent preuve de respect et de reconnaissance envers les enseignants qui se mettent à leur disposition et les aident dans leur travail de rédaction de sujets.

Il faut rappeler quelques règles essentielles. Proposer à l'enseignant plusieurs dates de rencontre, présenter le sujet sous sa version définitive et la correction envisagée, nommer un responsable pour la rencontre, se présenter maximum à deux, informer par la suite l'enseignant du bon déroulement de la séance et le remercier pour son aide... ; autant de façons d'entretenir une relation de respect !

Sans le soutien et l'appui des responsables de la Faculté, le Tutorat n'aurait jamais sans doute pu prendre une telle importance.

Il est donc normal et évident d'avoir à effectuer un retour d'information régulier. J'ai donc, à chaque début de semestre, fait parvenir à Madame Le Doyen et Madame Le Vice Doyen le planning et la liste des tuteurs. Au début d'année, nous avons fait parvenir une carte de vœux à chacun de nos interlocuteurs privilégiés de la Faculté (Mesdames Le Doyen et Vice Doyen, Scolarité, conseil de la pédagogie...).

Enfin, le Tutorat a renforcé ses liens avec la Faculté par notre présence aux différentes actions de promotion du Tutorat et de communication vers les futurs étudiants de première année (Journées Portes Ouvertes...).

Le Tutorat est depuis sa création soutenu par la Faculté et par ses enseignants. Il va donc de soi qu'une communication régulière, de qualité et respectueuse permette de poursuivre cette relation forte et indispensable à un Tutorat efficace.

IV.3.2.5.5 Avec les étudiants de première année

La communication doit permettre au Tutorat de se faire connaître du plus grand nombre. C'est donc dans ce souci de développement et de promotion que Madame KEDZIEREWICZ, responsable de la communication, nous a invité à participer à la rentrée des étudiants de première année le 19 septembre 2005.

C'est aux côtés de Monsieur COULON que nous présentons alors le Tutorat et ses résultats à l'ensemble des étudiants de première année.

Madame KEDZIEREWICZ avait pour l'occasion, invité des journalistes de différentes rédactions. Nous sommes alors interviewées par « France Bleue Sud Lorraine », « France 3 Lorraine » et « L'Est Républicain » (annexe 52). Le reportage, l'interview radiophonique et l'article paraissent les jours suivants. Nous avons pu mesurer l'ampleur de l'impact des médias au nombre de personnes qui nous ont reconnues !

IV.3.2.5.6 Avec les futurs étudiants de première année

Il est très important pour la continuité du Tutorat qu'une attention particulière soit portée aux lycéens intéressés par les études de Pharmacie. En effet, l'enquête réalisée auprès

des étudiants de première année (annexe 24) montre qu'à plus de 80%, les étudiants connaissent ces aides lors de leur inscription ou lors de manifestations comme OriAction ou les Journées Portes Ouvertes. C'est pourquoi j'ai tenu à être présente lors des diverses manifestations organisées à la Faculté et lors d'événements extérieurs.

Ainsi il m'a semblé utile de créer un bulletin de présentation du Tutorat (annexe 53) récapitulant son organisation générale et tous ses points forts. Il a pu être distribué à tous lycéens intéressés ou désirant des informations complémentaires.

En novembre, nous participons à OriAction sur le stand de l'Université Henri Poincaré. Lors des Journées Portes Ouvertes de la Faculté, j'anime un stand consacré au Tutorat et Madame Le Doyen a la gentillesse de me laisser présenter le Tutorat à la suite de ses deux interventions.

Lors de ces manifestations je suis amenée à présenter le Tutorat et ses actions mais une très grande partie de mes discussions avec les lycéens (ou surtout avec leurs parents) portent plutôt sur déroulement des études... J'étais donc présente en tant que responsable étudiant du Tutorat mais aussi et avant tout en tant que représentant étudiant de la Faculté de Pharmacie.

Des communiqués via les médias sont également menés au cours de cette année. En décembre, sur l'invitation de Madame Le Doyen, je participe, avec d'autres responsables étudiants, à une rencontre avec des journalistes du « Pharmacien de France ». Début février, la responsable presse de l'Université, Mademoiselle Gwénaëlle CONRAUX, me contacte pour assister à une colle et réaliser un article dans le journal de l'Université (annexe 54).

Enfin, comme l'année précédente, la Scolarité a l'amabilité de distribuer lors des inscriptions du mois de juillet des bulletins de pré-inscription au Tutorat (annexe 55). Des affiches de promotion ont également été placées près de la salle Tutorat (annexe 56).

Jusqu'alors un peu délaissée, la communication du Tutorat méritait d'être développée. Il a fallu établir ou renforcer des liens avec les différents acteurs. Cet effort soutenu a été récompensé par les relations multiples, variées et très enrichissantes qui se sont rapidement mises en place et restent encore actives et fortes aujourd'hui.

Je regrette néanmoins de ne pas avoir eu le temps de mettre en place un projet de communication qui devient, avec les années, indispensable. Il est évident que le Tutorat doit créer un site Internet afin d'assurer une communication efficace, large, rapide et moderne.

IV.3.3 Les modifications apportées

IV.3.3.1 Les trois jours de pré-rentrée

Lors des multiples discussions que nous avons eues avec Marion, Stéphanie et Monsieur COULON dès notre élection en juin 2005, a été abordée l'idée de réduire le nombre de jours de la pré-rentrée de 5 à 3 jours. En effet, les étudiants ayant participé aux 5 jours des pré-rentrées précédentes affirment souvent leur souhait d'un programme plus condensé. A cela plusieurs raisons :

- Dans l'évaluation des années précédentes, des étudiants ont noté quelques redites dans les rappels et conseils faites par les différents tuteurs. Une pré-rentrée de trois jours oblige les tuteurs à être plus concis. De plus, nous avons consacré la première matinée à la présentation de l'année, aux conseils...Il est donc inutile pour les tuteurs de revenir sur ces notions et cela évite les redondances.
- Le mois de septembre est pour beaucoup de ces ex-lycéens synonyme d'un grand changement dans leurs habitudes de vie : nouvelle indépendance, nouveau lieu de vie, nouveaux amis... Cette adaptation nécessite parfois quelques jours de repos supplémentaires. Certains étudiants préfèrent arriver le plus tardivement possible au sein d'un environnement scolaire pour cette année qui sera studieuse et longue.

La pré-rentrée 2005 est donc organisée sur trois jours selon le planning préalablement décrit (annexe 31). L'évaluation par les étudiants est favorable avec 90,2 % de satisfaits.

Cette nouveauté est reconduite pour les années suivantes.

IV.3.3.2 La boîte aux lettres et le panneau d'affichage

La boîte aux lettres et le panneau d'affichage sont mes premières idées d'amélioration. Ce sont a priori des changements minimes et purement matériels mais il me semble qu'ils sont rapidement adoptés et vite indispensables.

En effet, l'année précédente, Marion et Stéphanie recevaient leurs courriers au sein de l'A.A.E.P.N. et force est de remarquer qu'elles ne relevaient pas souvent leur boîte aux lettres. Il nous semble alors nécessaire de disposer d'une boîte aux lettres particulière placée à

proximité de la salle Tutorat. Cette disposition s'avère également profitable à la communication avec les étudiants tutorés et toute l'équipe de tuteurs. Cette boîte s'avère vite indispensable car, en cas d'absence ou d'indisponibilité, elle recueille toutes les données nous étant adressées et ceci sans délai.

Marion et Stéphanie utilisaient, rue Albert Lebrun, la porte de la salle Tutorat en tant que panneau d'affichage. Afin d'afficher les plannings, les classements (...) de façon plus lisible, plus propre et plus pratique, il faut donc trouver une solution. Les panneaux d'affichage du deuxième hall de la Faculté n'étant que très peu modifiés en cours d'année, nous suggérons à Madame Le Vice Doyen de regrouper des différents items afin de libérer de l'espace. Ainsi ont été déplacés les panneaux d'affichage concernant les résultats de l'Internat et l'historique de la Pharmacie afin que nous puissions utiliser ceux accolés à la salle Tutorat pour nos affichages.

Ces deux petites adjonctions matérielles ont encore permis d'améliorer l'intégration du Tutorat au sein de la Faculté.

IV.3.3.3 Le recrutement de 5 tuteurs par matière

Je l'ai déjà dit, le nombre d'inscrits au Tutorat ne cesse d'augmenter depuis quelques années. Pour répondre à cette croissance mais aussi par volonté d'augmenter la qualité, nous souhaitons recruter cinq tuteurs par matière (au lieu de quatre en moyenne l'année précédente).

En effet, les étudiants tutorés sont de plus en plus nombreux mais aussi de plus en plus exigeants envers l'équipe du Tutorat. Les tuteurs se confrontent donc à un important travail qu'ils se doivent d'assurer dans les meilleurs délais.

Cette mesure correspond aussi à notre souhait de laisser une plus grande place aux étudiants de deuxième année au sein de l'équipe du Tutorat.

C'est donc dans un souci de qualité et pour faciliter la gestion des colles, soutiens et corrections des copies qu'une augmentation du nombre de tuteurs nous semble des plus opportune.

IV.3.3.4 Une standardisation de l'organisation

L'amélioration des services proposés par le Tutorat passe, il me semble, par une recherche d'uniformisation ou standardisation des méthodes de travail et de communication. Cet effort est nécessaire pour faire décroître le caractère « amateur » des affiches, des classements et de toutes informations diffusées par le Tutorat et tendre vers une « professionnalisation », gage de qualité.

IV.3.3.4.1 Le logo

Très vite, nous ressentons la nécessité de créer une signature, un signe qui marquerait la fin de nos courriers, l'en-tête des classements... En effet, il nous a paru important d'utiliser le même modèle d'écriture et de style et donc de créer finalement un logo afin que notre communication soit immédiatement reconnaissable.

Si le surnom de « Tut » était déjà utilisé parmi nous et parmi les tutorés, il n'avait jamais été utilisé comme signature. Cependant ce diminutif déjà dans les esprits nous a semblé le plus facile, le plus sympathique, mais aussi le plus efficace.

Nous créons très simplement notre logo 'Le Tut 2005-2006' et nous l'utilisons tout au long de l'année pour les classements, en-têtes des colles et en haut des panneaux d'affichage.

IV.3.3.4.2 Les tickets de pré-inscriptions

Les pré-inscriptions ont été nécessaires dès que le nombre d'inscrits au Tutorat a augmenté. Il est devenu nécessaire dès lors d'évaluer le nombre de participants et donc de photocopies à réaliser, la capacité et le nombre de salles à réserver...

Les pré-inscriptions ont donc été instaurées par Marion et Stéphanie l'année précédente. Elles avaient instaurées des cartes Tutorat (annexe 18) où se trouvait une case pour chaque matière. Lorsqu'un étudiant souhaitait se pré-inscrire à une colle, on plaçait un tampon sur la case correspondante à la matière. Pour obtenir un sujet, l'étudiant devait, le soir de la colle, montrer sa carte tamponnée. Pour avoir été tutrice pendant les deux semestres et donc avoir suivi cette organisation, je peux dire que cette technique s'est avérée quasiment impossible à poursuivre :

- Marion et Stéphanie avaient acheté un tampon spécifique pour les pré-inscriptions. Néanmoins pour la deuxième colle voire le concours blanc d'une matière, aucune distinction avec la marque de la première colle n'était possible. Un étudiant qui ne s'était donc pas pré-inscrit pour la deuxième colle mais pour la première n'était pas distinguable d'un étudiant s'étant pré-inscrit uniquement pour la deuxième.
- Devant le nombre d'étudiants tutorés qui patientent avant d'entrer dans l'amphithéâtre ou de recevoir un sujet, il est impossible de regarder attentivement chacune des cartes. La distribution des sujets se faisait donc la plupart du temps sans qu'il y ait vérification des pré-inscriptions.

C'est pourquoi il nous semble rapidement intéressant de tester un autre système. Devant la nécessité de trouver un moyen de rendre la pré-inscription facilement contrôlable et non interchangeable, nous mettons en place des carnets à souches de tickets de pré-inscriptions (annexe 57). Une couleur différente est utilisée pour chaque matière.

A chaque colle, les tuteurs sont chargés de distribuer un ticket de pré-inscriptions à chaque tutoré intéressé par les colles de la semaine suivante. Lors de la préparation de la colle, les souches permettent aux tuteurs d'évaluer le nombre de photocopies nécessaires. Au moment de rentrer dans la salle, chaque tutoré présente sa carte du Tutorat (preuve de son inscription) et son ticket de pré-inscription à cette colle en échange d'un sujet. Les étudiants ne s'étant pas pré-inscrits pour cette colle ne se voient attribuer un sujet uniquement en cas de sujets excédentaires, les tuteurs étant chargés de prévoir dans une certaine mesure ce cas de figure fréquent lors de l'évaluation du nombre de photocopies.

Cette méthode s'est révélée efficace. Quelques tuteurs se sont néanmoins souciés du coût de cette initiative. Nous avons travaillé avec « Copy Book » pour que ce système reste rentable. Le coût de fabrication des carnets de tickets est bien moindre que les coûts des multiples photocopies inutiles antérieures.

La seule contrainte de bonne utilisation que nous n'avions pas envisagée avant la première colle est de toujours bien récupérer les tickets en échange des sujets pour ne pas les retrouver éparpillés par terre dans les amphithéâtres à la fin des colles...

IV.3.3.4.3 Les tableaux de classement

A la suite de l'acquisition d'un panneau d'affichage, il nous semble nécessaire d'uniformiser les tableaux de classement afin d'améliorer la propreté et la lisibilité des informations présentées.

J'établis donc une trame Excel (annexe 39) à utiliser pour chaque classement. Il comprend :

- la liste des tutorés sous forme de numéro d'anonymat afin de respecter la confidentialité
- la note et le classement de chaque tutoré ayant rendu sa copie pour la colle concernée
- le nombre de copies rendues
- la moyenne
- la note la plus basse et la note la plus haute.

Lorsque les tuteurs ont saisi les notes dans le tableur prévu à cet effet, nous effectuons le classement grâce à cette trame et nous l'affichons aisément.

IV.3.3.4.4 Les en-têtes

Au début du second semestre, j'ai créé une en-tête standard (annexe 59) destinée à être utilisée par l'ensemble des tuteurs lors de la préparation et rédaction du sujet de colle. Elle reprend notamment le logo du Tutorat.

IV.3.3.4.5 Les corrections écrites

Cette nouveauté est l'aboutissement d'une réflexion commune entre Monsieur COULON, Madame Le Doyen, le Conseil de la Pédagogie et nous même. Elle est la réponse d'une demande constante et massive des étudiants tutorés.

En effet, tout au long de cette année, les fiches d'évaluation des colles mais également mes différentes enquêtes ont fait la lumière sur un souhait fort de la part des tutorés : à la question « améliorations possibles », beaucoup d'entre eux répondaient qu'ils souhaiteraient pouvoir obtenir des corrections écrites. Cette demande était d'ailleurs aussi très présente les années passées. Elle s'explique par différents points importants :

- les colles ont lieu le soir après les cours (soit en général à compter de 18h). Le Tutorat essaye de respecter le temps des épreuves du concours donc une colle dure en moyenne une heure et demie. Il est alors aisé de comprendre alors que la correction ne commence que vers 20 heures. Les tutorés comme les tuteurs ayant déjà eu une journée entière de cours sont parfois fatigués. En découlent plusieurs problèmes : les tutorés ne souhaitent plus prendre de notes de la correction ; s'ils notent, ils sont moins attentifs ; pour rester dans des horaires raisonnables de sortie, les tuteurs ont parfois tendance à accélérer le passage des transparents et leurs explications...
- certains tutorés ne peuvent pas rester à la correction pour diverses raisons : retard dans l'apprentissage des cours, impératifs horaires familiaux ou de transport... Ces étudiants doivent alors trouver un camarade restant à la correction mais celui-ci doit transmettre des données, ce qui n'est pas toujours facile.
- pourquoi participer à une colle si l'on sait que l'on en n'aura pas toutes les réponses ? C'est bien dans la répétition, la confirmation et la justification des réponses attendues que se situe l'aide.

Cette demande des tutorés est alors, semble-t-il, bien justifiée. Cependant nous avons connaissance des difficultés de mise en place. Le Tutorat étant intégré à la Faculté, pour des raisons de protection juridique, aucune information écrite ne peut jusqu'alors être donnée aux tutorés.

Nous en avons discuté tout d'abord avec Monsieur COULON pour connaître les conditions nécessaires à la mise en place de cette nouveauté. Nous lui proposons d'effectuer un test pour le concours blanc du second semestre. Monsieur COULON contacte Madame Le Doyen qui nous communique son accord de principe pour ce test ainsi que la phrase réglementaire à mettre en en-tête : « *La Faculté dégage toute responsabilité quant au contenu et à la validité du corrigé des épreuves* ».

Enfin les conditions de mise en place sont discutées lors d'une réunion du Conseil de la Pédagogie. Nous préparons ensemble l'en-tête en adéquation avec les exigences juridiques (annexe 59) : pas de logo, pas de date, pas de nom de matières... La correction écrite devra, en outre, ne faire figurer que les réponses sans le développement et devra rester très succincte. La distribution ne s'effectuera qu'aux étudiants tutorés ayant participé à la colle et assistant à la correction afin de faciliter la prise de notes et la compréhension.

La distribution de corrections écrites a donc pu se faire sous ces importantes conditions lors du concours blanc du second semestre. Les étudiants tutorés ont affirmé en masse leur satisfaction.

Au cours de cette année de responsabilité, nous avons mis en place plusieurs nouveautés qui, nous l'espérons, ont contribué à l'amélioration de la qualité et de l'organisation du Tutorat. Bien sûr, bien d'autres restent envisageables. Il est à souhaiter que les futurs responsables poursuivent ce travail de perfectionnement en fonction des nécessités et des évolutions du moment, afin de continuer à renforcer le Tutorat.

IV.3.4 Les difficultés rencontrées

Au cours de cette année, nous avons dû également faire face à des difficultés qui, sans être majeures, se doivent d'être ici citées et commentées.

IV.3.4.1 L'élection

Marion et Stéphanie m'ont, comme il a été précédemment dit, suggérées ma candidature. Mais il est évident que leur soutien ne pouvait en aucun cas remplacer notre élection par l'équipe des tuteurs et cela d'autant plus que nous n'étions pas les deux seules candidates. En effet, cette année, il y a pour la première fois deux binômes à se présenter pour ces responsabilités.

L'élection se déroule, comme à l'habitude, lors du repas de fin d'année. Nous sommes élues à la majorité des voix.

Cette double candidature engendre alors un changement dans l'énoncé de la formation Unité d'Enseignement « Enseignement Libre » du Livret de l'Etudiant. Un des deux autres étudiants se présentant sans avoir jamais été tuteur, il semble important au Conseil de la Pédagogie de rajouter que « les responsables du Tutorat doivent faire état d'au moins un semestre d'expérience en qualité de tuteurs » (annexe 5).

IV.3.4.2 Les inscriptions

Nous avons déjà évoqué, au paragraphe IV 3.2.1., les difficultés engendrées par une inscription au Tutorat fortement lié à l'Association. Il n'est donc pas utile d'y revenir ici.

IV.3.4.3 Le recrutement des tuteurs

L'équipe du Tutorat a donc été formée, cette année, par 34 tuteurs au premier semestre (annexe 35) et 31 au second (annexe 44). Comme nous l'avons déjà souligné, il a été difficile (voire très difficile pour le second semestre) de recruter les membres de cette équipe.

Il faut savoir faire preuve de conviction de diplomatie, de fermeté mais aussi de gentillesse et, il faut l'avouer, il a fallu jongler entre leurs volontés et nos obligations pour pouvoir assurer la poursuite du Tutorat.

IV.3.4.4 La gestion de l'équipe et de la salle Tutorat

Je connaissais cette difficulté bien avant mon élection (par mes discussions avec Marion et Samuel) et c'est paradoxalement ce qui m'a motivé. En effet, il se trouve que cet aspect managérial m'a toujours beaucoup intéressé. Il ne peut être que très formateur pour ma carrière future.

Il m'a donc fallu prendre en charge la gestion d'une équipe d'environ 30 personnes tout au long de l'année. Je me suis alors aperçue que même si nous avions en principe le même statut d'étudiant, les tuteurs attendaient de nous, responsables élus, une gestion sans faille de l'organisation, de la communication et des petits tracas du quotidien. Cette responsabilité supplémentaire est très motivante bien que parfois lourde à assumer.

Il nous a fallu résoudre un souci dès le milieu du premier semestre. L'accès à la salle Tutorat et à son ordinateur est libre pour les tuteurs afin qu'ils y préparent les colles et les corrections... Dans ce but, les tuteurs peuvent emprunter la clé de la salle disponible à l'accueil de la Faculté.

Au cours de l'année et, bien heureusement, seulement pour une très faible minorité de tuteurs, nous avons constaté un abus dans l'emprunt de la clé. La salle Tutorat, l'ordinateur et la connexion Internet étaient, en effet, quelquefois utilisés à des fins personnelles. Cet abus monopolisait les outils et empêchait donc leur bonne utilisation par le plus grand nombre.

C'est pourquoi, après l'accord de Monsieur COULON et discussion avec les tuteurs mis en cause, nous avons convenu de trois mesures protectrices (annexe 60) :

- un carnet à l'accueil de la Faculté où l'étudiant qui emprunte la clé de la salle note son nom et l'heure de l'emprunt (afin que nous puissions la localiser si besoin)
- un mot de passe sur l'ordinateur qui protège et limite l'accès des tuteurs à certains dossiers.
- des logiciels (MSN...) sont effacés afin de limiter l'utilisation de l'ordinateur.

Ces modifications ont été bien comprises par les tuteurs conscients et importunés par ces abus.

La gestion de l'équipe s'est déroulée, de manière générale, sans souci et dans une ambiance sympathique même s'il faut l'avouer, il est plus simple de s'adapter à certains tempéraments qu'à d'autres... C'est la base d'un travail d'équipe ! Et les tuteurs ont, cette année encore, été au rendez vous et nous tenons à remercier tous ceux qui ont bien voulu nous aider à former une équipe dynamique, motivée et efficace !

IV.3.4.5 Répondre à l'exigence des tutorés

Sans leur en tenir rigueur (car nous comprenons leur stress au cours de cette année de concours), l'équipe du Tutorat a été parfois confrontée à une exigence marquée voire même à un certain manque de respect de la part de quelques tutorés, et ceci malgré notre statut d'étudiant bénévole. Un amphithéâtre de 200 personnes se sentant beaucoup plus fort qu'un étudiant seul devant le rétroprojecteur, il m'a fallu à plusieurs reprises rétablir le calme. Il a fallu parfois mettre l'accent sur le fait que nous souhaitons bien leur assurer une aide de qualité et bénévole mais qu'un respect réciproque était nécessaire.

IV.3.4.6 L'investissement au quotidien

Il est certain que cette année de responsabilité a été bien remplie et que le travail n'a pas manqué. Ma collaboration avec Nadine a été efficace et facile, peut être parce que nous sommes amies mais cela aurait pu aussi être cause de difficultés. Il est clair que notre investissement a été différent mais notre partage des tâches plutôt satisfaisant.

La salle Tutorat a été, au cours de cette année, très souvent le lieu où mes amis me cherchaient en cas de besoin. Je m'y rendais en effet souvent entre les cours, entre midi et quatorze heures et bien évidemment les soirs (parfois jusque très tard) pour assurer mon travail.

La responsabilité du Tutorat m'a été très profitable sur de nombreux plans mais mon investissement a été complet et ce travail est devenu parfois quelque peu envahissant. Il m'a fallu, en effet, redoubler d'efforts et de volonté afin de mener de front mes études de façon honorable et la gestion quotidienne du Tutorat.

IV.3.5 « La grande famille du Tutorat »

IV.3.5.1 Un travail convivial en équipe

L'équipe du Tutorat est composée, nous l'avons vu, d'une trentaine d'étudiants par semestre. C'est assez peu pour que chacun se connaisse et qu'un esprit d'équipe se crée facilement. Evidemment le rapprochement est plus simple entre tuteurs chargés de la même matière mais la fréquentation de la salle Tutorat et les réunions permettent à chaque membre de savoir qui est qui au sein de l'équipe. Pour ma part, en tant que responsable étudiant, j'ai été amenée à connaître et côtoyer chaque tuteur.

Il règne donc une ambiance conviviale et amicale au sein de l'équipe du Tutorat. Il va de soi que c'est une condition favorable à la motivation et au travail de chacun.

IV.3.5.2 Une entraide importante

Pour la plupart des acteurs du Tutorat, la première motivation à participer à cette initiative est l'aide apportée aux étudiants de première année. Ayant eux-mêmes vécu cette année difficile de concours et, pour beaucoup, ayant bénéficié du travail de leurs prédécesseurs, ils tiennent à poursuivre cette entraide.

Le Tutorat engendre beaucoup d'échanges, de services et de soutiens. Des tuteurs restent à la fin d'une colle pour expliquer des notions encore un peu floues, des prêts de cours s'effectuent entre tutorés (chose parfois rare au sein de la première année), un appui moral est adressé à un tutoré démotivé... ; tous ces petites attentions qui font de grandes choses...

IV.3.5.3 Des contacts diversifiés

L'équipe du Tutorat est volontairement composée d'étudiants de différentes années. Des relations d'amitié se créent et s'amplifient entre des étudiants de différentes promotions. J'ai pu au cours de cette année de responsabilité avoir des contacts très enrichissants avec des personnes très diverses (tutorés, personnalités de la Faculté, journalistes...).

IV.3.5.4 Des moments de détente

Le Tutorat ne serait pas le Tutorat sans la colle d'Halloween et ses déguisements, les bonbons distribués quand une colle finie tard et son traditionnel repas de fin d'année... Des moments de détente qui permettent de se remettre au travail de façon d'autant plus efficace !

V TEMOIGNAGES

Pour étudier le Tutorat à la Faculté de Pharmacie de Nancy et son évolution, il était nécessaire de réaliser des études chiffrées et de quantifier, autant que possible, la fréquentation, les résultats et la satisfaction.

Il me semble néanmoins important de donner la parole aux acteurs : dirigeants de la Faculté, enseignant responsable, enseignants concernés, responsables étudiants, tuteurs, tutorés. Ces témoignages apportent un autre éclairage, peut être moins cartésien, mais plus humain à ce travail.

« Aider les étudiants à la préparation au concours de fin de première année, en donnant à chacun la même chance, était mon souhait le plus cher lors de mon accès aux fonctions de doyen début 2000. La réflexion que j'ai menée à cette époque avec les étudiants élus aux conseils de faculté nous a conduits à nous engager, ensemble, vers la voie d'un tutorat, organisé et mis en oeuvre par les étudiants eux-mêmes, mais avec l'aide matérielle et des moyens mis à disposition par la Faculté. Ce challenge a parfaitement réussi puisque, 7 années plus tard, le bilan de cette action est plus que positif, comme en témoigne le travail présenté par Hélène Gorria.

La participation élevée des étudiants de première année est une reconnaissance de l'intérêt que manifestent les étudiants bénéficiaires de ce soutien, le taux de réussite des « tutorés », toujours plus élevé chaque année, est la meilleure évaluation qui puisse en être réalisée.

C'est pour moi, l'occasion de remercier, en tant que Doyen, tous les étudiants responsables du tutorat qui, sans interruption, chaque année, se sont succédés et ont accepté de consacrer une majeure partie de leur temps d'une année universitaire au service des autres étudiants. Hélène en est l'exemple, elle s'est engagée « pour » le tutorat mais aussi au sein des instances de la faculté (conseil de faculté et de pédagogie) avec une participation constante et une réflexion constructive, faisant avancer les dossiers dans une logique de concertation enseignants/étudiants. Je ne doute pas que ses engagements seront un « plus » dans sa vie professionnelle à venir.

Ma reconnaissance s'adresse également aux « enseignants » tuteurs qui découvrent et affrontent les vicissitudes de la fonction enseignante (cours, sujets d'examens et corrections de copies...) ! Sans leur travail collectif, le tutorat n'existerait pas.

Je n'oublie pas non plus, les enseignants de la faculté qui travaillent en relation étroite avec les tuteurs et, bien sûr, l'enseignant référent, Joël Coulon, qui tient ce rôle depuis la création de la fonction, et qui assure le relais indispensable entre tous les acteurs.

Le tutorat doit-il perdurer ? oui, tant que les conditions d'entrée en deuxième année d'études de santé resteront ce qu'elles sont (ratio trop élevé entre le nombre d'étudiants inscrits et le nombre d' « élus » , modalités pédagogiques mal adaptées à un enseignement de « masse », normes d'encadrement « enseignants/enseignés » trop faibles...). Mais je ne peux que souhaiter que les tutelles Universitaires et de Santé prennent rapidement les mesures nécessaires pour améliorer les conditions d'accès aux études de santé. Alors, le « tutorat », sous sa forme actuelle, ne sera plus nécessaire... mais l'engagement au service des autres trouvera toujours sa place au sein de la communauté facultaire et universitaire. »

Chantal FINANCE

Professeur et Doyen de la Faculté de Pharmacie de Nancy

« Quelle évolution depuis la proposition de Mathieu pour être l'enseignant référent du Tutorat. Je ne pensais pas que le Tutorat de Pharmacie prendrait cette importance et deviendrait la « grande famille » qu'il est actuellement. Le taux de réussite des tutorés ainsi que leur satisfaction résultent du travail considérable et de l'investissement des responsables et des tuteurs au fil des années, mais aussi grâce à la confiance de Madame le Doyen et des enseignants de 1ère année.

Chaque année, les responsables trouvent toujours leur « petit plus » personnel à apporter au déroulement du Tutorat, ce qui me réjouit et prouve leur intérêt pour la tâche qu'ils comptent assurer. Je suis fier d'être leur enseignant référent qui devient, à la fin de chaque année universitaire, leur ami. Ce que je regrette le plus, c'est le manque d'investissement des tutorés par rapport à celui des tuteurs, mais ils gardent toujours leur enthousiasme dans leur tâche. Hélène s'est énormément investie dans cette tâche au point qu'elle a voulu en faire sa thèse, ce qui m'a permis d'avoir toujours ses emails (je ne les ai pas comptés). La force du Tutorat dépend de la volonté de tous les acteurs, notamment, les tuteurs bénévoles, et surtout de la communication entre tous. Je souhaite que le Tutorat ne s'affaiblisse pas et je ferai tout pour qu'il continue, tant que je serai l'enseignant référent. »

Joël COULON

Maître de Conférences et enseignant référent du Tutorat

« J'ai un point de vue tout à fait favorable sur le Tutorat. C'est un moyen accessible de suivi durant cette année de concours. Je souhaite néanmoins appuyer sur le fait que la maîtrise des enseignants sur cette initiative doit être importante. L'organisation du concours est très stricte sur le plan administratif (toute erreur pouvant conduire à un recours voire à une annulation). Les examens blancs doivent donc faire preuve de la même rigueur. Je considère le Tutorat comme un enseignement pour les étudiants tuteurs (le système de valorisation des points étant dans les modalités du contrôle des connaissances), ce qui justifie le sérieux que nous pouvons leur exiger. »

Un enseignant de première année ayant souhaité garder l'anonymat.

« Le Tutorat est une très bonne initiative. Mais il me semble qu'il pourrait être encore plus intéressant si les échanges avec les enseignants se développaient. En effet, un retour des questions, difficultés majeures des tutorés pourrait être utile aux enseignants concernés. Cela nous permettrait, je pense, d'améliorer notre cours et de reprendre certains points en amphithéâtre. »

Marie-Madeleine GALTEAU

Professeur en Biochimie Clinique

« L'initiative est heureuse et très profitable aux étudiants de 1^{ère} année. Le nombre d'inscrits et le score de réussite au concours en attestent. Notre "contrôle" des sujets posés lors des colles est bien venu et parfois ... nécessaire. Un petit reproche néanmoins, le délai laissé aux enseignants pour superviser les sujets (parfois 5 minutes !).

Un grand bravo aux étudiants des années supérieures qui prennent en charge cet entraînement au concours. Serait-ce des vocations futures pour l'enseignement supérieur ? »

Pascale FRIANT-MICHEL

Professeur en Bio-mathématiques

Les témoignages des étudiants de première année et plus précisément des tutorés ont été principalement recueillis grâce aux parties « expression libre » des différentes enquêtes.

« Ravi d'avoir participé à l'élaboration d'une thèse en espérant en faire une d'ici quelques années... »

Un étudiant anonyme de première année

Questionnaire concernant les aides à la préparation au concours de première année

« Les tuteurs mettent des appréciations ou commentaires sur les copies le font toujours de manière constructive. Même si les tuteurs ne savaient pas répondre tout de suite aux questions ils recherchaient et nous donnaient la réponse dans les colles suivantes. »

Un tutoré anonyme

Enquête concernant le premier semestre au Tutorat (2005-2006)

« Mignonnes et gentilles, les tutrices sont parfaites... ! »

Un tutoré anonyme

Fiche d'évaluation des colles et soutiens

L'enquête auprès des étudiants des différentes promotions (annexe 23) m'a également permis de recueillir des témoignages des étudiants ayant un peu plus de recul vis-à-vis des systèmes d'aides à la préparation au concours.

« Le Tutorat peut être très intéressant mais moi, c'était pas mon truc de faire des colles d'être évaluée ça me faisait perdre du temps ou stresser. Je préfère travailler seule. »

Une étudiante anonyme de cinquième année

Questionnaire concernant les aides à la préparation au concours de première année

« Le Tutorat m'a certainement évité de faire 2 premières années. »

Une étudiante anonyme de quatrième année

Questionnaire concernant les aides à la préparation au concours de première année

« Le Tutorat me permettait surtout de me donner un rythme de travail pour l'apprentissage des cours. Mais je n'étais pas assez rapide pour faire l'ensemble des colles. Les tuteurs donnent des indications précieuses notamment sur l'exigence des professeurs au concours. Je ne rendais pratiquement jamais mes copies car un hypothétique mauvais classement me faisait peur. »

Une étudiante anonyme de troisième année

Questionnaire concernant les aides à la préparation au concours de première année

« Le Tutorat est un très bon moyen de lutter contre les inégalités financières entre étudiants. Le prix à l'année est plus qu'abordable. »

Une étudiante anonyme de troisième année

Questionnaire concernant les aides à la préparation au concours de première année

Tout au long de mon travail, j'ai beaucoup repensé aux nombreuses discussions que j'ai eues avec les tuteurs. Il est donc tout à fait logique de leur laisser ici la parole...

« Le fait d'être tuteur a été une très bonne expérience pour moi ! Il faut dire que j'aime bien expliquer, devoir faire preuve de pédagogie, être confrontée aux personnes... Ca a aussi été pour moi une façon de rendre la pareille, pour l'aide apportée l'année précédente. Et puis, cela m'a permis d'être moins intimidée pour m'exprimer devant un tel auditoire. »

Aline FUCHS

Ancienne tuteur et tutrice

« Je suis quelqu'un qui perd un peu ses moyens à l'oral et je voulais apprendre à être à l'aise en parlant devant un "auditoire". Il faudrait bien se "jeter à l'eau" un jour et je pense que ça peut me servir pour la suite (à l'officine, vu que c'est ce que je veux faire, pour les stages, ou même pour un oral en exam...)

Et j'aime les responsabilités, alors être tuteur dans les matières que j'aimais et surtout que j'avais bien réussi au concours, c'était une évidence. »

Damien PHILIPPE

Ancien tuteur et tuteur

Comment ne pas laisser ici une place aux anciens responsables étudiants ?

« Quel chemin parcouru depuis les débuts difficiles du tutorat lors de ma quatrième année ! D'une idée approximative est née une organisation relativement complexe et structurée.

La difficulté du rythme des études supérieures, additionnée à la sélection inhérente au concours fait de cette année un moment très difficile du cursus scolaire. Certains étudiants peuvent bénéficier, moyennant une large contribution financière, d'un encadrement. Le tutorat a donc naturellement vu le jour afin de minimiser ces inégalités. De ce fait il n'y pas eu tant de difficulté à réunir une poignée d'étudiants pour faire démarrer le projet. On peut même dire que les étudiants de première année n'ont pas été les seuls à en tirer des points positifs. Il en résulte pour l'ensemble de l'équipe de tuteurs un véritable apprentissage de la vie d'entreprise. On y retrouve le travail en groupe, la gestion d'un budget, les objectifs, les délais à respecter...

Mais pour moi la mise en place du tutorat m'a appris plus encore. Il a fallu gérer une équipe, des conflits, se plier aux rigueurs administratives. Autant de difficultés que j'ai pu rencontrer par la suite, dans mon parcours professionnel. Les deux années passées à travailler pour ce projet, resteront pour moi un souvenir très agréable, tant au niveau professionnel que personnel.

Le plus difficile était ensuite de faire vivre le projet. Mais on peut dire aujourd'hui que les différents responsables ont fait un travail remarquable, ce qui a conduit le tutorat à la réussite actuelle. »

Matthieu LOSA

Responsable étudiant année 2001-2002

« A la suite de ma nomination (avec Céline Khalife), optimiser ce qui avait été créé était le mot d'ordre. La Faculté nous a toujours aidé à porter ce projet. Il est bien évident que si le Tutorat n'était resté qu'une simple initiative étudiante, ne recevant aucune caution hiérarchique, il n'aurait jamais pu obtenir toute sa légitimité et sa reconnaissance actuelle.

Mon meilleur souvenir est celui du passage de témoin à Samuel MARCHAL en ayant le sentiment d'avoir fait avancer les choses du mieux possible, avec un investissement de chaque instant et avec l'ensemble des personnes concernées.

Néanmoins j'ai été parfois un peu gêné par l'affichage de performances en terme de places, de notes, pour les tutorés. Il est certes important de voir la réussite des étudiants comme essentielles, mais tous les étudiants de 1^{ère} année sont dignes d'intérêt et passer du temps pour détecter et se préoccuper des étudiants qui perdent pied doit être une priorité pour le Tutorat. »

Hervé JAVELOT

Responsable étudiant année 2002-2003

« Ce qui m'a le plus plu dans mon année de responsable, c'est le contact que j'ai réussi à établir avec ces étudiants. A la fin de l'année universitaire, je connaissais beaucoup de prénoms parmi les étudiants.

Les étudiants me montraient un certain respect, j'étais un peu leur interlocuteur privilégié au sein de la Faculté, ils n'hésitaient jamais à venir me voir pour me demander conseils, pour les aider à résoudre un éventuel problème, mais aussi pour que je leur raconte mon expérience. C'était vraiment enrichissant ces échanges.

Un souvenir m'a particulièrement marqué. C'était au milieu du second quadrimestre, les notes d'une des filles qui était dans « le peloton de tête » du premier quadrimestre chutaient énormément depuis un petit moment. Un soir après une colle, je suis allé la voir dans l'amphi en lui demandant s'il y avait un souci en ce moment, sur le coup elle m'a répondu que non, qu'elle était fatiguée, mais que ça passerait. Quelques minutes après, j'étais seul dans le bureau, et elle est venue, elle s'est assise en face de moi et elle a fondu en larmes. La pauvre avait tellement de pression qu'elle n'arrivait plus à travailler correctement. On a discuté un long moment et elle est repartie de la fac un peu soulagée. Elle a eu le concours cette année là en finissant parmi les premiers. Après ce petit « incident » dans mon bureau, elle était un peu honteuse, mais maintenant on en ri quand on se croise.

Des anecdotes concernant mon année de Tutorat, j'en ai énormément. Ce fut vraiment une très belle expérience, enrichissante au niveau humain, mais aussi mes premières grosses responsabilités. Certes ce fut une année bien remplie, c'est très prenant comme « job », surtout pour une seule personne. Mais je ne regrette rien, au contraire. »

Samuel MARCHAL

Responsable étudiant année 2004-2005

« Après deux années d'investissement en tant que Tuteur, j'ai eu l'opportunité d'accroître mes responsabilités en devenant co-responsable du Tutorat pour l'année 2005-2006. Au fil des années, le Tutorat a réellement su s'imposer dans la faculté grâce au soutien de Madame le Doyen, de Monsieur COULON et de tous les enseignants de première année. Sur un plan personnel, cette expérience a été très enrichissante, avec notamment l'animation de l'équipe de Tuteurs qu'Hélène et moi-même avons recrutée. Durant cette année la communication a été le mot d'ordre. Les remarques de nos prédécesseurs nous ont permis d'apporter des améliorations (panneau d'affichage, boîte aux lettres, envoi des résultats des concours blancs, organisation de l'emploi du temps ...). »

Nadine FIEGEL

Responsable étudiant année 2005-2006

« Je n'ai aucun problème de communication. Je suis très ouvert et je pense que cette expérience du tutorat va m'apporter encore plus sur tous les niveaux. C'est en effet une responsabilité administrative, avec de la gestion, et c'est une expérience très bonne à prendre.»

Axel FORFERT

Responsable étudiant année 2007-2008

Enfin des extraits d'articles concernant le Tutorat dans la presse...

« 487 étudiants inscrits en 1^{ère} année pour seulement 116 places en 2^{ème} année. La première année en Faculté de Pharmacie est souvent vécue comme une véritable épreuve par ceux qui sortent à peine du bac. Depuis 5 ans, les étudiants de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} années ont décidé d'aider les « petits nouveaux » à comprendre comment réussir le passage en 2^{ème} année en les faisant plancher chaque semaine, dans les mêmes conditions qu'aux examens. Le Tutorat est accessible à tous puisque l'inscription ne coûte que 12 euros par an. »

Campus

Journal de l'Université Henri Poincaré de mars 2006

« Pharma a la cote. Ils étaient 469 hier à faire leur rentrée l'après midi dans l'amphi PARISOT (contre 360 l'année dernière).

Parmi eux, Julie et Sarah, bachelières fraîchement émoulues, qui ont déjà touché du doigt ce qui les attend cette année, grâce au Tutorat. Les jeunes filles ont fait partie des 200 élèves qui ont suivi la semaine de pré-rentrée, la semaine dernière. Session organisée par les étudiants de deuxième, troisième, quatrième et cinquième année, bien décidés à épauler les petits bizuts dans ce parcours de combattant qu'est la première année sanctionnée par un concours. »

L'Est Républicain du 20 septembre 2005

VI AVEC LE REcul...

Jusqu'à présent, j'ai, dans ce travail, grâce à des données chiffrées, argumenter et poser certains constats.

Il est temps maintenant de prendre position, de donner mon avis, de faire des propositions...

Toutes les opinions qui suivent sont issues de mon vécu et de mes expériences personnelles. Elles peuvent donc à bon escient, être discutées et même mise en cause et le débat ne manquerait pas d'intérêt...

Sur la forme

C'est grâce à mes expériences au sein de l'équipe du Tutorat que j'ai pu comprendre ses réussites et ses faiblesses. En tant que co-responsable étudiant, je n'ai pas pu réaliser tous mes projets. Ceci peut certainement expliquer mon envie de rédiger ce travail et le fait que les conclusions soient si difficiles : bien que n'ayant plu de responsabilités aujourd'hui, je me sens toujours liée et investie au Tutorat.

Les résultats des deux années d'étude montrent de nombreuses similitudes. Il aurait été, je pense, possible de réaliser une étude sur une seule année universitaire.

De même, de nombreuses réponses aux questionnaires se sont avérées relativement inexploitable. Un allègement de ces questionnaires aurait donc été possible.

Mais ce qui est facile à dire a posteriori, n'était pas aisé à poser a priori...

Sur le fond

1. Le Tutorat est une réussite...

- Réussite d'une initiative étudiante grâce à un soutien sans faille de la Faculté et d'un investissement soutenu de l'équipe du Tutorat.

L'encadrement par la Faculté est, comme au niveau national, très important (enseignant référent, enseignants de première année...). Il me semble que le Tutorat trouve sa force dans un investissement partagée entre enseignants et étudiants. Les étudiants y trouvent une façon d'aider et d'accompagner leurs congénères mais aussi un apprentissage au travail

en équipe. Les enseignants, en soutenant ce travail, leur donnent les moyens et la crédibilité nécessaires.

Le soutien de la Faculté a été constant depuis la création du Tutorat. Il fallait tout à la fois accorder sa confiance aux étudiants s'investissant dans le système, en leur permettant de rester dans les locaux de la Faculté après les horaires conventionnels, mais également se faire le relais du système en lui donnant une réelle place dans le fonctionnement même de la Faculté (place dans le livret de l'étudiant, réunions d'informations, reconnaissance de notre existence auprès des enseignants de première année...). Ce soutien indéfectible doit, il me semble, être justifié et mérité par l'équipe du Tutorat. Le Tutorat n'a pas le droit de décevoir.

- Réussite en raison du grand nombre d'inscription.

Le Tutorat à la Faculté de Pharmacie de Nancy est une réussite sur le plan de l'intégration dans « l'environnement » étudiant. Dès sa création en 2001, il devient incontournable pour les étudiants de première année et s'aligne déjà sur les aides privées. Aujourd'hui, son nombre important de tutorés par rapport au nombre d'étudiants inscrits en première année (396 tutorés sur les 486 étudiants de première année en 2006-2007 soit plus de 80%) en font un des plus importants Tutorats de France.

- Réussite prouvée grâce à l'augmentation des moyennes des notes au concours.

En comparant la moyenne générale sur 20 points des étudiants ne fréquentant jamais le Tutorat et celle des étudiants le fréquentant régulièrement, on observe une augmentation importante : + 6,21 points en 2005-2006 et + 4,48 points en 2006-2007. De plus, la moyenne des étudiants tutorés admis est augmentée d'un demi point par rapport à celle des étudiants admis non tutorés.

- Réussite en raison de la satisfaction affichée des tutorés.

A plus de 90%, les étudiants tutorés sont satisfaits du Tutorat. Celui-ci répond à leurs attentes pour une large majorité. Concernant le niveau des séances, la moitié des étudiants tutorés le trouve adapté. Ces dernières années, beaucoup d'efforts ont été faits par l'équipe des tuteurs pour améliorer la qualité des présentations lors des séances. Ainsi plus de 80% des étudiants tutorés sont d'accord pour dire que les présentations sont compréhensibles. Et 70% pensent que les tuteurs donnent des explications concises. Il reste néanmoins un point que

l'on pourrait encore améliorer : seul 72% des tutorés (et 58% en 2005-2006) trouve que les explications sont claires.

Mais la satisfaction du Tutorat ne s'arrête pas aux étudiants tutorés. Les tuteurs partagent leurs expériences et leurs conseils mais y trouvent également une forme d'apprentissage. Les étudiants responsables se confrontent durant une année aux notions de gestion, de qualité et de management. Enfin la Faculté et le corps enseignant sont satisfaits d'y trouver un relais et un soutien pour cette année difficile de sélection.

- Réussite grâce à la création d'un réseau d'amitié dans notre Faculté.

Les témoignages des tutorés et des tuteurs nous l'ont prouvé, le Tutorat réunit les étudiants et une forte cohésion en découle. Ces liens améliorent encore la qualité du service.

- Réussite grâce à la communication interne et externe.

C'est par un échange de points de vue que le Tutorat a pu s'organiser et se développer. Il me semble donc primordial que l'équipe du Tutorat poursuive une communication fréquente et productive avec tous les acteurs : dirigeants de la Faculté, enseignant responsable, administration, tuteurs, tutorés... La réussite du Tutorat repose également sur le développement de la communication vers les futurs étudiants de première année. La participation aux événements extérieurs et l'ouverture aux médias sont donc des moyens de développement à ne pas négliger.

2. ...mais le Tutorat est fragile...

- Fragile en raison même de son activité.

Tout changement législatif, tout changement dans la méthode de sélection, toute modification des soutiens de la Faculté, toute baisse éventuelle des inscriptions en première année pourraient avoir des retentissements lourds sur le fonctionnement du Tutorat.

- Fragile en raison de la faible participation des tutorés.

En moyenne, moins de la moitié des tutorés sont présents par séance. Le rendu des copies est dérisoire : 19,2% des tutorés ont rendu régulièrement leurs copies au Tutorat (soit à

plus de deux tiers de l'ensemble des séances) alors que 47% ne l'ont fait que rarement (soit à moins d'un tiers des séances). Le nombre d'étudiants rendant sa copie régulièrement est comparable à celui des étudiants ne l'ayant jamais fait.

Aucune insatisfaction ne semble être la cause de la non fréquentation, si l'on se fie aux 95% de tutorés satisfaits. On retrouve ici la conséquence d'un des fondements de base du Tutorat : les tutorés ont une liberté totale de participer ou non à une séance. Les étudiants tutorés apprécient, il est vrai, cette liberté. Néanmoins on peut se demander si l'investissement de tous les acteurs du Tutorat mérite un tel manque d'intérêt de la part des tutorés. Je pense que la confiance accordée par la Faculté et le travail effectué par les tuteurs et les responsables étudiants devraient être récompensés par un plus grand nombre de participants.

- Fragile en raison de la difficulté de recrutement des tuteurs.

Chaque année, l'avenir du Tutorat est remis en question par la difficulté de réunir une équipe suffisante face à la charge de travail. Si le Tutorat prône l'entraide et le soutien, il faut faire aussi face à un certain individualisme et les recrutements se font assez souvent parmi un « noyau dur ». La mise en cause du Tutorat faute de tuteurs serait, à mes yeux, un véritable gâchis et un échec difficilement surmontable.

- Fragile en raison de son financement.

La cotisation étudiante annuelle de 12€ demandée aux tutorés est minime. Si elle ne limite pas, à mon avis, l'accès au Tutorat, elle lui donne une certaine crédibilité aux yeux de certains parents. Il ne faut donc pas, je pense, ni l'augmenter ni la réduire. Cependant, le bilan financier montre un solde positif de 3427,68€ au 20 septembre 2007. Il n'est pas normal qu'une association de ce style génère des bénéfices, et il serait logique que ceux-ci soient investis pour assurer l'avenir.

- Fragile en raison de son fonctionnement.

Il est regrettable que « la grande famille du Tutorat » ne s'occupe pas plus du quotidien, de l'avenir et des difficultés que doivent gérer seuls les responsables. Les difficultés rencontrées au quotidien rendent inaccessibles des actions de fond pour l'avenir, tant le temps est compté.

3. ... Voici donc mes propositions pour renforcer l'avenir du Tutorat.

- Premièrement : confirmer le bénévolat.

Avec le Tutorat de la Faculté de Marseille, notre système est le seul de France où les tuteurs ne sont ni rémunérés ni gratifiés d'une Unité d'Enseignement. Malgré les quelques points supplémentaires qui leurs sont accordés, ils sont des bénévoles. Il me semble que ce bénévolat est le garant de la motivation et de la qualité de travail des tuteurs. Etre tuteur reste un choix que l'on doit faire uniquement par motivation propre et aucun enjeu financier ne doit être pris en compte. Il va de soi que ce système peut, chaque semestre, mettre en péril l'existence même du Tutorat, le nombre de tuteurs requis étant parfois difficile à réunir. Mais au cours de ces six années, la motivation, la volonté de poursuivre et le travail des différents acteurs ne se sont jamais démentis et n'ont pas faibli.

- Deuxièmement : renforcer la participation.

L'étude chiffrée l'a prouvé, c'est à partir d'une participation irrégulière (soit à environ la moitié des séances) que les étudiants obtiennent une moyenne supérieure à celle générale au concours : +2,48 points en 2005-2006 et +2,17 points en 2006-2007. Or la majorité des étudiants tutorés ne participent que rarement au Tutorat. Ainsi la plupart des étudiants ne tire pas un profit maximum de l'aide apportée par le Tutorat, faute uniquement d'un manque de participation.

Une obligation de présence est peut être trop sévère mais le rendu systématique et obligatoire des copies devrait, lui, être instauré. En effet, les étudiants tutorés ne semblent pas comprendre (et ce n'est pas faute d'explications) que c'est dans leur intérêt d'obtenir un classement informatif et une correction personnalisée. Concernant la fréquentation des séances, il me semble difficile de rendre obligatoire la participation à toutes les séances. Mais on peut très bien envisager une inscription au Tutorat par matière avec obligation de présence aux séances de celle-ci. Au moment des inscriptions, l'étudiant fait le choix des matières pour lesquelles il souhaite bénéficier du soutien du Tutorat. Dès lors, il est tenu de participer à un minimum de séances organisées dans ces matières sous peine de se voir exclure.

- Troisièmement : être encore plus attentif aux attentes des tutorés.

Bien que la satisfaction générale des étudiants tutorés soit très bonne, la participation reste faible. On est donc, à mon avis, en droit de se poser deux questions. La première que nous avons déjà abordée : pourquoi les étudiants ne profitent ils pas d'avantage d'un système qu'ils jugent bon ? La deuxième : pourquoi nous faut il gérer au quotidien des soucis et des plaintes de participants se disant mécontents ?

La réponse à ces deux questions est, je pense, à rechercher dans l'expression des attentes des tutorés. En effet, une faible majorité trouve le niveau des séances adapté. Mais si ce n'est pas le cas, 30% le trouvent trop élevé, et il s'agit en majorité des étudiants primants, 20% trop simple, avec une majorité de doublants. Comment répondre aux réclamations de ceux qui souhaitent plus de soutiens et satisfaire ceux qui souhaitent plus de colles ? Comment ne pas pénaliser les étudiants estimant le niveau déjà trop élevé en satisfaisant ceux qui souhaitent l'augmenter ? Je pense qu'il est inenvisageable de créer des groupes de niveaux. En effet, le Tutorat n'est qu'une initiative étudiante et son rôle n'est en aucun cas de hiérarchiser, de classer des étudiants de première année. Un de principes de base du Tutorat est que l'aide apportée aux étudiants doit être la même pour tous. Cependant plusieurs changements pourraient être mis en place afin de satisfaire aux demandes de tous. On peut éventuellement imaginer de séparer pour les colles les primants des doublants, ce qui permettrait notamment de réduire le nombre de rappels de cours dans le groupe des doublants (en considérant que les cours sont assimilés). Je pense néanmoins qu'il est primordial de ne pas surestimer le niveau des doublants, les primants pouvant se sentir alors défavorisés.

La plus simple et, peut être, la meilleure des solutions serait de laisser un certain choix aux étudiants tutorés. A chaque séance, une salle pourrait être consacrée à un soutien où un tuteur reprendrait les explications de points délicats ou des réponses à des questions posées par les tutorés. Les étudiants souhaitant uniquement évaluer leur travail et leur niveau pourraient se rendre à une colle organisée dans une autre salle. Pour les tuteurs, cette nouvelle organisation modifierait assez peu la gestion d'une séance : il suffirait qu'un tuteur soit désigné pour se consacrer au soutien, les autres assurant la colle. En outre, ce système permettrait d'augmenter la concision des explications : la correction de la colle ne contiendrait plus de rappels de cours puisque le soutien correspondrait à cette demande.

Enfin, un effort particulier doit encore être accentué sur la clarté des explications. Plusieurs raisons peuvent être avancées : les tuteurs parfois inexpérimentés et apeurés ont du

mal à s'exprimer devant un amphithéâtre plein. Il me semble donc nécessaire de former des équipes de tuteurs de différentes années, certains possédant une expérience au Tutorat aidant les nouveaux. Il faut également se poser la question de la compétence des tuteurs. Une imparfaite maîtrise du sujet peut expliquer un manque de clarté. Les étudiants responsables doivent parfois rappeler aux tuteurs qu'ils n'aideront les étudiants tutorés qu'à condition d'un travail personnel d'excellente qualité. Mais la solution à ce problème est, à mon avis, aussi d'ordre purement matériel. Les tuteurs utilisent pour leurs explications des transparents qu'ils écrivent à la main avec plus ou moins de soin. Il serait, je pense, temps que le Tutorat passe à l'ère informatique et que les corrections soient faites en utilisant des diapositives de type « power point ». Pour ce faire, il faudrait pouvoir utiliser le système de projection informatique des salles avec toutes les précautions d'usage, ou investir dans un ordinateur portable et un rétroprojecteur numérique.

- Quatrièmement: augmenter sensiblement la communication interne et externe.

Il me semble indispensable pour le Tutorat de développer sa communication qui est certainement à la base de son intégration et de la satisfaction ressentie. Depuis plusieurs années, chaque responsable étudiant a pour projet de mettre en place un site Internet propre au Tutorat. Bien plus qu'une simple page de présentation du Tutorat, ce site pourrait être le lien continu entre l'équipe du Tutorat, les enseignants et les étudiants tutorés. En créant un espace avec login et mot de passe, chaque tuteur pourrait avoir un accès direct à ses résultats, aux classements mais aussi aux archives de colles, soutiens et concours blancs. Il est évident qu'un tel projet demande des compétences et du temps. On pourrait envisager que sa mise en place soit faite en intime collaboration avec le laboratoire d'informatique de la Faculté.

- Cinquièmement: valoriser l'expérience des tuteurs.

Il me semble très important que les lycéens intéressés par les études de Pharmacie puissent rencontrer des étudiants engagés dans cette filière. Le Tutorat pourrait prendre la responsabilité de cette nouvelle activité. Les tuteurs pourraient donc se déplacer dans les lycées de la région pour faire part de leurs expériences et présenter le cursus des études de Pharmacie. Pour ce faire, il convient d'envisager une collaboration avec Madame KEDZIEREWICZ, comme c'est déjà le cas pour OriAction ou les Journées Portes Ouvertes.

Une assurance spécifique devra être souscrite et les frais de déplacement devront être pris en charge.

L'équipe du Tutorat est un regroupement d'étudiants motivés et soucieux d'aider. Cette force pourrait donc être utilisée pour bien d'autres activités que les études et le concours ou. On peut, je pense, envisager une participation des tutorés, en tant que futurs acteurs de Santé, dans des actions telles que l'information des jeunes sur les méthodes de contraception, les toxicomanies, le don de sang et d'organes en collège ou en lycée.

- Sixièmement : élargir les prérogatives du Tutorat.

Le principe d'entraide entre étudiants est valable à chaque niveau. Un échange de conseils, de fiches et d'annales pourrait se mettre en place entre étudiants de promotions différentes : les étudiants recevant l'aide y trouverait un soutien dans leur travail et les étudiants des années supérieures pourraient retrouver des notions parfois oubliées, ce qui limiterait le phénomène « chasse d'eau » agaçant tant les enseignants.

Cette aide et cet échange d'expériences pourraient également être envisageable pour le choix d'options, de formations facultatives ou même de filière et de stages (hospitalier notamment)...

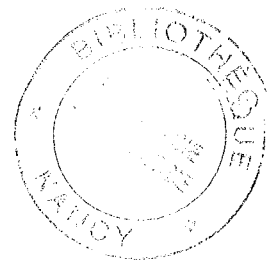
Cet élargissement peut alors concerner toutes les années de nos études de Pharmacie.

VII CONCLUSION

Etablir un bilan d'un aussi vaste sujet était une gageure. Pourtant je m'y suis aventurée et j'espère que ma façon de traiter ce sujet est satisfaisante et digne d'intérêt.

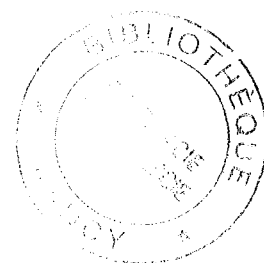
Le bilan général est très positif. Le nombre de participants en est la meilleure preuve, mais d'autres indicateurs ont été aussi mis en évidence ; Les projets évoqués sont nombreux. Je sais, par expérience, que leur réalisation sera difficile. Pourtant, l'implication de la Faculté et la détermination des étudiants ne peuvent que concourir à un avenir prometteur pour le Tutorat. Cependant une attention soutenue, une communication efficace et des projets constructifs resteront toujours indispensables.

La grande famille du Tutorat à laquelle j'ai eu l'honneur et la joie d'appartenir est une grande réussite de la Faculté de Pharmacie de Nancy. Les termes qui peuvent la caractériser sont nombreux : aide, expérience, soutien, partage, échanges, amitié... et j'en oublie certainement. Autant de mots qui m'ont motivée à effectuer ce travail mais qui assureront aussi la pérennité de cette excellente initiative.



BIBLIOGRAPHIE

1. Mise en place du tutorat étudiant, circulaire n° 96-246 du 24 octobre 1996, Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 39, p2662-2663, 31 octobre 1996.
2. Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise, Journal Officiel de la République française, p. 5679-5682, 15 avril 1997.
3. Arrêté du 18 mars 1998 relatif à l'organisation et à la validation du tutorat en premier cycle, Journal officiel de la République française, p. 6507, 29 avril 1998.
4. JAVELOT H., KHALIFE C.
Tutorat 2002-2003 : Bilan du premier et du deuxième semestre, Mémoire d'U.E. Enseignement Libre, Pharmacie, Nancy, 2003.
5. MARCHAL S.
Tutorat 2003-2004 : Bilan du premier et deuxième semestre, Mémoire d'U.E. Enseignement Libre, Pharmacie, Nancy, 2004.
6. MASCHERIN M., MASSON S.
Tutorat : Bilan de l'année 2004-2005, Mémoire d'U.E. Enseignement Libre, Pharmacie, Nancy, 2005.



ANNEXES

Annexe 1 : Enquête concernant le Tutorat au sein des Facultés de Pharmacie de France	168
Annexe 2 : Page de présentation du Tutorat dans le Livret de L'Etudiant (2006-2007)	171
Annexe 3 : Carte Tutorat 2005-2006	172
Annexe 4 : Les Bonnes Pratiques à l'usage des Tutorés (2005-2006)	173
Annexe 5 : Page du Livret de l'Etudiant 2006-2007 concernant l'Unité d'Enseignement libre	174
Annexe 6 : Page des modalités du contrôle des connaissances 2006-2007 concernant l'Unité d'Enseignement libre et la participation au Tutorat	175
Annexe 8 : Liste des tuteurs du 1er semestre (2001-2002)	178
Annexe 9 : Emploi du temps du 1er semestre (2001-2002)	179
Annexe 10 : Procès verbal du Conseil de la Pédagogie du 24 mai 2002	180
Annexe 11 : Page de présentation du Tutorat dans le Livret de l'Etudiant 2002-2003	181
Annexe 12 : Page de présentation de l'Unité d'Enseignement libre dans le Livret de l'Etudiant 2002-2003	182
Annexe 13 : Carte Tutorat 2002-2003	183
Annexe 14 : Décharge signée par chaque tutoré (2002-2003)	184
Annexe 15 : Fiche d'évaluation des colles et des soutiens	185
Annexe 16 : Programme de la pré-rentree (2003-2004)	186
Annexe 17 : Fiche de pré inscription glissée dans le dossier d'inscription (2003-2004)	187
Annexe 18 : Carte Tutorat 2004-2005	188
Annexe 19 : Règlement du Tutorat (2004-2005)	189
Annexe 20 : Feuille d'inscription pour l'envoi des résultats des concours blancs (2004-2005)	190
Annexe 21 : Lettre adressée aux tutorés pour les résultats des concours blancs (2004-2005)	191
Annexe 22 : Remise des prix du concours blanc du premier semestre (2004-2005)	193
Annexe 23 : Enquête auprès des étudiants de la Faculté de Pharmacie de Nancy sur les aides à la préparation au concours de première année	194
Annexe 24 : Enquête auprès des étudiants première année concernant les aides à la préparation au concours	196
Annexe 25 : Questionnaire concernant le premier semestre au Tutorat	199
Annexe 26 : Questionnaire concernant le second semestre au Tutorat	201
Annexe 27 : Planning des colles et soutiens du premier semestre (2005-2006)	203

Annexe 28 : Planning des colles et soutiens du second semestre (2005-2006)	204
Annexe 29 : Planning des colles et soutiens du premier semestre (2006-2007)	205
Annexe 30 : Planning des colles et soutiens du second semestre (2006-2007)	206
Annexe 31 : Programme de la pré-rentrée (2005-2006)	207
Annexe 32 : Fiche d'évaluation de la pré-rentrée (2005-2006)	208
Annexe 33 : Affiche pour le recrutement des tuteurs du premier semestre (2005-2006)	209
Annexe 34 : Fiche de recrutement des tuteurs du premier semestre (2005-2006)	210
Annexe 35 : Liste des tuteurs du premier semestre (2005-2006)	211
Annexe 36 : Affiche pour la réunion des tuteurs du premier semestre (2005-2006)	212
Annexe 37 : Modifications du planning du premier semestre (2005-2006)	213
Annexe 38 : Planning du premier concours blanc (2005-2006)	214
Annexe 39 : Tableaux de classement (2005-2006)	217
Annexe 40 : Note aux tuteurs concernant le concours blanc du premier semestre (2005-2006)	218
Annexe 41 : Note aux tutorés concernant le concours blanc du premier semestre (2005-2006)	219
Annexe 42 : Lettre adressée aux tutorés pour les résultats du concours blanc du premier semestre (2005-2006)	220
Annexe 43 : Affiche pour le recrutement des tuteurs du second semestre (2005-2006)	221
Annexe 44 : Liste des tuteurs du second semestre (2005-2006)	222
Annexe 45 : Planning du second semestre avec les jeudis après-midi (2005-2006)	223
Annexe 46 : Affiche pour la réunion des tuteurs du second semestre (2005-2006)	224
Annexe 47 : Planning du concours blanc du second semestre (2005-2006)	225
Annexe 48 : Vœux adressés aux tutorés (2005-2006)	226
Annexe 49 : Mot adressé aux tutorés en fin d'année (2005-2006)	227
Annexe 50 : Mail adressé aux enseignants de première année pour le premier semestre (2005-2006)	228
Annexe 51 : Mail adressé aux enseignants de première année pour le second semestre (2005-2006)	229
Annexe 52 : Article publié dans l'Est Républicain le 20 septembre 2005	230
Annexe 53 : Bulletin de présentation du Tutorat (2005-2006)	231
Annexe 54 : Article paru dans le journal de l'Université de mars 2006	232
Annexe 55 : Bulletin de pré-inscription au Tutorat (2005-2006)	233

Annexe 56 : Affiche de promotion du Tutorat (2005-2006)	234
Annexe 57 : Tickets de pré-inscription (2006-2007)	235
Annexe 58 : En-tête des colles (2005-2006)	236
Annexe 59 : En-tête pour les corrections (2005-2006)	237
Annexe 60 : Changements concernant l'ordinateur et la clé de la salle Tutorat (2005-2006)	238



ENQUÊTE CONCERNANT LE TUTORAT AU SEIN DES FACULTES DE PHARMACIE EN FRANCE

Etudiante en 5^{ème} année et ancienne responsable du Tutorat à la Faculté de Pharmacie de Nancy, je cherche à recueillir des informations concernant le Tutorat au sein de vos Facultés afin d'enrichir mon travail personnel réalisé dans le cadre d'une thèse. Vous m'aideriez beaucoup en acceptant de remplir ce questionnaire.

Si toutefois, vous n'êtes pas en possession des éléments vous permettant de répondre aux différentes questions, merci de faire parvenir ce questionnaire à la personne intéressée afin qu'elle puisse me le retourner.

1. *Vous êtes étudiant(e) à la Faculté de Pharmacie de :*

.....

2. *Combien d'étudiants sont inscrits en première année cette année ?*

.....

3. *Existe-t-il un Tutorat (système d'aide à la préparation au concours de première année) au sein de votre Faculté ?*

- Oui
- Non (merci de passer directement à la question n°12)

4. *Si oui, depuis combien d'années ce Tutorat existe-t-il ?*

- 1 an
- 2 ans
- 3 ans
- 4 ans
- 5 ans ou plus :.....

5. *Combien d'inscrits au Tutorat comptez vous cette année ?*

- Moins de 100
- De 100 à 200
- De 200 à 300
- Plus de 300

6. *L'inscription annuelle au Tutorat s'élève à :*

- L'inscription au Tutorat est comprise dans l'inscription à l'Association
- L'inscription au Tutorat est gratuite
- Moins de 5 €
- De 5 à 10 €
- De 10 à 15 €
- Plus de 15 €

7. Combien y a-t-il de responsables étudiants au Tutorat cette année ?

- 1
- 2
- 3 ou plus :.....

8. A propos des responsables du Tutorat :

- Ils font partie intégrante de l'équipe de l'Association
- Ils sont chargés de mission de l'Association
- Ils sont totalement indépendants de l'équipe de l'Association

- Ils sont élus par les étudiants en même temps que les membres de l'Association
- Ils sont élus par le Président de l'Association
- Ils sont élus par les tuteurs

9. Y a-t-il un enseignant référent, responsable du Tutorat ?

- Oui, il est en charge de la coordination et du bon déroulement du Tutorat.
- Non, les responsables du Tutorat sont les seuls responsables.

10. Combien y a-t-il de tuteurs étudiants cette année ?

- Moins de 10 :
- Entre 10 et 20
- Entre 20 et 30
- Plus de 30 :.....

11. Par matière, les tuteurs sont au nombre de :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5 ou plus :.....
- nombre variable selon les matières

12. A propos des tuteurs :

- Leur participation est basée sur le total bénévolat
- Leur participation est récompensée par des points supplémentaires s'ajoutant dans leur moyenne annuelle.
- Leur participation est rémunérée par le Tutorat.
- Autres :.....
.....
.....

13. La responsabilité du Tutorat est considérée comme :

- une participation à la vie associative de la Faculté
- une formation facultative pouvant se substituer à une Unité d'Enseignement optionnelle
- Autres :.....
.....
.....

14. Comment voyez vous l'avenir du Tutorat au sein de votre Faculté ?

- Cela n'existe pas et il n'y a pas de réflexions à ce jour
- Cela n'existe pas mais nous réfléchissons à une prochaine mise en place
- Cela existe et va aller en se développant
- Cela existe mais il est difficile de le maintenir efficacement

15. Vos remarques :

.....
.....
.....
.....
.....

16. Afin d'avoir des renseignements complémentaires, je serai peut-être amenée à vous contacter. Merci de bien vouloir remplir ces renseignements.

- Nom, prénom :.....
- Email :.....
- N° de téléphone :.....
- Adresse de votre Association :

.....
.....
.....
.....

Merci beaucoup pour votre collaboration.

Hélène GORRIA

64 B rue Raymond Poincaré 54000 NANCY

helene.gorria@yahoo.fr

06 87 05 48 10

Le Tutorat

Responsables : Aurélie SCHUMACHER, Anthony LEON
étudiants en 4^{ème} année

Intervenants : étudiants de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} années

Programme et objectif :

Le tutorat consiste avant tout en un soutien, sous forme d'une ou deux colles hebdomadaires, apporté aux étudiants de 1^{ère} année en vue de les préparer au concours.

Il s'agit donc d'un système leur permettant de faire régulièrement le point sur la qualité et l'efficacité de leur travail personnel avec des tests d'1H30 en moyenne suivis de corrections. Ces dernières seront le moment privilégié pour offrir aux étudiants la possibilité de poser des questions et d'exprimer leurs difficultés.

Régulièrement, des soutiens seront également assurés pour les matières posant le plus fréquemment des problèmes de compréhension (mathématiques, chimie, physique,...). Ceux-ci s'articulent principalement autour d'exercices et de rappels ciblés sur des éléments importants du cours ; la composition des soutiens restent modulable en fonction des demandes des étudiants.

Etant proposé au sein même de la Faculté, le tutorat veut aussi être un relais entre les exigences des professeurs (toutes les colles sont supervisées par les responsables de chaque matière) et les difficultés des étudiants (les « professeurs-étudiants » du tutorat pouvant rendre compte a posteriori auprès des responsables d'enseignement, des éventuels aspects du cours sources d'obstacles pour un certain nombre d'étudiants).

L'équipe du tutorat propose un stage de pré-rentrée durant la semaine précédant la rentrée universitaire qui permettra aux étudiants primants de 1^{ère} année de faire connaissance d'une part avec les locaux de la faculté, et d'autre part avec le contenu des cours du 1^{er} semestre grâce à une présentation sommaire de ceux-ci assurés par l'équipe du tutorat.

CE TUT

TUTORAT 2005-2006

NOM:
Prénom:
Numéro d'anonymat :



CE TUT

TUTORAT 2005-2006

NOM:
Prénom:
Numéro d'anonymat :



CE TUT

TUTORAT 2005-2006

NOM:
Prénom:
Numéro d'anonymat :



TUTORAT 2005-2006



BPT « Bonnes Pratiques du Tutoré »

- Vis-à-vis de l'équipe du tutorat.

Toute l'équipe du tutorat est constituée d'étudiants de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} année. Les tuteurs sont donc des **bénévoles motivés** qui organisent colles et soutiens en dehors de leurs heures de cours. Ils peuvent donc être contraints à avoir quelques minutes de retard en fonction de leur emploi du temps. L'équipe s'efforcera néanmoins d'être présent le plus rapidement possible aux horaires convenus.

Etudiants comme vous, les tuteurs sont à votre disposition pour toutes remarques, questions et commentaires. **Vous devez les respecter sans pour autant les vieillir plus que de raison !!!** N'hésitez donc pas à aller leur parler librement.

- Vis-à-vis des locaux.

Le tutorat étant rattaché à la faculté, les locaux dans lesquels se déroulent colles et soutiens doivent être rendus dans un **état de propreté et de rangement satisfaisant**.

Les colles se faisant après les cours et les corrections se terminant parfois au delà des horaires d'ouverture de la faculté, vous serez particulièrement **attentifs aux allés et venus de chacun**.

- Vis-à-vis de l'organisation des colles et soutiens.

Vous êtes particulièrement nombreux cette année à être inscrits au tutorat. De ce fait, l'organisation nous demande un effort particulier. C'est pourquoi nous vous demanderons de **vous pré-inscrire pour les colles et soutiens** lors des colles précédentes ou des permanences à la salle tutorat ; ceci afin de pouvoir mieux gérer le nombre de sujets et de salles nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Lors des colles précédentes ou pendant les permanences de la salle tutorat, il vous sera distribué des tickets de pré-inscription pour la colle concernée.

Lors de votre inscription au tutorat vous a été remis une carte avec votre numéro d'anonymat. **Veillez à apporter votre carte lors des colles et soutiens.**

Le numéro d'anonymat vous permettra de **consulter les classements émis pour chaque colle**. Vos copies vous seront rendues notées et annotées par les tuteurs sous quinzaine.

Veillez à mettre vos noms et prénoms sur votre copie plutôt que le numéro d'anonymat qui sert pour la publication des classements.

Bon courage à tous et profitez bien du tutorat

Les responsables du tutorat et leur équipe

Hélène et Nadine

Unité d'enseignement libre

Enseignant référent : J. COULON

2^{ème} Cycle, 3^{ème} ou 4^{ème} année

Périodicité : annuelle

Effectif : 2

Objectifs pédagogiques :

- gestion du système d'aide à la préparation au concours de première année
- acquisition d'une expérience dans le domaine de l'enseignement
- mise en pratique des cours de communication
- acquisition de l'expérience du travail en équipe
- animation d'un groupe de tuteurs

Les responsables du tutorat doivent faire état d'au moins un semestre d'expérience en qualité de tuteur.

Déroulement de l'année

Premier responsable :

- présence aux inscriptions de 1^{ère} année, présentation du tutorat aux étudiants
- préparation de la réunion bilan avant le concours blanc du 1^{er} semestre
- préparation et gestion du concours blanc du 1^{er} semestre

Deuxième responsable :

- convocation des tuteurs pour la prérentrée
- organisation de la semaine de prérentrée
- préparation de la réunion bilan avant le concours blanc du 2^{ème} semestre
- préparation et gestion du concours blanc du 2^{ème} semestre.

Deux responsables :

- présentation du tutorat aux étudiants le jour de la rentrée
- recrutement des tuteurs; création de l'équipe de tuteurs
- élaboration des plannings de soutien et des colles en fonction de la disponibilité des tuteurs et de l'emploi du temps des étudiants de 1^{ère} année
- gestion des dépenses du tutorat : photocopies, transparents, matériel bureautique
- présentation du tutorat lors de manifestations telles que : Oriaction, Journées portes ouvertes de la Faculté de Pharmacie, Les clés de la réussite...
- une semaine sur deux : Guider les tuteurs dans les activités de préparation des soutiens, des colles et de leur correction, dans la surveillance des étudiants au cours des colles et gestion des locaux lors des soutiens et des colles
- bilan de l'opération avec l'enseignant référent.

VI B - FORMATION FACULTATIVE

Au cours des deux premiers cycles, à l'exclusion de la première année, les étudiants ont la possibilité de suivre, à côté des enseignements prévus dans la formation commune de base et dans la formation optionnelle, une formation facultative proposée par toute unité de formation et de recherche ou établissement public d'enseignement supérieur. Dans ce cas, l'étudiant doit obtenir l'accord préalable du Doyen de la Faculté.

L'étudiant se voit attribuer des points supplémentaires ou est dispensé de certains enseignements.

Un étudiant ne peut cumuler, au cours d'une même année universitaire, que les points supplémentaires accordés pour une seule formation facultative.

U.E. ENSEIGNEMENT « LIBRE »

- Deux responsables du Tutorat : les responsables du tutorat doivent faire état d'au moins un semestre en qualité de tuteur.

Session de juin :

- Rédaction d'un rapport sur le déroulement des séances d'aide à la préparation au concours de 1^{ère} année du Diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie.
Notation sur 10 points.
- Présentation orale du rapport devant un jury composé de trois membres :
 - le Doyen, Président de jury de 1^{er} année, ou son représentant
 - le Président du Conseil de la Pédagogie ou son représentant
 - l'enseignant référent.Notation sur 10 points

Session de septembre :

- Mêmes modalités qu'en juin.

SEANCES D'AIDE A LA PARTICIPATION AU CONCOURS DE 1ère année

L'enseignant référent et les deux responsables du tutorat apprécient le travail effectué par les tuteurs et attribuent ou non un supplément de 1,5 % du total des points de l'année.

STAGE D'INITIATION A LA RECHERCHE

A partir de la deuxième année d'études, et à l'exclusion de la cinquième, les étudiants peuvent effectuer un stage d'initiation à la recherche d'une durée de 8 semaines au minimum sous la responsabilité d'un enseignant chercheur ou d'un chercheur, dans une équipe de recherche reconnue dans le cadre des contrats passés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche avec l'Université (arrêté du 17 juillet 1987, modifié par l'arrêté du 7 novembre 1994).

La validation du stage d'initiation à la recherche se traduit par l'attribution :

- soit de points supplémentaires (10 points pour la 2^e année, 9 points pour la 3^e et 8 points pour la 4^e) qui sont ajoutés au total des notes obtenues par l'étudiant à la 1^{ère} et éventuellement à la 2^{ème} session de la formation commune de base de l'année en cours ou de l'année universitaire suivante soit, pour atteindre le seuil d'admission, soit pour l'obtention d'une mention. Ils ne peuvent en aucun cas supprimer une note éliminatoire.
- soit de 9 crédits ECTS.(Système Européen de Transfert de Crédits) Ce stage constitue un pré-requis obligatoire à l'inscription en master 2^{ème} année Recherche ou Professionnel (**M2R, M2P**).

L'étudiant choisit dès son inscription au stage entre l'attribution de points supplémentaires et la validation des crédits ECTS pour l'inscription en master 2^{ème} année.

TUTORAT 2005/2006

BPT Bonnes Pratiques à l'usage des Tuteurs

Etre tuteur, nécessite du sérieux et de respecter certaines règles. Il va de soit que faire parti de l'équipe du tutorat impose de **ne pas intégrer un organisme privé de préparation au concours de première année.**

I. De l'Organisation des colles et des soutiens :

Dans les jours précédant la colle ou le soutien :

1.

- Préparation de façon concertée par l'ensemble des tuteurs de la colle et de sa correction (au minimum une semaine avant le déroulement de la colle).

La correction sera présentée aux étudiants à l'aide des rétroprojecteurs présents dans les amphithéâtres. Les transparents nécessaires sont mis à la disposition des tuteurs salle Tutorat. Prévoir plusieurs exemplaires de la correction au cas où les étudiants seraient séparés durant celle-ci.

La présentation de la correction ne devra en aucun cas inclure des photocopiés distribués aux étudiants !

- Préparation de façon concertée par l'ensemble des tuteurs du soutien (au minimum une semaine avant le déroulement de celui-ci) :

La présentation d'un soutien est laissée à l'initiative des tuteurs (celui-ci peut s'inspirer des moyens techniques proposés pour les colles)

2. Présenter dans la semaine précédant la colle ou le soutien le sujet au responsable de l'enseignement afin d'obtenir son avis éclairé tant sur la colle que sur sa correction.
3. Aller faire photocopier les sujets et éventuellement les transparents (transparents de correction), chez « COPY BOOK » (Place des Vosges) et demander de mettre le coût des photocopies sur le compte du Tutorat de la Faculté de Pharmacie. Le nombre de sujets à photocopier sera évalué grâce aux listes de pré inscription aux colles.
Important : penser à garder un exemplaire du sujet que vous rangerez dans le classeur prévu à cet effet, salle Tutorat

La pré inscription

Les pré inscriptions auront lieu après chaque colle ou soutien, pour la ou les colles de la semaine suivante. Une permanence s'ajoutera à cela, afin de permettre aux étudiants non présents aux colles, de se pré inscrire.

Pour pré inscrire un étudiant à une colle, utiliser les carnets correspondants à la matière. Distribuer un ticket de pré inscription par étudiants et laissez les souches du carnet dans la salle Tutorat. Noter enfin le nombre d'étudiants que vous pré inscrivez sur la feuille prévue à cet effet, salle Tutorat.

➔ Le jour de la colle ou du soutien :

1. Les tuteurs penseront à prendre à la salle Tutorat :
 - Des fiches d'évaluation (une quarantaine) des colles et des soutiens, à distribuer aux étudiants en fin de séance, qui sont à ranger dans la salle Tutorat une fois remplies.
 - Les colles des semaines précédentes corrigées.
2. L'ensemble des tuteurs se trouvera dans le hall de la faculté une demi-heure avant le début de la colle ou du soutien afin d'accueillir les étudiants et de les faire rentrer le plus rapidement possible dans les salles ou les amphis (la gestion du remplissage et de l'utilisation des salles et/ou amphi est laissée à l'initiative des tuteurs). Les étudiants devront présenter leur carte Tutorat pour pouvoir participer à la colle ou au soutien et pour obtenir un sujet leur ticket de pré-inscription. (En cas d'oubli de cette carte, vérifier dans la liste que l'étudiant en question est bien inscrit, dans le cas contraire, prendre son nom, et prévenir une des responsables).
3. A la fin de la colle, ramasser les copies.
4. A la pause avant la correction, placer en évidence les colles des semaines précédentes corrigées.
5. Penser à distribuer les fiches d'évaluation avant la fin de la séance.

➔ Le lendemain de la colle ou du soutien :

1. Il faut impérativement remettre les clefs empruntées à l'une des responsables.
2. Les photocopies non distribuées lors de la colle ou du soutien devront être rangées dans la salle Tutorat.

➔ Dans les jours suivant la colle ou le soutien :

Pour une colle, les tuteurs corrigent les copies et les notent de façon objective. Ils remplissent le tableur de relevé de notes et le transfèrent dans le dossier prévu à cet effet sur l'ordinateur salle Tutorat. Puis l'imprimer.

I. De la conduite à l'égard des locaux :

- Signaler aux étudiants avant chaque colle ou soutien qu'ils doivent quitter les salles et les amphis propres (ni papiers, ni gobelets) et remettre en ordre les salles (chaises, tables).
- Les tuteurs devront :
 - Effacer soigneusement les tableaux à la fin des colles ou des soutiens.
 - Eteindre puis fermer les salles ou amphi, en les quittant.

II. De l'attitude à l'égard des étudiants :

- Disponibilité, respect et fermeté.
- Les annotations sur les copies devront être succinctes, jamais blessantes et en aucun cas faire référence aux capacités de l'étudiant à réussir le concours.

Lu et approuvé :

Le professeur référent du Tutorat
M. Jöel Coulon

Les responsables du Tutorat
Milles FIEGEL et GORRIA

Lu et approuvé :

Par l'ensemble des tuteurs

Liste des responsables des différentes disciplines

*120 inscrits - en un jour 80-90 personnes
à chaque colle*

Biologie cellulaire

HENRY Marie thérèse (3^{ème} Année)
CHARLIER Jérémy (4^{ème} Année)
CHATTOR Frédérique (4^{ème} Année)

Mathématique

GENIN Adrien (2^{ème} Année)
ROBIN Florant (3^{ème} Année)

Chimie générale

PRUNIER Guillaume (2^{ème} Année)
HANSER Thiebaud (2^{ème} Année)

I.C.M

TONIOLO Vincent (4^{ème} Année)
VILLAUME Sébastien (4^{ème} Année)
SALTEL Clément (5^{ème} Année)

Botanique

POUPPART Aurélien (4^{ème} Année)
AUBERT Frédérique (4^{ème} Année)
DAGUE Etienne (5^{ème} Année)

Physiologie

LOSA Matthieu (4^{ème} Année)
PERRIN Julien (4^{ème} Année)
KHALIFE Celine (4^{ème} Année)

PROGRAMME DES COLLES DU TUTORAT.
PREMIER SEMESTRE.

Les colles auront lieu chaque mercredi, 30 minutes après les cours.

COLLES:

Mardi 16 octobre:	(18h30)	MATHEMATIQUES
Mercredi 24 octobre:	(18h30)	BOTANIQUE
Mercredi 31 octobre:	(18h30)	CHIMIE GENERALE
Mercredi 07 novembre:	(18h30)	BIOLOGIE CELLULAIRE
Mercredi 14 novembre:	(18h30)	PHYSIOLOGIE
Mercredi 21 novembre:	(18h00)	MATHEMATIQUES
Mercredi 18 novembre:	(18h00)	BOTANIQUE
Mercredi 05 décembre:	(18h00)	BIOLOGIE CELLULAIRE
Mercredi 12 décembre:	(18h00)	CHIMIE GENERALE
Lundi 17 décembre:	(18h30)	BOTANIQUE
Mardi 18 décembre:	(18h30)	PHYSIOLOGIE
Mercredi 19 décembre:	(18h00)	MATHEMATIQUES
Jeudi 20 décembre:	(17h15)	ICM

9


4 **Examen des propositions des étudiants :**
« Séances d'aide à la préparation du concours de 1^{ère} année ».

M LOSA présente un dossier précisant les modalités de mise en pratique du « tutorat étudiant ». Il propose qu'un enseignant « référent » soit désigné pour faciliter la liaison entre les organisateurs étudiants et Madame le Doyen, l'administration et le corps enseignant de la faculté.

Après une discussion approfondie, le Conseil propose à M LOSA de rédiger une nouvelle version de son document précisant :

- le fonctionnement administratif de la structure à créer
- le mode de désignation des « tuteurs » et du « tuteur responsable »
- leur mode d'intéressement par bonification de notation ou par équivalence d'une UE optionnelle.

Le conseil s'accorde sur la proposition suivante : 5 points par tuteur et par semestre (un semestre correspondant à l'élaboration et la correction de 3 colles).

Le Doyen, l'enseignant référent et le Président du Conseil de la pédagogie constitueront un jury qui auditionnera le « tuteur responsable » et analysera son rapport d'activité afin de juger de l'opportunité de lui accorder l'équivalence d'une UE au titre  travail effectué.

En ce qui concerne l'année actuelle, une attestation officielle sera faite à M LOSA.

5 **Examen des demandes de modifications formulées par M SIMON** concernant la modification des enseignements de préparation aux fonctions hospitalières.

La demande de M Simon est acceptée.

Prochaine réunion.

La prochaine réunion du conseil de la pédagogie aura lieu le Mercredi 29 mai (16H – 18H30) en salle Brunotte ou autre (sera indiqué sur convocation).

La séance est levée à 18h30.

Validé par :

le Président du Conseil de la Pédagogie, M. P. Labrude et
la Secrétaire de séance, Mme F. Paulus.

2

Le tutorat

Responsable : H. JAVELOT, étudiant en 5^{ème} année

Intervenants : étudiants de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} années

Programme et objectif :

Le tutorat consiste avant tout en un soutien, sous forme d'une ou deux colles hebdomadaires, apporté aux étudiants de 1^{ère} année en vue de les préparer au concours. Il s'agit donc d'un système leur permettant de faire régulièrement le point sur la qualité et l'efficacité de leur travail personnel avec des tests d'1 H 30 en moyenne suivis de leurs corrections. Ces dernières seront le moment privilégié pour offrir aux étudiants la possibilité de poser des questions et d'exprimer leurs difficultés. Régulièrement, des soutiens seront également assurés pour les matières posant le plus fréquemment des problèmes de compréhension (mathématiques, chimie, physique,...) ; ceux-ci s'articuleront principalement autour d'exercices et de rappels ciblés sur des éléments importants du cours ; la composition des soutiens restant modulable en fonction des demandes des étudiants.

Etant proposé au sein même de la Faculté, le tutorat veut aussi être un relais entre les exigences des professeurs (toutes les colles sont supervisées par les responsables de chaque matière) et les difficultés des étudiants (les « professeurs-étudiants du tutorat pouvant rendre compte *a posteriori* auprès des responsables d'enseignement, d'éventuels aspects du cours sources d'obstacles pour un certain nombre d'étudiants).

Le livret de l'étudiant en pharmacie

Formation facultative – U.E. d'enseignement libre

ENSEIGNEMENT LIBRE

Enseignant référent : J. COULON

Cycle : 2^{ème}

Objectifs pédagogiques :

- gestion du système d'aide à la préparation au concours de première année
- acquisition d'une expérience dans le domaine de l'enseignement
- mise en pratique des cours de communication
- acquisition de l'expérience du travail en équipe
- animation d'un groupe de tuteurs

Périodicité : annuelle

Effectif maximum : 1

Déroulement de l'année :

1^{er} semestre :

septembre :

- création de l'équipe de tuteurs
- présentation du tutorat à l'ensemble des étudiants de première année
- prise de contact avec les responsables des enseignements

Octobre-novembre :

- gestion du bon fonctionnement du tutorat
- établissement de liens réguliers avec les tuteurs et avec les étudiants de première année

Décembre - janvier :

- mise en place des dernières séances avant les épreuves anticipées
- bilan de l'opération avec l'enseignant référent

2^{ème} semestre :

Février-mai :

Le déroulement est identique

112

CARTE TUTORAT

NOM :
PRENOM :
N° carte assoc' :

AAEPN, 5 rue Albert Lebrun 54000 NANCY
12 €



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



Laboratoire de Chimie Physique et Microbiologie pour l'Environnement - LCPME

Unité Mixte de Recherche - UMR 7564
CNRS - Université Henri Poincaré, Nancy 1

J. COULON

Maître de Conférences

Tél. : 03.83.68.52.48

Fax : 03.83.27.54.54

e-mail : coulou@pharma.u-nancy.fr

Nancy, 3 décembre 2002

INFORMATION

Le tutorat consiste avant tout en un soutien apporté aux étudiants de 1^{ère} année de Pharmacie en vue de les préparer au concours de fin de 1^{ère} année.

La notation des tests et de l'examen blanc ne constituent qu'une évaluation du travail personnel de l'étudiant.

Le classement après l'examen blanc n'est significatif que pour les étudiants ayant subi cet examen, mais n'est pas représentatif pour l'ensemble des étudiants de 1^{ère} année de pharmacie

Dr. J. COULON

Enseignant référent de l'U.E. d'enseignement libre

Faculté de Pharmacie - 5, rue Albert Lebrun - BP 403 - 54001 Nancy Codex - France

Tél. +33 (0)3 83 68 23 00 - Fax +33 (0)3 83 68 23 01

E-mail : @pharma-uhp-nancy.fr

Fiche d'évaluation des colles et des soutiens

Dans le but de faire évoluer le tutorat dans le bon sens, veuillez remplir ce questionnaire de manière sérieuse et honnête.

1. Etes-vous :

- Primant
- Doublant
- triplant

2. Comment estimez-vous le niveau de la séance d'aujourd'hui ?

- Facile
- Adapté
- Trop élevé

3. Selon vous, le sujet et les thèmes abordés répondaient-ils à vos attentes ?

- Oui
- Non

4. La présentation faite était :

- | | | |
|-----------------|---------------------------|---------------------------|
| -Claire | <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
| -Concise | <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |
| -Compréhensible | <input type="radio"/> oui | <input type="radio"/> non |

5. Suggestions sur l'organisation générale du tutorat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci

Stage de pré-rentrée (Du 15/09/03 au 20/09/03)

Lundi	AM : Présentation, visite de la fac, distribution des polycopiés	Samuel Marchal Hervé Javelot Céline Khalife
Mardi	Matin : Physiologie	Stéphanie Masson, Gabrielle Vermillard
	AM : Biochimie	Julien Datin Emilien Charlier
Mercredi	Matin : Chimie physique	Samuel Marchal
	AM : Botanique	Yasmine Thibaut Emilie Sogne
Jeudi	Matin : Pharma Gal	Régis Mascaró
	AM : Mathématiques	Rémi Simon
Vendredi	Matin : Chimie Organique	Hervé Javelot
	AM : Biologie moléculaire	Céline Khalife

Annexe 5

Faculté de pharmacie Nancy

TUTORAT

Futurs étudiants en première année de pharmacie

Les étudiants de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} année vous proposent:

- Un système de colle-correction chaque semaine.
- Des soutiens dans certaines matières.
- Un concours blanc à chaque fin de semestre.
- Un classement après chaque colle.
- Une semaine de pré-rentrée réservée aux primants! (supplément 10€) *..le tout pour 12€ l'année*

2002-2003: 62 des 97 étudiants reçus au concours étaient inscrits au tutorat... (37 des 40 primants reçus en 2003).

Inscription au tutorat et à la semaine de pré-rentrée lors de votre inscription définitive à la faculté

Etudiants en 2^{ème} année et+:

Le tutorat fonctionne grâce à vous! Si vous êtes motivés et que vous avez envie de devenir TUTEURS, n'hésitez pas...

...plus d'informations à la rentrée, pensez y déjà!!!

Nous contacter: tutorat.pharmanancy@caramail.com
AAEPN Tutorat 5 rue Albert Lebrun 54000 Nancy



TUTORAT 2004/2005

NOM :

Prénom :

N°:

BIOCHIMIE	PHYSIO	ICM
BIOMOL	BOTA	MATH
CHIMIE GE		

TUTORAT 2004/2005

NOM :

Prénom :

N°:

BIOCHIMIE	PHYSIO	ICM
BIOMOL	BOTA	MATH
CHIMIE GE		

REGLEMENT DU TUTORAT 2004/2005

○ Les tuteurs :

Ils sont choisis parmi les étudiants de 2^e, 3^e et 4^e année par les responsables du tutorat. Ils sont tous bénévoles et s'engagent à préparer des colles et des soutiens en se rapprochant le plus possible des sujets-types du concours. Les questions sont soumises aux différents professeurs qui donnent leurs avis concernant la formulation, le contenu ainsi que les corrections des colles.

Ils corrigent et annotent les copies qui leurs sont rendues, en ne jugeant aucun élève.

Ils sont à la disponibilité des élèves pour d'éventuelles questions.

Ils méritent votre respect à tous lors des séances de colles , de correction, de soutien.

○ Assiduité aux colles :

Une liste de pré-inscription est disponible peu avant la colle et les étudiants qui veulent y participer sont priés de s'y inscrire préalablement. Ceci permet en effet d'une part de prévoir un nombre suffisant de sujets et d'autre part de mieux cerner vos besoins.

Lors de chaque colle les élèves seront priés de présenter leur carte de tutorat, nominative, faute de quoi l'accès à la colle ne pourra leur être accordé.

○ Anonymat

A chaque épreuve du tutorat l'élève remplira ses copies en apposant son nom sur chaque feuille. Les responsables seront chargées par la suite de recueillir les notes et de réaliser un classement anonyme grâce aux numéros d'anonymat qui figure sur chaque carte de tutorat.

○ Locaux

La faculté de pharmacie met très aimablement ses salles à la disposition du tutorat, il est donc demandé aux élèves de rendre ces locaux aussi propres qu'on les leur a laissés.

TUTORAT

NOM :

Prénom :

MATIERE	NOTE	CLASSEMENT	NOTE MAXI	NOTE MINI	NB COPIES	MOYENNE
CHIMIE GE			31	0,5	99	11,88/40
MATH			20	0,3	104	8,74/30
BIOCH			17	1	62	8,92/30
BIOMOL			16,25	0,5	64	6,13/20
BOTA						
ICM			17,75	2,5	112	11,11/20
PHYSIO			14.2	0.2	125	6.28/20

Moyenne générale :

Classement :

Joyeuses fêtes et bon courage !

RESULTATS DU CONCOURS BLANC **D'AVRIL 2005**

MATIERE	NOTE	CLASSEMENT	NBRE DE COPIES	NOTE MIN	NOTE MAX	MOYENNE
Organisation animale						
Biologie cellulaire						
Chimie organique 1						
Chimie organique 2						
Physique						
Systemes chimiques hétérogènes						

Merci d'avoir choisi le tutorat !

Bon courage pour le concours et bonnes vacances,
L'équipe du tutorat.

REMISE DES PRIX DU CONCOURS BLANC :

LES ELEVES SUIVANTS SONT INVITES A SE PRESENTER
MERCREDI 6 AVRIL A 12H15 A LA SALLE TUTORAT :

Clémence Grimler

Caroline Brepson

Mélanie Badia

Antony Léon

Lucile Scvartz

Alexandre Weimann

Ellen Milanovic

Nicolas Kuban

Pauline Barbier

Aline Fuchs

Camille Bach

Guillaume Munsh

Audrey Laprevotte

Guillaume Flaus

Olivier Bazard

LE TUT' 2005-2006



ENQUÊTE AUPRES DES ETUDIANTS DE LA FACULTE DE PHARMACIE DE NANCY SUR LES AIDES A LA PREPARATION AU CONCOURS DE PREMIERE ANNEE.

Dans le cadre d'un travail personnel faisant l'objet d'une thèse, je cherche à recueillir des informations concernant les étudiants ayant bénéficié d'une aide à la préparation au concours de première année. Vous m'aideriez beaucoup en acceptant de remplir ce questionnaire.

1. **Avez-vous, lors de votre première année, bénéficié d'une aide à la préparation au concours ?**
 - Oui, de plusieurs
 - Oui, d'une seule
 - Non (passez directement à la question 8)

2. **Si oui, quel(s) organisme(s) aviez vous choisi ? (plusieurs réponses possibles)**
 - Le Tutorat
 - Forma'sup
 - Avenir jeune
 - Autre :

3. **A quelle fréquence fréquentiez vous cette aide ?**
 - 2 à 3 fois par semaine, j'assistais aux colles, soutiens et corrections.
 - 1 fois par semaine, j'assistais uniquement aux colles, soutiens et corrections de mon choix.
 - 1 fois par mois, j'assistais occasionnellement aux colles et aux soutiens.
 - Je me suis inscrit(e), mais finalement je n'ai assisté à aucune colle, soutien ou correction.

4. **Vous assistiez particulièrement : (plusieurs réponses possibles)**
 - aux colles, corrections et soutiens
 - aux colles uniquement
 - aux corrections uniquement
 - aux soutiens uniquement (le soir, le samedi matin,...)

5. Selon vous, de quelle manière cela vous a-t-il aidé ? (plusieurs réponses possibles)

- Les colles et les soutiens m'ont permis d'évaluer mon travail personnel et ma compréhension des cours.
- J'y ai appris des méthodes de travail, des techniques de mémorisation.
- Mes notes et classements m'ont poussés à travailler (suivi).
- J'y ai trouvé une écoute, un contact avec d'autres étudiants d'années supérieures.
- Cela m'a permis de créer des liens avec d'autres étudiants de première année.

6. Avez-vous souhaité, après le concours, intégrer une équipe d'aide à la préparation au concours de première année ?

- Oui, j'ai donné/ je donne des cours à Forma'sup.
- Oui, j'ai donné/ je donne des cours à Avenir Jeune.
- Oui, j'ai été/ je suis tuteur à la Faculté.
- Oui, je le souhaitais mais je n'ai pas été retenu.
- Non, cela ne m'intéressait pas.

7. Selon vous, cette aide a été :

- Très satisfaisante
- Plutôt satisfaisante
- Peu satisfaisante
- Pas du tout satisfaisante

8. Vous n'avez pas participé à une aide à la préparation au concours de première année. Pourquoi avez-vous fait ce choix ?

- J'étais indépendant dans l'organisation de mon travail et je n'ai pas ressenti le besoin d'une aide.
- Ces aides étaient trop onéreuses.
- J'avais les photocopies de colles et corrections d'une année précédente.
- J'ai redoublé et j'avais suivi une aide lorsque j'étais primant(e) donc je n'ai pas ressenti le besoin de me réinscrire.

9. Vos remarques :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

*Merci de votre participation.
Hélène GORRIA, étudiante en quatrième année.*

LE TUT'



ENQUÊTE AUPRES DES ETUDIANTS DE PREMIERE ANNEE CONCERNANT LES AIDES A LA PREPARATION DU CONCOURS

Dans le cadre d'un travail personnel faisant l'objet d'une thèse, je cherche à recueillir des informations concernant les aides à la préparation au concours de première année. Vous m'aideriez beaucoup en acceptant de remplir ce questionnaire.

1. Vous êtes :

- Primant(e)
- Doublant(e)
- Triplant(e)

2. Etes-vous inscrit(e) à une ou plusieurs aides à la préparation au concours ?

- Oui
- Non (merci de passer directement à la question n° 11)

3. Si oui, à quelle aide participez vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Forma'sup
- Tutorat
- Stan'Santé
- Cours particuliers ou autres :

4. A quelle fréquence participez vous à cette aide à la préparation au concours ? (plusieurs réponses possibles)

- Je suis tenu(e) de participer à toutes les colles et soutiens organisés.
- Je participe aux colles et soutiens de mon choix.
- J'assiste à des séances de soutiens tous les samedis matin.

5. A propos de la pré-rentrée : (plusieurs réponses possibles)

- J'ai participé(e) à la pré-rentrée au Tutorat.
- J'ai participé(e) à la pré-rentrée à Forma'sup.
 - Pendant une semaine
 - Pendant deux semaines
- J'ai participé(e) à la pré-rentrée à Stan'Santé.
 - Pendant une semaine
 - Pendant deux semaines

Remarques concernant la pré-rentrée :

.....

.....

.....

.....

6. A propos des colles et corrections : (plusieurs réponses possibles)

- Je travaille toujours la colle à venir pour la réussir au mieux.
- Je ne me soucie pas du programme des colles : j'ai mon propre programme de travail.

- J'assiste aux corrections à la suite des colles.
- J'assiste aux corrections un autre soir de la semaine.
- Je n'assiste pas aux corrections.

- Je m'intéresse à mon classement : un « mauvais » classement m'incite à modifier mon programme de travail et à revoir la matière.
- Mon classement m'importe peu : je ne modifie pas mon programme de travail car j'assiste aux colles pour le sujet et non pour mes notes.

7. A propos du concours blanc : (plusieurs réponses possibles)

- J'étais tenu(e) de participer à toutes les épreuves.
- J'ai participé à toutes les épreuves par volonté.
- Je n'ai pas participé à toutes les épreuves.
- Je n'ai pas participé au concours blanc (ou à très peu d'épreuves).

- J'ai révisé pour chaque épreuve afin d'obtenir les meilleurs résultats.
- J'ai peu révisé pour les épreuves : je me suis consacré(e) aux nouveaux cours.

- J'ai été déçu(e) et inquiet(e) de mes résultats.
- J'ai été satisfait(e) de mes résultats étant donné mes révisions.

Remarques concernant le concours blanc :

.....

.....

.....

8. Selon vous, cette aide est :

- Très satisfaisante
- Satisfaisante
- Peu satisfaisante
- Pas du tout satisfaisante

9. De quelle manière cela vous aide t-il ? (plusieurs réponses possibles)

- Le fait de devoir y aller chaque semaine m'oblige à une certaine régularité de travail.
- Les corrections ou soutiens me permettent de revoir des notions et de mieux les comprendre.
- Les colles me permettent d'évaluer mes connaissances et mon aptitude à les restituer.
- Les classements me permettent de m'évaluer et de me situer par rapport aux autres participants.
- J'y apprends des méthodes de travail et des techniques de mémorisation.
- Cela m'a permis de créer des liens avec d'autres étudiants de premières années.
- J'y trouve une écoute, un contact avec des étudiants des années supérieures.

Remarques :

.....

10. Cependant, quels en sont les inconvénients selon vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Le fait de devoir participer à toutes les colles est contraignant.
- J'aimerais être obligé(e) de participer à toutes les colles pour obtenir un meilleur suivi.
- Les sujets des colles diffèrent souvent de ce qui a été vu en cours.
- Les corrections me semblent parfois injustes.
- Les étudiant(e)s chargé(e)s des corrections sont parfois peu clairs.
- Je ne participe pas à toutes les colles organisées car je pense que cela me prendrait trop de temps.
- J'ai l'impression parfois de perdre mon temps dans les déplacements.
- Le tarif me semble exagéré.

11. Vous n'êtes pas inscrit à une aide à la préparation au concours. Pourquoi avez-vous fait ce choix ? (plusieurs réponses possibles)

- Je suis doublant(e) ou triplant(e), j'ai participé à une aide l'année dernière. Je travaille donc seul(e) avec les sujets que j'ai gardés.
- Je travaille seul(e) et j'organise mon travail de façon autonome.
- Ces aides me semblent trop onéreuses.
- J'ai obtenu les photocopies des sujets des colles et leurs corrections par une connaissance : je n'ai donc pas ressenti le besoin de m'inscrire.

Remarques :

.....

12. Comment avez-vous connu ces aides ? (plusieurs réponses possibles)

- Lors de ma visite sur le stand à Oriaction.
- Lors des journées Portes Ouvertes de la Faculté.
- Lors de mon inscription à la Faculté.
- Par la radio.
- Par les journaux.
- Par des connaissances (voisins, amis,...).
- Par des étudiants en Pharmacie.
- Autres :
-
-

13. Vos remarques :

.....

.....

.....

.....

Merci de votre participation.

Hélène GORRIA, étudiante en cinquième année.

LE TUT' 2005-2006



QUESTIONNAIRE CONCERNANT LE PREMIER SEMESTRE AU TUTORAT

Afin d'améliorer l'organisation du Tutorat au cours du second semestre et des années suivantes, nous souhaitons avoir votre avis : merci de bien vouloir remplir ce questionnaire anonyme afin que nous puissions au mieux répondre à vos attentes.

1. *Vous êtes :*

- Primant(e)
- Doublant(e)
- Triplant(e)

2. *Vous êtes inscrit(e) :*

- Uniquement au Tutorat.
- Egalement dans un organisme privé d'aide à la préparation du concours.

3. *Vous avez participé :*

- A toutes les colles et soutiens.
- A environ une colle ou soutien par semaine.
- Occasionnellement à une colle ou un soutien.
- Je me suis inscrit(e) mais finalement, je n'ai assisté(e) à aucune colle ou soutien.

4. *A propos de la correction des copies et des classements :*

- Je rends systématiquement ma copie pour pouvoir m'évaluer grâce au classement.
- Je rends ma copie pour obtenir une correction « personnelle » mais je ne m'intéresse pas au classement.
- Je rends ma copie uniquement si je pense avoir réussi et alors pouvoir m'évaluer grâce au classement.
- Je ne rends jamais ma copie.

Remarques concernant les corrections de copies et les classements :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5. Concernant les épreuves du concours blanc :

- J'ai participé à toutes les épreuves.
- Je n'ai participé à aucune épreuve.
- J'ai participé à épreuves. (remplir les pointillés)

6. Concernant les résultats du concours blanc : (plusieurs réponses possibles)

- Je suis venu(e) chercher mes copies et voir mon classement
- J'ai donné une enveloppe pour que l'on m'envoie mes classements.
- J'ai participé(e) au concours blanc mais je ne me suis pas préoccupé(e) de mes résultats.

Remarques concernant le concours blanc, l'envoi des résultats, etc.:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7. D'une manière générale vous êtes :

- Très satisfait(e) par ce premier semestre au Tutorat.
- Plutôt satisfait(e) par ce premier semestre au Tutorat.
- Peu satisfait(e) par ce premier semestre au Tutorat.
- Pas du tout satisfait(e) par ce premier semestre au Tutorat.

8. Vos remarques concernant le Tutorat et son organisation en général :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de votre participation.
Hélène GORRIA, co-responsable du Tutorat.



QUESTIONNAIRE CONCERNANT LE SECOND SEMESTRE AU TUTORAT

Afin d'améliorer l'organisation du Tutorat, nous souhaitons avoir votre avis : merci de bien vouloir remplir ce questionnaire anonyme afin que nous puissions au mieux répondre à vos attentes.

1. Vous êtes :

- Primant(e)
- Doublant(e)
- Triplant(e)

2. Vous avez participé ce semestre :

- A toutes les colles et soutiens.
- A environ une colle ou soutien par semaine.
- Occasionnellement à une colle ou un soutien.
- Je n'ai assisté(e) à aucune colle ou soutien.

3. A propos de la correction des copies et des classements :

- Je rends systématiquement ma copie pour pouvoir m'évaluer grâce au classement.
- Je rends ma copie pour obtenir une correction « personnelle » mais je ne m'intéresse pas au classement.
- Je rends ma copie uniquement si je pense avoir réussi et alors pouvoir m'évaluer grâce au classement.
- Je ne rends jamais ma copie.

Remarques concernant les corrections de copies et les classements :

.....

.....

.....

.....

4. En comparaison avec le premier semestre, vous diriez que :

- Vous avez été plus assidu aux colles et soutiens.
- Vous avez moins participé aux colles et soutiens.
- Vous avez participé au Tutorat comme au premier semestre. (*prenez directement à la question 5*)

5. *Quelle est la raison de ce changement de participation ? (plusieurs réponses possibles)*

- J'ai plus participé(e) au Tutorat car après les premières épreuves, je me suis senti démotivé(e) et j'ai eu besoin de plus de soutien.
- J'ai plus participé(e) au Tutorat car je trouve que l'aide qu'il m'a apporté au premier semestre m'a beaucoup servi.
- J'ai moins participé(e) au Tutorat car après les premières épreuves, je me suis senti démotivé(e) et j'ai eu plus de difficultés à travailler.
- J'ai moins participé(e) au Tutorat car j'ai acquis de l'indépendance dans mon travail.
- J'ai moins participé(e) au Tutorat car je trouve que l'aide qu'il m'a apporté au premier semestre m'a finalement peu servi.

6. *Concernant les épreuves du concours blanc :*

- J'ai participé à toutes les épreuves.
- Je n'ai participé à aucune épreuve.
- J'ai participé à épreuves. (remplir les pointillés)

Remarques concernant le concours blanc, les résultats etc.:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7. *D'une manière générale vous êtes :*

- Très satisfait(e) par le Tutorat.
- Satisfait(e) par le Tutorat.
- Peu satisfait(e) par le Tutorat.
- Pas du tout satisfait(e) par le Tutorat.

8. *Vos remarques concernant le Tutorat et son organisation en général :*

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de votre participation.
Hélène GORRIA, co-responsable du Tutorat.

E T U T ' 2005-2006

Planning des colles et soutiens du 1^{er} semestre

DATES	MATIERES	HORAIRES
<i>Jeudi 6 octobre</i>	<i>Soutien chimie générale</i>	<i>18h</i>
<i>Mardi 11 octobre</i> <i>Jeudi 13 octobre</i>	<i>Soutien math</i> <i>Colle chimie générale</i>	<i>18h</i> <i>18h</i>
<i>Lundi 17 octobre</i> <i>Jeudi 20 octobre</i>	<i>Colle biochimie</i> <i>Soutien physiologie</i>	<i>18h</i> <i>18h</i>
<i>Lundi 24 octobre</i> <i>Mercredi 26 octobre</i>	<i>Colle math</i> <i>Colle bio. moléculaire</i>	<i>18h</i> <i>18h</i>
<i>Mercredi 2 novembre</i>	<i>Colle botanique</i>	<i>18h</i>
<i>Lundi 7 novembre</i> <i>Mercredi 9 novembre</i>	<i>Colle physio</i> <i>Soutien math</i>	<i>18h</i> <i>18h</i>
<i>Mardi 15 novembre</i> <i>Jeudi 17 novembre</i>	<i>Soutien Bio Moléculaire</i> <i>Colle ICM</i>	<i>18h</i> <i>18h</i>
<i>Lundi 21 novembre</i> <i>Jeudi 24 novembre</i>	<i>Soutien chimie générale</i> <i>Colle math</i>	<i>18h</i> <i>18h</i>
<i>Mardi 29 novembre</i> <i>Jeudi 1^{er} décembre</i>	<i>Colle bio. Moléculaire</i> <i>Colle botanique</i>	<i>18h</i> <i>17h30</i>

CONCOURS BLANC : semaines du 5 au 16 décembre

LE TUT 2005-2006

PLANNING DES COLLES ET SOUTIENS DU 2^{EME} SEMESTRE

Sous réserve de modifications du planning des cours magistraux et de la disponibilité des salles :

DATES	MATIERES	HORAIRES ET SALLES
Lundi 6 février Mercredi 8 février	Soutien Chimie O 1 Soutien Chimie O 1	18 h amphi Bene salles Steimetz, Richard 18 h amphis Bruntz Bene
Lundi 13 février Mercredi 15 février	Colle Chimie O 1 Soutien Physique	18 h amphis Bruntz Bene 18 h amphis Bruntz Bene
Lundi 20 février Mercredi 22 février	Colle Bio cell Colle Chimie O 2	18 h amphis Bruntz Bene 18 h amphis Bruntz Bene
Lundi 6 mars Mercredi 8 mars	Colle Physique Colle Orga animale	18 h amphis Bruntz Bene 18 h amphis Bruntz Bene
Lundi 13 mars Mercredi 15 mars	Colle Chimie O 1 Soutien SCH	17 h amphi Bruntz 17 h amphi Bene salles Steimetz Richard
Lundi 20 mars Mercredi 22 mars	Soutien Physique Colle SCH	18 h amphis Bruntz Bene 18 h amphis Bruntz salles cordebard Kayser
Lundi 27 mars Mercredi 29 mars	Colle Bio cell Colle Orga animale	18 h amphis Bruntz Bene 18 h amphis Bruntz salles Steimetz, Kayser
Lundi 3 avril Mercredi 5 avril	Colle Physique Colle Chimie O 2	18 h amphis Bruntz Bene 18 h amphis Bruntz salles Steimetz, Kayser

CONCOURS BLANC : semaines du 10 au 20 avril

ETUT 2006-2007

Planning des colles et soutiens du 1^{er} semestre

Toutes les colles et tous les soutiens se dérouleront à la fac rue LEBRUN.

DATES	MATIERES	HORAIRES
Jeudi 19 octobre	Colle de biochimie	18h30
Jeudi 26 octobre	Colle de maths	18h30
Lundi 30 octobre	Colle chimie	19h
Lundi 6 novembre Mercredi 8 novembre	Colle de physio Soutien	18h15 18h15
Lundi 13 novembre Mercredi 15 novembre	Colle d'ICM Colle de bio mol	18h45 18h45
Lundi 20 novembre Mercredi 22 novembre	Soutien Colle de bota	18h15 18h15
Lundi 27 novembre Mercredi 29 novembre	Colle de maths Colle de physio	18h15 18h15

Concours blanc : semaine du 4 et 11 décembre

LE TUT 2006-2007

Planning des colles et soutiens du 2^{ème} semestre

Pas de pré inscription pour les 2 premières colles mais pensez à apporter vos cartes tutorat. Merci

Toutes les colles et tous les soutiens se dérouleront à la fac rue LEBRUN.

DATES	MATIERES	HORAIRES
Lundi 26 février Mercredi 28 février	Colle de chimie O1 Colle de bio cell	18h30 18h30
Lundi 5 mars Mercredi 7 mars	Colle SCH Colle OA	18h30 18h30
Lundi 12 mars Mercredi 14 mars	Colle de chimie O2 Colle de physique	18h30 18h30
Lundi 19 mars Mercredi 21 mars	Colle de chimie O1 Colle de bio cell	18h30 18h30
Lundi 26 mars Mercredi 28 mars	Colle de SCH Colle de Physique	18h30 18h30

Concours blanc : semaines du 16 au 27 avril

PROGRAMME DE LA PRE-RENTREE 2005-2006

	Lundi 12 septembre	Mardi 13 septembre	Mercredi 14 septembre
9h00-10h15		Botanique	Chimie générale
10h30-11h15		Physiologie	I C M
13h30-14h45	14h	Bio. moléculaire	Biochimie
15h00-16h15	Accueil	Chimie organique I	Mathématiques

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PRÉ-RENTREE 2005-2006

Vous avez participé à la pré-rentrée du tutorat. Nous espérons qu'elle vous aura été profitable. Merci de remplir ce questionnaire de façon objective et sérieuse. Vos réponses seront prises en compte pour les pré-rentrées futures.

- D'une manière générale, vous avez trouvé la pré-rentrée :
 - Très bien organisé
 - Plutôt bien organisé
 - Moyennement bien organisé
 - Il y a beaucoup de choses à revoir

- Pour chaque matière :

	Physio	Bota	Bio mol	ChimieO	ChimieG	ICM	Bioch	Maths
☺ ☺ ☺								
☺ ☺								
☺								
☹								
Commentaires								

- Selon vous, le plus utile a été : (plusieurs réponses possibles)
 - La visite des locaux
 - La présentation de l'année
 - Les cours
 - Rencontre de l'équipe du tutorat et d'autres tutorés
 - Autres : _____

- Commentaires, suggestions, idées diverses...

Merci

Hélène et Nadine



LE TUTORAT RECRUTE...

LE TUTORAT

2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} année ?

**VOUS SOUHAITEZ DEVENIR
TUTEUR ?**

Réunion d'information et recrutement

*mercredi 28 septembre à 13H
salle Richard (3^{ème} hall à droite)*

Venez nombreux...

Hélène et Nadine

RECRUTEMENT DES TUTEURS DU PREMIER SEMESTRE 2005-2006

Afin de mieux vous connaître et de la meilleur façon possible composer l'équipe du premier semestre du tutorat , nous vous demandons de bien vouloir remplir cette fiche.

Nom Prénom :

Année :

Tuteur 2004-2005 : oui non si oui,

matières :

Numéro de téléphone (impératif pour vous joindre) :

♦ Vos attentes, atouts et motivations :

Les matières	N° de préf	Vos motivations	Vos atouts
Mathématiques	
Botanique Physiologie Végétale	
Chimie - Physique Générale	
ICM	
Biochimie	
Biologie moléculaire	
Physio	

♦ Vos remarques :

.....
.....
.....

Hélène et Nadine



LISTE DES TUTEURS DU PREMIER SEMESTRE

MATIERE	NOM	ANNEE
Chimie générale	BERTE Thomas	2 ^{ème}
	BROUET Coralie	2 ^{ème}
	DEPALLE Charlotte	2 ^{ème}
	REMY Aurélie	3 ^{ème}
	THOMAS Lucie	3 ^{ème}
Maths	BREPSON Caroline	2 ^{ème}
	FAIS Tiphanie	2 ^{ème}
	GAUDEL Pauline	2 ^{ème}
	MARTIN Amandine	2 ^{ème}
	SCHUMACHER Aurélie	2 ^{ème}
Biologie moléculaire	CREUSOT Lisa	2 ^{ème}
	FUCHS Aline	2 ^{ème}
	GATEF Dimitri	3 ^{ème}
	LAFONTAINE Sébastien	3 ^{ème}
	THOUVENIN Ilan	2 ^{ème}
Biochimie	LEON Anthony	2 ^{ème}
	MAST Nadège	4 ^{ème}
	PERRIN Cécile	2 ^{ème}
	PERRIN Justine	3 ^{ème}
	ROMANETTO Julien	3 ^{ème}
Physiologie	BALAUD Amélie	2 ^{ème}
	BENKERROUM Stéphane	3 ^{ème}
	BONNET Loïc	2 ^{ème}
	LOUIS Clémence	3 ^{ème}
	NGUYEN Kenny	3 ^{ème}
Botanique	BARBIER Pauline	2 ^{ème}
	CORNIL Coralie	3 ^{ème}
	EGUETHER Thibaut	4 ^{ème}
	PARRANG Amélie	2 ^{ème}
	PELLEGRINI Carole	3 ^{ème}
ICM	LAPPREVOTTE Audrey	2 ^{ème}
	MATHIEU Caroline	2 ^{ème}
	MESSEIN Florence	2 ^{ème}
	WILHEIM Lucie	3 ^{ème}



Le tutorat reprend....

LE TUTORAT 2005-2006

REUNION DES TUTEURS DU PREMIER SEMESTRE

Rencontre de l'équipe, remise du planning,
renseignements divers donc présence plus que
souhaitée...

***Lundi 3 octobre à 13H15
salle Steimetz***

***La liste des tuteurs est affichée sur la porte de la
salle Tutorat.***

Hélène et Nadine

LE TUT' 2005-2006

Etant donné l'avancé du cours en Biochimie (peu de nouveaux cours depuis la dernière colle) et suite à votre demande, la colle de Biochimie du mardi 15 novembre est remplacée par un soutien en Biologie moléculaire.

Hélène et Nadine.

LE TUT' 2005-2006

Etant donné l'avancé du cours en Chimie Générale et la répartition des TD, la colle de chimie du lundi 21 novembre est remplacé par un soutien.

Hélène et Nadine.

LE TUT 2005-2006

PLANNING CONCOURS BLANC 1^{ER} SEMESTRE

*Sous réserve de modifications de votre emploi du temps
ou de la disponibilité des salles et amphis,*

<i>Dates</i>	<i>Matières</i>	<i>Horaires</i>	<i>Salles</i>
Lundi 5 décembre	Bioch	18H	Amphi BENE Salles Steimetz et Richard
Mardi 6 décembre	ICM	18H20	Amphi BRUNTZ et BENE
Mercredi 7 décembre	Chimie G	17H	Amphi BENE Salles Steimetz et Richard
Jeudi 8 décembre	Maths	18H	Amphi BRUNTZ Salles Steimetz et Richard
Lundi 12 décembre	Botanique	18H	Amphi BENE Salles Steimetz et Richard
Mardi 13 décembre	Physio	18H20	Amphi BRUNTZ Salles Steimetz et Richard
Mercredi 14 décembre	Bio mol	17H50	Amphi BRUNTZ Salles Steimetz et Richard



CLASSEMENT COLLE DE N°

Les tuteurs et les responsables du tutorat vous rappellent que ce classement n'est significatif que pour les étudiants ayant participé à cette colle, mais n'est pas représentatif pour l'ensemble des étudiants de première année et est indépendant du concours de fin d'année.

Nbre de copies	Moyenne	Note la plus haute	Note la plus basse
0	#DIV/0!	0,00	0,00

N°anonymat	Note	Classement	N°anonymat	Note	Classement	N°anonymat	Note	Classement
1			31			61		
2			32			62		
3			33			63		
4			34			64		
5			35			65		
6			36			66		
7			37			67		
8			38			68		
9			39			69		
10			40			70		
11			41			71		
12			42			72		
13			43			73		
14			44			74		
15			45			75		
16			46			76		
17			47			77		
18			48			78		
19			49			79		
20			50			80		
21			51			81		
22			52			82		
23			53			83		
24			54			84		
25			55			85		
26			56			86		
27			57			87		
28			58			88		
29			59			89		
30			60			90		

N°anonymat	Note	Classement	N°anonymat	Note	Classement	N°anonymat	Note	Classement
91			151			211		
92			152			212		
93			153			213		
94			154			214		
95			155			215		
96			156			216		
97			157			217		
98			158			218		
99			159			219		
100			160			220		
101			161			221		
102			162			222		
103			163			223		
104			164			224		
105			165			225		
106			166			226		
107			167			227		
108			168			228		
109			169			229		
110			170			230		
111			171			231		
112			172			232		
113			173			233		
114			174			234		
115			175			235		
116			176			236		
117			177			237		
118			178			238		
119			179			239		
120			180			240		
121			181			241		
122			182			242		
123			183			243		
124			184			244		
125			185			245		
126			186			246		
127			187			247		
128			188			248		
129			189			249		
130			190			250		
131			191			251		
132			192			252		
133			193			253		
134			194			254		
135			195			255		
136			196			256		
137			197			257		
138			198			258		
139			199			259		
140			200			260		
141			201			261		
142			202			262		
143			203			263		
144			204			264		
145			205			265		
146			206			266		
147			207			267		
148			208			268		
149			209			269		
150			210			270		

N°anonymat	Note	Classement	N°anonymat	Note	Classement
271			330		
272			331		
273			332		
274			333		
275			334		
276			335		
277			336		
278			337		
279			338		
280			339		
281			340		
282			341		
283			342		
284					
285					
286					
287					
288					
289					
290					
291					
292					
293					
294					
295					
296					
297					
298					
299					
300					
301					
302					
303					
304					
305					
306					
307					
308					
309					
310					
311					
312					
313					
314					
315					
316					
317					
318					
319					
320					
321					
322					
323					
324					
325					
326					
327					
328					
329					

NOTES AUX TUTEURS CONCERNANT LE CONCOURS BLANC DU 1^{ER} SEMESTRE

- **Avant les épreuves :**

Ouverture des salles et amphi réservés (la clé avec le porte clé rose ouvre toutes les salles et amphis).

Vérification de toutes les cartes tut' (s'il y a un soucis, il y a un listing des tutorés dans le classeur Tut' 2005-2006 ...)

- **Pendant les épreuves :**

Nous voulons **éviter toute tricherie** (pour que les classements soient les plus significatifs possibles et pour que les récompenses aillent aux plus méritants...!).

Par conséquent, expliquez aux tutorés qu'il s'agit de **reproduire les conditions du concours** et demandez leur de mettre leurs sacs devant, dans les salles et de laisser (si les salles le permettent) un espace entre eux et de faire silence ...

- **Après la correction :**

Veillez à bien **ranger et fermer** les salles et amphis. N'oubliez pas de **remettre la clef de la salle Tut' à la bulle** le lendemain matin : les tuteurs suivant en auront besoin...

- **Pour les corrections :**

Nous assurerons une permanence pour que les tutorés puissent venir chercher leurs copies et leurs classements ; pour ceux qui le souhaitent nous leur envoyons ces résultats chez eux (grâce à un publipostage).

Vous avez donc jusqu'au **vendredi 16 décembre** au soir pour nous ramener **IMPERATIVEMENT toutes les notes (à rentrer dans l'ordinateur) et copies corrigées, mais le plus tôt sera le mieux...**

ET N'OUBLIEZ PAS LE TROMBINOSCOPE !!! Les appareils photo sont là pour immortaliser votre participation au Tutorat ... **Prenez vous en photo !!!**

Enfin, en cas de problème, vous pouvez toujours joindre Hélène (06 87 05 48 10) qui sortira la tête des synthèses de Chimie Thérap car Nadine est exilée à Metz pour cette réjouissante période de révisions !!!

MERCI à tous et toutes d'avance !

A Bientôt, Hélène et Nadine.



QUELQUES INFORMATIONS CONCERNANT LE CONCOURS BLANC

- Pour les épreuves du concours blanc, il n'y aura **exceptionnellement** pas de pré inscription.
- L'équipe du tutorat étant confrontée à la proximité de ses examens (et oui nous aussi...), les copies seront corrigées **dans les plus court délais** et cela malgré la concentration des épreuves sur deux semaines. Les copies corrigées seront donc à votre disposition **lors de permanences à la salle Tutorat le lundi 19 décembre (9h-12h 14h-17h) et le mardi 20 décembre au matin.**
- **Un classement par numéro d'anonymat** sera effectué **pour chaque épreuve** et sera affiché à partir du lundi 19 décembre.
- Pour que celui-ci soit informatif, **un classement général** sera effectué avec **les notes des tutorés ayant participés à la totalité des épreuves** du concours blanc.
- Un courrier comportant **un tableau récapitulatif de leurs notes** pour chaque épreuve effectuée pourra être envoyé aux tutorés qui le désirent ; cela à condition qu'ils aient **participé à un minimum de 4 épreuves** (sur les 7 au total).
Pour ce faire, les tutorés qui souhaitent recevoir ces informations devront apporter **un enveloppe timbrée avec leur nom, prénom et adresse** (où ils souhaitent les recevoir) au cour des colles précédentes (à partir du mercredi 9 novembre).
Ces courriers seront envoyés dès que les classements seront disponibles.

**L'équipe du Tutorat et ses responsables,
Hélène et Nadine.**

Hélène GORRIA
Nadine FIEGEL
Et toute l'équipe du Tutorat



Nancy, le 19/12/2005

Cher(e) Tutoré(e) : XXXXXX,

Voici tes résultats au concours blanc du 1^{er} semestre:

	NOTES	CLASSEMENT
Mathématiques	0/30	0/121
Biochimie	0/30	0/90
Physiologie	0/20	0/92
Biologie Moléculaire	0/20	0/71
ICM	0/20	0/121
Botanique	0/30	0/86
Chimie Générale	0/40	0/102
Moyenne Générale	0/20	
Classement parmi les personnes ayant participé aux 7 épreuves	0/48	
Classement parmi les personnes ayant participé au moins à 1 épreuve	0/157	

Nous espérons que ces résultats t'aideront à mieux appréhender cette période de révision et que tu as apprécié l'aide apportée par le Tutorat au cours de ce 1^{er} semestre.

Toute l'équipe du Tutorat te souhaite bonne chance, bon courage, et malgré tout, de bonnes fêtes de fin d'année !

Hélène et Nadine.



**LE TUTORAT RECRUTE POUR LE
SECOND SEMESTRE...**

LE TUT'

2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} année ?

**VOUS SOUHAITEZ DEVENIR
TUTEUR ?**

***Réunion d'information et
recrutement
Vendredi 6 janvier à 13h15
Salle***

Venez nombreux...

Hélène et Nadine

Le TUT 2005-2006

LISTE DES TUTEURS DU SECOND SEMESTRE

MATIERE	NOM, PRENOM	ANNEE
SCH	REMY Aurélie	3 ^{ème}
	WILHEIM Lucie	3 ^{ème}
	LEON Anthony	2 ^{ème}
	PARRANG Amélie	2 ^{ème}
	BROUET Coralie	2 ^{ème}
PHYSIQUE	ROMANETTO Julien	3 ^{ème}
	VINCENT Emilie	2 ^{ème}
	THOMAS Lucie	3 ^{ème}
	L' HULLIER Fanny	2 ^{ème}
	DEPALLE Charlotte	2 ^{ème}
BIO CELL	PERRIN Cécile	2 ^{ème}
	GAUDEL Pauline	2 ^{ème}
	PELLIGRINI Carole	3 ^{ème}
	LAFONTAINE Sébastien	3 ^{ème}
	GATEF Dimitri	3 ^{ème}
ORGA ANIMALE	MICHEL Anne-Sophie	2 ^{ème}
	PERRIN Justine	3 ^{ème}
	NGUYEN Kenny	3 ^{ème}
	CHAPELLE Delphine	2 ^{ème}
	DURET Cécile	2 ^{ème}
CHIMIE O 1	MARTIN Amandine	2 ^{ème}
	CLAVIER Sophie	2 ^{ème}
	BREPSON Caroline	2 ^{ème}
	SCHUMACHER Aurélie	2 ^{ème}
	FAIS Typhanie	2 ^{ème}
CHIMIE O 2	BARBIER Pauline	2 ^{ème}
	LOUIS Clémence	3 ^{ème}
	BENKEROUM Stéphane	3 ^{ème}
	POUZOL Laetitia	3 ^{ème}
	FUCHS Aline	2 ^{ème}
KOENING Cyrus	2 ^{ème}	

LE TUT' 2005-2006

PLANNING DES COLLES ET SOUTIENS SECOND SEMESTRE

Sous réserve de modifications du planning des cours magistraux et de la disponibilité des salles :

DATES	MATIERES	HORAIRES ET SALLES
Lundi 30 janvier Mercredi 1 ^{er} février	Soutien Chimie O 1 Soutien Chimie O 1	18h 18h
Lundi 6 février Mercredi 8 février Jeudi 9 février	Colle Chimie O 1 Soutien Physique <i>Correction Chimie O 1</i>	18h 18h 14h
Lundi 13 février Mercredi 15 février Jeudi 16 février	Colle Bio Cell Colle Chimie O 2 <i>Corrections Bio Cell, Chimie O 2</i>	18h 18h 14h
Lundi 20 février Mercredi 22 février Jeudi 23 février	Colle Physique Colle Orga animale <i>Corrections Physique, Orga Animale</i>	18h 18h 14h
Lundi 6 mars Mercredi 8 mars Jeudi 9 mars	Colle Chimie O 1 Soutien SCH <i>Correction Chimie O 1</i>	18h 18h 14h
Lundi 13 mars Mercredi 15 mars Jeudi 16 mars	Colle SCH Soutien Physique <i>Correction SCH</i>	17h 17h 14h
Lundi 20 mars Mercredi 22 mars Jeudi 23 mars	Colle Bio Cell Colle Orga Animale <i>Corrections Bio Cell, Orga animale</i>	17h 17h 14h
Lundi 27 mars Mercredi 29 mars Jeudi 30 mars	Colle Physique Colle Chimie O 2 <i>Corrections Physique, Chimie O 2</i>	18h 18h 14h



LE TUT 2005-2006

Le Tutorat continue....

REUNION DES TUTEURS DU SECOND SEMESTRE

Rencontre de l'équipe, remise du planning,
renseignements divers...
donc présence plus que souhaitée...

***Vendredi 3 février à 13H30
salle Steimetz***

***La liste des tuteurs est affichée sur le panneau de la salle
Tutorat.***

Hélène et Nadine

LE TUT' 2005-2006

PLANNING CONCOURS BLANC 2^{ER} SEMESTRE

*Sous réserve de modifications de votre emploi du temps
ou de la disponibilité des salles et amphis,*

<i>Dates</i>	<i>Matières</i>	<i>Horaires</i>	<i>Salles</i>
Lundi 10 avril	Chimie O 2	18H	Amphi BENE Salles Steimetz et Richard
Mardi 11 avril	Chimie O 1	18H	Amphi BRUNTZ et BENE
Mercredi 12 avril	SCH	18H	Amphi BENE Salles Steimetz et Richard
Jeudi 13 avril	Physique	18H	Amphi BRUNTZ Salles Steimetz et Richard
Mardi 18 avril	Orga animale	18H	Amphi BENE Salles Steimetz et Richard
Mercredi 19 avril	Bio cell	18H	Amphi BRUNTZ Salles Steimetz et Richard

LE TUT' 2005-2006

Le 12 janvier 2006,
Faculté de Pharmacie

Chers Tutorés,

Après cette dure période qu'a été pour vous cette fin d'année, nous voulions vous souhaiter une bonne année 2006... Qu'elle soit pour vous l'année de la réussite et qu'elle vous apporte beaucoup de satisfactions dans tous les domaines...

Nous espérons que vous êtes satisfaits de votre travail au cours de ces premières épreuves et que vous gardez votre motivation pour celles à venir... Bien entendu, nous sommes présents pour vous accompagner au cours de ce second semestre qui débute.

Néanmoins, notre équipe (formée d'étudiants de deuxième et troisième année) est en ce moment en période d'examens. C'est pourquoi, le Tutorat reprendra tout début février (ce qui vous laissera amorcer les premiers cours... !).

Dans l'attente de tous vous revoir,

Les responsables du Tutorat
Hélène et Nadine

LE TUT 2005-2006

Après deux semestres et deux concours blanc à vous aider à préparer l'échéance finale (tsss...), le Tutorat prend des vacances (pour réviser nous aussi...) !

Nous espérons vous avoir aidé du mieux possible et soutenu dans cette année de travail...
Nous vous remercions pour votre participation, votre soutien et confiance.

Bien évidemment, nous vous souhaitons beaucoup de courage pour les révisions, épreuves et attente des résultats...

Nous remercions encore les tuteurs pour leur travail cette année.

Dans l'attente de tous vous revoir,

Les responsables du Tutorat
Hélène et Nadine

LE TUT' 2005-2006

Mesdemoiselles Nadine FIEGEL et Hélène GORRIA
Responsables 2005-2006 du Tutorat
nad.fiegel@gmail.com
gorriah@wanadoo.fr

Nancy, le 03 octobre 2005

Madame, Monsieur,

Pour la cinquième année consécutive, le tutorat reprend. Nous avons formé une équipe de tuteurs volontaires et motivés parmi les promotions de deuxième, troisième et quatrième année.

Nous souhaitons fortement poursuivre la collaboration enseignants – tuteurs afin d'aider au mieux les étudiants de première année. C'est pourquoi les tuteurs seront amenés à vous contacter afin de vous soumettre, pour avis, les colles et corrections qu'ils élaborent.

Voici donc les noms et numéros de téléphone des tuteurs chargés de votre matière :

En vous remerciant par avance pour votre disponibilité,
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.
Hélène et Nadine

LE TUT 2005-2006

Mesdemoiselles Nadine FIEGEL et Hélène GORRIA
Responsables 2005-2006 du Tutorat
nad.fiegel@gmail.com
gorriah@wanadoo.fr

Nancy, le 02 février,

Madame, Monsieur,

Pour la cinquième année consécutive et pour ce second semestre, le Tutorat reprend. Nous avons formé une équipe de tuteurs volontaires et motivés parmi les promotions de deuxième, troisième et quatrième année.

Nous souhaitons fortement poursuivre la collaboration enseignants – tuteurs afin d'aider au mieux les étudiants de première année. C'est pourquoi les tuteurs seront amenés à vous contacter afin de vous soumettre, pour avis, les colles et corrections qu'ils élaborent.

Voici donc les noms et numéros de téléphone des tuteurs chargés de votre matière :

En vous remerciant par avance pour votre disponibilité,
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos
sentiments distingués.
Hélène et Nadine

Pharma a la cote

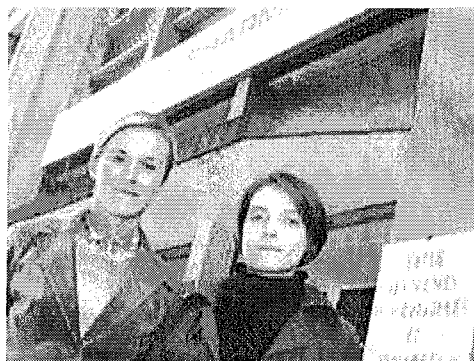
469 étudiants ont fait leur rentrée en fac de pharma hier. Cent et des poussières de plus que l'an dernier.

Effet réforme LMD et sa cohorte d'incertitudes ? Désaveu des études de sciences ? Ou tout simplement ouverture du numerus clausus ? Une chose certaine : Pharma a la cote. Ils étaient 469 hier à faire leur rentrée l'après-midi dans l'amphi Parisot (contre 360 l'année dernière). Parmi eux, Julie et Sarah, bachelières fraîchement émoulues, qui ont déjà touché du doigt ce qui les attend cette année, grâce au tutorat. Les deux jeunes filles font partie des 200 élèves qui ont suivi le stage de pré-rentrée, la semaine dernière. Session organisée par les étudiants de 2e, 3e, 4e et 5e année, bien décidés à épauler les petits bizuts dans ce parcours du combattant qu'est une première année de pharmacie, sanctionnée par un concours.

Ici, comme en médecine, suffit pas d'être bon, il faut être le meilleur. 111 ont obtenu le sésame l'an dernier (le numerus était bloqué à 90 il y a trois ans encore !), ils seront peut-être 3 ou 4 de plus cette année. « Le ministère n'a rien décidé pour l'instant », confie Joël Coulon, prof à la faculté de pharma et enseignant référent du tutorat.

75 % des reçus « tutorés »

De toute façon, dans le meilleur des cas, à peine un étudiant sur quatre seulement décrochera le ticket gagnant pour une deuxième année. « Le tutorat peut largement aider », susurre-t-on déjà dans les rangs... La preuve ? 75 % des reçus de la promotion 2004-2005 (dont les 17 premiers) étaient des assidus de cet encadrement 100 % bénévole, assuré par les étudiants eux-mêmes. « Avec les conseils de nos professeurs à qui nous soumettons la teneur de nos colles », tiennent à préciser les deux responsables, Hélène Gorria et Nadine Fiegel.



Désormais en 4e année, Hélène Gorria et Nadine Fiegel renvoient l'ascenseur : elles ont bénéficié du tutorat en leur temps. Photos Christopher COURTOIS

Au programme du dispositif animé par une cinquantaine « d'ainés » : un entraînement régulier au concours de fin d'année, via deux colles hebdomadaires et deux examens blancs en janvier et avril. Sortes de répétitions générales des épreuves réelles, « et d'auto-évaluation. Puisque chaque copie, anonyme, bénéficie d'une correction personnalisée, et d'une note qui lui permet de se situer dans le classement », poursuivent Hélène Gorria et Nadine Fiegel.

Toutes deux ont bénéficié en leur temps du tutorat. Estiment normal de renvoyer l'ascenseur d'un principe dont c'est la cinquième rentrée, basé sur l'équité, destiné à épauler chacun, y compris les plus modestes : l'inscription annuelle au tutorat est de 12 €.




Valérie RICHARD


La rentrée de pharma, c'était hier. 111 ont décroché le sésame l'an dernier pour la deuxième année, dont la moitié de redoublants


LE TUT


Le tutorat à la Faculté de Pharmacie de Nancy,
c'est une équipe d'étudiants de 2^e, 3^e et 4^e année, volontaires et
bénévoles, qui vous proposent :

 **Un système de colle-correction** chaque semaine (2 par
semaine) avec pour chaque colle, un classement par numéro d'anonymat.

 **Des soutiens** dans certaines matières (maths, chimie,...).

 **Un concours blanc** chaque fin de semestre avec un
classement général.

 **Une semaine de pré-rentrée** (supplément 10€) avec révision
de points fondamentaux et introduction aux nouvelles notions.

 **Une relation privilégiée tuteurs enseignants** (vision,
approbation des sujets...)

LE TOUT POUR 12 € L'ANNEE

Nos résultats 2004 /2005 : 77 des 116 reçus étaient au tutorat dont les 17
premiers étudiants...

*Les inscriptions se font au bureau du tutorat auprès des responsables en début d'année ou
lors de votre inscription définitive à la faculté.*



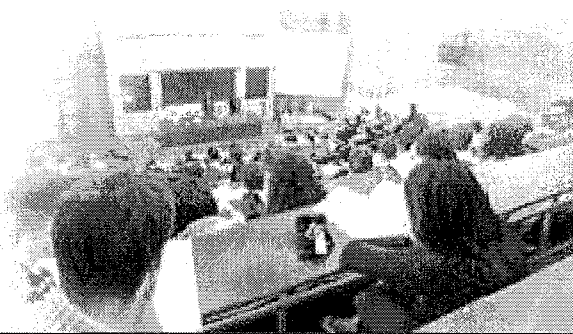
EXAMEN RÉUSSI POUR LE TUTORAT DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE

457 étudiants inscrits en 1^{ère} année pour seulement 116 places en 2^{ème} année. La première année en Faculté de Pharmacie est souvent vécue comme une véritable épreuve par ceux qui sortent à peine du bac. Depuis 5 ans, les étudiants de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} années ont décidé d'aider les « petits nouveaux » à comprendre comment réussir le passage en 2^{ème} année en les faisant plancher chaque semaine, dans les mêmes conditions qu'aux examens. Le tutorat est accessible à tous puisque l'inscription ne coûte que 12 euros par an. La notation des copies et la correction des sujets permettent à chaque étudiant de se situer par rapport aux autres. Un classement anonyme est d'ailleurs affiché toutes les semaines.

Soutenu par les enseignants, le tutorat porte ses fruits et en 2005, 75% des admis en 2^{ème} année avaient suivi le tutorat. Cette année, ils sont 250 à 300 par soir à suivre les copies et les soutiens. La formule séduit tellement que, souvent, les anciens tuteurs deviennent tuteurs à leur tour l'année suivante. Sans remplacer les enseignants, les tuteurs accompagnent les plus jeunes en recherchant des exercices susceptibles d'être posés au concours. « Cela permet aux étudiants d'apprendre à travailler et de savoir répondre aux questions », souligne Hélène Gornia, étudiante responsable du tutorat.

CONTACTS


Joel.Coulon@pharmia.uhp-nancy.fr - Enseignant référent du tutorat,
Professeur à la Faculté de Pharmacie
Helene.Gornia.2@etunail.uhp-nancy.fr, Nadine.Fiegel.1@etunail.
uhp-nancy.fr - Etudiantes responsables du tutorat




LE TUT !





Le Tutorat à la Faculté de Pharmacie de Nancy, c'est une équipe d'étudiants de 2^e, 3^e et 4^e année, volontaires et bénévoles, qui vous proposent :

 **Un système de colle-correction** chaque semaine (2 par semaine) avec pour chaque colle un classement par numéro d'anonymat et une correction type par les Tuteurs (avec support écrit) (toutes les colles ayant reçues l'approbation du professeur responsable...).

 **Des soutiens** dans certaines matières (maths, chimie,...) avec exercices et explications...

 **Un concours blanc chaque fin de semestre** avec un classement général.

 **Une pré-rentrée les 13, 14 et 15 septembre** (supplément 10€) avec révision de points fondamentaux, introduction aux nouvelles notions et visite de la Faculté...

 **Une relation privilégiée Tuteurs - Enseignants** (vision, approbation des sujets...) et **la présence du Tutorat au sein de la Faculté** (amphithéâtres utilisés pour les colles, affichages des plannings...).

LE TOUT POUR 12 € L'ANNEE
(Supplément de 10€ pour la pré-rentrée)

Nos résultats 2005 /2006 :

.....
Coupon de pré-inscription à retourner dès que possible à l'adresse suivante :
Mademoiselle Nadine FIEGEL, 15 rue St Jean 57000 METZ

Nom et Prénom : **Primant(e), Doublant(e) ou Triplant(e)** :

Souhaite se pré-inscrire au Tutorat pour (cochez les cases correspondantes) : • L'année 12 €

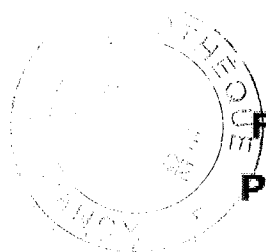
Et/ou • La pré-rentrée 10 €

Le règlement se fera par chèque ou en espèces le jour de la pré-rentrée (mercredi 13 septembre) ou lors de la rentrée du Tutorat.

Pour tout renseignement, contacter Hélène au 06 87 05 48 10

Merci et à bientôt !

LE TUT



**Faculté
de
Pharmacie**

Le Tutorat à la Faculté de Pharmacie de Nancy,

c'est une équipe d'étudiants de 2^e, 3^e et 4^e année volontaires et bénévoles qui vous proposent :

✍ **Un système de colle-correction** chaque semaine (2 par semaine) avec pour chaque colle un classement par numéro d'anonymat et une correction type par les Tuteurs (avec support écrit) (toutes les colles ayant reçues l'approbation du professeur responsable...).

✍ **Des soutiens** dans certaines matières (maths, chimie,...) avec exercices et explications...

✍ **Un concours blanc chaque fin de semestre** avec un classement général.

✍ **Une pré-rentrée les 13, 14 et 15 septembre** (supplément 10€) avec révision de points fondamentaux, introduction aux nouvelles notions et visite de la Faculté...

✍ **Une relation privilégiée Tuteurs - Enseignants** (vision, approbation des sujets...) et **la présence du Tutorat au sein de la Faculté** (amphithéâtres utilisés pour les colles, affichages des plannings...).

LE TOUT POUR 12 € L'ANNEE

(Supplément de 10€ pour la pré-rentrée)

Nos résultats 2005 /2006 :

LE TUT' 2006-2007

Pré inscription à la colle de OA n°1

LE TUT' 2006-2007

Colle de OA n°1

LE TUT' 2006-2007

Pré inscription à la colle de OA n°1

LE TUT'2005-2006

COLLE DE N°

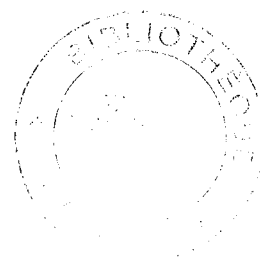
LE / /2006

Nom, Prénom :	N°d'anonymat :	Note :
----------------------	-----------------------	---------------

CONCOURS BLANC 2^{ème} semestre

La Faculté dégage toute responsabilité quant au contenu et à la validité du corrigé des épreuves.

LE TUT' 2005-2006



CHANGEMENTS CONCERNANT LES TUTEURS

- **ORDINATEUR :**

Pour accéder désormais aux dossiers du Tutorat, vous devez vous connecter sur le compte « Tuteurs ».

- **CLES A LA BULLE :**

Pour empreinter les clés de la salle tutorat à la bulle, notez sur le cahier prévu à cet effet vos nom, prénom ainsi que la date et l'heure.

Veillez à rapporter les clés dans les plus brefs délais (d'autres en ont peut être besoin !!!) et notez la date et l'heure du retour.

**Merci d'avance.
Hélène et Nadine.**

N° d'identification : *L*

TITRE

Le Tutorat à la Faculté de Pharmacie de Nancy : bilans et expériences personnelles.

Thèse soutenue le 15 janvier 2008

Par Hélène GORRIA

RESUME :

Le Tutorat est un système d'aide à la préparation au concours de première année qui s'adresse à tous les étudiants de première année qui le souhaitent. Il est basé sur le bénévolat d'étudiants de deuxième, troisième et quatrième année. A la Faculté de Pharmacie de Nancy, il a été mis en place lors de la rentrée universitaire 2001 et depuis son développement est constant.

L'historique montre que l'intégration de cette initiative étudiante est une réussite grâce au travail de l'équipe du Tutorat mais aussi grâce au soutien constant de la Faculté.

Les études réalisées en 2005-2006 et en 2006-2007 permettent de mettre en lumière l'impact positif du Tutorat sur les résultats et la réussite au concours et le sentiment de satisfaction générale des étudiants tutorés. Mais de façon un peu contradictoire, il semble que, par manque de participation, les étudiants tutorés ne profitent pas au maximum de cette aide.

Mon expérience en tant que tutorée puis en tant que tutrice et enfin en tant que co-responsable étudiant m'a été très utile et je peux donc avec le recul percevoir les forces, les faiblesses du Tutorat et faire des propositions pour renforcer son avenir.

MOTS CLES : Etudes de Pharmacie, première année, Tutorat, Faculté de Pharmacie de Nancy, bilans, études, expériences personnelles

Directeur de thèse	Intitulé du laboratoire	Nature
Docteur Joël COULON	LCPME UMR 7564	Expérimentale <input type="checkbox"/>
		Bibliographique <input type="checkbox"/>
		Thème <input type="checkbox"/>

Thèmes

1 – Sciences fondamentales
3 – Médicament
5 - Biologie

2 – Hygiène/Environnement
4 – Alimentation – Nutrition
6 – Pratique professionnelle